JOSEPH TURQUAN ET LUCY ELLIS

LA BELLE PAMÉLA

(LADY EDWARD FITZ GERALD)

— 1773-1831 —

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES
ET MÉMOIRES INÉDITS
DES TRADITIONS ET DOCUMENTS DE FAMILLE

Nombreux Portraits inédits

PARIS
ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100
PLACE BEAUVAU
1923

LA
BELLE PAMÉLA

OUVRAGES DE JOSEPH TURQUAN

A LA LIBRAIRIE JULES TALLANDIER
15, rue Dareau, à Paris

La Générale Bonaparte, un volume in-8°.

L'Impératrice Joséphine, un volume in-8°.

Les Soeurs de Napoléon, un volume in-16.

La Reine Hortense, un volume in-16.

Le Monde et le Demi-Monde sous l'Empire, un volume in-16.

La Citoyenne Tallien, un volume in-8°.

Une Illuminée au xix[e] siècle : la Baronne de Krudener, un volume in-16.

Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, un volume in-16.

La Générale Junot, duchesse d'Abrantès, avec son journal intime inédit, un volume in-8°.

Madame Récamier, un volume in-8°.

Un Joyeux Souverain : Jérome Bonaparte, roi de Westphalie, un volume in-16.

La Marquise de Montesson, douairière d'Orléans, un volume in-16.

Les Favorites de Louis XVIII, un volume in-16.

A LA LIBRAIRIE ÉMILE-PAUL
100, rue du Faubourg-Saint-Honoré

Du Nouveau sur Louis XVII, un volume in-16.

Madame, duchesse d'Angoulême, un volume in-8°.

Les Femmes de l'Émigration, deux volumes in-8°.

EN COLLABORATION AVEC JULES D'AURIAC

La Dépopulation française, brochure in-8°, 80 pages.
(Paris, chez Jules Tallandier, éditeur.)

Les Provocations allemandes de 1871 a 1914, un volume in-16.
(Paris, chez Jules Tallandier, éditeur.)

Lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre, un volume in-8°.
(Paris, chez Émile-Paul, éditeur.)

Ces ouvrages ont été traduits en plusieurs langues étrangères.



Anne-Caroline-Stéphanie dite Paméla
1773-1831
Esquisse par Romney en 1792
Appartient à Sir Guy Campbell

JOSEPH TURQUAN ET LUCY ELLIS

LA BELLE PAMÉLA

(LADY EDWARD FITZ GERALD)

— 1773-1831 —

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES
ET MÉMOIRES INÉDITS
DES TRADITIONS ET DOCUMENTS DE FAMILLE

Nombreux Portraits inédits

PARIS
ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100
PLACE BEAUVAU

1923

A Mrs. Charles Ellis, née Emily Campbell,

seule petite-fille survivante de la belle Paméla,

ce livre est offert par sa fille Lucy Ellis

et par Joseph Turquan.

ILLUSTRATIONS

Anne-Caroline-Stéphanie, dite Paméla (1773-1831). Esquisse à l'huile, faite avant son mariage par George Romney en 1792.

Appartient à Sir Guy Campbell.

Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, puis duc d'Orléans, puis Philippe-Égalité (1747-1793). Grand tableau à l'huile, copie du portrait peint par sir Joshua Reynolds pour le prince de Galles (Georges IV d'Angleterre). L'original a été brûlé par ce prince lui-même, dit-on, en 1793.

Appartient à Miss Pennell. Inédit.

Étiennette-Félicité du Crest, comtesse de Genlis et marquise de Sillery (1746-1830). Miniature en Hébé.

Appartient à Mme la comtesse H. de Gontaut Biron. Inédite.

Caroline de Genlis, marquise de Lawœstine (1765-1786); et Pulchérie de Genlis, comtesse de Valence (1767-1845). Miniatures.

Appartiennent à Mrs. Henry Standish, née des Cars. Inédites.

Paméla en Diane. Miniature par Sylvestre Myris, peinte en 1789.

Appartient au colonel Guy Wyndham, C. B.

Mademoiselle Adèle d'Orléans. Henriette de Sercey et Paméla, jouant au ballon en 1789. Miniature probablement par Myris.

Appartient à Mme la comtesse H. de Gontaut Biron. Inédite.

Paméla dans le costume de sœur grise que portaient les élèves de Mme de Genlis lorsqu'elles faisaient leur visite annuelle aux hôpitaux de Paris. Miniature par Myris, donnée par Mme Adélaïde à Mlle Paméla Fitz Gerald, à Twickenham en 1815.

Appartient à Sir Guy Campbell.

Groupe de miniatures et souvenirs donnés aux dames de Llangollen par Mme de Genlis.

Appartient à Sir Guy Campbell. Inédit.

« La Religion », miniature de Paméla, par Hénard, faite en 1789.

Appartient à Mrs. Milne Home. Inédite.

L'origine de la charmante personne connue sous le nom de Paméla ou de la belle Paméla a donné lieu à bien des hypothèses. « Pourquoi, écrit le dernier biographe de Mme de Genlis, pourquoi, hélas! attend-on toujours la preuve définitive, le document palpable qui dénouera enfin l'énigme, toujours obscure pour cette grande incrédule qu'est l'histoire, de l'origine de Paméla? (1) » *Ce document palpable, cette preuve définitive, on a cru les trouver dans une série de lettres du duc de Chartres et de Mme de Genlis au chevalier Nathaniel Parker Forth. On verra dans nos pages ce qu'il en faut penser.*

Les choses du XVIIIe *siècle sont maintenant assez anciennes pour qu'on les puisse scruter en pleine liberté et la charité chrétienne, selon le mot de Saint-Simon, ne doit pas empêcher d'en voir les gens tels qu'ils étaient. C'est ainsi, en toute sincérité, que nous les avons envisagés. Pour plus d'une raison, Mme de Genlis s'est retranchée, dans ses* Mémoires, *derrière un*

(1) Jean Harmand, *Madame de Genlis*, p. 371.

réseau à peu près inextricable de mensonges, comme derrière un réseau de fils de fer barbelés. Nous l'en avons débusquée, enlevant, à la façon de Montaigne, le masque des choses et des gens, et avons établi pièces en main l'origine vraie de Paméla et de sa sœur Hermine. Pour plus d'une raison aussi, Mme de Genlis voulut, à un certain moment, avoir près d'elle ses fillettes de contrebande. De là son institution de Bellechasse où, comme le dit M. Frédéric Masson, « elle fait, pour les élever tous ensemble, une salade de ses enfants naturels, de ses enfants légitimes, de tantes, de nièces, de princesses et de princes (1) ». « Pour cela », dit-il encore, « elle avait bien ses raisons qu'on trouvera un jour. » Elle les avait en effet : on les lira dans ce livre, en leur lieu et à leur date.

Très avisée, elle n'a laissé, comme bien on pense, aucun document vrai sur l'origine de Paméla : elle en a même écrit et dicté au duc d'Orléans de mensongers, destinés expressément à tromper. Pour découvrir cette origine, il fallait étudier et compulser tout ce qu'on possède de Mme de Genlis, lettres et romans, tenir un certain compte des bruits publics, se livrer à des conjectures, expliquer des contradictions, confronter enfin des aveux échappés sans qu'elle y prît garde, des demi-aveux et des dates : dès lors la lumière jaillit

(1) *Écho de Paris*, 20 octobre 1913.

et tout se révèle. Nos conclusions déjouent donc et démentent sur tous les points les Mémoires *de Mme de Genlis et les biographies de la dame du Palais-Royal.*

Peut-être trouvera-t-on un peu mince, pour lui consacrer deux volumes, la personnalité de Paméla. Mais on n'y trouvera pas que la sienne : il y a, dominant tout, celle de sa mère Mme de Genlis. On l'a jusqu'ici, présentée sous un jour qui n'était pas souvent le sien : nous la montrons dans toute sa vérité. Mené par elle, le duc d'Orléans ne fut que le très humble et très obéissant serviteur de son ambition : ne fallait-il pas le montrer aussi tel qu'il était?

La plus grande partie de notre premier volume est donc prise par ces deux personnages, père et mère de la belle Paméla. Sans le mystère de sa naissance, tiré au clair en ces pages, sans la personnalité de ses parents, se fût-on, malgré sa beauté, occupé de Paméla? Mais, comme rien n'est indifférent de ce qui touche au grand drame révolutionnaire, l'ambition de Mme de Genlis pour elle-même et pour cette fille adorée, ambition qui en fut une des mille causes secrètes, ne devait-elle pas être soigneusement examinée? On comprendra mieux la marche des premiers événements de la Révolution quand on connaîtra certains ressorts cachés que nous mettons ici en lumière.

Bien que la vie de Paméla relève plus du roman

de l'histoire que de l'histoire, même dans les tentatives insurrectionnelles de l'Irlande auxquelles prit part Lord Edward Fitz Gerald son mari, elle touche pourtant plus d'une fois à celle-ci. D'ailleurs, toute vie est curieuse quand on veut la bien voir : les circonstances au milieu desquelles évolue celle de Paméla suffisent à attirer l'attention de ceux qui aiment à connaître ce qui se passe en marge de l'histoire et à prendre une échappée sur la nature morale et le caractère de ceux qui y ont figuré.

C'est pour nous un devoir, dont nous avons grand plaisir à nous acquitter, de remercier les personnes qui nous ont aidés dans notre travail, soit en nous ouvrant leurs archives de famille, soit en nous communiquant de précieux et intéressants portraits. Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Gerald Campbell, C.-B., pour la parfaite bonne grâce avec laquelle il nous a permis de reproduire deux portraits de notre héroïne, ornant son bel ouvrage, Edward et Paméla Fitz Gerald. *Nos remerciements chaleureux aussi à ses frères sir Guy Campbell et M. Charles Campbell, qui nous ont si aimablement communiqué lettres et portraits de famille.*

Nous devons également beaucoup, pour leurs intéressantes communications, aux autres descendants de Paméla : le général Ovens et ses sœurs, Miss Ovens et

Mrs. Thompson, Lady Ernest Hamilton, Mrs. Milne Home, Mrs. Haggard, Mrs. Ryder, Mrs. Selby Smyth et le colonel Guy Wyndham.

Miss Pennell a des titres tout particuliers à notre gratitude pour nous avoir autorisés le plus gracieusement du monde à reproduire le superbe portrait du duc d'Orléans qu'elle a hérité de son grand-oncle M. Wilson Croker, copie de celui fait par sir Joshua Reynolds pour le prince de Galles (Georges IV d'Angleterre). Le grand peintre avait fait une copie de ce tableau pour la collection du duc d'Orléans au Palais-Royal, mais elle a été détruite pendant la Révolution; l'exemplaire du prince de Galles fut brûlé par ordre de celui-ci lorsque Philippe-Égalité vota à la Convention la mort de Louis XVI. L'excellente copie faite pour M. Wilson Croker que nous reproduisons ici est donc la seule pièce qui puisse donner idée de l'œuvre du célèbre Reynolds.

Nous remercions de tout cœur l'honorable Mrs. Kirkpatrick d'avoir copié pour nous, pendant la grande guerre, les lettres de Paméla à son mari Lord Edward, dont les manuscrits, hélas! n'existent plus. Toutes les archives du Record Office, *à Dublin, ont disparu dans l'incendie du beau bâtiment des* Four Courts, *allumé par les Sin-Feiners en juillet 1922.*

En Belgique, Mlle Jeanne Courtmans a eu la bonté

de nous procurer, chez Me Roger, notaire à Tournai, la copie du contrat de mariage passé par devant Me Dorez en 1792; M. Paul Lambotte, directeur des Beaux-Arts, nous a procuré l'acte bien curieux du mariage civil et celui du mariage religieux de Paméla. Qu'ils reçoivent de nouveau ici l'expression de notre reconnaissance.

En France, M. Henri Standish eut l'extrême bonté de faire photographier pour nous les délicieuses miniatures de Caroline et Pulchérie de Genlis, à lui léguées par sa grand'tante, Mme Mathilde de Finguerlin, ainsi que le portrait en miniature de son aïeule, Henriette de Sercey, baronne de Finguerlin. Notre reconnaissance émue va à sa mémoire et à Mme Henry Standish, née des Cars, sa veuve, à qui nous devons la photographie du buste, qu'elle possède, de Mme de Genlis, par Houdon. Nous n'oublierons jamais avec quelle gracieuse bienveillance Mme la comtesse H. de Gontaut-Biron combla nos désirs en nous permettant de reproduire les portraits, en sa possession, de Paméla veuve, de Mme de Genlis en Hébé et l'intéressant groupe de Mademoiselle d'Orléans, Paméla et Henriette de Sercey jouant au ballon. La famille Lafarge a eu la bonté de nous autoriser, par M. Boyer d'Agen, à publier le portrait d'Hermine : nous l'en remercions non moins sincèrement, ainsi que le comte

et la comtesse de Vésins, pour la photographie de la villa Chambord, « un azyle et des fleurs ». Nous ne voulons pas oublier non plus, dans l'expression de notre reconnaissance, M. Henry Lapauze, à qui nous devons l'acte d'apprentissage en vertu duquel Mrs. Syms cédait à M. Forth ses droits sur sa soi-disant fille Paméla, lequel rétrocédait ces mêmes droits à Mme de Genlis.

LUCY ELLIS. JOSEPH TURQUAN.

Ce que nous disons, dans ce livre, de Mme de Genlis et de Paméla annule ce que nous en avons dit dans notre ouvrage sur les Femmes de l'Émigration.

J. T.

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE DE PAMÉLA

La « joie de vivre » au XVIII[e] siècle. — Le duc de Chartres : son mariage. — M[lle] du Crest de Saint-Aubin : son mariage avec le comte de Genlis. — Sa liaison avec le duc de Chartres. — Comment M[me] de Genlis entra au Palais-Royal. — Voyage à Forges. — Lettres d'amour. — Grossesse clandestine. — Séparation de M. et de M[me] de Genlis après le retour de Forges. — M[me] de Montesson va à Spa : elle offre à M[me] de Genlis de l'emmener. — Acceptation, puis refus. — Motif de cette comédie. — Naissance de Paméla.

On a beaucoup vanté la « douceur de vivre » dans les années de loisir qui précédèrent la Révolution. Le chancelier Pasquier, M[me] de Staël, M. de Talleyrand, la princesse de Poix, d'autres encore, l'ont chantée en prose, et avec quelle conviction! dans leurs lettres et dans leurs Mémoires. Mais si la vie était alors délicieuse en France, elle l'était surtout au Palais-Royal. Le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, qui l'habitait, était, comme les grands seigneurs, un fervent adepte de la philosophie. Cette religion nouvelle était chez lui teintée d'une autre plus ancienne, celle d'Épicure, car épicurien, il l'était, convaincu et pratiquant. Lorsqu'il fit son entrée dans la société du Palais-Royal, il avait déjà

quatre ans de service dans celle de la galanterie.

Né le 13 avril 1747, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, était devenu un charmant jeune homme, d'un maintien plein de noblesse, aussi distingué de sa personne qu'élégant dans sa mise. Il avait le plus séduisant abord. Son visage, aux traits bourboniens accentués, était agréable et annonçait une certaine douceur de caractère malgré des yeux marrons, de grands sourcils noirs bien arqués, un peu trop rapprochés l'un de l'autre, et qui, lorsqu'il les fronçait, lui prêtaient quelque chose de sévère. Malgré cela, avec sa peau blanche, son front large et découvert, la physionomie était bienveillante, un peu « moutonne » même. Mais, soit scepticisme, soit imitation du flegme britannique, le prince se colla de bonne heure au visage un masque d'indifférence blasée qu'il devait garder jusque sous le couperet de la guillotine. En attendant — et Mme de Genlis, dans ses *Mémoires*, appuie sur ce point, peut-être pour empêcher de croire à tout bruit de liaison entre elle et lui — son visage était « déjà gâté par le sang qu'il avait reçu de sa mère et par une vie licencieuse ».

Débauché, certes, il l'est, par désœuvrement, par mode, mais pas plus que beaucoup de gentilshommes de son âge et de son temps, pas plus que beaucoup de jeunes gens, nullement gentilshommes, du nôtre (1). Mais fut-ce donc le seul temps où le

(1) Il ne faut jamais oublier, lorsqu'on parle des princes, ce qu'en disait Mme de Staal-Delaunay, dame de la duchesse du Maine, en faisant le portrait de son illustre patronne : «... On voit en eux à découvert la plupart des vices qui sont imperceptibles dans les autres hommes. »



Louis-Philippe-Joseph, Duc de Chartres
ensuite Duc d'Orléans, dit Philippe Egalité
1747-1793
En tenue de colonel-général des hussards
Copie du grand portrait peint par Sir Joshua Reynolds
pour le prince de Galles
(plus tard Georges IV d'Angleterre),
brûlé par ordre de celui-ci après le vote d'Egalité
à la Convention
Appartient à Miss Pennell

désordre des mœurs s'allia chez les princes, même chez ceux de la démocratie, au désordre de la politique? D'ailleurs, cette vie peu sérieuse, le duc de Chartres la menait par genre, par *bel air*, plus que par goût. « Les orgies de M. le duc d'Orléans étaient des fables » a écrit le prince de Ligne; il était de bonne compagnie, même au milieu de la mauvaise. » Il avait le tort de fréquenter celle-ci : tout cela parce qu'il lui avait manqué la prévoyante sollicitude d'une mère; parce que son père, comme la plupart des autres, n'avait pas veillé sur son éducation et s'était déchargé sur des salariés de son devoir de la diriger; par suite aussi d'un caractère incomplet et faute d'être averti par un sens moral sévère, toujours en éveil et prêt à dire *Non!* à toute invite à s'écarter de la ligne du devoir. Oh! la faiblesse du caractère et de la volonté! Ce fut le fléau de sa vie. Quelle qu'en ait été la part d'hérédité, il est certain que son genre d'existence était fait pour la diminuer et l'énerver. Né avec d'heureuses facultés, ce prince trop juponier qui était, selon Sénac de Meilhan, l'âme des plaisirs et l'arbitre du goût, avait de l'esprit, le mot piquant à l'occasion, mais peu de conversation suivie. Ses maîtres n'avaient pas su lui donner le goût du travail, et ce n'est pas auprès de sa première maîtresse, Mlle Duthé, qu'il l'aurait pris, non plus qu'au contact des autres professeurs de ce genre qui achevèrent son éducation morale.

Jugeant cet apprentissage suffisant, le duc d'Orléans son père songea à l'embarquer dans le mariage. Malgré la différence de naissance, il lui parla de la charmante fille du duc de Penthièvre.

Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre était née à Paris, à l'hôtel Toulouse, actuellement hôtel de la Banque de France, le 13 mars 1753, du mariage de Louis de Bourbon, duc de Penthièvre, et de Marie-Thérèse-Félicité d'Est. Elle avait donc seize ans, six de moins que le duc de Chartres, en 1769, quand il en fut question pour lui.

Le duc de Penthièvre était le fils unique du comte de Toulouse, lui-même fils doublement adultérin de Louis XIV et de Mme de Montespan, légitimé de France. Il paraît bien avoir transmis à sa fille, avec cette candeur et cette ingénuité qu'il avait à l'excès, cette inaptitude surprenante à discerner les mobiles des actions des hommes — et des femmes — qui devait nuire si fort à son bonheur dans la vie.

Devant le peu de garanties que le passé déjà compromettant du jeune prince présentait pour l'avenir, le duc de Penthièvre avait d'abord repoussé tout net le projet dont on l'entretint. Mais on était revenu à la charge et il avait cédé. Consultée, la princesse avait accepté avec enthousiasme. On lui fit des représentations : elle ne les écouta pas. Le cœur, en elle, avait parlé depuis le jour où, chez le duc de Modène, le duc de Chartres lui avait donné la main pour la mener à son carrosse. Et le mariage fut décidé.

Il se fit avec toute la pompe exigée par l'étiquette, le 5 avril 1769, à la chapelle du château de Versailles. Tandis que les jeunes époux allaient passer leur lune de miel au château de Villers-Cotterets, le duc d'Orléans s'occupa de la formation de leur « maison ». Il donna le Palais-Royal à son fils, conserva

leur place à quelques personnes et créa certaines charges nouvelles. C'est ainsi que Mme de Blot fut nommée dame d'honneur de Mme la duchesse de Chartres, la comtesse de Genlis dame de la princesse, et le comte de Genlis capitaine des gardes du Palais-Royal.

Née en 1746, en Bourgogne, de parents pas bien riches mais « vivant noblement », Caroline-Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin avait eu une enfance passablement abandonnée. Douée de toutes sortes d'aptitudes et des plus belles facultés, on la laissa livrée à elle-même et on ne lui apprit rien. Si, pourtant : une pauvre petite gouvernante de seize ans, bien bonne, bien gentille, mais à peu près aussi ignorante que son élève, avait charge de la diriger. Attrapant éducation et instruction (1) comme elle pouvait, nullement surmenée par l'étude en sa vie toute buissonnière, la fillette avait poussé à merveille.

D'une taille moyenne, mais bien prise, ronde, souple et élégante, avec de jolies épaules, chose si

(1) Mme de Genlis mettait souvent en scène, dans ses écrits, les personnes qu'elle avait connues. Sainte-Beuve avait déjà remarqué, à propos de La Harpe, que « c'était assez son habitude de traduire ainsi les gens dans ses livres, quand elle se brouillait avec eux ». Point n'était besoin qu'elle se brouillât avec eux pour cela : Paméla, qu'elle adorait, y fut souvent mise sous plus d'un nom, et elle-même ne se refusait pas le plaisir anonyme de s'y mettre également. Dans les écrits indirects qu'elle a donnés sous le nom de romans et où l'on trouve moins d'imagination que de souvenirs, elle a dit à propos de son éducation : « ... On négligea de cultiver mon esprit et surtout ma raison. On me permit dès mon enfance la lecture des romans ; mon cœur ne se corrompit pas, mais ma tête s'exalta... Confinée jusqu'à seize ans dans le fond d'un vieux château, privée de toute société, n'ayant nulle idée du monde, des hommes et même des bienséances, enfin impétueuse, étourdie, sensible et romanesque, pouvais-je ne pas m'égarer? » –

rare, l'ensemble de sa personne plaisait : son visage s'imposait par une physionomie piquante qui n'était qu'à elle et faisait oublier un nez retroussé et peu fin dont une autre peut-être ne se fût pas contentée, mais qu'elle se plaît à déclarer le modèle des nez. Ce n'est pas la régularité des traits qui frappe en elle, mais l'expression. Ses yeux gamins, où rit la malice, accusent plus de volonté que de bonté et de franchise; un éclair de dureté, un souffle de sécheresse en jaillit parfois; mais avec cela, une bouche fine, spirituelle et rieuse, comme les yeux, et un timbre de voix délicieux. Ses dents sont belles et ses cheveux châtains fort épais. De l'esprit, elle en a à revendre et serait très disposée à en faire commerce; mais elle est encore trop pauvre pour se permettre d'exhiber cette denrée, et surtout pour qu'on le lui permette. Elle se contente donc de débiter le jargon à la mode en attendant que son esprit ait le droit de s'échapper autrement que de ses yeux. Encore fallait-il y mettre une sourdine, car en toute réunion elle n'effaçait déjà que trop les autres jeunes filles

« ... me donna pour institutrice une jeune personne... qui n'avait d'ailleurs aucune espèce d'instruction et dont l'esprit était extrêmement borné. Elle ne lisait que des romans et dès l'âge de huit ou neuf ans, je partageai ce goût, et cette lecture devint mon occupation favorite. » C'est ainsi que Mme de Genlis nous fait les honneurs de sa personne, quand elle était fillette, dans *les Mères rivales* (t. IV, p. 19), roman par lettres, quatre volumes, 8e édition, 1825.

Nous savons en effet par ses *Mémoires*, où se retrouvent à peu près textuellement ces lignes, que Mme de Genlis, dans ses années désœuvrées d'enfance et de jeunesse, lisait des romans qui ne sont pas absolument indispensables à l'éducation d'une jeune fille. De là, peut-être, le grand roman de sa vie.

Son illustre parente, la marquise du Deffand, n'avait pas grandi autrement : chez l'une comme chez l'autre, la volonté et l'intelligence réparèrent l'incurie des parents.

par la grâce de sa démarche, de son port de tête, de son parler... Cet ensemble si harmonieux était cependant incomplet. Que lui manquait-il? Oh! peu de chose, si peu même que les hommes n'ont pas l'habitude de regarder à ce détail, inutile, paraît-il, chez les femmes. Mais, quoi donc? Un cœur. Dieu avait négligé aussi de la doter d'une âme, mais à cela, le diable avait pourvu, et toute sa personne en avait retenu des défauts quelque peu pimentés dont la collection, chez elle, était un charme de plus.

Venue à Paris avec sa mère après la ruine complète de son père, elle avait travaillé à s'instruire, s'initiant à peu près toute seule aux choses de la littérature et de l'histoire; mais elle aimait trop à ne pas laisser ignorer qu'elle n'était pas une ignorante. Elle s'adonna à la musique et devint de première force sur la harpe. Elle connut la pauvreté; elle connut le mépris des uns, la pitié plus cruelle des autres, qui s'attachent jusque dans les familles à la mauvaise fortune. Mais elle le prit de haut avec elle, lui tint tête, la nargua de son rire perlé, décidée à en triompher à quelque prix que ce fût (1). Le sentiment douloureux de sa détresse développa donc en elle l'intuition du monde. La lecture des romans, qui ne fit pas d'elle une Agnès, lui donna plus que des lueurs sur l'amour. Très éclairée déjà sur la bagatelle, elle a appris les faiblesses des hommes; elle sait ce qu'ils valent, et ce qu'elle vaut.

(1) Elle pense à sa jeunesse quand elle écrit : « ... redoubler d'ardeur et d'activité pour l'étude, acquérir une grande instruction et porter au plus haut point de perfection tous vos talents ». (*Les Parvenus* t. II p. 271.

L'amour, à ses yeux, n'est qu'un moyen de parvenir et elle n'ignore pas, sans peut-être se le formuler, que les passions des hommes sont, Vauvenargues l'a remarqué, autant de voies ouvertes pour arriver jusqu'à eux. Comme elle n'est pas de celles qui attendent tout de la Providence, elle fera l'impossible pour s'évader de sa misère. Ambitieuse, intelligente, hardie, ne reculant pas devant certaines gaillardises, c'est, comme l'a dit Talleyrand, bien renseigné, « en hasardant le matin chez les hommes quelques visites qu'elle trouva un mari ». Avec ce petit air drôlet qu'elle savait donner aux choses, et à son visage en les racontant, elle sut persuader (1) à M. Charles-Alexis Bruslart, comte de Genlis, qu'il l'adorait et ne trouverait le bonheur qu'auprès d'elle. C'est ainsi que la chose a dû se passer, ou peu s'en faut, car après bien des hésitations, comme l'ajoute Talleyrand, « tant bien que mal il l'épousa ».

Capitaine des vaisseaux du roi, le comte de Genlis appartenait à une de ces anciennes et bonnes familles du Tiers-État qui, par le mérite de plus d'un de leurs membres, comme les Colbert, les Lhôpital, les Molé, les Séguier, etc., avaient partagé avec la noblesse les hauts emplois de l'État ou de l'armée, parfois même les charges de cour. Aussi la famille du comte de Genlis n'avait-elle pas été enthousiaste, oh! mais pas du tout, d'un mariage qui n'apportait d'avantages qu'à la petite joueuse de harpe. Mais celle-ci tint bon contre vents et marées. Une fois dans la place, avec beaucoup de prudence et de patience,

(1) « Je sais à quel point les femmes peuvent être adroites et artificieuses. » (*Les Mères rivales*, t. Ier, p. 305.)

avec ses càlineries, avec son gentil museau et son merveilleux art d'en jouer, le petit diablotin fit tomber toutes préventions (1) : excepté chez M[me] de Montesson, sa propre tante, qui n'était pas, à l'en croire, tout ce qu'il y avait de mieux comme tante puisqu'elle créa en son honneur le joli néologisme de « tantâtre » comme on dit « marâtre ». Il exista toujours entre elles une sorte de rivalité, panachée de brouilles et de raccommodements, suivant l'intérêt que l'une ou l'autre pouvait y trouver.

Nous l'avons dit, M[me] de Genlis avait de l'ambition. Très disposée à jouir de toutes les libertés que le mariage donne aux femmes, elle n'eût pas été de son siècle si elle s'était laissée gêner par les scrupules. Nantie donc d'un bagage moral peu encombrant, de ses grands yeux et de ses petites mines et aussi de cette ténacité qu'un mari eût pu qualifier d'entêtement et qu'elle appelait du caractère, elle s'était hardiment lancée dans la vie.

A quel moment entra-t-elle au Palais-Royal? On ne peut s'en rapporter à ses *Mémoires* qui, sur ce point comme sur plus d'un autre la concernant, sont en contradiction avec les faits. Que voulez-vous? On n'écrit pas ses Mémoires, en général, pour confesser ses fautes, ni pour mettre le public sur la trace de ce qui pourrait les faire découvrir, ni pour dire du mal de soi. Des autres, à la bonne heure! Mais sur soi-même, on veille à ne dévoiler que ce qui peut faire honneur. On jurerait que, comme M[me] de Main-

(1) « J'ai séduit d'abord toutes les vieilles femmes; dans les règles de l'art, c'est par là que l'on doit commencer. » (*Les Mères rivales*, t. I[er], p. 90.)

tenon avec qui elle a quelques rapports, tout au moins celui de l'intelligence et de l'ambition, Mme de Genlis s'est dit à elle-même : « Je veux être une énigme pour la postérité ».

Cette énigme, on peut la tirer au clair, car

Il n'est point de secret que le temps ne révèle.

Mme de Genlis a écrit qu'elle entra au Palais-Royal un mois avant le mariage de Mme de Montesson, lequel eut lieu le 28 juillet 1773.

C'est une erreur manifeste. M. de Talleyrand, qui n'avait aucune raison pour lui être désagréable, au contraire, donne la date de 1770. Un écrit de Mme de Genlis le confirme. Étant en Angleterre dans les premières années de la Révolution, elle dicta à sa nièce, qui s'y trouvait avec elle, la lettre suivante pour le duc d'Orléans : « Henriette de Sercey à Égalité. Isleworth, 6 novembre 1792. — ... Votre cœur gémira quand *votre amie depuis vingt-deux ans* vous fera le détail de tout ce qu'elle a souffert (1). » Les relations entre le prince et Mme de Genlis débutèrent donc en 1770, car de cette date à 1792, il y a bien les vingt-deux ans déclarés dans la lettre à Philippe Égalité. Mais elles existaient avant que, pour leur commodité, Mme de Genlis ne fût venue s'installer sous le toit du duc de Chartres. Elle-même en fait l'aveu : « En franchissant le seuil du Palais-Royal, mille réflexions affligeantes, mais *tardives et*

(1) G. du Boscq de Beaumont et M. Bernos, *la Famille d'Orléans pendant la Révolution*, p. 103. Paris, un volume in-16, Emile-Paul, éditeur.

superflues, s'offraient en foule à mon esprit » (1).

Il n'avait d'abord été question, comme le veulent les convenances, que de grands sentiments, d'amitié éthérée, d'épanchements moraux, d'extases poétiques... Mais le prince n'était pas de ceux qui se plaisent longtemps dans la lune : comme il trouvait M[me] de Genlis trop jolie pour n'être point sur sa liste, qu'il ne faisait pas fi de la bagatelle et avait l'habitude de la mener tambour battant, il redescendit vite sur terre et « cet amour platonique avait eu promptement le dénouement vulgaire de tout amour qu'une femme ne réprime pas et dont elle permet qu'on lui parle » (2). M[me] de Genlis n'avait pas seulement permis, mais elle avait recherché, provoqué cet amour. Avec plus de calcul que de sentiment, elle avait évalué le jeune prince et s'était juré de le conquérir. Ses yeux parlèrent tout d'abord; sa langue bien pendue, ses grâces légères et piquantes, son petit minois aguichant firent le reste. « Nous pensions tous, dit-elle, que l'on ne pouvait manquer de faire une grande fortune quand on avait l'avantage d'approcher souvent les princes (3). » Et elle s'était promis de faire une grande fortune.

Elle approche si bien le duc de Chartres qu'il ne peut plus se passer d'elle; elle le domine et fait de lui tout ce qu'elle veut. Mais elle y a mis du sien, quoiqu'elle écrive : « Ce qu'il y a de plus difficile dans le grand monde, c'est de suivre une ligne droite; tout s'y oppose. On a beau le vouloir avec fermeté, il faut bien

(1) *Les Parvenus.*
(2) *Ibid.*, t. I[er], p. 311.
(3) *Ibid.*, t. I[er], p. 57.

s'arrêter quand on vous barre le chemin. Les routes tortueuses sont pleines de boue, mais elles n'ont point d'épines (1). » Un autre jour, elle formule cette pensée, sœur de celle de Vauvenargues : « Comme on veut leur plaire, les séduire et les mener (les princes), on a plus d'attention à découvrir leurs faibles que leurs bonnes qualités » (2).

Voilà qui est franc. La même veine de franchise se retrouve une autre fois sous sa plume, mais teintée de quelque humeur rétrospective : « C'est une sorte d'esclavage... Quand on veut faire son chemin, on n'a que le choix des chaînes; il est impossible de s'en affranchir, dans quelque état que ce puisse être » (3).

Mais il y a des compensations. Et d'abord, le titre de premier prince du sang de la Maison de France avait un tel prestige! C'était un tel honneur d'être distinguée de lui, qu'il y avait de quoi faire tourner une jeune tête ambitieuse et romanesque (4). De plus, Mme de Genlis n'avait-elle pas des revanches à prendre sur le sort et sur le monde, hier encore si contraires? D'ailleurs, le prince n'était nullement déplaisant, loin de là : son ton leste et cavalier, ses manières fringantes, ses yeux si caressants quand il

(1) *Souvenirs de Félicie.*

(2) *Les Mères rivales*, t. Ier, p. 329.

(3) *Ibid.*, t. Ier, p. 16.

(4) Mme de Genlis analysera plus tard très exactement les mobiles de sa liaison : « ... On a bien tort d'attribuer aux passions, aux sentiments, tous ces honteux égarements qui troublent si souvent l'ordre de la société. Tous ces crimes viennent non du cœur, mais de la tête et d'une imagination dépravée. » (*Ibid.*, t. Ier, p. 36.)



Etiennette-Félicité Ducrest
Comtesse de Genlis et Marquise de Sillery
1746-1830

Miniature inédite en Hébé, appartient à Madame la Comtesse H. de Gontaut-Biron

le voulait, ses défauts si charmants... (1). On peut l'affirmer, peu de femmes de cour eussent refusé l'honneur — c'en était un alors — de « s'embarquer » avec lui (2); et il faut se garder, quand on se mêle de juger les gens, de les séparer de leur cadre, de les envisager en dehors des mœurs, qui ne sont souvent qu'une affaire de mode, de leur milieu et de leur siècle.

Cependant les deux amants tenaient à ce que leur liaison demeurât aussi ignorée que possible. Mariés l'un et l'autre, les difficultés pour se voir étaient grandes. Le duc de Chartres ne pouvait passer nulle part inaperçu. Il n'aimait guère écrire et y a-t-il des amours sans lettres? Un billet égaré — les amants ont en général si peu de tête, si peu d'ordre! — aurait tout dévoilé. Mme de Genlis, qui, quoique femme, savait garder un secret, ainsi que le prouvent ses *Mémoires*, ne tenait nullement à faire savoir qu'elle était en ce moment un peu brouillée avec la vertu. De son côté, le duc de Chartres ne souhaitait aucune publicité à sa fantaisie extra-conjugale. Mais comment se voir sans être vus? Ce fut entre les deux amants l'objet de plus d'une délibération. Mme de Genlis était d'un esprit trop délié, d'une imagination trop inventive pour que nous lui refusions l'honneur d'avoir trouvé au problème une solution qui donnait à la fois satisfaction à ses ambi-

(1) « Les femmes, même les plus fières... estiment les *bons sujets* mais ce n'est jamais qu'en faveur des *mauvais* qu'on les voit renoncer à leur système d'indifférence. » (*Les Mères rivales*, t. III, p. 74.).

(2) « Je songeai plus à ses agréments et à sa généalogie qu'à ses mœurs. » (*Les Parvenus*, t. Ier, p. 356.)

tions, à l'amour, — et à la morale. Remarquez qu'elle a déjà un tic, qui ne l'abandonnera plus : celui de mettre la morale de moitié dans ses gaillardises. Plus amie de la vertu que vertueuse, si elle est mauvais sujet elle est bonne moraliste et avec cela sévère, oh! mais très sévère sur les principes. Car elle a des principes, et aussi de la conscience (1). Le malheur est qu'elle les oublie toujours au moment où il faudrait précisément s'en souvenir. La solution de la question, que le duc de Chartres n'aurait peut-être pas trouvée tout seul (2), était bien simple : placer sa maîtresse auprès de la duchesse de Chartres : elle habiterait ainsi le Palais-Royal et ils pourraient se voir quand il leur en prendrait fantaisie.

Le prince applaudit des deux mains à une idée si judicieuse : qui donc, en effet, irait s'imaginer que lui, nouvellement marié, introduisait auprès de sa jeune femme une maîtresse? La morale, comme disait cette petite peste, serait sauve et saufs aussi ses principes. Afin d'éviter que ses relations avec le prince fussent éventées et qu'on pût croire que son admission auprès de la princesse était le prix de leurs amours fautives, Mme de Genlis avait conçu et mitonné un plan en vertu duquel son oncle et sa tante de Puysieulx, habilement suggestionnés par un tiers, puis son mari, solliciteraient pour elle une

(1) Lisez plutôt : « Après avoir mis mes principes à couvert et rassuré nos consciences... » (*Les Mères rivales*, t. Ier, p. 57.)

(2) « Auprès d'une femme véritablement pervertie, le Lovelace le plus fourbe et le plus séduisant ne sera jamais qu'un écolier. » (*Ibid.*, t. Ier, p. 57.)

charge auprès de la duchesse de Chartres. Mme de Montesson, amie du duc d'Orléans, appuyerait leur demande et la chose serait enlevée sans même que le duc de Chartres eût à s'en mêler : en fils obéissant, il accepterait le choix fait par son père, et le tour serait joué.

Ainsi fut-il fait. Les Genlis habitaient l'entresol de l'hôtel Puysieulx, rue de Grenelle. Le marquis de Puysieulx, qui avait été secrétaire d'État des Affaires étrangères (1758) et ensuite assez longtemps ministre d'État, était oncle du comte de Genlis. Pressentis et décidés par quelques amis, les Puysieulx avaient confié à leur nièce — qui, à leur nez, menait toute l'intrigue — qu'un brillant avenir s'ouvrirait devant elle si elle voulait bien accepter une place auprès de la duchesse de Chartres : le prince était bien un peu... euh! euh! euh! mais leur nièce était mariée et assez grande pour savoir se conduire.

Cela, la jeune femme qui les conduisait tous le savait mieux que personne, et, réprimant un grand frétillement de joie qui, de son cœur aurait pu se refléter trop vivement sur son visage, elle se récria et déclara avec mille chatteries qu'elle serait une ingrate si elle quittait d'aussi bons parents. Non, pour rien elle ne le ferait. Et, selon la mode du temps, elle se mit à verser « des torrents de larmes ». Touchée d'un tel attachement chez ce petit démon (1),

(1) « Elle ne pouvait se lasser d'admirer l'extrême sensibilité de sa nièce... Elle répétait tout haut : « C'est un ange. » (*Les Mères rivales*, t. Ier, p. 62.) — Il ne faut pas confondre cette Mme de Puysieulx avec une Mme de Puisieux qui fut pendant dix ans maîtresse de Diderot.

sa tante crut devoir se livrer au même exercice.

S'étant ainsi mise en règle avec la mode et l'averse sentimentale ayant pris fin, Mme de Puysieulx engagea son neveu à demander lui-même pour sa jeune femme, au duc d'Orléans, une place de dame dans la maison de la duchesse de Chartres, sa belle-fille. M. de Genlis, qui connaissait la réputation du duc de Chartres, ne se souciait guère de voir sa femme entrer au Palais-Royal, fût-ce comme attachée à la personne de la vertueuse duchesse. Il le laissa paraître. Mais — la chose était convenue entre elle et le prince — Mme de Genlis déclara, en toute gentillesse, qu'elle ne se séparerait jamais de son cher mari. Il fut donc décidé en conseil de famille — « ma tante de Montesson en serait si contente! » avait dit ou dû dire son petit serpent de nièce — que le comte de Genlis demanderait en même temps pour lui la place de capitaine des gardes au Palais-Royal.

Une femme bien contente d'elle après cette conférence diplomatique où elle se montra si bonne tacticienne, ce fut Mme de Genlis. La petite comédie, réglée d'avance avec le duc de Chartres, s'était jouée à merveille; chacun des personnages avait donné consciencieusement dans le piège, le vieux diplomate Puysieulx tout le premier, comme de juste. Chamfort avait-il tort de compter Mme Genlis au nombre des quatre grandes comédiennes de la société, produites par le XVIIIe siècle?

La liaison du duc de Chartres avec la dame de la duchesse demeura fort discrète. Elle ne pouvait cependant rester absolument secrète, et si quelque

chose en transpira (1), ce fut moins par l'imprudence des deux amants que parce que rien n'échappe à l'œil de lynx des gens de cour. Dans les palais, les murailles ont des yeux et des oreilles. On jasa, et si les malins propos ne vinrent pas tout de suite jusqu'à la dame de la duchesse de Chartres (2), elle était douée d'une trop fine pénétration pour ne pas remarquer le changement d'attitude des gens à son égard (3). Elle fit d'abord semblant de ne pas s'en apercevoir, mais le prit ensuite de haut avec les fâcheux. Ne fait-elle pas allusion à sa tenue devant les envieuses du Palais-Royal, lorsqu'elle dit d'une de ses héroïnes de roman : « Devenue coupable, elle n'aurait pu changer l'opinion que par l'hypocrisie, et il faut convenir que l'effronterie, tout odieuse qu'elle est, vaut encore mieux; c'est l'espèce de dignité du vice sans repentir et qui, aux yeux du monde, sauve du moins de la platitude et du dernier

(1) On lit dans *les Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, t. II, p. 61 : « Les intimités du duc de Chartres et de Mme de Genlis n'étaient un secret pour personne. » — On trouve aussi dans la *Correspondance ecrète sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc. (Lescure), à la date du 19 janvier 1782 (t. Ier, p. 455) : « La comtesse de Genlis, qui a l'ambition de dominer seule chez M. le duc de Chartres et que la chronique dit avoir été fort galante et avoir eu l'art de faire revivre d'anciens droits sur le cœur ou les sens d'un prince qu'on prétend qu'elle a eu autrefois... » A cette date, personne ne doutait plus de cette liaison.

(2) « Ce fut l'hiver d'ensuite que j'appris les calomnies atroces qu'on débitait contre moi. » (*Les Mères rivales*, t. IV, p. 246.)

(3) « Je remarquai combien Mme de Palmis *(a)* était déchue dans la société : la froide politesse des femmes, le ton familier des hommes, tout lui montrait qu'elle ne devait plus prétendre à ces hommages involontaires et si flatteurs de l'estime, et qu'elle ne recevrait plus que des respects de convention, c'est-à-dire des formules et des phrases de protocole. » (*Les Parvenus*, t. Ier, p. 311.)

(a) Remarquez cette terminaison en *is*, comme Genlis.

degré d'abaissement, pourvu que l'on ait conservé quelques formes nobles et décentes » (1).

Cette attitude était celle adoptée par Mme de Genlis qui a fait cette observation aussi spirituelle que cynique : « A l'égard des jeunes femmes, je crois que ma réputation leur inspirait plus de curiosité que d'effroi. Toutes les femmes aiment naturellement les mauvais sujets : est-ce dans l'espoir de les convertir ou de les surpasser? (2) ».

Plus tard, ravitaillée en morale, Mme de Genlis regrettera, au fond de sa conscience, ses mensonges tant en paroles qu'en conduite : elle continuera cependant à en faire pour couvrir les premiers (3). On lit en effet dans ses *Veillées du château* : « Les commandements de Dieu défendent le mensonge. D'ailleurs, soyez-en bien sûrs, jamais le mensonge ne peut être véritablement utile; tôt ou tard il se découvre et déshonore celui qui l'emploie. » Toujours son tic! ce jargon de morale et de piété déplaît chez cette pécheresse encore en activité de service, car les *Veillées du château* parurent en 1784. Sans approuver les virulences de langage du comte Alexandre de Tilly sur elle, il est permis de se demander si Beaumarchais ne pensait pas à la comtesse de Genlis quand il parlait de ces femmes qui « savent se donner les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu ».

(1) *Les Mères rivales*, t. Ier, p. 89.

(2) *Ibid.*

(3) « Combien une faute en entraîne d'autres! Je n'écrivais plus aux personnes les plus dignes de ma confiance que pour les tromper; les lettres que je vous adressais ainsi qu'à Pauline n'étaient plus qu'un tissu de mensonges. » (*Ibid.*, t. II, p. 255.)

Plus tard, bien plus tard, dans ses années crépusculaires, il lui viendra des remords. Mais quoi! le mal était fait, il y aurait scandale à dire la vérité et cette vérité n'appartenait pas seulement à elle : la duchesse d'Orléans vivait encore, elle avait ses enfants; de son côté, Mme de Genlis ne devait-elle pas ménager sa fille, ses gendres, ses petits-enfants?... L'honneur la condamnait donc au mensonge, au mensonge à perpétuité (1). Et voilà pourquoi ses biographes, s'en rapportant aux seules apparences et ne voyant pas les causes de ses différentes façons d'être, n'ont pas saisi la plaie secrète, la faille, la grande, dramatique et douloureuse faille de sa vie; voilà pourquoi ils la trouvent une femme « compliquée ». Elle l'est si peu, malgré cette vie en partie double, que dans ses regrets (2) d'avoir quitté la ligne droite pour entrer au Palais-Royal, elle avoue en termes énigmatiques, bien clairs à présent pour le lecteur : « Je pourrais dire que je ne fus déterminée que dans l'intérêt de mes enfants, que cette résolution me coûta, qu'elle fut un sacrifice maternel : si cela était, le Ciel eût béni cette action. Mais Dieu, qui lit au fond des cœurs, en connut les motifs et l'a sévèrement punie : elle le méritait (3). »

(1) « Je mettais la plus grande importance à un secret d'où dépendaient mon honneur et ma tranquillité et qui m'avait coûté tant de soins et fait imaginer des intrigues si compliquées. » (*Les Mères rivales*, t. IV, p. 218.)

(2) « Oh! sois toujours irréprochable et pure : le repentir le plus sincère ne saurait rendre une vertu parfaite; alors même que le cœur est purifié, la vie reste encore souillée par des démarches équivoques et par une dissimulation nécessaire. » *(Ibid.)*

(3) Mme de Genlis, *Mémoires*, t. Ier, p. 161.

En attendant, faisant effort pour paraître modeste, la nouvelle dame pour accompagner témoignait à sa jeune patronne respect, attachement et dévouement. Elle n'épargnait ni peine ni prévenances pour lui être agréable. En admiration devant tant de cœur, tant de savoir, tant de talents, la princesse se prit d'enthousiasme pour elle et lui voua naïvement une sincère affection. Avec son esprit de domination et son savoir-faire, Mme de Genlis s'était rendue indispensable et était maintenant la *pièce* essentielle du Palais-Royal, la vraie souveraine. Elle a réussi, elle est heureuse : traitée avec amitié par la duchesse, avec plus que de l'amitié par le duc, elle a peint au naturel, sans s'imaginer avoir le moindre tort, sans ressentir non plus l'ombre d'un remords, mais avec la seule satisfaction de la réussite, le tableau de son intimité avec le duc de Chartres :

« Ceux qui n'ont point vécu avec les princes, dit-elle, croient qu'ils portent toujours, dans le commerce le plus intime, une sorte de hauteur qui fait sentir la supériorité du rang. Cette idée est très fausse. Les princes sont d'une extrême familiarité avec leurs amis intimes ; et s'ils sont ignorants et désœuvrés, ils ont une assiduité qu'on ne trouve point dans ses égaux. Un ami, pour la plupart d'entre eux, est un conseil, un guide ; ils en ont besoin dans tous les moments... ils sont capables d'attentions et de soins très aimables, tant qu'ils aiment, et ils ont tous la délicatesse de ne jamais rien dire qui puisse rappeler à leur ami intime la distance des rangs. Ils établissent à cet égard, par leur ton et par les petits détails de leur conduite, une parfaite égalité. Tout cela est charmant (1). »

(1) *Les Mères rivales*, t. 1er, p. 328.

Et c'est pour perpétuer le charme pervers de ces jours de fragilité que le duc de Chartres voulut en offrir un souvenir tangible à Mme de Genlis : mais, soigneux de la réputation de celle-ci, un souvenir qui n'eût de valeur que par l'intention — elle n'en aurait pas accepté d'autre — et qui pût être montré à tout le monde. Car, ainsi que l'écrivait précisément à cette époque un bon observateur, ce caustique railleur d'Horace Walpole, « en ce pays de France, aucune intimité n'est permise que sous le voile de l'amitié ». C'est dans cette pensée qu'il offrit à la jeune comtesse un joli petit livre relié en cuir russe marron et orné d'un simple fermoir d'or. Sur le revers intérieur de la couverture, au commencement et à la fin du volume, il avait fait placer le portrait en miniature de chacune des petites Genlis, Caroline et Pulchérie, plus tard marquise de Lawœstine et comtesse de Valence. Ce livre, dont les pages aux tranches dorées étaient en blanc, devait recevoir au jour le jour les pensées, réflexions, maximes, etc., venues à l'esprit de Mme de Genlis et dont celle-ci serait assez généreuse pour ne pas priver la postérité. Par la modestie de sa valeur intrinsèque, par la délicate attention d'avoir placé sur les gardes du livre le portrait de ses charmantes fillettes, le comte de Genlis ne pouvait prendre aucun ombrage de ce cadeau (1).

Plus on avance dans l'étude d'un homme, surtout

(1) Ce précieux et coquet souvenir appartenait à feu M. Henry Standish, qui nous avait le plus aimablement du monde, avant la grande guerre, autorisés à reproduire les deux ravissantes miniatures qu'il renferme.

dans celle d'une femme, et plus on voit combien la vérité est difficile à découvrir. Où en est-on sur Mme de Genlis? A nier qu'elle fut la mère de Paméla. On appuie cette négation sur une série de lettres, authentiques d'ailleurs, sans s'apercevoir qu'elles n'ont été écrites que pour tromper le public. On ne pouvait découvrir la supercherie qu'en éclairant les actes de Mme de Genlis par ses écrits et qu'en expliquant ceux-ci par les circonstances de sa vie. Tout cela demandait beaucoup de lecture; mais en compulsant documents et dates, en étudiant les textes et en les creusant à fond, en se livrant aux plus minutieux rapprochements, il était possible de faire parler tout cela et d'établir la vérité de façon directe et inattaquable. Dans les lettres de Mme de Genlis au duc de Chartres (1) et les réponses de celui-ci se trouve la clef du mystère, l'aveu en termes à peine voilés d'une grossesse commençante. Ces lettres ne doivent pas être parcourues négligemment, mais lues avec attention : le sens profond et caché des mots s'échappe alors des lignes, illuminant tout à coup l'esprit et dévoilant précisément ce qu'elles voulaient cacher.

Quelques mots encore avant de les aborder.

Le 10 octobre 1771, la duchesse de Chartres eut le malheur de mettre au monde un enfant mort, une fille. Sa tristesse fut grande. Les médecins déclarèrent qu'elle avait besoin d'être fortifiée et lui prescrivirent une cure aux eaux de Forges, en Normandie. Un voyage à Forges fut donc décidé. En

(1) Gaston Maugras, *Idylle d'un gouverneur.*

bon mari, le duc de Chartres y accompagna sa femme. Il est vrai que Mme de Genlis était du voyage. On partit dans la seconde quinzaine de juillet 1772.

Il est essentiel d'ajouter qu'avant de se mettre en route, le duc avait envoyé le capitaine de ses gardes en mission secrète à Charleville. Nous n'en connaissons pas l'objet, mais l'idée ne lui en était-elle pas venue à la suite d'un incident de santé chez Mme de Genlis, que la charité chrétienne tout au moins commandait de laisser ignorer à son mari?

A peine installé à Forges, le duc de Chartres dut rentrer à Paris afin de pouvoir se rendre dès le premier appel à Chantilly où sa sœur, Madame la duchesse de Bourbon, était sur le point de faire ses couches. Le prince quitta Forges le 18 juillet et dès le lendemain Mme de Genlis lui écrivait (1) :

« Dimanche 19 à minuit [19 juillet 1772]... Je suis lasse, abattue... On m'a dit, ce matin, que j'avais les yeux rouges. D'après cela, je me suis crue obligée de montrer ma gaieté folle. Je n'ai pas quitté le salon. J'ai toujours parlé, de manière que ce soir je suis absolument éteinte et stupide... »

(1) M. Gaston Maugras a découvert ces lettres tout intimes au milieu de correspondances diplomatiques, dans un carton du Ministère des affaires étrangères et les a publiées. (*Idylle d'un gouverneur*, Paris, Plon, 1904.) Elles sont précieuses pour l'histoire, parce qu'elles établissent la nature des relations qui existèrent entre le duc de Chartres et Mme de Genlis, relations qui, si elles étaient connues de leur vivant, n'étaient plus que soupçonnées avant la publication de M. Gaston Maugras. Mais celui-ci ne paraît pas avoir vu le dessous des cartes et ce dessous en était le sujet essentiel. La critique, les lecteurs ne s'en aperçurent pas davantage.

Pourquoi Mme de Genlis parle-t-elle de cette lassitude, de cet abattement, de ce déséquilibre nerveux? Une femme n'aime pas avouer, surtout à un amant plus jeune qu'elle, une faiblesse de santé : ce serait se vieillir. Il est possible que Mme de Genlis désire prouver au duc de Chartres, en se disant lasse et abattue, le chagrin que lui a causé son départ; mais il y a autre chose : elle fait allusion à un incident de santé qu'il connaît. En serrant de près le texte de leurs lettres, cela ressort aussi clairement que possible. La comtesse est obligée de ne s'exprimer qu'à mots couverts, car elle sait que les lettres des princes et celles qu'on leur adresse sont décachetées, lues et copiées au *Cabinet noir* (1). Mais elle est triste ce jour-là; elle a ses nerfs!...

« Enfin me voilà rendue à moi-même et débarrassée d'une contrainte insupportable. Je puis me désoler tout à mon aise et c'est ce que je fais. Oui, je suis au désespoir. Il me semble que c'est pour toujours que je vous ai quitté et que nous ne nous reverrons jamais, ou que du moins le temps de notre bonheur est passé sans retour. Tous mes pressentiments me paraissent des faiblesses, des folies. Je n'y crois pas, mais expliquez-moi donc ce que j'éprouve. Comment se peut-il faire que je perde la tête et la raison pour un mois?... (2).

« Je vais me coucher. J'ai grand besoin de repos. J'ai un

(1) « Je ne vous écris pas par la poste; on lit les lettres fort ordinairement », mandait Mme de Vintimille à Mme du Deffand. (*Correspondance complète de Madame du Deffand*. t. Ier, p. 9.) Sénac de Meilhan a écrit de son côté : « Louis XV, comme on sait, épiait les correspondances de tous les gens de la cour et en place ». (*Considérations sur l'esprit et les mœurs*, p. 424.) La duchesse de Châteauroux s'en plaignait au duc de Richelieu (3 novembre 1743).

(2) Dans un mois elle rentrera avec sa princesse à Paris.

mal de tête affreux. Mme de Chartres se lave la bouche avec de l'éther, le salon en est empoisonné; j'y meurs. Si cela continue, je resterai dans ma chambre... »

Dans son excès de nervosité, Mme de Genlis peut avoir été incommodée par l'odeur de l'éther : ne s'est-elle pas plainte déjà de petits malaises? Mais si elle appuie sur ce sujet, c'est qu'elle en sait la cause et que le prince ne l'ignore pas. Ses grands mots de désolation, de désespoir, etc., dénotent une crise qu'elle juge sans remède : sinon, pourquoi ce ton tragique chez une jeune femme toujours si gaie, si sémillante? Le lendemain, elle commence par rassurer son prince : « Ne soyez pas inquiet de ma santé », ce qui est assez significatif. Poursuivant son idée, elle ajoute : « Il n'est pas possible que je sois jamais bien à plaindre, tels *(sic)* que soient les événements qui m'attendent ». Il est visible qu'elle pense à des éventualités fâcheuses, mais aussi qu'elle a confiance en le duc de Chartres pour l'aider à en triompher. Ce même jour, elle écrit à sa tante. Oh! comme le ton est différent! Plus d'appréhensions, plus de papillons noirs! La femme de cour reparaît, la frivolité et le sourire aux lèvres : «... Nous avons perdu M. le duc de Chartres; il a été charmant et, s'il s'est ennuyé, il n'y a pas paru. Il a toujours été avec sa société. Enfin il a fort bien réussi auprès de nous. Le chevalier de Durfort lui a succédé. Tout le monde se l'arrache et toutes nos coquetteries se partagent entre lui et le baron de Juigné. »

Le 23 juillet, Mme de Genlis est moins enthousiaste du chevalier : elle mande en effet au duc de

Chartres que tandis qu'elle lisait, au bas de l'escalier, une lettre qu'on venait de lui remettre, elle se sentit tout d'un coup saisir par derrière, entourer de deux bras (1). C'était le chevalier de Durfort, qui se permettait un pareil sans-gêne.

« Il est presque impossible, mande-t-elle au duc de Chartres, posé comme il l'était, qu'il n'ait pas reconnu votre écriture. Vous n'imaginez pas le saisissement de frayeur qu'elle [cette aventure] m'a causé et tout ce qui m'a passé par la tête dans l'instant où j'ai senti ces deux bras. En vérité, je ne suis pas encore bien remise et ce tremblement que vous connaissez me durera toute la journée. »

Pourquoi ce « saisissement de frayeur », pourquoi un tel bouleversement si elle n'avait rien eu à se reprocher? Et puis l'indiscret, qui paraissait chercher confirmation de quelque soupçon, n'a-t-il pas lu par-dessus son épaule des choses confidentielles?

Tourmentée, la jeune femme écrit le lendemain :

« Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, j'ai dans le sang une agitation inconcevable. On m'a fait un compliment aujourd'hui sur mon bon visage, et là-dessus j'ai répondu spirituellement : « Il est vrai que ma santé est très bonne, mais je ne m'en porte pas mieux ». La moquerie a été générale, je m'entendais, je répondais à ma pensée; mes idées qui me tourmentent m'agitent, m'ôtent le sommeil et le repos. »

Voilà qui prête à plus d'une remarque : Mme de

(1) N'est-ce pas là un exemple de ce « ton familier des hommes » avec « Mme de Palmis, déchue dans la société » et dont a parlé Mme de Genlis dans *les Parvenus*?

Genlis n'est pas dans son assiette ordinaire, puisqu'elle n'a pas fermé l'œil de la nuit. Elle n'est cependant pas souffrante, car l'insomnie et « une agitation inconcevable » lui auraient laissé une mine sur laquelle personne n'eût songé à lui faire compliment. En dépit de certains malaises que la dame du Palais-Royal va éprouver bientôt, une jeune femme qui commence une grossesse, quand elle est bien portante, a généralement bonne mine. Du reste, la réponse de Mme de Genlis, si l'on veut bien lire entre les lignes, est révélatrice : « Je m'entendais, je répondais à ma pensée », sous son air peu spirituel et à la Lapalisse, a un sens plus profond qu'il ne paraît d'abord et c'est pour cela que la jeune femme a perdu « le sommeil et le repos ». Le duc de Chartres y fait allusion dans ces trois ou quatre lignes très transparentes :

« ... Votre lettre m'enchante, elle est bien triste et pourtant consolante. Oh! cela est bien sûr, nous ne pourrons jamais être bien à plaindre... Ne vous désolez pas, ne faites pas de noir, pensez que vous me feriez un chagrin mortel. Pour moi, je ne me désole pas à présent... »

Ces mots « nous ne pourrons jamais être bien à plaindre » indiquent qu'un incident imprévu et non désiré s'est produit, modifiant leur programme de vie. Cette « tuile » dont Mme de Genlis se désole, et pas lui, qu'est-elle, sinon cette grossesse qui donnera bien quelque ennui et embarras à la charmante pécheresse, mais aucun à son prince charmant?

Le 24 juillet, autre « tuile » : le comte de Genlis

annonce son arrivée! Il prenait bien son temps! Sa femme se lamente :

« Souvenez-vous, écrit-elle au duc de Chartres, que nous n'étions pas parfaitement heureux à Forges et jugez d'après cela, si je me plaignais ici, de ce que je ferai dans une situation dont vous ni moi peut-être ne pouvons imaginer toute la peine. »

Cette phrase : « nous n'étions pas parfaitement heureux à Forges » ne veut pas dire que les deux amants ne se voyaient pas quand et comme ils voulaient, que des scrupules gâtaient leurs félicités de contrebande... Non. Alors quoi? Les mots suivants qui dénotent une angoisse terrible sont bien révélateurs : « Jugez de ce que je ferai dans une situation dont ni vous ni moi peut-être ne pouvons imaginer toute la peine ». Quelle est cette situation, sinon un début de maternité intempestive? Aussi Mme de Genlis est-elle dominée par les plus amères appréhensions : son mari va arriver; comment lui dissimuler cet état? La malheureuse est affolée. « Je finirai ma lettre demain, conclut-elle; je suis si agitée, si déraisonnable que je ne vous dirais sûrement que des choses affligeantes, et peut-être ne serons-nous pas si malheureux. »

Cette pensée est répétée de celle du duc de Chartres, qui, sans se mettre en frais d'imagination, avait répondu à Mme de Genlis les propres mots qu'elle lui avait écrits. Mais il faut que Mme de Genlis estime sa situation bien grave pour le dire. Le lendemain elle ajoute : « En vérité, mon enfant, si je

ne pouvais pas vous écrire, je crois que je deviendrais folle ». C'est que de nouvelles réflexions lui montrent l'impasse dans laquelle elle se trouve : comment en sortir? comment cacher cette fatale grossesse? Elle écrit encore :

« Rien n'est comparable à la violence du mouvement que j'ai éprouvé hier en recevant cette lettre. Pour vous en donner une idée, imaginez-vous que me suis trouvée mal après l'avoir lue; je suis revenue dans ma chambre et j'ai eu un tremblement et une palpitation qui m'ont duré près d'une heure; il n'y a point d'imaginations, point de projets violents qui ne me soient venus dans la pensée... »

Voilà une jeune femme terrifiée, songeant même au suicide sur la simple annonce de l'arrivée de son mari! Pourquoi cette subite frayeur? C'est qu'il faut cacher à M. de Genlis une chose impossible peut-être à lui dissimuler. Le lendemain 25 juillet, après avoir écrit à son prince qu'elle n'est pas « dans une disposition gaie », par une secrète et rapide association d'idées, mais évidente, dont la source est dans son propre état de grossesse, Mme de Genlis, après avoir dit « rien ne nous réussit et à présent la plus petite contrariété me devient un malheur insupportable », pense à la duchesse de Bourbon : « ... Vous croyez qu'elle accouchera avant le 26? » Et par une autre association d'idées, corollaire de celle-là, elle songe à son mari : « ... Mais cependant, toutes réflexions faites, je ne crois pas qu'il vienne ici. » La crainte de le voir débarquer à Forges est son cauchemar; mais pourquoi cette terreur, si elle

n'a rien à dissimuler? C'est que sa grossesse à présent se manifeste par des signes difficiles à réprimer. M. de Durfort, revenant de Forges, a dit au duc de Chartres, lequel le mande à sa maîtresse :

« ... Tout le monde est fort gai, excepté Mme de Genlis qui ne l'est pardieu pas, car elle est éteinte. Elle s'est trouvée mal pendant le souper et elle a été se coucher avant que je parte. Elle n'a pas mangé depuis huit jours. »

Symptômes évidents d'une grossesse : elle, si gaie, a perdu tout entrain; elle fait semblant de se trouver mal pour cacher ses velléités de nausées; elle ne mange plus pour les éviter. Mais comme on ne peut vivre sans manger, qu'il lui faut même manger pour deux et qu'elle appréhende toujours d'être obligée de quitter brusquement la table, ce qui aurait dénoncé son état, Mme de Genlis avait pris le parti de n'y plus paraître; elle se disait malade et se couchait avant l'heure du souper, ce qui la mettait à l'abri de la mésaventure redoutée.

Ces remarques ne font pas preuve absolue, mais il y a là plus que de simples soupçons et ceux-ci se changent en certitude devant deux paroles de chacun des amants, si frappantes qu'elles suffisent à établir la conviction si l'on ne l'a déjà :

Le duc de Chartres lui ayant écrit : « Ménagez-vous, je vous prie », elle lui répond avec une sorte d'ingénuité charmante : « Cet état fâcheux ne m'empêche pas de vous aimer au delà de l'expression » (1).

(1) Gaston Maugras, *loc. cit.*, p. 32 et 35.

Est-ce clair, cette fois?... Ce sera plus clair encore au printemps, et plus tard on trouvera maintes preuves devant lesquelles le scepticisme le plus arrêté sera bien obligé de baisser pavillon. En attendant, elle semble avoir pris son parti de « cet état fâcheux »; au fond, en est-elle si malheureuse que cela?

Cependant la jeune femme est rentrée avec la duchesse de Chartres à Paris. Elle appréhendait sa première rencontre avec son mari. Y fait-elle allusion quand elle écrit ces lignes : « En ne vous voyant pas accourir, un pressentiment affreux m'annonça mon sort. Il est vrai que je parus *tremblante* devant vous; je vis dans vos regards et dans votre maintien une expression sinistre qui me glaça; je vous cherchai sans vous reconnaître; je sentis que tous les liens de la sympathie qui nous unissait étaient rompus sans retour et je m'évanouis (1). »

S'évanouir était alors à la mode : dans les situations embarrassantes, les femmes se tiraient d'affaire en jouant le grand jeu de la pâmoison; c'était leur dernier argument : tactique de ménage qui, précédant ou suivant les « torrents de larmes », comme la grosse artillerie prépare ou achève sur le champ de bataille l'action de l'infanterie, ne manquait jamais son effet. Bonne comédienne, Mme de Genlis

(1) *Les Mères rivales*, t. Ier, p. 276. — Remarquez ce mot : *sympathie.* Dans son mariage, soi-disant d'amour, Mlle du Crest n'avait donc pas apporté d'amour à M. de Genlis, qui ne l'épousa que parce qu'il se croyait aimé : en fait d'amour, le pauvre homme ne trouva dans la corbeille que celui qu'il apportait lui-même — et à son corps défendant. C'était maigre.

joua de l'évanouissement en virtuose; personne n'en jouait mieux qu'elle, de cela d'ailleurs comme du reste.

Cette scène est celle d'une comédie dont les lettres de Forges ne laissent que trop voir la trame et les ficelles. Le comte de Genlis les vit, et il y eut assurément du fâché entre sa femme et lui. Car ces aventures ne sont amusantes que lorsqu'elles arrivent aux autres; mais à soi-même, en personne, c'est un peu fort!

M. de Genlis menaça de quitter le Palais-Royal, déclara à sa femme qu'il ne la reverrait plus, si, comme tout le porte à croire, et selon son habitude de faire allusion dans ses romans aux épisodes réels de sa vie, si, disons-nous, c'est une réminiscence de cette scène qui lui a inspiré ces mots : « Réunis sous le même toit, nous sommes donc réduits à nous écrire » (1). Cette situation ne pouvait se prolonger : qu'aurait dit la petite cour du Palais-Royal? Ne pouvant plus les cacher, Mme de Genlis reconnut ses torts, et comme son mari avait sans doute sur la conscience quelque peccadille du même genre et qu'elle laissa entendre qu'elle ne l'ignorait pas, on adopta un *modus vivendi*. Le roman, sur ce point, vient encore suppléer au document : « Les deux époux ont fait un accord qui a tout pacifié : le mari pardonne la naissance de Léocadie et la femme a la même indulgence pour Stéphen » (2).

(1) *Les Mères rivales*, t. Ier, p. 274. — Il est juste d'observer que, plus tard, le duc d'Orléans, brouillé avec sa femme par Mme de Genlis, ne communiquait avec elle que de cette façon, au Palais-Royal.

(2) *Ibid.*, p. 208, 217.

Le comte de Genlis s'accommoda philosophiquement de sa disgrâce — comme tout le monde : *la neige sur les pas* n'est point d'invention récente et était même alors fort à la mode — mais tout lien moral entre les deux époux fut rompu. Un des principes de la jeune femme — nous savons qu'elle n'en manquait pas — était d'éviter tout éclat. On s'entendit donc pour sauver les apparences et nous laisserons Mme de Genlis conclure avec une légèreté de bel air : « En observant dans les ruptures certaines règles de bienséance, on s'en tire toujours avec honneur » (1). Le comte et la comtesse de Genlis mirent le leur à observer ces règles, mais la vie commune cessa entre eux après le retour de Forges.

Au printemps de 1773, il se passe visiblement quelque chose d'insolite et de mystérieux dans l'habitude de vie de Mme de Genlis. Sous prétexte d'aller voir à Bruxelles une de ses amies, la comtesse de Mérode, elle sollicite un petit congé. Heureuse de lui être agréable, la duchesse lui en accorde un de six semaines. Il serait osé de croire que ce fut dans la même intention, mais Mme de Montesson, qui semble vouloir éclaircir certain soupçon, lui fait savoir qu'ayant dessein de se rendre à Spa, elle l'emmène si elle veut. Sa nièce remercie, accepte, annonce partout son départ,... puis allègue une affaire qui ne lui permet pas de quitter Paris en

(1) *Les Mères rivales*, t. 1, p. 258. — « Conçois-tu qu'un homme renonce au monde et s'enterre ainsi tout vif parce que sa femme a pris un amant ? » (Même page.)

ce moment. « Qu'à cela ne tienne, dit la marquise, j'attendrai. » Mme de Genlis remercie encore, s'excuse assez maladroitement et finalement refuse. Sentant que ses prétextes ne valent rien et voulant empêcher une nouvelle instance, elle fait annoncer peu de jours après, que sa fille vient de tomber malade. « Pauvre prétexte qui n'abusa personne, dit M. Jean Harmand;... Mme de Genlis refusait de quitter Paris, chargeait son mari de répandre la fable et s'abstenait de paraître au Palais-Royal. Mais l'incrédulité régna. On éventa sur le champ quelque mystère et certaines lettres du duc d'Orléans à sa chère Montesson éclairent fort bien le sujet. » On va les lire tout à l'heure. Mais le malheur voulut que, précisément vers ce temps, le petit Casimir de Genlis tombât malade — de la rougeole, affirma sa mère — et mourût. Mme de Genlis se dit atteinte à son tour de la rougeole et sa porte est consignée à tout le monde par crainte de la contagion.

Nous sommes réduits aux conjectures sur la date précise de chacun de ces incidents survenus si à propos et à si bref délai les uns des autres. Dans ses *Mémoires*, Mme de Genlis, qu'une bonne fée douée à sa naissance de mille petits talents, celui entre autres de servir avec un zèle égal le mensonge et la morale, a brouillé sur ce sujet faits et dates comme à plaisir. Il faut donc frapper à d'autres portes pour trouver la vérité. Une lettre de la princesse de Monaco, maîtresse du prince de Condé, en situation par conséquent de bien connaître ces petites histoires qui l'intéressaient au plus haut point, mande à Mme de La Vaupalière :

« Paris, 3 mai 1773. — Mme de Genlis, du Palais-Royal, a été fort mal de la rougeole et son fils est mort dans le même temps. Ces deux événements n'ont occasionné ni tristesse, ni inquiétude, ni peine à M. le duc de Chartres, ce qui étonne tout le monde, car il est subjugué et se laisse mener par elle depuis longtemps (1). »

Pourquoi le duc de Chartres aurait-il été inquiet, puisqu'il savait que la maladie de Mme de Genlis était simulée? Quelle tristesse pouvait lui causer la mort d'un enfant qui n'était pas le sien, mais celui du capitaine de ses gardes? Son attitude fut correcte; il fit ses condoléances au père et à la mère, mais il n'avait pas à arborer de chagrin. Quant à la princesse de Monaco, il est probable qu'elle n'écrivit pas cette nouvelle le jour même qu'on la lui apprit. Du reste, quand elle la mande à Mme de La Vaupalière, *le 3 mai*, elle n'était plus toute fraîche; c'était même de l'histoire ancienne puisqu'elle dit que Mme de Genlis *a été* fort mal. Elle était donc guérie et remise avant le 3 mai, ce qui reporte assez loin en arrière la date où elle fut atteinte de la rougeole, — si toutefois elle le fut (2).

Le plan de Mme de Genlis se dessine donc bien nettement : enceinte depuis le commencement de juillet, elle doit normalement accoucher vers la fin

(1) GASTON MAUGRAS, *loc. cit.*, p. 55.

(2) Comme en sa vie, Mme de Genlis a recours à la rougeole pour tirer d'affaire ses personnages de roman dans l'embarras : « Si vous pensez que cela n'importune pas M. de Vordac, j'irais passer huit jours chez vous; je dirais que la rougeole est dans le village et que je la crains ». (*Les Mères rivales*, t. Ier, p. 106.)

de mars ou le commencement d'avril (1). En prévision de cet événement, elle demande un congé, comptant aller faire ses couches en Belgique. Mme de Montesson lui offre de l'emmener : force lui est de décliner l'invitation, *mais après l'avoir acceptée* et après avoir annoncé et fait annoncer partout son départ. Sur une nouvelle instance de sa tante, elle allègue une maladie de sa fille. Quelques jours après, son fils meurt. Afin d'éviter les visites de condoléance, elle fait dire qu'il est mort de la rougeole, qu'elle-même en est atteinte et que, pour empêcher toute contagion, les médecins ont consigné sa porte.

Mme de Genlis dut donc s'enfermer — une lettre de Mme de Montesson qu'on lira ci-après, dit que ce fut chez sa mère — depuis la fin de mars jusque vers le milieu d'avril. Couches et convalescence furent expédiées au galop, et, quand le bruit se répandit que la jeune femme était malade, ainsi que nous le montrent la lettre de la princesse de Monaco et celles que voici de Mme de Montesson et du duc d'Orléans. elle était tout à fait remise :

« Mme Daurville (2) a bien raison, écrit de Bruxelles au duc d'Orléans, « ce 20 may 1773 », Mme de Montesson avec ce sourire à lèvres pincées qu'elle prenait quand il s'agissait de sa nièce; « je suis charmée d'être débarrassée de cette

(1) « J'ai bien calculé les temps et les époques... Cependant on ne saurait calculer avec précision le temps d'une grossesse, parce que le terme en peut être avancé par quelque accident. » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 106.)

(2) Il s'agit sans doute de Mme d'Harville, amie de Mme de Genlis et, qui, la sachant à Forges en 1772, lui avait recommandé sa sœur, Mme de Caulaincourt, qui y était allée prendre les eaux.

femme (1), vous me manderez, je vous en prie, combien de temps elle jouera cette comédie, il me paraît simple qu'elle reste chez sa mère (2), elle y est plus libre que partout ailleurs. Dites-moi aussi l'effet que fera dans le monde cette équipée. J'attends la lettre du marquis d'Entraygues sur cela avec impatience (3). »

Pourquoi Mme de Montesson dit-elle que sa nièce, chez sa mère, « est plus libre que partout ailleurs » si ce n'est parce qu'elle sait le mot de l'énigme?

Deux jours après, le 22 mai, le duc d'Orléans lui répond gravement :

« Vous me demandez, chère amie, quel effet a fait l'impertinence de Mme de Genlis et combien [de temps] elle jouera cette comédie. Ce dernier point je l'ignore; quant au premier, tout le monde se demande ce que c'est. On trouve cela indigne et que cela n'a pas le sens commun. Personne n'y peut trouver de raison, car il n'y a pas une âme qui croye à la maladie de sa fille (4). »

Continuant à exécuter son programme, Mme de Genlis était allée à Bruxelles dès qu'elle avait pu voyager sans danger, et, oublieuse de la mort si récente de son fils, s'y montrait partout et le plus bruyamment qu'elle pouvait.

(1) Sa nièce, Mme de Genlis.

(2) La mère de Mme de Genlis, après la mort de M. du Crest, son mari, avait épousé en secondes noces le baron d'Andlau et habitait Colmar avec lui. Est-ce chez elle que Mme de Genlis fit ses couches? On peut le croire d'après ces deux lignes. Mais à Paris ou à Colmar?

(3) Jean Harmand, *l'Automne d'un prince*, lettres inédites du duc Philippe d'Orléans (1773). — *La Revue*, 15 juillet 1908.

(4) A. E. France, 389, cité par Jean Harmand, *Madame de Genlis*.

« Imaginez-vous, écrit, le 22 mai, Mme de Montesson sans rien perdre de sa malice, que Mme de Mérode donnait à dîner aux Stahrenberg (1), aux d'Arenberg, enfin à tout ce qu'il y a de plus considérable, elle est [Mme de Genlis] arrivée en pet-en-l'air, après s'être fait attendre jusqu'à plus de trois heures et au lieu de s'excuser, elle a dit qu'elle dînait comme cela au Palais-Royal. »

On donnait ce nom disgracieux de *pet-en-l'air* à une sorte de robe au corsage ample, non ajusté, robe de repos qu'on ne portait guère que le matin et qui dispensait de mettre un « corps » ou corset. Mme de Genlis avait encore besoin de ménagements, et si elle dîna dans cet accoutrement au Palais-Royal — on peut le croire, bien qu'elle le dise — ce ne fut que dans les derniers mois de sa grossesse, afin d'éviter le corset, que la mode alors était de porter fort serré pour se faire une taille de guêpe. Si la duchesse de Chartres permettait une telle incorrection, la comtesse de Mérode pouvait bien la pardonner aussi : à une femme-auteur, n'est-ce pas, toute originalité est permise. C'est ainsi qu'après avoir dissimulé sa grossesse, le pet-en-l'air favorisait le rétablissement de Mme de Genlis.

Cependant Mme de Montesson était exaspérée du sans-gêne de sa nièce, mais elle en a percé la cause. Mme de Genlis, elle, veut que sa présence à Bruxelles soit connue de tous; elle la ferait constater par huissier, afin qu'il l'intimât à Paris, à la cour et à la

(1) Il n'est peut-être pas inutile de noter que la comtesse de Stahrenberg, née Salm-Salm, était sœur du prince-évêque de Tournai qu'on trouvera plus loin en 1792.

ville, plutôt que de la laisser passer inaperçue; il ne fallait pas qu'on pût croire qu'au milieu de ses fantaisies et impertinences, elle avait eu celle d'accoucher. Ainsi fera-t-elle taire les mauvaises langues, car elle n'ignore pas qu'on clabaude ferme sur son compte.

Les lettres du duc d'Orléans et de Mme de Montesson qu'on vient de lire étaient très en retard sur les événements; celle-ci, du prince, l'est encore plus. Il écrit, le 25 mai :

« Mme de Genlis a la fièvre rouge. On dit même qu'elle n'est plus si bien avec qui vous savez. L'on prétend même qu'ils sont séparés, c'est ce que nous saurons d'ici peu de temps (1). »

Mme de Montesson attendait avec impatience la lettre du comte d'Entraygues sur les résultats de « l'équipée » de sa nièce. Quoique du 27 mai, cette lettre retarde encore davantage sur les événements et n'apprend pas grand'chose :

« On dit qu'elle [Mme de Genlis] est menacée d'un chagrin : dans ce moment elle a la fièvre rouge (2). Avant cette nouvelle maladie, elle était fort triste : peut-être se rappelle-t-elle ce qu'on lui a prédit, elle serait bien à plaindre, elle sera malheureuse si elle est abandonnée et ne serait pas plainte. On l'a menacée de cet événement (3). »

(1) G. Maugras, *loc. cit.*, p. 56. — Inutile de dire que « avec qui vous savez » signifie « avec le duc de Chartres ».

(2) Nous avons vu, par la lettre de la princesse de Monaco, qu'avant le 3 mai Mme de Genlis en était guérie, si toutefois elle l'eut.

(3) A. E. France, 319, citée par Jean Harmand.

Voilà qui prouve une fois de plus que la liaison de Mme de Genlis et du duc de Chartres était le secret de Polichinelle. Mais ces lettres montrent combien on s'occupait des faits et gestes de Mme de Genlis, combien aussi elle était habile à répandre les bruits qu'elle voulait faire passer pour vérité sur ce qui la concernait. Car à qui fera-t-on croire qu'une femme de cour, aussi intelligente que Mme de Genlis, aussi à cheval sur l'étiquette, aussi attentive à ne pas se mettre en conflit avec la jurisprudence mondaine, se serait livrée inconsidérément, pour le vulgaire et douteux plaisir de provoquer des propos malveillants, aux excentricités que chacun lui reproche? Il faut donc une absolue nécessité pour la faire sortir de l'attitude correcte et réservée qui lui est ordinaire : cette nécessité n'est autre qu'un accouchement qui doit demeurer secret.

Que Mme de Genlis n'ait pas été en belle humeur avant de se faire porter malade et de s'enfermer cinq ou six semaines chez elle ou ailleurs, c'est assez naturel. C'est le même air qui avait été remarqué par le chevalier de Durfort quand il écrivait au duc de Chartres : « Elle est pardieu bien éteinte ». Mais elle dominait trop son prince pour avoir la moindre inquiétude sur son attachement. Elle en avait même si peu que c'est probablement elle qui l'engagea à feindre une brouille et à voyager (1) afin de détourner le public de toute pensée fâcheuse. On

(1) « Nous objectâmes à ces conjectures la brouillerie connue du duc et de Mme du Resnel avant la naissance de Léocadie et le voyage du duc en Bourgogne, tandis que Mme du Resnel était à Paris. » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 137.

crut que le prince partait pour éviter la contagion ou à la suite d'une « pique » comme le disent le duc d'Orléans, le marquis d'Entraygues et tout le monde; personne ne pense que c'est là un nouveau tour de Mme de Genlis pour donner le change sur ce qu'elle a fait à Paris avant de se rendre à Bruxelles. Et lorsque, le 30 mai 1773, les *Nouvelles à la main* (1) disent : « M. le duc de Chartres est revenu de son voyage; il a hâté son retour à cause de la maladie de M. le duc d'Orléans », elles se trompent : le duc de Chartres est revenu à Paris, non à cause de la maladie de son père, lequel se porte bien, mais parce que Mme de Genlis est relevée de couches, qu'il veut la revoir et voir sa fillette. On répand alors que Mme de Genlis est remise de sa « fièvre rouge » et tout reprend au Palais-Royal son train accoutumé.

Nous ne possédons aucune preuve *absolue* que Mme de Genlis ait trouvé, en prétextant une rougeole, le moyen de s'isoler, de faire ses couches, et de prendre le temps de se remettre (2). Si l'on objecte qu'une grossesse ne pouvait passer inaperçue à la petite cour du Palais-Royal, où chacun ne s'occupait que des affaires des autres, passant leurs actions les plus insignifiantes au crible de sa curieuse surveillance, Mme de Genlis donne elle-même un démenti

(1) Manuscrites *(Recueil d'anecdotes politiques et littéraires)* conservées à la Bibliothèque Mazarine, cote 2376, L. A. 2081.)

(2) Faisons un rapprochement : « ... Mme de R..., se disant malade, avait gardé sa chambre pendant près d'un an, ce qui avait fait dire assez généralement que cette prétendue maladie n'était qu'un artifice pour cacher une grossesse. » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 137.)

à ceux qui le croiraient (1). On peut ajouter que Mlle de La Vallière, — dont Mme de Genlis, d'ailleurs, écrivit l'histoire — mena secrètement à terme, en pleine cour de Versailles (2), la grossesse qui aboutit à la naissance de Mlle de Blois, et qu'elle figura à une fête le soir même de son accouchement; que Mlle Aïssé eut du chevalier d'Aydie une fille dont elle put accoucher secrètement grâce aux bons offices de Lady Bolingbroke, que celle-ci la fit passer pour sa nièce et la mit ensuite dans un couvent à Sens. Et combien d'autres cas semblables!

Il n'est donc pas téméraire de croire, d'après les souvenirs mêmes que Mme de Genlis a plaqués tout vifs avec ses principes et sa vertu dans ses romans, à son accouchement clandestin vers la fin de mars ou le commencement d'avril 1773. L'avisée comtesse nous confirme dans cette conviction quand elle écrit : « ... afin que l'on ne puisse faire, du moins dans le château, de fâcheux rapprochements... Tous les hasards sont toujours combinés contre elle. Je vous accorde que toutes ces étranges apparences ne sont point des preuves positives; avouez du moins qu'il y a de quoi s'étonner (3). »

(1) « Nous savons à présent pourquoi Pauline ne voulait ni danser ni monter à cheval. Rappelez-vous les époques, le calcul est facile à faire, c'est précisément neuf mois après la visite du duc de Rosmond que la petite fille se trouva par hasard dans un tiroir. » (*Les Mères rivales*, t. 1er, p. 271.)

(2) « Je ne sais ma foi pas comment une femme peut cacher une grossesse de contrebande; cela me paraît incompréhensible. C'est cependant ce que nous avons vu jusqu'au neuvième mois. » (*Ibid.*, t. II, p. 45.)

(3) *Ibid.*, t. III, p. 231, 232, 233. — « Je ne mis pas la véritable date de la naissance de Léocadie, qui naquit le 18 février; la

Il y a de quoi s'étonner en effet, et de « ces étranges apparences », et des sujets que prend Mme de Genlis pour ses romans, et de l'insistance avec laquelle elle revient sur ces épisodes qu'elle a évidemment vécus. Car, malgré les arrangements de la romancière, l'aveu perce, l'âme de l'auteur se découvre; on reconnaît, sous de maladroites et diaphanes fioritures, la femme dont la main ne peut s'empêcher d'écrire la confession. Elle a beau se décerner des prix de vertu, son sujet la hante, il l'obsède, il la possède. Cette tournure d'esprit serait-elle naturelle si la comtesse n'avait des souvenirs personnels lancinants qui la poussent à ne parler que d'amours illicites, de grossesses secrètes, d'accouchements clandestins? Et observez que le fruit de ces liaisons est toujours une fille, sauf un certain bâtard dont elle a besoin pour faire un mari à l'une de ses bâtardes.

L'accouchement de Mme de Genlis avait donc été aussi secret que ces choses-là peuvent l'être dans un milieu où chacun s'occupe surtout de ce qui ne le regarde pas. Il lui fallut imaginer quelque petite histoire à l'usage des femmes de chambre et gens de service. Les lignes suivantes le donnent à penser : « ... Il faudra bien dissimuler la naissance de Stephen et même *faire un conte à ce sujet*; mais du moins évitons autant qu'il sera

date du billet lui donnait quelques jours de moins. » (*Ibid.*, p. 209.) — Léocadie, nom sous lequel Mme de Genlis représente Paméla dans ce roman, est le nom de sa propre petite-fille, Léocadie de Lawœstine, chanoinesse de Sainte-Anne. — Mme de Krüdener, à la même époque, se mettait elle-même en scène sous les noms de Sidonie et de Valérie dans ses romans.

possible toutes les cachoteries inutiles (1). »

Il est vraisemblable que la fillette fut mise en nourrice à la campagne (2), comme la mode en était, du reste, dans toutes les familles de la bourgeoisie et de la noblesse.

Mme de Genlis a décrit la douleur d'une mère obligée de se séparer d'une fille illégitime dont elle veut cacher la naissance; nul doute qu'elle ne raconte ici ses propres sentiments lors de sa séparation d'avec la petite Paméla : « ... Je ne puis dépeindre l'état où me laissa Mme de S... lorsque, après avoir arraché ma fille de mes bras, elle s'enfuit avec ce cher dépôt pour se rendre à Paris. C'était le soir, après souper. J'étais dans mon lit, on ne m'avait pas encore permis de me lever. Je n'avais dans ma chambre que la garde. Je fis fermer mes rideaux afin de pleurer sans contrainte. Au bout de deux ou trois heures, il me vint un désir irrésistible d'aller visiter la petite chambre dans laquelle Léocadie avait passé quelques nuits et d'y pleurer sur son berceau (3)... » « ... O mon enfant! tu sauras un jour que si je n'ai pas rempli le plus doux devoir de mère, ce fut non un coupable abandon, mais un vertueux sacrifice! (4) » « Pauvre mère, que je la plains! Céder son enfant, donner à une inconnue des droits si chers! Oh! quel sacrifice affreux!... Ah! quels égarements ne seraient pas

(1) *Les Mères rivales*, t. II, p. 266.

(2) « L'enfant... en pension chez une femme sur la discrétion de laquelle je puis compter. » (*Ibid.*, p. 265.)

(3) *Ibid.*, t. Ier, p. 207.

(4) *Ibid.*, p. 263.

expiés par le malheur et par le repentir! (1) »

On sent que Mme de Genlis éprouve un plaisir d'amertume à se rappeler ces souvenirs. Son cœur a besoin de se soulager. Comme elle ne peut songer à les écrire dans les mémoires qu'elle projette, laissant un peu tomber le masque qu'elle porte sans cesse, elle les couche tout vifs dans ses romans et son âme se trouve apaisée de cette demi-confession.

La fillette avait donc été emmenée à la campagne. Où? Nous ne savons, et la chose importe peu. Une fois sevrée, on la ferait conduire en Angleterre. On lit dans *les Mères rivales* : « ... La mère repassa en Angleterre avec l'enfant âgée de dix-huit mois ». Les *Mémoires*, cette fois, sont d'accord avec le roman

(1) *Les Mères rivales*, t. IV, p. 210.

CHAPITRE II

PAMÉLA EN ANGLETERRE

D'après Mme de Genlis, Paméla serait née à Terre-Neuve. — Roman de Mary Syms et son arrivée à Christchurch. — Le révérend Thomas Jeans, chapelain de l'ambassade d'Angleterre. — Le chevalier Nathaniel Parker Forth. — Séjour de Mme de Genlis à Spa et naissance d'Hermine. — La franc-maçonnerie et Mme de Genlis. — Les projets d'une ambitieuse.

Notre récit des origines de la belle Paméla est en opposition absolue avec celui donné par la dame du Palais-Royal dans ses *Mémoires*. Voici en effet ce qu'on y lit :

« Elle (Paméla) était fille d'un homme nommé Seymours, qui avait de la naissance et qui épousa malgré sa famille une personne de la classe la plus inférieure qui s'appelait Mary Syms et l'emmena en Amérique, à Terre-Neuve, dans un lieu appelé Fogo. Paméla y naquit, on la nomma Nancy. Son père mourut et la mère repassa en Angleterre avec l'enfant âgée de dix-huit mois. Comme son mari était déshérité, elle se trouva dans la misère et forcée de vivre du travail de ses mains. Elle s'établit à Christchurch. Ce fut là que, quatre ans après, passa

M. Forth, chargé par M. le duc d'Orléans de nous chercher et de nous envoyer une petite Anglaise. Il y vit cette enfant et l'obtint de sa mère. »

Comment les biographes n'ont-ils pas vu que ce récit est imaginé pour innocenter son auteur? Il est invraisemblable; on ne rencontre pas de romans pareils dans la vie réelle. La vérité est simple, naturelle, et nous l'avons dite. Voici au reste ce que nous avons pu trouver de la vie de Mary Syms. Elle était, paraît-il, la fille d'un Anglais venu s'établir à Terre-Neuve vers la fin du XVIII[e] siècle. Séduite par un certain William Brixey, capitaine d'un bâtiment marchand, elle se trouva enceinte et mit au monde une fillette, le 28 février 1774, à Gander Bay, près de Fogo. L'été suivant, avec son enfant âgée de cinq ou six mois, qu'elle nomma Nancy, Mary Syms quitta Terre-Neuve sur le navire de Brixey qui l'emmena à Bristol, en Angleterre. Elle dut ensuite se rendre à Christchurch avec l'intention de retrouver Brixey, sachant qu'il y habitait lorsqu'il n'était pas sur mer; et ce n'est peut-être qu'après son arrivée en cette ville qu'elle apprit qu'il était marié déjà depuis une vingtaine d'années (1). Il est possible que la petite Nancy mourut peu après le débarquement en Angleterre.

(1) On trouve sur les registres paroissiaux de Christchurch Priory le mariage de William Brixey avec Honorata Hookey, 28 décembre 1755, et les dates de baptême de leurs quatre enfants : William 1758; Honorata, 1763; John, 1766; et Martha, 1769. La date de la naissance de la petite Anne ou Nancy Syms se trouve sur un document, que nous citerons plus tard, signé par Mary Syms elle-même en 1784. Deux ans après, en 1786, elle affirma devant lord Mansfield que William Brixey était le père de son enfant. Ce dernier document, qui n'a pu être trouvé, est cité dans l'acte de mariage de Paméla.



Caroline Brulart de Genlis
Marquise de Lawœstine
1765-1786

Miniature inédite,
Appartient à Madame Standish née des Cars

Arrivée à Christchurch, dans son chagrin et dans l'abandon, sans sou ni maille, la pauvre Mary accepta un marché qui lui fut proposé : elle prit avec elle, moyennant le payement d'une pension, la fillette que l'on voulait faire élever et à laquelle on désirait procurer un état civil anglais (1). Il est vrai qu'il n'aurait pas été aisé de faire conduire l'enfant en Angleterre en ce temps où le passeport était de toute obligation : il fallait montrer des papiers bien en règle, justifiant l'identité même des enfants en bas âge. On a dû tourner l'obstacle, embarquer la fillette sur un de ces bateaux appelés *smugglers* en Angleterre et *smogleurs* en France, qui faisaient la contrebande entre les deux pays, et la débarquer de nuit sur la côte. Au bord de la mer, près de Christchurch, où est à présent la grande ville de Bournemouth, il n'y avait à cette époque qu'une vaste lande traversée par des sentiers peu praticables. Un commerce considérable de contrebande s'y faisait, auquel toutes les classes de la population se livraient, les fermiers et les paysans en fournissant leurs chevaux et leurs voitures, les autres en fermant les yeux et en achetant aux contrebandiers leurs marchandises. Ce trafic était alors regardé non seulement comme licite, mais comme la marque d'une supériorité sinon morale, du moins intellectuelle. Il est probable que c'est par cette voie des contrebandiers que cette fil-

(1) Dans l'article sur Paméla qui se trouve dans le *Dictionary of National Biography* par Leslie *(British Museum Library)*, cette théorie de la mort de la petite Nancy et la substitution de l'autre enfant est considérée comme possible mais non probable. Si son auteur avait lu les lettres de Forges et les romans de M[me] de Genlis, son avis eût été autre.

lette de contrebande, elle-même article de contrebande puisqu'elle n'avait pas de papiers d'identité, fut amenée à Christchurch par l'obligeante intervention d'un homme né en cette petite ville, et appelé Thomas Jeans, qui paraît avoir joué en l'affaire un rôle essentiel.

Cet homme, jeune encore, était le fils d'un petit meunier de Christchurch, qui sut se faire bien venir du grand propriétaire des environs, M. Harris, député du pays. Le fils aîné de M. Harris, déjà diplomate distingué, devint plus tard lord Malmesbury. Une lettre de Mme Harris adressée à son fils à Berlin, au moment où il venait d'être élu collègue de son père au Parlement, donne une idée des services que son patron pouvait demander au jeune Jeans :

« 8 février 1771, Piccadilly.

» Comme le poste qu'on a donné à votre père ne l'oblige pas de quitter sa place au Parlement, et que son absence était ennuyeuse pour ses amis de Christchurch, M. Harris en a eu pitié; il a donné l'ordre que dix guinées fussent dépensées pour eux chez Tom Jeans qui leur donna, pour employer les propres termes du maire « un très gentil dîner et beaucoup à boire. »

C'est sans doute par l'influence de la famille Harris que M. Thomas Jeans, devenu clergyman, obtint en 1775 le poste de chapelain de l'ambassade anglaise à Paris, et ensuite la paroisse de Christchurch, où on lui donna le sobriquet de « l'évêque » à cause des grands airs qu'il y arborait.

Le poète Southey raconte sur lui une anecdote :

la mode alors était aux devises et, on peut le rappeler ici, cette mode avait été lancée par Mme de Genlis, du moins, la comtesse s'en vante-t-elle dans ses *Souvenirs de Félicie*. M. Jeans, donc, avait pris pour devise, jouant sur le mot *Jeans* et sur le mot latin *gens* (qui sont prononcés en anglais de la même façon) *gens ingenti nomine* (famille d'un grand renom) : cependant son père n'était que le meunier d'un petit moulin derrière l'église; Rickman, par allusion à sa duplicité dans les élections, et jouant sur le mot latin *Janus*, disait que *Jane bifrons* eût été pour lui une meilleure devise (1).

Toujours est-il que le voilà maintenant à l'ambassade de Paris, qu'on l'appelle le Révérend docteur Thomas Jeans; il fraye avec les diplomates, il est présenté au Palais-Royal... Lisez plutôt cette lettre :

« Doctor Jeans à James Harris Esq. M. P.
Paris, 12 avril, 1775.

» Cher Monsieur (2),

» Il n'est rien qui puisse mieux contribuer à mon bonheur que d'être assuré que vous vous y intéressez, et comme vous vous êtes souvent exprimé avec bonté dans ce sens, c'est avec une singulière satisfaction que je viens vous parler de la façon dont j'ai été reçu et de mon emploi ici. Le colonel Saint-Paul, chargé d'affaires, dont je vous ai envoyé la lettre d'invitation, m'a reçu avec cette amitié cordiale

(1) Robert Southey, *Commonplace Book*.

(2) Il faut se rappeler que dans le *Dear sir*, « cher monsieur », le mot de « cher » n'a pas en anglais la signification d'intimité ou d'amitié qu'il a en français. Si les relations avaient été intimes, M. Jeans aurait écrit *Dear Mr. Harris*, ou *Dear Harris*.

que sa façon d'écrire et le petit service que j'ai pu lui rendre semblaient promettre depuis que les affaires se sont multipliées par l'absence de Lord Stormont, etc. (1). »

Le « petit service » que Tom Jeans rendit au colonel Saint-Paul a-t-il quelque rapport avec l'affaire qui nous occupe? Nous n'en savons rien. Mais comme on le voit par cette lettre, l'ambassadeur à cette époque était Lord Stormont (2) et le colonel Saint-Paul premier secrétaire. Il y avait en outre un deuxième ou troisième secrétaire, le chevalier Nathaniel Parker Forth, qui mérite une mention à part. Officiellement, il était secrétaire d'ambassade, mais, à l'abri de ce titre, ses fonctions consistaient à s'introduire dans les milieux où il pourrait trouver des renseignements, à fureter dans les consciences des gens en place, à y glaner tout ce qui était de nature à intéresser son pays; il était, en un mot, agent secret, pour ne pas dire espion du gouvernement anglais. Par son esprit délié, son entregent et l'élégance de ses manières, il s'était adroitement faufilé dans les bonnes grâces du duc de Chartres et était au nombre de ses familiers. Il était même devenu une sorte de *factotum* du prince pour les choses dont il avait besoin en Angleterre. Habitué du Palais-

(1) *Letters of James Harris, 1st Earl of Malmesbury, his family and friends, by his grandson the 3rd Earl of Malmesbury.*

(2) Neveu de ce Lord Mansfield qui, par ses grands talents, devint *lord Chief Justice* de l'Angleterre. Mme du Deffand, la vieille amie d'Horace Walpole, qui les reçut chez elle, écrivait le 20 septembre 1774 : « J'ai eu ce soir jusqu'à 11 heures, les milords Stormont et Mansfield. Ce dernier me plaît et l'autre ne me déplaît pas... Je n'avais chez moi aujourd'hui que la maréchale de Luxembourg; elle a extrêmement plu à milord Mansfield; il reviendra demain, mais sans son neveu. »

Royal, M. Forth y apprenait donc beaucoup de choses et mandait à son Gouvernement celles qu'il croyait de nature à l'intéresser (1). Tel était l'homme qui, selon toute apparence, ne se refuserait pas à faire conduire, placer et élever en Angleterre l'enfant du duc de Chartres et de M[me] de Genlis.

Dans un moment d'abandon volontairement amené, le prince lui fit sans doute confidence de son embarras, afin de provoquer de sa part une offre de services. Cette offre n'ayant pas manqué de se produire, le duc lui aurait exposé les conditions qu'il désirait trouver réunies chez une personne à chercher : « Veuve, ayant depuis peu perdu une fillette d'environ dix-huit mois et qui serait disposée à donner le nom de celle-ci à l'enfant qui viendrait la remplacer ». M. Forth, en acceptant cette mission, pour laquelle son caractère semblait le désigner spécialement, avait sans doute pensé, pour l'aider à trou-

(1) La Révolution arrivant, M. Forth renseignait à merveille le gouvernement anglais sur les événements de France. Dans une lettre du comte de La Luzerne, ambassadeur du roi Louis XVI à Londres, on lit à propos des agents anglais et des désordres survenus à Paris : «... S'il se trouve quelque chose de ce genre en France et que M. Forth y soit, il n'est pas étranger à cette intrigue. *Il a toujours joué de ces rôles subalternes* et il est d'autant plus à craindre qu'il ne manque pas d'adresse. » Toujours empressé à se lier avec ceux auprès de qui il pouvait trouver des informations, il s'insinua auprès de M[me] du Barry comme il s'était insinué au Palais-Royal. Il se trouvait ainsi renseigné par la maîtresse du duc de Brissac, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI, comme il l'était par les chefs du parti adverse, qui formait ce qu'on a appelé la *faction d'Orléans*. On lit dans la déposition de George Greive, député des États-Unis d'Amérique, devant le tribunal révolutionnaire chargé de juger M[me] du Barry : «... Forth, le fameux espion anglais qui n'a jamais cessé d'intriguer contre la France depuis 1777, époque du séjour de Franklin dans ce pays... Ce profond maître en machiavélisme, etc. » (C. A. Dauban, *la Démagogie à Paris en 1793*, Paris, Plon, 1866, grand in-8°, p. 611.)

ver ce que souhaitait le duc de Chartres, au chapelain de l'ambassade. M. Jeans, en effet, par sa situation, avait des facilités pour s'entendre avec des contrebandiers de Christchurch; la petite Française serait embarquée sur une côte de Bretagne, de Normandie ou de Picardie, débarquée de nuit près de Christchurch et remise aux soins de Mary Syms qui remplissait à peu près les conditions désirées.

Une lettre adressée par le Révérend Thomas Jeans à son patron, M. Harris, lui décrit une soirée qu'il passa au Palais-Royal, où il fit la connaissance de Mme de Genlis et où l'on joua au vingt-et-un. On peut se demander si l'invitation à cette soirée n'était pas en remerciement du service qu'il venait de rendre au duc de Chartres et à sa maîtresse.

Ceux-ci n'avaient plus besoin de s'écrire depuis le retour de Forges : ne se voyaient-ils pas quand et comme ils voulaient? Conséquence : en 1775, Mme de Genlis se déclare souffrante. Les eaux de Spa étaient toujours à la mode : comme elle était elle-même une femme à la mode, elle prescrivit à ses médecins de l'y envoyer faire une cure. Ils lui ordonnèrent, dit-elle, la plus grande tranquillité. Elle s'isola donc complètement et fit fermer sa porte à tout visiteur, comme deux ans auparavant, quand elle avait eu sa prétendue « fièvre rouge » à Paris.

Il faut remarquer ici que, dans ses *Mémoires*, Mme de Genlis place ce voyage à Spa en 1776, ajoutant qu'elle le fit à la suite de la mort son fils Casimir, âgé de cinq ans. Or Casimir, né au printemps de 1768, aurait eu de huit à neuf ans, au

printemps de 1776; nous avons vu qu'il mourut au printemps de 1773, à l'âge de cinq ans.

M. Jean Harmand a remarqué, après recherches dans la *Liste des Seigneurs et Dames venus aux eaux de Spa*, que le major Conway était en cette ville depuis le 1er juin 1775 et que, le 12 du même mois, y arrivait Mme de Genlis. Celle-ci dit dans ses *Mémoires* — et ici on peut la croire — que sa santé était parfaitement rétablie au bout de six semaines. « Doit-on placer à cette date (juin 1775), écrit Jean Harmand, la naissance d'Hermine? Comme Paméla, l'enfant fut élevée en Angleterre et, venue à Paris mystérieusement, passa pour une jeune parente de Mme de Genlis, Herminie de X..., dont le père supposé avait été un certain colonel Campton. Mais l'Anglais Conway, alors major de cavalerie au service de Sa Majesté Britannique, ne pouvait-il pas se trouver là providentiellement? Ne pouvait-il pas se charger, lui ou sa femme, car Mrs. Conway l'accompagnait à Spa, de mener l'enfant outre-Manche, jusqu'au jour où elle serait en âge de venir au Palais-Royal? »

Quoique le major Seymour-Conway (fils de lord Hertford) et sa femme fussent certainement à Spa en même temps que Mme de Genlis, — celle-ci dit qu'elle y fit leur connaissance, — on ne peut guère croire que cet officier, appartenant à l'une des premières familles de l'Angleterre, se soit mêlé d'une affaire de cette sorte. Si, comme tout le donne à penser, Mme de Genlis ne vint à Spa que pour mettre au monde la petite Hermine, il est plus probable qu'une personne envoyée ou désignée par M. Forth se

chargea de l'enfant dès sa naissance et la conduisit en Angleterre, où tout était préparé pour la recevoir. Il ne semble pas impossible que, jusqu'à sa dixième année, elle ait été confiée aux soins de Mrs. Forth elle-même. Une lettre adressée une vingtaine d'années plus tard à M. Forth par Pulchérie de Valence (qui adopta la petite Hermine en 1785) n'est pas en contradiction avec cette hypothèse :

« Ce 20 décembre, à Paris, 1796.

» Je profite d'une occasion sûre qui se présente, monsieur, de me rappeler à votre souvenir... Je suis chargée de la part d'Hermine de vous faire part, ainsi qu'à Mme Forth, de son heureux accouchement; il y a huit jours qu'elle a mis au monde une petite fille que j'ai nommée Caroline : elle se porte bien ainsi que l'enfant qu'elle nourrit. Elle serait charmée de recevoir quelques lignes de vous; elle prétend que vous lui devez un petit anneau et aimerait porter quelque chose venant de vous. Agréez, monsieur, l'assurance bien vraie des sentiments d'estime avec lesquels je suis votre très humble et très obéissante servante,

» Pulchérie Brulart cy-devant Valence.

» Hermine embrasse sa chère Mme Forth, elle est toujours pénétrée de reconnaissance et de tendresses pour vous *deux*. »

Au dos de cette lettre, M. Forth a griffonné le canevas de la réponse, qu'il a envoyée par un M. Fredrieson :

« 15 janvier 1797.

» A Hermine.

» J'ai reçu avec la plus vive joie la nouvelle du mariage et de l'heureux accouchement de la chère et charmante

Hermine. Je prie Dieu que vous soyez toujours heureuse et pour une continuation de ces bontés dont vous êtes comblée par votre bonne amie.

» J'ai montré à M. Fredrieson le certificat de votre naissance et les preuves que votre père était un officier anglais et votre mère la fille d'un *minister* respectable (1).

» Je vous envoie un anneau avec une devise : « Donné par » l'amitié ». Je vous prie de le garder à cause de moi et de penser quelquefois que c'est vraiment l'amitié qui vous le donne. Adieu, chère Hermine, que tous les bonheurs de ce monde vous accompagnent partout où vous irez. Je les apprendrai toujours avec la plus vive satisfaction (2). »

Il faut observer ici que le père d'Hermine, d'après Mme de Genlis, aurait été un certain colonel Campton ou plutôt *Compton* (3). Or ni l'un ni l'autre de

(1) Tel qu'on connaît M. Forth, ce ne dut être qu'un jeu pour lui, avec son titre officiel, ses relations dans l'administration et son savoir-faire, d'obtenir en bonne et due forme tous les papiers nécessaires pour constituer un état civil anglais à Hermine.

(2) Cette lettre a été trouvée parmi les papiers de M. Forth par sa petite-fille, ainsi que d'autres que nous aurons occasion de citer dans le chapitre suivant. Cette dame en a donné communication à M. Amédée Britsch, qui les a publiées dans un article intitulé : *Mme Lafarge et Louis-Philippe, la légende et l'histoire, avec des lettres inédites de L.-P.-J. d'Orléans et de Me de Genlis.* Cet article est très intéressant, quoiqu'il contienne certaines erreurs, surtout en ce qui concerne Paméla. Quant à la lettre à Hermine que nous venons de citer, la conclusion que M. Britsch en tire est qu'elle prouve, sans doute aucun, l'origine anglaise d'Hermine. Cette conclusion est erronée.

(3) L'acte de mariage de Paméla à Tournay, en 1792, porte la signature, comme témoin, d'*Hermine de Compton*, et dans l'article de M. Britsch cité ci-dessus se trouve l'acte de décès d'Hermine, extrait des registres de Villers-Hélon, en date du 3 septembre 1822, « ... Mme Fortunée-Élizabeth-Hermine de Compton, épouse de M. Jacques Collard, âgée de quarante-cinq ans environ ». — N'oublions pas que cet acte, dressé d'après l'état civil procuré par M. Forth, n'a aucune valeur au point de vue des noms.

ces noms n'existe dans l'*Army List*, ou Annuaire de l'armée anglaise de cette époque. Cette fausse indication ne prouve-t-elle pas la volonté de dissimuler la véritable origine de l'enfant?

N'est-il pas tout au moins étrange que, des deux enfants que M. Forth envoya d'Angleterre quelques années plus tard, sur la demande du duc d'Orléans et de Mme de Genlis, l'une ait toujours porté jusqu'à son mariage le nom de *Seymour*, qui est celui de la famille de Lord Hertford, et l'autre le nom de *Compton*, qui est celui de Lord Northampton? Pourquoi ces noms, choisis parmi ceux de l'aristocratie anglaise, pour des fillettes qu'on disait de la bourgeoisie? Car il est presque certain que le prétendu père de la petite Nancy Syms « nommé Seymour, qui avait de la naissance et qui épousa malgré sa famille une personne de la classe la plus inférieure » et mourut ensuite à Fogo, n'existait que dans l'imagination de Mme de Genlis (1). « Le colonel Campton ou Compton » peut avoir été imaginé aussi : on voit que M. Forth dans sa lettre à Hermine se garde bien de lui envoyer l'acte de sa naissance qui n'a cependant d'importance que pour elle; il ne lui dit même pas le nom de sa mère, ni

(1) Mlle de Montault-Navailles, plus tard duchesse de Gontaut, née en 1773, était, avec Paméla et Hermine, au nombre des élèves de Mme de Genlis, à Bellechasse. Elle écrit dans ses *Mémoires* à propos de l'arrivée de la petite Nancy Syms à Paris :

« ... Nous lui demandâmes son nom, il parut trop commun, elle fut appelée Paméla. Mais ce ne fut pas assez, nous cherchâmes un nom de famille, et celui de Seymour fut choisi et proclamé. L'ambitieuse petite fille demanda d'y ajouter le titre de lady. Cette fierté dans une enfant de huit ans amusa tout le monde, et en jouant nous l'appelâmes milady. »

le nom de famille de son grand-père, le « minister respectable ».

Quoi de surprenant que la mère de Paméla soit aussi la mère d'Hermine? Accouchement secret pour l'une comme pour l'autre, toutes deux emmenées en Angleterre, confiées au même M. Forth, ramenées plus tard en France... Les sentiments d'une mère dont l'enfant illégitime est élevée loin d'elle sont réitérés sans cesse dans ce roman où Mme de Genlis elle-même déclare avoir mis beaucoup de sa vie :

« Je ne conçois pas par quel moyen les parents de cette enfant peuvent avoir de ses nouvelles et savoir si elle existe ou non... Et moi, je suis mère de Léocadie et j'en dois rougir... Je n'ose qu'en tremblant et en secret tracer un nom si doux et si cher! L'honneur m'oblige à cacher le plus pur de tous les sentiments, la tendresse maternelle! Ce qui devait faire ma gloire et ma félicité n'est pour moi qu'un sujet de honte et de douleur... votre malheureuse mère *ne pourra jamais vous reconnaître*; sa faute fut irréparable, son infortune est sans remède et sans espérance!

» Depuis que tu existes, ma chère enfant, j'ai toujours eu des moyens d'être informée de tout ce qui pouvait t'être relatif. J'ai su depuis longtemps gagner Jacinthe. Elle ignore et mon sort et mon nom; elle sait seulement que je suis ta mère... Le temps, sans dissiper ma mélancolie, avait calmé ma douleur; tranquille sur le sort de mon enfant, recevant régulièrement de ses nouvelles, je me rattachais à la vie et par conséquent à ma réputation; je mettais la plus grande importance à un secret d'où dépendaient mon honneur et ma tranquillité, et qui m'avait coûté tant de soins et fait imaginer des intrigues si compliquées.

» Jacinthe... m'écrivait régulièrement des lettres remplies des détails les plus minutieux sur les occupations, les jeux

et les plaisirs de Léocadie. Elle m'envoya de ses cheveux ; je demandai une demi-page de son écriture et quelque chose dessiné par elle. Léocadie avait alors six ans et demi. Je reçus avec ravissement deux morceaux de papier dont l'un ne contenait que de grandes lettres de l'alphabet, et l'autre des *yeux* de face et de profil dessinés au crayon rouge. Jacinthe joignit à cet envoi un petit bas de laine tricoté par Léocadie pour les pauvres... Tout ce que j'apprenais de cette enfant augmentait tellement ma tendresse pour elle, que ce sentiment, devenu ma seule passion, me consolait et me dédommageait de tout... Et moi, malheureuse, ignorée de ma fille, privée de ses premières caresses, je ne puis rien pour elle quand elle est tout pour moi (1). »

Il est impossible de croire que ces cris du cœur et des entrailles ne donnent pas au vrai les sentiments de Mme de Genlis pendant les années qui s'écoulèrent entre son retour de Bruxelles et le voyage en Suisse qui suivit son séjour à Spa.

L'histoire de certaines familles, de certains personnages, est parfois si intimement liée à celle d'un pays, qu'elle devient l'histoire même de ce pays. Au point où nous sommes arrivés, la vie de Mme de Genlis, qu'un œil superficiel peut ne considérer tout au plus que comme le « roman de l'histoire », va toucher au contraire de très près à la grande histoire. Comment ? Par l'influence que prend la comtesse sur le duc de Chartres. Affiliée à une société secrète dont le prince est devenu le plus haut

(1) *Les Mères rivales*, t. II, p. 9 ; t. III, p. 204 ; t. IV, p. 18, 247 et 235. — Ce cri d'amour maternel s'applique peut-être plus à Paméla qu'à Hermine.

dignitaire et elle l'instrument, elle use de son influence sur lui pour réunir en un parti d'opposition politique actif la foule des hommes à passions et à théories, des philosophes et des rêveurs nés des écrits de J.-J. Rousseau (1), celle des mécontents que le long règne du Bien-Aimé avait créés un peu partout, et celle des ambitieux qui est de tous les temps.

Cette société secrète ou franc-maçonnerie, qui comprenait déjà nombre de protestants formant un parti politique plus que religieux, beaucoup de juifs et d'étrangers, et devait en comprendre plus tard davantage, menait ce parti et aidait singulièrement à faire la Révolution. Car il ne faut pas s'imaginer que ces grands mouvements des peuples soient spontanés : on les fait plus qu'ils ne se font.

Le duc de Chartres, la comtesse de Genlis surtout, n'apparaissent d'abord que comme personnages secondaires parce que leur action s'exerce dans l'ombre; mais quand on la connaît et qu'on en sait les conséquences, cette action secrète les montre au premier plan. Car c'est pour la réalisation d'ambitions, aussi peu avouées que sa double maternité de contrebande, que Mme de Genlis, secondée plus tard par des hommes de talent ou de demi-talent, tra-

(1) Et aussi sous d'autres influences. Le duc de Croy écrivait dans son *Journal* en 1782 : « La philosophie à la mode qui gagnait toujours, du tolérantisme, du cosmopolitisme qui diminue ou anéantit le patriotisme, tournait tout à l'indolente tranquillité ». Ces mots peuvent s'appliquer à des temps plus récents; ils prouvent que le patriotisme, contrairement à certaine opinion, existait avant la Révolution. Ils montrent aussi que le « cosmopolitisme » ou internationalisme n'est pas chose nouvelle, mais simple machine de guerre lancée par nos ennemis au moyen de leurs agents secrets quand ils veulent « diminuer ou anéantir le patriotisme » en France, afin de la priver de sa principale force morale.

vaille à faire du duc de Chartres un drapeau et à le dresser ensuite contre le drapeau du roi. Elle avait appris qu'en Angleterre le premier prince du sang doit nécessairement être le chef d'un parti d'opposition : en tout pays, du reste, la branche cadette n'est-elle pas une pépinière de frondeurs, de prétendants et d'usurpateurs? La collaboration de ses créatures, dont elle avait peuplé le Palais-Royal, et celle de la franc-maçonnerie devaient assurer dans sa pensée la réussite de ses projets personnels.

Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de l'action souterraine d'une secte dont le but essentiel était la destruction de l'ordre de choses créé par la vieille monarchie française; nous nous bornerons à rappeler que, dès 1771, le duc de Chartres, après le duc d'Antin, après Louis de Bourbon, comte de Clermont, était devenu le grand maître de la franc-maçonnerie en France. Des froissements d'amour-propre, qu'on eût pu et dû lui éviter, l'éloignèrent de la cour. Préparant l'avenir, Mme de Genlis ne cherchait nullement à l'y ramener. Avec une incroyable audace, quand on se rappelle l'ancien prestige de la royauté, elle prétendit avoir à se plaindre de la reine, Mme Campan nous dit à quelle occasion : lorsqu'on fut admis à aller féliciter Marie-Antoinette de la naissance du dauphin, la duchesse d'Orléans excusa Mme de Genlis auprès d'elle, une indisposition l'empêchant de venir. La reine trouva le procédé un peu osé : « La duchesse de Chartres, dit-elle, se ferait excuser dans une circonstance semblable; la célébrité de Mme de Genlis aurait pu, à la vérité, faire remarquer son

absence, mais elle n'était pas de rang à s'en faire excuser. »

La reine savait que ces paroles seraient répétées à Mme de Genlis, à titre de leçon : en Autriche, la ligne de démarcation était si grande entre la simple noblesse et la famille impériale! Mais la reine aurait dû se rappeler que la France n'était pas l'Autriche; de plus, la charité chrétienne, la bonté, le tact, le sens politique aussi, auraient dû lui interdire toute parole désobligeante. Mme de Genlis se montra cruellement mortifiée de ce rappel à l'étiquette. Mais qui sait si elle n'avait pas espéré de le provoquer, afin d'avoir un grief contre la souveraine, éloigner davantage le duc de Chartres de la cour (1) et former avec l'aide de Lauzun, qui ne pardonnait pas à la reine de l'avoir vertement remisé pour lui avoir manqué de respect, un premier noyau d'opposition? C'est ainsi qu'en quelques années, tous deux en marge de la société et de la cour, se trouvèrent plus ou moins secrètement à la tête des ennemis de Versailles. Ils en groupèrent les principaux au Palais-Royal, et ainsi se forma le parti appelé *faction d'Orléans.*

Pour ne négliger aucun moyen d'arriver à ses fins, le duc de Chartres, en 1773, fit affilier sa femme à la franc-maçonnerie. Mme de Genlis y entra derrière la duchesse de Chartres si elle ne l'y avait devancée; elle n'ignorait pas le profond dessein politique de cette société quand elle créa en l'année

(1) « Mme de Genlis excitait son animosité contre la reine et, quoiqu'elle le nie, elle l'a certainement engagé et maintenu dans des intrigues politiques. » (Lord HOLLAND, *Souvenirs des cours de France.*)

1777, de sa propre initiative ou parce que la chose lui fut prescrite, un *Ordre de la Persévérance.* Il ne devait comprendre, dit Bachaumont (1), que « des seigneurs et des dames de qualité ». Comme Bachaumont ne nous laisse pas ignorer que ce projet fut conçu au Palais-Royal et que, dans une réunion préparatoire, Mme de Genlis prononça « un très beau discours », il n'est pas téméraire de croire que l'*Ordre de la Persévérance* n'était qu'une filiale de la loge *la Candeur* à laquelle appartenait Mme de Genlis et que celle-ci avait mission ou simplement désir personnel de faire parvenir par ce moyen, dans les sphères mondaines et de la cour, les principes ou théories qui devaient saper l'ordre politique existant et abattre le vieil édifice vermoulu de la monarchie française. La franc-maçonnerie ne dédaignait nullement de s'agréger l'aristocratie du pays, au contraire, et celle-ci répondait en foule à ses avances. Mais plus tard certains esprits perspicaces, comme le comte de Virieu, voyant à quoi ses doctrines devaient aboutir, s'en retirèrent et il ne vint plus à elle que les naïfs, les « arrivistes », les endettés, les mécontents et les brebis galeuses du troupeau.

N'importe, elle en faisait de merveilleux instruments pour arriver à ses fins. Quant à Mme de Genlis, elle y avait adhéré, comme tant d'autres, moins pour la servir que pour s'en servir. Car elle paraît avoir déjà conçu son plan, plan inouï, incroyable, extravagant — reportez-vous à cette époque — et qui ne paraît pas avoir été soupçonné des historiens de la

(1) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres* (mémoires dits de Bachaumont), p. 103, Garnier frères, édit.

Révolution : pousser le duc de Chartres qu'elle domine et qui ne fait rien sans son assentiment ou son ordre, à se séparer de la cour, à se dresser contre elle, faire déposer le roi, au moyen d'une petite révolution facile à provoquer en faisant distribuer vin et argent par les meneurs dont il dispose au Palais-Royal, ériger le royaume en monarchie constitutionnelle et placer son amant sur le trône de France.

Nous avons vu une première Mme de Genlis ne laissant encore paraître que l'ambition, assez vulgaire au demeurant, d'être maîtresse du premier prince du sang. Nous allons en voir une seconde : depuis qu'elle a deux filles de lui, son ambition se développe et commence à sortir du nuage; elle prend maintenant des formes précises. Il semble en effet hors de doute que, si elle réussissait dans son projet, Mme de Genlis songeait à faire établir le divorce en France, à obtenir le divorce du duc de Chartres d'avec la princesse de Bourbon-Penthièvre, puis son propre divorce d'avec le comte de Genlis, enfin son remariage avec le duc de Chartres devenu libre. C'est ainsi que la petite joueuse de harpe de jadis, qui, moyennant salaire, se faisait entendre dans les salons, remplacerait sur le trône de France la fille de la grande Marie-Thérèse.

« La politique est ce qu'on ne dit pas », a écrit Fiévée. On peut croire que telle fut la politique suivie, malgré quelques fluctuations, mais avec une persévérante obstination par Mme de Genlis. C'était fou, mais non invraisemblable. Quand Vergniaud lançait contre les Tuileries l'émeute du 20 juin, on

a pu penser qu'il avait l'idée de forcer Louis XVI à se démettre de la couronne en sa faveur, à lui, Vergniaud. « Les ambitions des vaniteux en délire, ajoute le chevalier de Lamase qui rapporte ce bruit, sont sans bornes, plus déraisonnables que celles des violents. » Quoi d'étonnant que Mme de Genlis, qui avait deux enfants du duc d'Orléans, ait songé à mettre sur sa tête la couronne de Marie-Antoinette? Elle en a fait, du reste, l'aveu à peine voilé : « Quand on a l'immense avantage d'être née dans une classe élevée... j'aurais la noble ambition d'arriver au premier rang de la société; devenue veuve, j'aurais épousé un prince du sang royal et peut-être aurais-je conquis un trône!... » (1).

« Devenue veuve... » D'abord, « n'est pas veuve qui veut », comme disait avec une sorte de résignation amusante une de ses contemporaines. Mais Mme de Genlis écrit « veuve » pour ne pas dire « divorcée ». Quant à l'audacieuse prétention de « conquérir un trône », n'avait-elle pas l'exemple de Mme de Maintenon, celui de Mme de Montesson, sa tante? Elle ferait mieux qu'elles, voilà tout; et la petite révolution qu'elle avait mijotée et lancée de ses petites mains, dont elle croyait pouvoir à volonté enrayer la marche, alors que Robespierre, après lui avoir lâché les rênes sur le cou, essaiera vainement de l'arrêter, se trouverait n'avoir été faite que pour satisfaire les ambitions de l'artificieuse comtesse.

Dans les bouleversements qui précèdent et amènent la chute des dynasties usées, se cache généra-

(1) *Les Parvenus*, t. Ier, p. 120.

lement une main féminine qui, derrière le rideau, en pousse et dirige les acteurs. Car en politique comme en tout, il faut toujours tenir un grand compte des femmes et ne pas dédaigner de voir les petites causes cachées et parfois décisives qui déterminent les plus grandes crises de la vie des peuples. Derrière le duc de Chartres, quand ce n'est pas à ses côtés (comme on l'y verra le 6 octobre 1789), ne trouve-t-on pas toujours Mme de Genlis? On peut affirmer qu'elle est à la base, qu'elle fut la base même de la Révolution. Elle croit tout mener, parce qu'elle voit que son intérêt personnel, dont elle ne s'ouvre à personne, se confond avec celui de la loge qui domine au Palais-Royal, mais n'est-ce pas elle, au contraire, qui est menée, sans s'en douter, par des hommes aussi muets sur leur but qu'elle l'est sur le sien et dont elle est devenue l'instrument?

Enfin, elle est tout à ses projets d'avenir. Elle y tient d'autant plus que l'amour du duc de Chartres, elle s'en aperçoit, est en baisse. Et pourtant, elle a beau avoir la trentaine, elle n'a rien perdu de sa séduction; on la dirait même plus piquante et plus charmante que jamais. Elle est toujours nantie de sa taille souple et svelte, une taille de jeune fille. Comme par le passé, ses yeux savent, quand elle veut, prendre toutes les expressions, depuis celle de la banale amabilité courante jusqu'aux nuances les plus exquises de la tendresse. Tout cela, elle le sait; mais elle sait aussi, hélas! que, malgré ses petits minois, malgré le plus savant manège et en dépit des artifices du cabinet de toilette, un certain velouté

de peau, l'éclatante fraîcheur de son teint, pourront plus ou moins tôt l'abandonner. A aucun prix elle ne permettra que son prince en fasse autant, à aucun prix elle ne consentira à perdre son influence sur lui. Aspasie attirait chez elle des courtisanes et des femmes mariées de vertu peu farouche pour y retenir Périclès qui paraissait se lasser d'elle : mettant de côté toute jalousie, et assez expérimentée des faiblesses humaines pour savoir qu'elle ne gardera le duc de Chartres qu'en jouant un rôle à peu près pareil, Mme de Genlis lui passera la jolie Mme de Buffon (1), belle-fille du grand naturaliste, qui, on peut le dire ici, habitait chez le comte de Genlis, place Vendôme. Jolie, oui, elle l'est, mais elle n'est que cela : aussi ne lui porte-t-elle pas ombrage, ce n'est pas celle-là qui lui volera son influence; et pendant que le public parlera de la nouvelle favorite, il ne s'occupera pas de l'ancienne.

Elle avait vu juste : le prince ne l'abandonna pas pour ce caprice et elle demeura toujours la première, dans son esprit comme dans son cœur. Esclave de certaines particularités ou habitudes, lié à elle par l'intérêt politique et par leurs deux fil-

(1) *Mémoires du conventionnel Choudieu*, p. 475. — Le duc de Chartres eut de Mme de Buffon un fils qui, sous l'Empire, fut tué en Espagne, où il servait comme officier supérieur dans l'armée anglaise. Elle se remaria en 1798 avec M. Renouard de Bussière, commissaire des guerres, après avoir, dit-on, refusé Talleyrand. — Il est juste d'observer que, dès qu'il connut Mme de Buffon, et sous l'influence de Mme de Genlis, qui lui fit sans doute de la morale à ce sujet, le duc de Chartres renonça aux filles et aux fêtes trop décolletées de Mousseaux. (On dit aujourd'hui *Monceau*, et le parc Monceau est un reste des jardins de Mousseaux.) Ces fêtes, quoiqu'en dise le prince de Ligne, rappelaient les orgies d'Anet et du Temple qui se donnaient chez les Vendôme, issus de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

lettes, le duc de Chartres, avec son manque d'initiative, avait le besoin d'être mené et qu'on décidât pour lui : il ne pouvait se passer de la tutelle de Mme de Genlis. C'est le châtiment des hommes sans caractère que d'être condamnés au joug féminin; il leur arrive bien parfois de s'indigner de leur faiblesse, mais la révolte demandant une force morale qu'ils n'ont plus, ils se résignent et subissent le servage. Ils ne veulent pas paraître menés, mais ils le sont toujours, et ne peuvent se passer de l'être, semblables à ces frêles tiges qui ont besoin d'un tuteur pour se tenir debout.

En attendant, Mme de Genlis, qui sait que le duc de Chartres avait éprouvé un vif plaisir de la naissance de Paméla et d'Hermine, ainsi que de celles de ses fils légitimes Valois et Montpensier en 1773 et 1775, a formé un projet singulièrement hardi. La duchesse de Chartres étant devenue, le 25 août 1777, mère de deux petites jumelles, a promis de lui en confier la direction, dès le berceau. C'est Mme de Genlis qui le raconte. Mais ce qu'elle ne raconte pas, c'est qu'elle a comploté avec le prince de profiter de la circonstance pour faire revenir d'Angleterre l'aînée de leurs fillettes, dont les rapports qu'on leur fait vantent sans cesse la beauté et la gentillesse.

Les sentiments maternels de Mme de Genlis se trouvaient ainsi d'accord avec ses visées ambitieuses : par cette enfant, elle maintiendra plus sûrement le prince volage sous sa domination. Plus tard on fera venir la cadette, et le duc, qui partage ou dont elle partage les idées sur l'éducation mixte — idées qui

ne sont autres assurément que celles de la loge *Égalité* — les réunira à ses enfants légitimes. On leur adjoindra ensuite quelques élèves de l'extérieur, dans une existence commune, sous sa direction. Ce ne sera qu'un jeu pour elle de se faire aimer de ce petit monde, d'accaparer le cœur et l'âme des enfants légitimes du prince, détruire ainsi l'influence de leur mère et les lui rendre à peu près étrangers en leur donnant une éducation philosophique tout autre que celle dont il était d'usage de doter les princes de la maison de France.

« Le génie, c'est la patience », lui avait dit son ami M. de Buffon. Mme de Genlis a de la patience quand elle veut et sait, en tout, attendre le moment d'agir. Ce moment est arrivé : si elle ne règne plus sur les sens et sur le cœur du duc de Chartres, son pouvoir sur lui, grâce à ses enfants, sera maintenant inébranlable.

Tel fut le plan à l'exécution duquel travailla Mme de Genlis jusqu'aux journées d'octobre 1789 et même jusqu'au 13 septembre 1791, jour où Louis XVI accepta la Constitution. Le duc d'Orléans ne paraissant plus dès lors avoir la moindre chance de devenir roi constitutionnel et l'horizon politique s'assombrissant de jour en jour, Mme de Genlis dit adieu à ses espérances et, dans le mois de novembre, partit pour l'Angleterre.

Dès longtemps — et c'est Chamfort qui l'a confié à Marmontel (1), — la Révolution était préparée, et c'est

(1) « — Excellent pour édifier, vous ne valez rien, Marmontel, pour détruire.

» — Il me semble qu'on va plus loin que la nation ne l'entend et plus loin qu'elle ne demande.

» — Bon, reprit-il, la nation sait-elle ce qu'elle veut? On lui fera

au Palais-Royal qu'elle fut cuisinée. Mais le corps social était depuis longtemps vicié, un gros abcès s'était peu à peu formé; il était mûr et prêt à crever. Si Mme de Genlis ne s'était pas, dans l'ombre, chargée de faire donner le coup de bistouri, un autre l'eût fait : les initiatives ne manquaient pas à cette époque. Dans le déclanchement de la Révolution, Mme de Genlis avait donc joué son rôle. Mais elle devait vite apprendre qu'il est plus facile de déchaîner les passions populaires que de les diriger : des mains plus fortes que les siennes lui arrache-

vouloir et on lui fera dire ce qu'elle n'a jamais pensé... La nation est un grand troupeau qui ne songe qu'à paître et qu'avec de bons chiens les bergers mènent à leur gré *(a)*. Les difficultés sont prévues et les moyens sont calculés... On a, pour en imposer, cette classe déterminée qui ne voit rien pour elle à perdre au changement, et croit y voir tout à gagner. Pour l'ameuter, on a les plus puissants mobiles, la disette, la faim, l'argent, les bruits d'alarme et d'épouvante... Tout ce qui est nécessaire à la Révolution, tout ce qui lui est utile est juste. C'est là le grand principe.

» — C'est peut-être celui du duc d'Orléans, répliquai-je, mais je ne vois que lui pour chef à ce peuple en insurrection et je n'ai pas, je vous l'avoue, grande opinion de son courage.

» — Vous avez raison, me dit-il, et Mirabeau, qui le connaît bien, dit que ce serait bâtir sur de la boue que de compter sur lui. Mais il s'est montré populaire, il porte un nom qui en impose, il a des millions à répandre, il déteste le roi, il déteste encore plus la reine, et si le courage lui manque, on lui en donnera... » (Marmontel, *Mémoires*, t. II, p. 294-300.)

Ce n'est pas le courage qui manquait au duc d'Orléans, mais l'esprit d'initiative et de décision en même temps que le caractère. Il était trop endormi pour faire un chef de parti et son courage était tout passif. Quant à sa haine pour la reine, c'était Mme de Genlis qui la lui avait inspirée, pour le faire « marcher ».

(a) « Le genre humain est né sot et mené par des fripons, c'est la règle. » C'est Benjamin Constant qui a dit cela : s'il vivait encore, changerait-il d'avis? Barère et Vadier n'avaient pas une plus haute idée du peuple de Paris : à leurs yeux, c'était « un vil troupeau, un composé d'imbéciles; avec une paille, on pouvait conduire ce tas de badauds. » (Le conventionnel Vilate, *Causes secrètes de la Révolution*.) — Plus tard, quand l'esprit de parti idéalise le passé et ne veut voir que la poésie d'une légende, ces paroles étonnent : c'est elles cependant qui disent la vérité.

ront cette Révolution, couvée par elle, dont elle avait prétendu faire sa chose et la frustreront des bénéfices qu'elle en avait espérés : *sic vos non vobis..* En attendant, elle joue la duchesse de Chartres, elle joue ses complices, elle joue le public, elle joue tout le monde, comme elle jouera ses biographes et les historiens de l'avenir, espérant jouer l'histoire.

CHAPITRE III

PAMÉLA AU PALAIS-ROYAL

Correspondance entre le duc de Chartres et M. Parker Forth : ce qu'il en faut penser. — Quatre mois de négociations. — Paméla est amenée au Palais-Royal : « Voilà notre petit bijou ! » « Elle m'a connue par ma réputation ! » L'enfant de l'amour joue l'Amour. — Mme de Genlis au couvent de Bellechasse avec ses élèves. — Une fête à Bercy. — Mort de Mlle d'Orléans. — Mme de Genlis nommée « gouverneur » des princes. — Méthode d'éducation. — Visites aux manufactures et aux musées. — « Paméla, faites Héloïse ! »

Mme de Genlis ne travaille pas avec précipitation. Elle sait attendre et fait chaque chose en son temps. Ce n'est qu'en septembre 1779, lorsque les princesses jumelles eurent juste deux ans que, ayant achevé de mûrir le projet qui lui tient tant à cœur, elle passe à l'exécution.

Elle ne va pas droit au but : selon son habitude, elle commence par louvoyer, comme un chat qui, au lieu de traverser une cour en ligne droite ou en diagonale, longe prudemment les murs, quitte à faire deux fois plus de chemin, mais à le faire en sûreté. Écoutons-la : « Je donnai à mes petites princesses une femme de chambre anglaise et une autre qui

savait parfaitement l'italien, de sorte qu'à cinq ans elles entendaient trois langues et parlaient parfaitement anglais et français. Il est vrai que pour perfectionner en elles cette habitude, j'avais imaginé de mettre une petite Anglaise à peu près de leur âge auprès d'elles (1). » Dans ce récit, on reconnaît que Mme de Genlis a brouillé un peu les dates pour donner la fausse impression que les petites princesses avaient au moins quatre ans lorsque la jeune Anglaise *à peu près de leur âge* devint leur compagne; personne ne songerait que les jumelles, nées le 25 août 1777, avaient à peine passé le second anniversaire de leur naissance à l'époque où commencèrent les pourparlers.

Car il fallait d'abord faire semblant de leur chercher une petite compagne. Il ne manquait pas, à Paris, de familles honorables qui eussent accepté avec joie cette situation pour une de leurs fillettes. Donc, pourquoi ne pas choisir l'enfant à Paris? Mme de Genlis prévoit l'objection : « On m'amena d'abord, dit-elle, une petite fille qui était à Paris, mais je la trouvai si désagréable que je n'en voulus pas. Alors M. le duc de Chartres écrivit à Londres pour charger une personne de sa connaissance, M. Forth, de lui envoyer une jolie petite Anglaise de cinq à six ans, après l'avoir fait inoculer. »

Cette « jolie petite Anglaise », on le devine, ne sera autre que l'enfant que ni elle ni le prince ne peuvent reconnaître pour leur fille; sinon, est-il croyable que la duchesse de Chartres aurait été rigoureusement

(1) Mme de Genlis, *Mémoires*, t. III, p. 133.

écartée d'une négociation qui concernait une compagne pour ses enfants?

Sans un intérêt qui les touchait de fort près, sa maîtresse et lui, le duc de Chartres se serait-il mêlé d'un si infime détail d'ordre intérieur et domestique? *De minimis non curat prætor*, disaient les Romains. Le soin des fillettes et la direction de leur éducation première, surtout quand celle-ci est encore du domaine de la nourrice, regardait la mère plus que le père. De plus, nous savons que le prince n'aimait pas écrire (1) : serait-il sorti de son apathie ordinaire pour négocier en personne, par correspondance autographe suivie, au sujet d'une petite enfant trouvée, avec un subalterne étranger, si Mme de Genlis et lui n'y avaient eu un intérêt majeur? Sans cet intérêt, on ne peut croire qu'il s'en fût mêlé. La duchesse de Chartres, si pareil projet avait eu son approbation, aurait chargé une de ses dames de faire une première sélection et eût elle-même arrêté son choix. Au lieu de cela, on ne lui parle de rien : son mari et Mme de Genlis mènent cette affaire en cachette et la prétendue négociation avec M. Forth, dictée par Mme de Genlis (2) d'après un plan préala-

(1) Le baron de Besenval au duc d'Orléans, le 27 juin 1789 : « ... Je n'attends pas que vous me le mandiez, car *je sais que Monseigneur n'aime pas écrire*, mais je vous supplie de me le faire mander. » (G. du Boscq de Beaumont et M. Bernos, *la Famille d'Orléans pendant la Révolution*, p. 217. Paris, Émile-Paul, édit.) Et le baron de Besenval, colonel-général des Suisses, avait à traiter avec le prince d'intérêts autrement importants que le choix d'une compagne pour deux petites filles!

(2) « On critique sans cesse l'orgueil des princes; pour moi, je suis continuellement étonnée de leur excessive humilité. S'agit-il d'écrire une lettre? Ils se la font dicter; ils ne font pas la moindre démarche

blement établi, loin d'être sincère, n'est qu'un trompe-l'œil.

Tout authentiques que soient ces lettres, publiées par M. Amédée Britsch (1), elles démontrent le contraire de ce qu'elles sont destinées à prouver. Car une chose — nous lui demandons pardon de le dire — lui a échappé : c'est qu'elles ont été écrites avec l'intention de tromper, pour répandre et accréditer un mensonge.

Oui, comme l'a dit Sainte-Beuve, « il y a dans presque toutes les choses de ce monde le spectacle qu'on affiche et le derrière du rideau; il y a le prétexte et le vrai motif ».

Dictées en effet par Mme de Genlis au duc de Chartres, ou plutôt écrites par elle et copiées par lui, ces lettres, qui sonnent le faux à chaque ligne et que le nom du destinataire — un espion! — suffit à rendre suspectes, sont menteuses; elles constituent la plus étrange supercherie de l'histoire et ne sont qu'une mystification savamment ordonnée par l'astucieuse comtesse, de complicité avec son prince, pour faire revenir d'Angleterre, sans exciter de soupçon, les deux fillettes issues de leur liaison. La publication des lettres d'amour du duc de Chartres et de Mme de Genlis a dissipé tout doute sur la nature de relations que le reste de la vie de Mme de Genlis semble avoir eu pour but de dissimuler. Mais maintenant qu'elles

sans consulter; ils ne veulent ni agir ni juger tout seuls... Le prince est aimable, il a beaucoup d'esprit naturel, mais comme presque tous les princes il est d'une extrême paresse. » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 22.)

(1) Dans le *Correspondant* du 10 avril 1913 : *Madame Lafarge et le roi Louis-Philippe*.

sont divulguées, qu'importe à la mémoire de Mme de Genlis qu'on sache qu'elles n'ont pas été stériles? La faute n'en est pas plus grande (1).

Mais lisons la première lettre, écrite de Paris, le 3 octobre 1779 (2) : il y a bien de la diablerie sous le ton légèrement enjoué de la friponne qui la dicte; elle sait qu'un peu d'impertinence lui va bien et ne déplaît pas aux hommes chez les femmes; comme elle a dû rire en inaugurant cette correspondance convenue!

« J'imagine, monsieur, qu'à Londres comme à Paris, quand on a envie de retirer un enfant de ce que l'on appelle les *Enfants trouvés*, en remplissant quelques formalités, on en est le maître. Si cela est ainsi, vous me ferez un très grand plaisir de vouloir choisir, dans le nombre de ceux que le roi d'Angleterre fait nourrir, une petite fille brune, jolie, âgée de six ans seulement, qui n'ait surtout pas le nez trop long et ne sache pas un mot de français. Je désirerais que vous voulussiez arranger les choses de façon que jamais personne ne pût la réclamer, parce que mon projet est de la faire élever avec mes filles qui ont trois ans et par

(1) Au contraire. Mme de Genlis a écrit : « ... Je m'aperçus, à n'en pouvoir douter, que je portais dans mon sein le gage funeste de mon déshonneur; le sentiment si doux qui, dans les nœuds légitimes, doit inspirer l'espoir délicieux de doubler son existence, ne fut pour moi qu'un sujet terrible de confusion et d'effroi! Cependant au milieu des vains regrets et des terreurs du désespoir, la voix puissante de la nature se fit entendre à mon cœur éperdu; elle m'ordonna de supporter la honte et de vivre. » (*Les Mères rivales*, t. IV, p. 197.)

(2) Toutes ces lettres du duc de Chartres à M. Forth ont été publiées dans l'article de M. Amédée Britsch (*Madame Lafarge et Louis-Philippe*, *le Correspondant* du 10 avril 1913). Nous avons reproduit l'une d'elles, de Mme de Valence, au chapitre II. Ces lettres sont versées au débat : il est donc permis de les reproduire pour les discuter. Ajoutons que M. Britsch les tient d'une petite-fille de M. Forth.

ce moyen qu'elles apprennent l'anglais en jouant avec cette enfant. Je vous demande pardon de vous donner encore cette peine. Mais je me trouve si bien de m'adresser à vous que je ne m'en corrigerai pas. Si le moyen que je vous propose pour avoir cette petite fille n'était pas possible et que vous en connussiez un autre, je vous serais bien obligé de l'employer. Je désirerais qu'elle arrivât à Paris dans le courant de l'hiver.

» Adieu, monsieur, recevez, je vous prie, tous mes remerciements. J'ai entendu dire que le roi d'Angleterre venait de vous donner une marque de sa satisfaction. J'espère que vous ne doutez pas de la joie que j'aurais que cela fût et de l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde.

» J'ai dit à un nommé Biger, qui est attaché à la petite écurie du roi, de passer chez vous, avant de revenir en France. Je vous serai bien obligé de me répondre par lui. C'est un homme fort sûr.

» L.-P.-J. D'ORLÉANS. »

Étudions cette lettre : le premier mot « j'imagine » est assez à l'usage de Mme de Genlis. Nous citons plus loin une autre lettre commençant par le même mot. De plus, dès les premières lignes, on s'étonne qu'un gentilhomme, prince ou non, fasse choisir aux *Enfants trouvés* une compagne à ses filles. Belle compagne, en vérité, pour de jeunes princesses!

Il faut observer aussi que la fillette demandée, *âgée de six ans seulement* en 1779, serait née en 1773 : c'est la date que nous avons donnée pour la naissance de Paméla, qui s'accorde avec la grossesse de Mme de Genlis dévoilée par la correspondance de Forges.

Dans les mots *mes filles qui ont trois ans*, on relève la même erreur intentionnelle : si M. Forth montrait la lettre du prince à quelqu'un de ses amis, celui-ci aurait pu s'étonner qu'on choisît une compagne de six ans pour des bébés qui n'en avaient guère que deux, et à qui leurs poupées étaient très suffisantes comme demoiselles de compagnie.

Remarquons de plus dans cette lettre, comme dans celles qui la suivent, que le prince se montre d'une politesse, d'une courtoisie!... Les princes sont en général plus courtois que les bourgeois, mais ici, le duc exagère : lui, qui n'admettait pas la familiarité et savait si bien tenir son monde à distance; lui qui avait rappelé son rang à certain gentilhomme français à Londres pour l'avoir invité à dîner « sans cérémonie », en répondant qu'il préférait un peu de cérémonie, il semble, avec M. Forth, traiter d'égal à égal. Il lui écrit comme à un vieil ami. On sent aussi qu'il y a un secret entre lui et son correspondant, qu'il le caresse, que celui-ci, en un mot, a hypothèque sur sa gratitude. S'il s'agissait simplement, pour M. Forth, de répondre à la banale demande de choisir une fillette aux *Enfants trouvés* et de la lui envoyer, quel besoin y aurait-il de lui répondre par « un homme fort sûr »? Mais M. Forth peut avoir des choses confidentielles à lui dire et il ne faut pas que celles-ci passent par la poste : le prince sait que le Cabinet noir en prendrait la primeur, et il tient à éviter tout papotage sur l'enfant qui doit venir d'Angleterre. Le seul fait de parler d'*un homme fort sûr* confirme donc ce qui est plus qu'un soupçon.

D'ailleurs, toutes ces lettres sont autographes, ce qui prouve que le prince ne voulait mettre personne dans la confidence d'un secret qui n'était pas seulement le sien.

Inutile dès lors de se demander pourquoi l'enfant doit répondre exactement au signalement qu'il donne, et qu'il tient de M. Forth lui-même. Ce signalement désigne, de toute évidence, une enfant déterminée, connue, et non une fillette quelconque à cueillir n'importe où. Le destinataire de la lettre le sait. Cette lettre, il le sait non moins bien, est écrite pour être montrée, afin de faire passer comme vérité ce qui n'est que la plus astucieuse des supercheries.

Que peut importer en effet au duc de Chartres que la petite Anglaise qu'il demande ait la peau plus ou moins blanche, le nez plus ou moins long? Pourquoi tient-il à ce que personne ne puisse la réclamer jamais? Est-il sûr que le caractère de cette enfant ne sera pas intolérable, que ses goûts ne seront pas incompatibles avec ceux de ses compagnes, qu'elle-même enfin ne demandera pas à les quitter et à retourner en Angleterre? Que prétend-il donc faire d'elle, une fois ses filles élevées et mariées? (1). D'ailleurs, quand elle sera majeure, ne sera-t-elle pas libre de faire ce qu'elle voudra?

Devant ces exigences, les soupçons naissent s'ils ne sont pas nés plus tôt. Ils se fortifient à une seconde lettre du duc de Chartres, écrite dans la

(1) « Le duc aurait-il attaché tant d'importance à l'éducation et à l'existence d'une enfant née d'une telle personne? » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 108.)



Edmée Nicolle Pulchérie Brulart de Genlis
Comtesse de Valence
1767-1847

Miniature inédite

Appartient à Madame Standish, née des Cars.

crainte que la première ne soit pas parvenue à son adresse, et davantage à une troisième, remerciant M. Forth de ses recherches et ajoutant :

« Je n'ai qu'une chose à vous demander au sujet de la petite fille que vous m'enverrez. C'est qu'elle ait une bonne prononciation et si, pour cela, il vous était nécessaire de la prendre d'un an ou deux plus âgée, je m'en rapporte à vous absolument. »

Car Mme de Genlis, qui a fait demander d'abord une fillette de six ans, s'est ravisée : si le public s'amusait à supputer les années, depuis sa fameuse rougeole du printemps de 1773 à laquelle personne n'avait cru, il rattacherait immédiatement la naissance de cette enfant aux six semaines de claustration de ce temps-là — et il ne faut pas éveiller le chat qui dort!... De plus, cette latitude d'un an ou deux donne un cachet plus marqué de vraisemblance à la négociation, et Mme de Genlis croit l'accentuer davantage en exigeant chez l'enfant « une bonne prononciation ». Évidemment cela serait utile pour le rôle qu'elle dit lui destiner, mais cela ne se rencontre guère chez les *Enfants trouvés*! Du reste, si elle exige une bonne prononciation, c'est qu'on lui a dit que l'enfant l'avait.

Tandis qu'elle dictait au duc de Chartres les lettres mensongères destinées à faire foi, Mme de Genlis mettait elle aussi la main à la plume. Fidèle à sa méthode d'embrouiller les choses par de savantes diversions, et aussi à ses principes qui lui permettent le mensonge, comme elle l'avoue un peu plus loin

(page 111), pour « cacher son secret », elle écrivit à un pasteur du Shropshire, lui adressant la même requête que celle qu'elle faisait écrire par le duc de Chartres à M. Forth. Voici en effet ce que nous lisons — sans date malheureusement — dans le *Journal* de Mme de La Tour du Pin :

« Ma tante, lady Jerningham, avait connu intimement, dans le Shropshire, où son mari avait de grandes terres, un *clergyman* également en relation avec Mme de Genlis. Un jour, ce clergyman étant à sa cure reçut de Mme de Genlis une lettre dans laquelle elle lui disait que « pour des raisons particulières et extrêmement importantes (1), elle désirait se charger de l'éducation d'une enfant de cinq à six ans, d'une petite fille, dont elle lui faisait la description et lui donnait le signalement le plus détaillé. Une grosse somme était destinée aux parents de l'enfant, à condition du secret le plus absolu. Ils ne devaient même pas savoir le nom de la personne à qui l'on confiait l'éducation de cette enfant, qui en recevrait une entièrement supérieure à son état et était destinée à une fortune élevée.

» Le curé trouva l'enfant telle que Mme de Genlis en avait donné la description et l'envoya dans le lieu qui lui avait été indiqué à Londres. Lady Jerningham ne doutait pas que cette enfant ne fût Paméla (2). »

Mieux renseignés que lady Jerningham, nous savons que ce ne sera pas sur cette enfant que le choix de M. Forth s'arrêtera et que le clergyman du Shropshire

(1) Voilà qui est contraire à la légende qui veut que Mme de Genlis soit née institutrice : « des raisons particulières et extrêmement importantes » ne sont pas une vocation.

(2) Marquise DE LA TOUR DU PIN, *Journal d'une femme de cinquante ans*, t. Ier, p. 177, Paris, librairie Chapelot, 1913.

n'est pas le seul ecclésiastique qui eut sa partie à jouer dans la comédie de cette négociation. Cette lettre de la comtesse ne fut, comme on dit en stratégie, qu'une feinte, une démonstration ou fausse attaque; elle était destinée à donner le change, à masquer la véritable action, à se créer pour ainsi dire, un *alibi*.

En effet l'enfant est refusée :

« ... M. Forth en prit d'abord une, qui, examinée par les médecins, fut déclarée atteinte d'une grande disposition aux écrouelles; un mois après il en trouva une autre qu'il fit inoculer, il la confia à un marchand de chevaux nommé Saint-Denis, chargé par M. le duc de Chartres de lui acheter un beau cheval anglais... (1). »

Il n'est aucune mention dans les *Mémoires* de Mme de Genlis, de la démarche faite auprès du pasteur du Shropshire; pourquoi? Aucune trace non plus dans les lettres du prince, ni dans celles du ci-devant chapelain de l'ambassade, le Révérend Thomas Jeans, à présent vicaire de Christchurch, qui avait eu l'honneur d'être invité au Palais-Royal et y avait fait la connaissance de Mme de Genlis : c'est pourtant chez lui que M. Forth alla continuer ses prétendues recherches et dans la paroisse de Christchurch que se trouva une fillette répondant de tout point aux désirs du prince (2).

(1) *Mémoires*, t. III, p. 133.

(2) « J'ai appris à Christchurch l'histoire de Paméla de la bouche d'un clergyman du nom de Janes; c'est lui qui négocia l'affaire avec sa mère; on s'y souvenait bien des circonstances. » (Robert Southey, *Lettre à Caroline Bowles*, 11 décembre 1821.) Le poète écrit le nom du clergyman comme il l'avait entendu prononcer : le nom de Jeans se prononce Janes en anglais, en français *Djainss*.

« Une femme de Bristol, du nom de Sims *(sic)*, résidait alors à Christchurch avec une fille unique, illégitime, d'environ quatre ou cinq ans, qui était d'une beauté extrême. On fit des offres à la femme [pour qu'elle la cédât]. Sa pauvreté la fit consentir et sa raison aussi; assurément elle fit bien. Une petite somme lui fut payée chaque année et elle sut la situation de l'enfant (1). »

Que dit Mme de Genlis au sujet de Mary Syms? Qu'elle était *veuve*, une *personne de la classe la plus inférieure, une pauvre blanchisseuse* (2).

Southey ne donne pas la même impression. D'abord il emploie les mots *a Bristol-woman*. A cette époque, *woman of the town* signifiait fille, fille de joie, prostituée. Dans une toute petite ville comme l'était Christchurch, il y a toujours beaucoup de commérages. Si ses voisins ne savaient pas au juste de quoi vivait Mary, on l'aurait soupçonnée, surtout étrangère au pays, d'être une de ces filles. De plus, l'expression « résidait à Christchurch » ne s'emploierait certainement pas pour une blanchisseuse ou femme du peuple, mais désignerait plutôt une rentière, une femme ne vivant pas de son travail. Ces indications,

(1) ROBERT SOUTHEY, *Common Place Book*. Le poète conçut une telle admiration pour la beauté de Paméla, qu'il ne vit qu'une fois (au théâtre, à Bath, en 1792), qu'il trouve « intéressant tout ce qui la regarde ». C'est dans un voyage qu'il fit au midi de l'Angleterre en 1797 qu'il visita Christchurch et nota ce qu'il y apprit sur elle et sur l'*évêque Janes*. Poète, historien et critique, Southey fut un des écrivains les plus féconds du XIXe siècle. Il fut, avec son beau-frère Coleridge et avec Wordsworth, un des trois poètes de l'école *lakiste* ou des lacs (1774-1843).

(2) *Souvenirs et Correspondance du comte de Neuilly*. Lettre de Mme de Neuilly à sa fille, 1er août 1800 : « ...la fille d'une pauvre blanchisseuse, qu'elle avait achetée à beaux deniers comptants ».

quoique légères, concourent à démontrer l'inexactitude des assertions de Mme de Genlis sur Mary Syms.

Revenons au duc de Chartres et à sa négociation fictive avec M. Forth. Celui-ci écrit au prince qu'il a trouvé l'enfant qu'il demande : l'anecdote est connue, tout le monde la sait par cœur, mais c'est Mme de Genlis qui l'a dictée : « Monseigneur, je vous enverrai sous peu la plus jolie petite fille et la plus belle jument qui puissent se trouver en Angleterre (1). »

Le duc ne tarda pas à lui répondre :

« Paris ce 12 février [1780]. J'ai reçu ce matin votre lettre, monsieur, et je vous renouvelle mes remerciements. Saint-Denis, qui vous remettra ma lettre, doit revenir ici à Pâques; il pourra peut-être me ramener la petite fille que vous voulez bien m'envoyer. Je ne vous cacherai point que je suis un peu effrayé de la naissance de celle dont vous me parlez. Je crains que, quand elle aura été élevée avec soin, ses parents ne désirent la reprendre ou qu'il ne faille faire quelque chose pour sa famille qui me paraît bien nombreuse. J'en aurais préféré une absolument isolée, mais, si vous avez pris des précautions pour que celle-ci soit comme si elle n'avait pas de parents dans le monde, je m'en rapporte absolument à vous, monsieur, et vous prie d'être persuadé de ma reconnaissance. »

Oh! la belle ironie... Avec son petit air de se moquer du monde, Mme de Genlis, en dictant ces

(1) Cette lettre de M. Forth a été montrée par le duc d'Orléans à lord Arran, apparemment pour lui prouver que Paméla était Anglaise. Lady Campbell, fille aînée de Paméla, qui connaissait Lord Arran, cite la lettre dans le petit récit publié par son petit-fils Gerald Campbell dans son ouvrage : *Edward and Pamela Fitz Gerald*. Mme de Genlis en fait mention aussi dans ses *Mémoires*.

balivernes où l'on retrouve son style et sa méthode, rit par avance de ceux qui les prendront plus tard au sérieux; le duc de Chartres rit plus fort qu'elle en les écrivant, tout en lui faisant galamment compliment sur son esprit! On reconnaît, sans doute aucun, que cette lettre, comme les autres, n'a été écrite que pour être montrée. *Une famille bien nombreuse!* lorsqu'il s'agissait de Nancy Syms, enfant trouvée, dont la prétendue mère, en quittant son foyer paternel à Fogo, avait laissé sa famille dans l'ignorance même de son existence! Un planteur respectable de Terre-Neuve, Henry Syms, (1804-1887), qui se disait neveu de Mary Syms, affirma, en 1834, *que la famille de Mary n'avait pas eu de ses nouvelles* depuis qu'elle avait quitté Terre-Neuve avec son enfant sur le bâtiment du Français Brixey (1).

La lettre, tout en exprimant regrets et appréhensions, en poursuivant son ironie à mots couverts, fait allusion aux précautions que le chevalier aura certainement eu la prudence de prendre contre tous ennuis possibles : ne faut-il pas paraître redouter, pour plus tard, quelque tentative de chantage?

Après avoir lu ces négociations et vu tous les soins pris pour amener la petite à Paris, voyons comment celle-ci fit son entrée au Palais-Royal. Il n'est pas

(1) *Dictionary of National Biography*, voir *Pamela Fitz Gérald*. Cet Henry Sims ou Syms se figurait que le capitaine Brixey, qui avait enlevé sa tante, était Français. Peut-être ce Brixey faisait-il avec son bâtiment la navette entre l'Angleterre, Terre-Neuve et la France, puisque c'est ce pays qui consomme presque toute la morue pêchée à Terre-Neuve. Il est d'ailleurs possible que les Brixey de Christchurch soien d'origine française, car ce nom se trouve quelquefois en France : un hameau du canton de Vaucouleurs (Meuse) s'appelle Brixey-aux-Chanoines.

surprenant que ce récit, malgré son intérêt, ne se trouve pas dans les *Mémoires de madame de Genlis* : « Paméla avait le souvenir très précis d'avoir été amenée en France par l'homme de confiance qui allait tous les ans en Angleterre acheter des chevaux pour le duc d'Orléans. Cet homme la conduisit au Palais-Royal, la fit entrer par une petite porte privée, la remit au prince qui l'attendait et qui l'embrassa plusieurs fois. Il la porta dans ses bras à travers de sombres corridors jusqu'à l'appartement de Mme de Genlis et dit en entrant : « Voilà notre petit bijou! » Le prince l'assit sur le canapé entre Mme de Genlis et lui, et tous deux l'embrassèrent en pleurant beaucoup (1) ». Un autre souvenir de l'enfant se rapporte probablement au lendemain de ce jour : délicieusement jolie sous le petit manteau à capuchon rouge qu'elle avait porté en voyage, la petite est introduite dans une pièce où Mme de Genlis est assise avec toute la famille d'Orléans au milieu de sa cour. L'enfant regardant autour d'elle et, étonnée de se trouver au milieu d'une si belle assemblée, se jeta dans les bras de Mme de Genlis... « Telle est sa sagacité, s'écria celle-ci, qu'elle m'a connue rien que par ma réputation (2)! »

La petite n'avait-elle pas plutôt reconnu, parmi toutes ces belles dames, celle qui avait pleuré en la voyant arriver la veille au soir? Et, à en juger par

(1) Dr Madden, *Lives of the United Irishmen*, deuxième édition, Dublin. Le docteur Madden a entendu ce récit de la bouche de Paméla elle-même, lorsqu'il l'alla voir à Montauban.

(2) « A little Red Riding-hood cloak », *Mémoires de Sydney, Lady Morgan*. Cette dame était amie de Lady Campbell, qui lui a raconté l'histoire telle qu'elle l'avait entendue narrer par sa mère.

la phrase que l'enfant n'avait pas oubliée, l'astucieuse comtesse, en organisant cette entrée « officielle », n'avait pas assez étudié le rôle qu'elle allait y jouer. Mais on ne saurait penser à tout.

Le « petit bijou » arrivé, il fallut lui donner un nom. Il était choisi dès longtemps. Mme de Genlis, qui paraît avoir, comme plus tard Napoléon et ensuite Balzac, attaché aux noms une occulte puissance sur les destinées, avait été séduite par le titre du premier roman de Samuel Richardson, *Paméla ou la vertu récompensée*. Ce nom de Paméla lui paraissait ravissant. De plus, le sujet, une pauvre fille élevée par charité et dont la vertu, contrairement à l'usage, finit par être récompensée en faisant d'elle une châtelaine, ne cadrait-il pas avec ses dispositions de moraliste? La lecture de ce roman avait peut-être été — comme le fut celle de *Clarissa Harlowe*, du même Richardson, pour Germaine Necker, future Mme de Staël, « le grand événement de sa jeunesse ». Le duc de Chartres, qui s'inclinait courtoisement devant la moindre volonté de Mme de Genlis, avait, naturellement, accepté le nom de Paméla : flattant son anglomanie, il devait lui plaire. Mais l'enfant ne pouvait être baptisée sous ce nom, qui n'était pas un nom de sainte; Mme de Genlis, sa marraine, comme de juste, l'appela Anne-Caroline-Stéphanie.

Le bonheur d'avoir posé la première pierre, la pierre angulaire de la vaste machination qu'elle rumine; celui aussi, reconnaissons-le, d'avoir maintenant sa fille auprès d'elle et de la trouver d'une gentillesse qui dépasse ce qu'elle s'en était figuré,

fait dicter par Mme de Genlis une lettre de remerciements à M. Forth; le duc de Chartres tient la plume :

« A Paris, ce 17 avril 1780.

» Je ne sais pas ce que vous êtes, si c'est un dieu ou un diable, mais il faut que vous soyez l'un ou l'autre pour avoir trouvé le petit ange que vous m'avez envoyé. Je sens que je ne pourrai jamais vous en témoigner assez de reconnaissance, car il faut que vous vous soyez donné des peines incroyables pour trouver une aussi charmante créature et aussi semblable dans tous les points à ce que je vous l'avais demandée. Je voudrais bien que vous puissiez désirer quelque chose de ce pays-ci; je vous assure que je n'aurai jamais de moments plus agréables dans ma vie que ceux où je pourrai vous prouver toute ma reconnaissance. En attendant ne doutez pas, monsieur, je vous prie, de la sincère amitié que j'ai pour vous.

» L.-P.-J. D'ORLÉANS. »

Les « peines incroyables » de M. Forth, qu'on fait semblant de prendre au sérieux, nous savons ce qu'il en faut penser. L'exagération toute féminine des expressions de gratitude, pour un effort qu'on n'a pas eu à faire, provoque le sourire; mais c'est le rire qui vient quand on lit « une si charmante créature, *semblable dans tous les points à ce que je vous l'avais demandée* ».

Cette description s'accorde à merveille avec ce que dit Mme de Genlis dans ses *Mémoires* à propos de l'arrivée de la petite : « Cette enfant était en effet ravissante par sa grâce, ses manières, sa douceur et

sa figure... elle a une jolie taille, un joli front et une expression plus angélique encore. »

Pour la jument, « la plus belle de l'Angleterre », pas un mot de remerciement : elle aura coûté cependant plus de recherches et de démarches que la fillette. Chez un homme de *sport* comme le duc de Chartres, une belle jument anglaise n'est pas de minime importance. Encore une fois, pas un mot! La jument avait-elle même été du voyage?

A peine arrivée au Palais-Royal, Paméla est traitée en enfant de la maison. Tout le monde est enchanté d'elle, de sa grâce et de sa beauté; elle n'a pas sept ans et possède déjà un talent remarquable pour les *attitudes* et les tableaux vivants — appris, comme « ses manières », aux *Enfants trouvés*, ou chez Mrs. Syms? — et que M[me] de Genlis ne tarda pas à développer.

Était-ce un défi à la petite cour du Palais-Royal? Était-ce mépris de la brillante patricienne pour le qu'en dira-t-on? Fut-ce simple réminiscence de sa propre enfance, un de ces petits épisodes dont le parfum est si doux et se fait sentir toute la vie? Toujours est-il que le premier rôle que M[me] de Genlis fit apprendre à cette enfant de l'amour fut celui de l'*Amour*? On se demande si elle donna à sa petite Paméla, pour ce rôle mythologique, un costume pareil à celui qu'elle avait porté elle-même à sept ans, pour figurer dans une scène de la Fable et qu'elle porta ensuite pendant plus d'un mois dans ses promenades à la campagne, le couvrant, les dimanches, d'un manteau pour aller à la messe, et laissant, seulement ce jour-là, arc et

carquois à la maison. Le costume était « Pompadour », robe rose et ailes bleues — car elle avait des ailes — et il était complété par de charmantes « petites bottines couleur de paille et argent ». Le tout agrémenté de dentelles et d'un petit air de gravité tout à fait amusant, comme si elle prenait déjà l'amour au sérieux. Elle le représentait pourtant, car elle raconte :

« Mon habit d'Amour était couleur de rose, recouvert de dentelle de point parsemée de petites fleurs artificielles de toutes couleurs; il ne me venait que jusqu'aux genoux: j'avais des petites bottines couleur de paille et argent, mes longs cheveux abattus et des ailes bleues. Comme je l'ai dit je représentais l'Amour... Un petit garçon du village représentait un Plaisir; je chantais un couplet dans lequel j'étais censée m'adresser à mon père, et je disais à la fin de ce couplet :

Au Plaisir j'arrache les ailes
Pour les mieux fixer près de vous.

» En achevant cela, je me jetais sur le petit Plaisir, et je lui arrachais en effet les ailes; mais il arriva un jour à une belle répétition habillée, que les ailes étant trop fortement attachées, elles me résistèrent; je secouai vainement le Plaisir, les ailes ne vinrent point; je m'y acharnai, je jetai par terre le Plaisir; pleurant à chaudes larmes, je ne le lâchai pas, tout terrassé qu'il était, et j'en vins à mon honneur, j'*arrachai* les ailes du Plaisir désespéré et jetant des hauts cris. »

On voit que la petite Félicité, comme si elle était déjà femme, écrasait impitoyablement les gens pour satisfaire son goût de domination.

C'est dans une série de tableaux vivants que Paméla, chez qui tout était déjà finesse, distinction et grâce délicate, joua ce rôle d'amour, dans *Psyché persécutée par Vénus*.

Caroline de Genlis, qui venait, à quinze ans, d'épouser le marquis de Lawœstine, représentait Vénus, et sa sœur Pulchérie, qui n'avait que treize ans, représentait Psyché. Dans un art qui, comme le chant et la danse, ne laisse pas plus de trace qu'un feu d'artifice, il faut bien s'en rapporter aux témoins. « On ne verra jamais trois figures réunies offrir tant de beauté, de charmes et de grâces : David était enthousiasmé de cette pantomime, qui offrait, disait-il, la perfection du beau idéal... »

Même si l'enthousiasme des spectateurs, y compris David, courtisan du duc de Chartres comme il le sera de Marat, de Robespierre et de Napoléon, est exagéré par Mme de Genlis qui se laisse emporter par une admiration dont elle n'est jamais avare pour la brillante jeunesse qui l'entoure, il est possible que cette représentation ait fait jaser la cour; on a pu s'y étonner du charme et de la grâce de cette enfant qui était censée être « de la classe la plus inférieure ». C'est peut-être à cause des clabaudages que, le 15 novembre 1780, le duc de Chartres écrit à M. Forth :

« Je vous prie de m'envoyer, s'il vous est possible, l'extrait baptistaire ou de baptême de la petite fille que vous m'avez envoyée et dont je ne saurais vous faire trop de remerciements, car elle est charmante... Adieu, monsieur, je voudrais bien vous être bon à quelque chose dans ce pays-ci. »

Dans le courant de l'année suivante le duc demanda encore un service à son fidèle *factotum* :

« Paris, ce 27 juin 1781 (1).

» Je viens de faire faire, monsieur, un dessin de mes filles, de Mme de Genlis et de ses filles, dans lequel vous verrez aussi le portrait de la petite fille que vous m'avez envoyée, que Mme de Genlis aime comme les siennes propres et dont je ne saurais trop vous faire de remerciements, parce qu'elle est véritablement charmante, que je désirerais faire graver en manière noire par le meilleur graveur de Londres. Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien vous charger encore de cette commission... Vous trouverez aussi un portrait de Mme de Genlis seule, que je désirerais qui fût gravé aussi.

» Adieu, monsieur, je vous importune souvent de mes commissions, mais aussi c'est votre faute : pourquoi les faites-vous si bien...? »

La gravure faite selon cette demande est, croyons-nous, *la Gouvernante*, estampe gravée à la manière noire, où, en effet, Paméla figure entre les enfants d'Orléans et les filles de la comtesse, avec cette légende de La Harpe :

Entre l'enfance et la jeunesse,
Partageant ses leçons, ses devoirs, sa tendresse,
La nature et le zèle occupent ses moments.
Tous deux ont pris en elle un même caractère;
On ne distingue pas à ses soins vigilants
La gouvernante de la mère,
Ni les élèves des enfants.

(1) AMÉDÉE BRITSCH, *loc. cit.*

L'autre dessin représente Mme de Genlis, seule, assise devant une ravissante table Louis XVI, plume en main. Elle est poudrée et porte un coquet petit chapeau incliné sur le front. On lit au bas : E. F. Ducrest, comtesse de Genlis, gouvernante des enfans de S. A. S., monseigneur le duc de Chartres.

Vertus, talens, esprit juste, enchanteur,
Elle a tout ce qu'il faut pour embelir *(sic)* la vie;
C'est le charme des yeux, de l'oreille, du cœur,
Et le désespoir de l'envie.

Par M. de Sauvigny (1).

Ce quatrain est accompagné d'un cul-de-lampe représentant une lampe romaine allumée, avec la devise : « Pour éclairer, tu te consumes ». Le dessin est de Sylvestre Myris, 1781, la gravure de V. Green, graveur en manière noire de Sa Majesté Britannique.

Un fait saute aux yeux quand on lit la lettre ci-dessus du duc de Chartres : en renouvelant ses remerciements, en disant de Paméla qu'elle est « véritablement charmante », le prince remercie le chevalier Forth d'une chose *qu'il ne peut formuler par écrit*, mais que celui-ci comprendra, c'est-à-dire de l'éducation qui lui a été donnée, sous la direction certaine de Mme Forth. Quant au portrait de Mme de Genlis *seule*, qu'il désire faire graver comme le petit groupe, il faut y voir, par une secrète association d'idées venant du cœur, un hommage reconnaissant

(1) « Littérateur d'alors, spirituel et pas trop médiocre. » (Sainte-Beuve.)

à la mère de Paméla, pour lui avoir donné une si « véritablement charmante » fille.

Sérieusement, le premier prince du sang de la maison de France enverrait-il un troisième remerciement autographe à M. Forth, même en lui demandant un nouveau service, s'il ne s'agissait que d'une fillette quelconque, achetée moyennant quelques guinées à une malheureuse?

Tout en adorant Paméla, Mme de Genlis s'évertuait à capter de son mieux l'affection des petites princesses. Au mois de juillet 1780, il y eut une jolie fête à Bercy, des joutes sur l'eau, feu d'artifice, proverbes, etc., et on peut être certain que c'est Mme de Genlis qui apprit aux jumelles âgées à peine de trois ans, le duo qu'elles y chantèrent, et qui est du chevalier de Bonnard :

1° Mlle d'Orléans (portant la main sur le cœur) :

Maman, Genlis, ces deux noms-là
Sont-là!

2° Mlle de Chartres (plus tard Adélaïde) :

Et tous deux font dire de même : (1)
J'aime.

Au commencement de l'automne. la gouvernante quitta le Palais-Royal pour le pavillon que le duc de Chartres venait de faire construire dans l'enceinte

(1) Grimm, *Correspondance*, t. V, p. 156.
Mme de Genlis affirme que Grimm a inventé cette histoire sur la fête à Bercy qui, dit-elle, a eu lieu lorsque les petites princesses n'étaient âgées que de douze mois. Mais la date de 1780 dans la *Correspondance* lui donne un démenti.

du couvent de Bellechasse. Là devait être établie l'*école de famille* dont Mme de Genlis lui avait fait approuver le projet. Elle s'y installa avec les petites princesses, Paméla, sa seconde fille Pulchérie et sa mère Mme d'Andlau.

Attristée de s'être vu enlever ses filles par sa rivale, la duchesse de Chartres se consolait en allant tous les jours les voir. Mais, au milieu de l'hiver, l'aînée des jumelles prit la rougeole. Mme de Genlis offrit, dit-elle, de rester auprès de la petite malade, ou, si l'on préférait, d'emmener Mlle de Chartres à Saint-Cloud. La duchesse, bien qu'elle n'eût jamais eu la rougeole, insista, en vraie mère, pour rester auprès de son enfant et s'installa à Bellechasse. Malheureusement le docteur qui soignait l'enfant permit qu'on la transportât au Palais-Royal; il faisait très froid, elle eut une rechute et mourut au bout de six jours. La pauvre mère prit aussi la rougeole, mais se remit en peu de temps. « La princesse qui me restait, dit Mme de Genlis, prit le nom d'Orléans... Rien ne peut exprimer la douleur qu'éprouva cette enfant de la mort de sa sœur. » Cette perte causa quelque inquiétude à Mme de Genlis. Sa position n'en était-elle pas menacée? Si la seconde princesse venait à mourir aussi, adieu sa place de gouvernante : sa fille, Mme de Lawœstine, devenue dame de la duchesse de Chartres, avait ainsi pris la place de sa mère, sinon effectivement, du moins dans le cœur de la bonne princesse. Il était donc urgent qu'elle affermît sa position. A la naissance du duc de Valois en octobre 1773, la marquise de Rochambeau avait été nommée gouvernante du

jeune prince; elle le fut, plus tard, de ses frères, mais sans avoir la charge de leur éducation; son titre était purement honorifique. La duchesse de Chartres avait elle-même choisi leur sous-gouvernante, Mme des Roys, femme de l'intendant des finances du duc. Mme de Genlis avait toujours été jalouse de Mme des Roys, et, l'accusant d'élever les jeunes princes dans les idées philosophiques, avait réussi à la faire démissionner en 1778; mais « de concert avec la duchesse de Chartres, Mme des Roys avait fait nommer au poste de précepteur des princes le chevalier de Bonnard, un ami personnel qu'elle avait connu chez M. de Buffon » (1). Mme de Genlis, qui savait qu'à l'âge de neuf ans un gouverneur serait donné au duc de Valois aux lieu et place de Mme de Rochambeau, était déterminée à s'emparer de ce poste. Mais laissons-la parler :

« Un soir que M. le duc de Chartres vint comme à l'ordinaire entre 8 et 9 heures, à Bellechasse, il me trouva seule, et il me dit sur-le-champ qu'il n'avait plus de temps à perdre pour nommer un gouverneur, parce que sans cela ses enfants auraient le ton de *garçons de boutique*; et il me conta que, le matin, M. le duc de Valois avait dit qu'il avait bien *tambouriné* à sa porte, et que, dans le même entretien il avait ajouté, en parlant de ses promenades à Saint-Cloud, qu'on y était bien tourmenté par la *parenté*, ce qui signifiait par les insectes appelés *cousins*. Voilà les choses importantes qui décidèrent M. le duc de Chartres à ne plus différer la nomination d'un gouverneur. Il me consulta sur le choix; je lui proposai M. de Schomberg : il le refusa, en disant

(1) Baron ANDRÉ DE MARICOURT, *Duchesse d'Orléans : la Jeunesse*, p. 161.

qu'il rendrait ses enfants pédants; je proposai le chevalier de Durfort : il dit qu'il leur donnerait de l'exagération et de l'emphase; je parlai de M. de Thiars : M. le duc de Chartres répondit qu'il était trop léger et qu'il ne s'en occuperait pas du tout; alors je me mis à rire et je lui dis : « Eh bien, moi! » — « Pourquoi pas? » reprit-il sérieusement. Je proteste que je n'avais cru faire qu'une plaisanterie et que dans nos conversations précédentes, rien n'avait jamais dû me préparer à une idée aussi singulière; mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement; je vis la possibilité d'une chose extraordinaire et glorieuse, et je désirai qu'elle pût avoir lieu. Je lui dis franchement ma pensée. M. le duc de Chartres parut charmé et me dit : « Voilà qui est fait! »

Il fallait cependant demander la permission du roi : « Gouverneur ou gouvernante, peu m'importe », répondit Louis XVI, un peu bourru à son ordinaire; « j'ai un dauphin; on croit que Madame est grosse; la comtesse d'Artois a des enfants; vous pourrez faire de vos enfants ce qu'il vous plaira ». Le nouveau *gouverneur* fut donc nommé le soir même.

Ah! il s'en dit de bonnes, dans les salons, à la nouvelle de cette nomination : l'esprit de dénigrement et le malheureux penchant à la raillerie qui étaient la marque distinctive du siècle s'en donnèrent à cœur-joie. Mais c'est pour justifier le choix du duc de Chartres et faire taire les méchants propos, que, le mois même de sa nomination, Mme de Genlis, toujours sur le *qui-vive*, fit paraître un ouvrage dont il fut beaucoup parlé, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation* (1). Ce simple fait prouve que la

(1) Trois volumes, 1782.

nomination de « gouverneur » ne fut nullement improvisée, comme le voudrait faire croire la trop habile comtesse, mais était chose décidée depuis longtemps (1) : est-ce qu'on peut écrire, imprimer et éditer en un mois un ouvrage en trois volumes in-octavo?

Mme de Genlis se retira du Palais-Royal. Plus d'un motif l'engageait à le faire : ne pas trop voir, par simple amour-propre, les nouveaux caprices pour lesquels la délaissait le duc de Chartres; les airs triomphants ou hypocritement compatissants des ennemis dont elle y était entourée; le désir d'avoir près d'elle Paméla et Hermine, de veiller à leur éducation et pourvoir plus tard à leur établissement; continuer aussi par elles et dans l'intérêt de ses ambitions, à dominer le volage qu'elle ne domine plus par les sens... Ce n'est pas seulement pour cela que Mme de Genlis écrit : « J'étais décidée d'avance aussi à ne pas élever la princesse au Palais-Royal, mais à me mettre dans un couvent avec elle. Le sacrifice était grand à mon âge... »

Quand Mme de Genlis parle de sacrifice, on peut être sûr que ce mot masque quelque calcul d'intérêt et que le « sacrifice » ne lui a pas coûté beaucoup. Depuis qu'elle a vu sa tante devenir l'amie du duc de Chartres, elle dédaigne tout ce qui n'est pas au premier rang. Dans sa conduite, que règle seule son ambition, elle préfère les petits sentiers à la grande route, la montagne pittoresque à la prosaïque plaine, la perversité élégante et originale à la simple ligne

(1) « Elle parvint à se faire nommer gouvernante, ou plutôt gouverneur de ses enfants. » (TALLEYRAND, *Mémoires*, t. Ier, p. 163.)

droite; c'est pour réussir en sa politique qu'elle devient faiseuse de livres, qu'elle y déverse son sac à maximes, préceptes et lieux communs. Cela l'amène non à écrire l'histoire, mais à la faire. C'est souvent plus facile et toujours plus profitable.

Avec de semblables tendances, Mme de Genlis exerça une certaine influence sur quelques hommes et événements politiques de son temps. Quant à pratiquer l'abnégation, qui est l'oubli de soi-même et de son intérêt pour l'intérêt d'autrui, jamais de la vie! Suivre ses passions et assurer la réussite de projets purement égoïstes n'a jamais passé pour un « sacrifice ». Mais cette manière de pratiquer le sacrifice est-elle à l'usage exclusif de Mme de Genlis?... Il était nécessaire d'ouvrir ces échappées sur les variétés psychologiques, insoupçonnées jusqu'ici, de sa nature; ce caractère d'exception ne méritait-il pas ces quelques lignes d'analyse?

Il y aurait par trop de naïveté à croire ses *Mémoires*, écrits dans une intention toute particulière, lorsqu'elle raconte, assez spirituellement si l'on veut, la conversation à la suite de laquelle elle fut appelée à diriger l'éducation des enfants du duc de Chartres. Tout cela est bien joli, mais la réalité est autre. Pour masquer ses intentions, et comme dans le prétendu choix d'une jeune compagne anglaise pour les petites princesses, elle procède, dans le récit de son entretien avec le prince, par élimination : c'est la marque de fabrique de la romancière. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le coup avait été prémédité. Le pensionnat de Bellechasse fut créé uniquement pour recevoir ses deux fillettes illégitimes et, en préparant leur avenir,

préparer aussi le sien. Le reste fut accessoire. Les autres élèves, y compris les enfants légitimes du duc de Chartres, ne vinrent là que comme « manteaux » pour faire taire la malveillance, et aussi pour être élevés d'après les « idées nouvelles » dont les deux amants étaient d'accord pour vouloir le triomphe. L'intérêt de l'un et de l'autre croyait y trouver son compte.

Mais l'idée de devenir « gouverneur » des enfants du duc de Chartres venait-elle bien de Mme de Genlis? Ne lui avait-elle pas été soufflée, sinon imposée, à elle comme au duc, par quelqu'une de ces sociétés mystérieuses auxquelles ils étaient l'un et l'autre affiliés? Car il ne faut pas oublier qu'elle était grande-maîtresse de la loge maçonnique *la Candeur*, une des rares loges androgynes, dont le titre, appliqué à Mme de Genlis, fait sourire, sourire aussi le nom de la loge *Égalité* à laquelle appartenait le premier prince du sang, grand-maître d'ailleurs de la franc-maçonnerie en France.

Quoiqu'il en soit, on avait songé à diriger l'intelligence et l'éducation des enfants du duc de Chartres, garçons et filles, dans un sens tout opposé à celui des traditions de la vieille monarchie française : ne fallait-il pas, avant que la révolution projetée ne s'accomplît, leur inculquer l'esprit révolutionnaire? S'explique-t-on maintenant l'idée de ce pensionnat privé, la retraite prématurée de Mme de Genlis, son « sacrifice »?

Le « gouverneur » se retira donc à l'abbaye de Bellechasse. Cela ne veut pas dire qu'elle fit ses adieux au monde et s'astreignit à mener dans une austère cellule, et soumise à des règles monastiques, une vie

de recluse. Oh! que non pas. Mme de Genlis habitait un pavillon ou petit hôtel particulier bâti et aménagé spécialement dans le parc de Bellechasse pour recevoir son petit monde de sous-gouvernantes et de jeunes pensionnaires. Un appartement avec des salons lui avait été réservé. Galamment harnachée comme au Palais-Royal, elle y jouissait d'une vie selon ses goûts : elle recevait, elle avait ses « jours »... Le duc de Chartres venait lui faire visite, son mari également : tous les dehors du plus haut goût y étaient observés. C'était, en somme, un salon fort recherché que celui de Mme de Genlis, et ses « jours » étaient très suivis. Ses réunions du soir ne l'étaient pas moins; on n'y dansait pas : nous savons que les femmes mettaient alors de la coquetterie à renoncer de bonne heure à la danse et Mme de Genlis avait le bon goût de joindre ce sacrifice à sa collection, mais elle avait aussi celui d'offrir, à de certains intervalles, quelques petites soirées dansantes à ses élèves.

Le pavillon donnait, à l'extrémité de la rue de Bellechasse, dans la rue Saint-Dominique. « Fort petit, il se composait d'un rez-de-chaussée où l'on accédait immédiatement de la rue, après avoir monté quelques marches couvertes par un auvent sous lequel les voitures pouvaient pénétrer quand le cocher n'était pas maladroit. Au pied de l'escalier on trouvait une tourière ou portière qui ouvrait la grille. Un vestibule, où restaient les domestiques, servait d'antichambre. On était censé alors être dans le couvent (1). » Ce pavillon donnait par derrière

(1) Mme DE LA TOUR DU PIN, *Journal d'une femme de cinquante ans*, t. Ier p. 171.

sur de vastes jardins ombragés d'arbres séculaires, et communiquait avec le couvent par un long berceau de treillage où s'accrochaient de nombreux pieds de vigne abrités, quand la température l'exigeait, par des nattes de paille qu'on roulait et déroulait à volonté.

Les compagnes de la petite princesse Adélaïde, qu'on appelait maintenant, comme nous l'avons dit, Mlle d'Orléans, étaient d'abord Paméla, de quelques années plus âgée, qui était venue à Bellechasse avec elle; Henriette de Sercey, nièce de Mme de Genlis, du même âge que Paméla, qui arriva de Bourgogne dans la première année de l'installation à Bellechasse. Il y avait aussi Pulchérie de Genlis, et on attendait Hermine qui était encore en Angleterre chez M. et Mme Forth. La petite Victorine de Chastenay, sur la demande de sa mère, qui avait autrefois connu Mme de Genlis, fut admise à suivre les cours du petit pensionnat princier, et aussi la jeune de Montault-Navailles, future duchesse de Gontaut et future gouvernante des Enfants de France. Ces deux dernières semblent n'y avoir fait que de courtes apparitions. Elles devinrent pourtant des femmes d'un esprit fort distingué, comme l'attestent les Mémoires qu'elles ont laissés l'une et l'autre.

La classe ainsi constituée, les cours allaient pouvoir commencer. Mme de Genlis avait fait congédier les maîtres jusqu'alors chargés de l'instruction des jeunes princes d'Orléans, entre autres le chevalier de Bonnard, dont nous avons déjà parlé, homme de caractère et d'un mérite reconnu, et les avait remplacés par des sujets inférieurs. « Dans sa position

médiocre, a pensé Mme Victorine de Chastenay, elle redoutait peut-être les talents trop distingués. » Ce n'était pas cela : la situation de Mme de Genlis à Bellechasse — le lecteur en sait les motifs — n'était point médiocre; elle était loin elle-même de l'être et ne redoutait nullement les talents trop distingués : n'avait-elle pas été grande amie de La Harpe et ne l'était-elle pas de Buffon? Mais elle devait orienter l'éducation des princes et de la princesse d'Orléans vers les idées philosophiques qui menaient tout au Palais-Royal, et comme on savait que le chevalier de Bonnard avait des principes tout différents, il fallait le congédier. Ce qui fut fait.

Partisan d'une éducation mixte, le prince envoyait chaque jour ses trois fils, auxquels on avait adjoint le jeune de Chastenay, frère de Victorine, et César du Crest, neveu du « gouverneur », qui venait de perdre sa mère, suivre les cours de Bellechasse. « La maison, dit Victorine de Chastenay, se composait de la gouvernante qu'on appelait *Bonne-Amie*; de Mademoiselle, petite, blonde, mince et bien délicate pour son âge; elle était aimable et gentille...; Paméla, belle comme le jour, dont l'existence était un point de curiosité, mais à qui sa figure pouvait tenir lieu de rang; Mlle de Sercey, nièce de Mme de Genlis, qui ne se montrait que par moments et qu'on disait pleine d'esprit. »

« Tous les matins, arrivaient les trois princes avec César du Crest... Tout cela était fort simplement élevé et tenu assez étroitement. *Bonne Amie* avait de l'humeur, elle grondait avec sévérité, mais aussi par compensation, on ne pou-

vait se montrer plus aimable, plus gaie, plus *amie* dans de certains moments enchanteurs. Ses élèves étaient subjugués par l'idée de sa supériorité incomparable et s'ils craignaient son mécontentement, ils attachaient un prix inexprimable à son sourire (1). »

La duchesse de Gontaut partage l'adoration de ses jeunes compagnes et camarades pour leur « gouverneur ».

« J'aurais rougi, raconte-t-elle dans ses *Mémoires* (2), de rester en arrière de cette passion romanesque que chacun cherchait à lui prouver. J'ai vu les princes et Mademoiselle baiser les pas où elle avait marché, et j'avoue à ma honte qu'un jour, voulant me distinguer en sentiment, je me précipitai sur le fauteuil qu'elle venait de quitter et l'ayant baisé avec ardeur je remplis ma bouche de poussière, ce qui calma mon zèle. » Les autres élèves partageaient ces sentiments et avaient même « une telle adoration pour leur gouvernante qu'elles baisaient les traces de ses pas, et Mlle d'Orléans comme les autres ».

C'est le comte Rodolphe Apponyi qui le dit, et il le tenait de la duchesse de Gontaut elle-même. Il ajoute, ce que la duchesse a oublié de consigner dans ses *Mémoires*, que les jeunes élèves « craignaient Mme de Genlis jusqu'à trembler lorsqu'elle était dans la chambre (3). » C'est que, malgré une âme assez

(1) Mme Victorine de Chastenay, *Mémoires*, t. Ier, p. 52-54. Paris, Plon.

(2) Écrits dans sa vieillesse, ces mémoires manquent de précision et aussi d'exactitude dans les quelques lignes que l'auteur consacre à Paméla.

(3) *Vingt-cinq ans à Paris, Journal du comte Rodolphe Apponyi*, Paris, Plon, 1913, deux volumes in-8°.

sèche, Mme de Genlis aimait véritablement les enfants; elle avait du plaisir à leur parler, à *poser* un peu devant eux, à les enseigner et à les amuser. Aussi était-elle idolâtrée de son petit monde.

Pour éviter le surmenage, pour faire connaître surtout aux ouvriers les enfants du prince et les rendre populaires, Mme de Genlis, après la classe du matin, menait ses élèves visiter des fabriques ou manufactures. C'est ainsi qu'ils apprirent, de la bouche même des ouvriers, comment s'obtenaient les produits des diverses industries. La duchesse de Gontaut ne l'oublia pas.

« La première course, dit-elle avec une petite pointe de dédain mal placé, fut chez Maille, où nous apprîmes à faire de la moutarde et du vinaigre. Les malins d'entre nous se divertirent, ce qui mit la gouvernante un peu en mauvaise humeur. La seconde course fut dans une manufacture d'épingles : Mme de Genlis reprocha aux princes de n'avoir rien dit et interdit la parole aux jeunes filles. »

Elle conduisait aussi ses élèves aux bibliothèques, au Jardin des plantes, au Cabinet d'histoire naturelle, où son illustre ami, M. de Buffon, se plaisait à leur donner des explications. Elle les menait également aux monuments et aux tableaux. Mlle de Donnissan, plus tard Mme de La Rochejaquelein, qui les rencontra au Louvre pendant l'été de 1782, en parle dans ses *Mémoires* assez peu charitablement :

« Autrefois, dit-elle, les tableaux nouveaux étaient exposés au Louvre tous les deux ans, dans le grand salon seulement. Un jour, ma grand'mère (la duchesse de Civrac)

fit demander qu'on l'y laissât entrer à une heure où il n'y aurait personne : j'avais alors dix ou onze ans; elle me mena avec elle. A peine fûmes-nous arrivées, que les deux battants s'ouvrirent, et nous vîmes entrer les trois petits princes d'Orléans et leur sœur, Mademoiselle, conduits par Mme de Genlis, à la fois leur gouverneur et leur gouvernante; puis venait tout le cortège princier. Ma grand'mère dit aux personnes qu'elle avait amenées : « Oh! quel bon» heur! il y a des siècles que je n'ai rencontré Mme de Genlis ». Elles s'avancèrent tout de suite l'une vers l'autre. Elles s'étaient beaucoup connues; mais ma grand'mère avait depuis longtemps cessé de la voir. Pour moi, j'étais dans l'enchantement de considérer de près celle dont je lisais les ouvrages pour les enfants, dont je jouais les petites pièces; j'avais entendu tant chuchoter en parlant d'elle et vu sourire si souvent, que tout cela piquait ma curiosité : aussi la scène que je vais raconter m'est présente comme si elle s'était passée hier. Mme de Genlis était mise très simplement, en couleur sombre; je crois même être sûre que le capuchon de son mantelet noir était sur sa tête. Elle me parut maigre et brune; sa physionomie était délicieuse, sa bouche, ses dents et ses yeux ravissants; elle avair l'air si aimable, si doux, si séduisant et si spirituel! Les petits princes étaient bien singuliers pour ce temps-là, car ils étaient coiffés comme de petits Anglais, les cheveux tombant bouclés sur les épaules et sans poudre, chose fort étrange à cette époque. Tandis que leurs sous-gouverneurs et les peintres leur expliquaient les tableaux, ma grand'mère et Mme de Genlis se faisaient mille compliments aimables. Celle-ci présenta sa fille, depuis Mme de Valence. Elle avait quatorze ans, était forte et belle. Ma grand'mère vit à côté d'elle une charmante petite fille de sept ans. Elle lui dit : « Vous n'avez que deux filles (l'aînée, Mme de Lawœstine, était » déjà mariée) : quelle est donc cette ravissante créature? » » Oh! répondit Mme de Genlis à demi-voix, mais je l'enten-

» dis, c'est une histoire bien touchante, bien intéressante, » que celle de cette petite : je ne puis vous la raconter en ce » moment. » Elle ajouta : « Vous ne voyez rien encore, vous » allez juger de cette figure-là! » Puis élevant la voix : « Paméla, faites Héloïse! » Aussitôt Paméla ôte son peigne : ses beaux cheveux sans poudre tombent en longues boucles; elle se précipite un genou à terre, lève les yeux au ciel, ainsi qu'un de ses bras, et sa figure exprime une extase passionnée. Paméla reste en attitude!... Pendant ce temps, M[me] de Genlis paraît ravie, fait des signes, des remarques à ma grand'mère, qui lui fait des compliments sur la beauté et la grâce de sa jeune élève. Pour moi, je restai stupéfaite par instinct et sans rien comprendre. Ma grand'mère s'en fut bien vite pour rire de cette rencontre. Huit jours durant, elle en faisait le récit à ceux qui venaient la voir; c'étaient des plaisanteries continuelles sur la bonne éducation qu'on donnait à Paméla!... Tous ces chuchotements, et l'expression passionnée de la nouvelle Héloïse, dont je n'avais jamais eu l'idée, m'ont fait une impression qui dure encore (1). »

Juste au fond, cette critique n'était pas formulée avec un extrême bon goût : les rires et les plaisanteries étaient de trop. M[me] de La Rochejaquelein (ou celui qui tient la plume à sa place, le baron de Barante, dit-on) blâme M[me] de Genlis d'avoir donné place dans l'éducation de la fillette à un exercice frivole, légèrement romanesque et théâtral, mais dont le côté artistique lui échappe. Elle y voit, comme sa grand'mère, matière à moquerie. Pourquoi? Tout simplement parce que les « attitudes »,

(1) Marquise DE LA ROCHEJAQUELEIN, *Mémoires.*

encore peu connues du monde parisien, n'avaient pas eu le temps de devenir à la mode et que, en France, une chose n'est jolie, une pièce n'est bonne, un auteur n'a de talent que s'ils sont à la mode — fussent-ils d'ailleurs les plus ennuyeux du monde.



PAMÉLA EN DIANE
Miniature par Myris, peinte en 1789
Appartient au colonel Guy Wyndham C. B.

CHAPITRE IV

ARRIVÉE D'HERMINE A PARIS

Nouvelle correspondance pour faire venir Hermine à Paris. — Son adoption par Pulchérie prédite par Mme de Genlis un an avant son arrivée. — Aversion de Mme de Genlis pour elle. — Questions d'état civil et d'adoption : un contrat d'apprentissage pour Paméla. — Caractère de Paméla dépeint dans les *Veillées du château* et dans les *Mères rivales.*

Malgré l'éducation artistique et théâtrale que Mme de Genlis se plaisait à donner à ses élèves, elle ne perdait pas cependant de vue sa petite Hermine qui était en Angleterre et venait d'avoir ses sept ans. La première éducation de l'enfant avait été bonne, mais les bulletins ne cachaient pas qu'elle avait ses petites ruses et de merveilleuses aptitudes au mensonge (1). Il fallait donc la faire venir au plus tôt pour la corriger de ces défauts.

(1) Nous avons trouvé ces détails sur le caractère d'Hermine dans le troisième volume d'*Adèle et Théodore,* ouvrage publié un an avant l'arrivée d'Hermine à Paris. Dans le même volume, Mme de Genlis nous explique ses principes — nous savons qu'ils sont d'humeur accommodante — sur le mensonge. Il est permis de l'employer, dit-elle, « quand il s'agit d'excuser un tort véritable, une faute grave ou pour *cacher notre secret* ou enfin celui qui nous est confié, voilà les seuls cas où l'on puisse se permettre de mentir ». — « Cacher notre secret », ce cas

Le chevalier Forth se trouve justement à Paris comme par hasard en ce moment : on s'entend avec lui et l'on arrête qu'on recommencera pour elle, comme on l'avait fait pour Paméla, un simulacre de négociations. On s'est bien trouvé des premières, pourquoi changer de méthode? Le 26 juillet 1782, le duc de Chartres écrit donc à M. Forth, rentré à Londres et qui n'a cependant pas besoin qu'on lui rafraîchisse la mémoire, pour lui dire ce qu'il attend de son inépuisable complaisance. C'est toujours aux documents versés au débat par M. Amédée Britsch que nous empruntons ces lettres :

« ... Vous devez vous ressouvenir que, quand vous êtes venu à Paris, je vous ai prié de m'envoyer encore une petite fille. Je ne me flatte pas qu'elle sera aussi gentille que Paméla. Mais, choisie par vous, elle sera sûrement bien. Je voudrais l'avoir au mois de mars prochain et voici les choses essentielles qu'il faut qu'elle ait absolument :

» Six ans passés, c'est-à-dire entre six et sept ans.

» Blonde ou brune, cela est égal, mais pas rousse.

» Et par-dessus toutes choses, blanche.

» Ne sachant pas le français du tout.

» Je me meurs de peur que vous ne vous repentiez de faire si bien mes commissions, car je sens que j'en abuse par trop. Aussi je vous en demande mille pardons, monsieur, mais j'espère que vous me mettrez un jour à l'épreuve et vous verrez que je ferai toujours ce qui pourra vous être agréable avec bien du plaisir... »

s'est souvent rencontré dans la vie de l'indulgente casuiste qui n'admet cette dérogation au grand principe de sincérité que pour justifier ses propres défaillances : morale large et élastique se prêtant admirablement à excuser tous les cas particuliers : profondément dissimulée, elle l'érige en dogme : n'est-ce pas en même temps un aveu?

On voit que M. Forth n'a pas caché au duc de Chartres qu'Hermine n'est pas aussi jolie que sa sœur. Aussi, dans cette correspondance convenue et faite pour la galerie, le prince n'exige-t-il pas chez la seconde fillette autant de gentillesse que chez la première. L'âge indiqué, entre six et sept ans, concorde à merveille avec le voyage de Mme de Genlis à Spa : c'était en 1775, on est en 1782, comptez; cela fait sept ans.

Il faut noter aussi que « choisie par vous » veut dire « élevée chez vous » et est un remerciement en même temps qu'un compliment à l'adresse de l'éducatrice, évidemment Mme Forth.

Quant aux « choses essentielles qu'il faut qu'elle ait absolument », la recommandation va à l'encontre de son but; au lieu de détourner les soupçons, elle les provoque; elle n'est qu'un *attrape-nigauds*, s'il est permis de s'exprimer de la sorte.

Notez aussi cette expression : « Je me meurs de peur que... » Elle est toute féminine et jamais, s'il avait écrit de son propre mouvement et à un simple *factotum*, le duc de Chartres ne l'aurait employée.

Quel besoin, enfin, de dire qu'il faut que la petite ne sache pas un mot de français? Comme elle est censée provenir des *Enfants trouvés*, le prince devrait se rappeler que l'instruction n'y comporte pas plus l'enseignement des langues étrangères que celui des arts d'agrément.

M. Forth, lui, paraît avoir oublié qu'on ne désirait l'enfant qu'au mois de mars prochain. Il l'offre tout de suite.

Le prince lui répond :

« Paris, ce 4 octobre 1782.

» ... J'ai fait part de votre lettre à Mme de Genlis qui est enchantée. Elle me charge de vous demander si cela ne vous incommoderait pas de la garder jusqu'au mois de janvier ou de février, parce qu'elle n'aura pas de quoi la loger commodément avant ce temps-là. Cette demande n'est, comme vous sentez bien, que dans le cas où cela ne vous dérangerait pas du tout. Ainsi mandez-moi tout franchement si vous le pouvez, et, si vous ne le pouvez pas, au juste dans quel temps vous comptez l'envoyer. »

Quelle révélation! Nous apprenons, en effet, par cette lettre, que la fillette demandée se trouve chez M. Forth, puisque le duc de Chartres le prie de « la *garder* jusqu'au mois de janvier ou de février ». Le diplomate — qui, lui, n'aurait pas commis cette bévue — n'eût point retiré de l'asile des *Enfants trouvés* avant de savoir à quel moment il pourrait l'envoyer à Paris, une fillette qu'on l'aurait chargé de choisir en Angleterre et il ne l'aurait probablement pas *gardée* chez lui en attendant ce moment. La lettre du duc de Chartres prouve donc qu'*Hermine habitait chez M. et Mme Forth;* c'est chez eux qu'elle fut élevée en sortant de nourrice. Est-il téméraire de croire que Paméla y fut élevée aussi? On sait qu'elle habita avec sa prétendue mère à Christ-church, mais son éducation, la grâce et les manières charmantes qu'elle avait déjà lors de son arrivée à Paris, n'avaient-elles pas été acquises sous la direction de Mme Forth? Ainsi s'expliqueraient d'abord ses bonnes façons et son langage correct, ensuite les termes si cordiaux, si reconnaissants du duc de Chartres dans ses lettres à M. Forth : encore le

prince y a-t-il mis une sourdine à cause du Cabinet noir et parce qu'elles étaient destinées à une publicité propre à dérouter tout soupçon.

En novembre, une occasion se présentant d'amener Hermine à Paris, Mme de Genlis invite M. Forth à en profiter. On trouve dans sa lettre deux pensées principales : reconnaissance et désir de la prouver. Ces sentiments ont déjà été exprimés, par le duc de Chartres, en termes à peu près identiques, à M. Forth : *Si vous avez des commissions à donner dans le pays que j'habite, je les exécuterai avec autant de plaisir que de zèle.* Est-ce que ces mots de Mme de Genlis ne ressemblent pas étonnamment aux expressions employées par le prince, le 13 décembre 1779 : *Je voudrais bien trouver quelque occasion de vous rendre dans ce pays-ci les attentions que vous avez pour moi;* et aussi à celles du 17 avril 1780 : *Je voudrais bien que vous puissiez désirer quelque chose de ce pays-ci;* et à celles du 15 novembre 1780 : *Adieu, monsieur, je voudrais bien vous être bon à quelque chose dans ce pays-ci;* et à celles du 26 juillet 1782 : *J'espère que vous me mettrez un jour à l'épreuve et vous verrez que je ferai toujours ce qui pourra vous être agréable avec bien du plaisir.*

C'est toujours la même formule, avec de très légères variantes, qu'elle sorte de la plume de Mme de Genlis ou de celle du duc de Chartres : elle sort donc de la même tête, celle de Mme de Genlis. Mais cette fois, c'est sa main qui tient la plume.

Empruntons encore cette lettre de la comtesse aux documents publiés par M. Amédée Britsch; elle est du 10 novembre 1782 :

« Trouvant une excellente occasion, monsieur, pour faire venir la petite fille que vous avez bien voulu me destiner, je vous supplie d'avoir la bonté de la remettre à la femme de chambre de Mme Swinburne qui l'amènera à Paris. Permettez-moi, monsieur, de profiter de cette circonstance pour vous remercier, ainsi que Mme Forth, des soins que vous avez bien voulu prendre l'un et l'autre relativement à cette enfant. Ma chère petite Paméla est aussi un sujet de reconnaissance et je sens tous les jours plus vivement ce que je vous dois à cet égard. *Si vous avez des commissions à donner dans le pays que j'habite, je vous demande la préférence; je les exécuterais avec autant de plaisir que de zèle et d'empressement.*

» M. le duc de Chartres est parti pour l'Italie; il sera à Rome depuis le 16 de ce mois jusqu'au 7 janvier. Il sera le 12 de janvier à Venise. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

» DUCREST, comtesse DE GENLIS.

» De Bellechasse, ce 10 novembre 1782.

» Paméla me prie d'avoir l'honneur de dire à Mme Forth, que *she loves her with all her heart and kisses her thousand times* (qu'elle l'aime de tout son cœur et qu'elle l'embrasse mille fois). »

Cette lettre appelle aussi son petit commentaire. Après avoir fait, et dans les mêmes termes, la petite offre de services qu'elle ne manque jamais de dicter au duc de Chartres quand c'est lui qui tient la plume, Mme de Genlis remercie Mme Forth des soins donnés à Hermine et profite de la circonstance pour exprimer sa gratitude pour ceux donnés à Paméla. Elle ajoute quelques mots qu'elle ne dirait jamais s'il s'agissait d'une petite subalterne quel-

conque : «... et je sens tous les jours plus vivement ce que je vous dois à cet égard. » « Ma chère petite Paméla » est un mot jailli d'un cœur de mère et le *post-scriptum* prouve que de longues et affectueuses relations ont existé entre l'enfant et Mme Forth : se permettrait-elle de parler en termes si familiers, où le mot de respect n'existe même pas, si elle n'était que la fille d'une pauvresse recueillie par Mme Forth, et gardée seulement quelques heures ou quelques jours chez elle? C'est une preuve de plus de ce que nous avançons : *Comme Hermine, Paméla a été élevée par et chez Mme Forth, tout au moins sous sa direction et sa surveillance.*

On remarquera que Mme de Genlis informe M. Forth non seulement du voyage du duc de Chartres en Italie, mais même des dates où il sera à Rome et à Venise. Si, comme on l'a dit, ce « fameux espion anglais (1) » était en même temps un agent politique du duc de Chartres (2), on comprend que

(1) C.-A. DAUBAN, *la Démagogie à Paris en 1793*.

(2) Parmi l'immense collection des documents et brochures sur la Révolution française qui se trouvent au *British Museum*, nous en avons relevé deux, et il est probable qu'ils ne sont pas les seuls, qui indiquent que M. Forth était non seulement espion en France des partis opposés de Pitt et de Fox, mais qu'il fut aussi agent politique du duc d'Orléans pendant assez longtemps. Le premier est censé être une lettre de M. Charles Lameth à M. Lacroix : « Paris 1790... L'ami Fox et l'ami Pitt sont dignes en vérité de tous nos éloges. Ils ne se contentent pas de nous donner des guinées, ils prévoient tout. Ils savent qu'il nous faut des agens et des agens habiles. Sur le champ, ils choisissent dans les trois Royaumes l'Anglois le plus subtil, le plus intrigant, et ils l'attachent à nos drapeaux. Oh! quel heureux ren*fort*, mon ami, comme il vient à propos ce Forsh (Forth), on me l'adresse au moment où il débarquait. Quelle tête!... Il en fera plus à lui tout seul que nous tous ensemble. Oh, c'est un homme, celui-là! Tous les talens il les a : l'audace, la souplesse, il sait également se plier à tout. Il est homme à tirer l'épée, à tuer, à massacrer, et en même temps il est

Mme de Genlis lui ait mandé ces renseignements.

Quant à l'enfant, Mme de Genlis a multiplié les précautions pour donner le change. Entrant dans ses vues et continuant de se conformer au plan adopté à Paris, M. Forth écrit que la fillette est malade : inoculation mal réussie, visage enflé, vue menacée... elle ne peut partir. La comédie continue. Comédie aussi que cette effusion de sensibilité, mandée le 4 janvier par Mme de Genlis à M. Forth,

homme à parler comme un Cicéron, à flatter, à jeter dans le peuple les grands mots *liberté, égalité*. C'est encore le Coriphée *(sic)* de tous ceux qui, comme nous, travaillant pour le duc d'Orléans, font croire aux Parisiens qu'ils ne travaillent que pour eux... vous ne pouvez que profiter à son école. Il en remontrerait à Machiavel lui-même. Nous concertons ensemble tous nos projets, nous les réunissons, et c'est à lui, j'en conviens, qu'est due la grande idée de faire fermenter les députés des provinces et des régimens à la fédération.. « Tournons, m'a-t-il dit, nos batteries de ce côté... ces députés sont ceux qui auront la confiance de leurs camarades. Faisons en sorte qu'ils soient tous à nous. Ils s'en retourneront dans leurs provinces et dans leurs garnisons, et ils y rapporteront nos principes, et par là d'un seul coup nous tenons toute la France *(a)*. On va agiter dans l'Assemblée la question de l'inviolabilité des députés... nous sommes convenus Forth et moi, lui qu'il soutiendrait envers et contre tous au Palais-Royal, aux Thuilleries, dans les fauxbourgs, qu'aucun tribunal du monde, pour quelque accusation que ce soit, ne peut entreprendre de juger un député. Voilà son département, le mien, c'est de soutenir la même thèse dans l'Assemblée... »

Le second document est du même genre : « Paris, ce 27 juillet 1792. Que vous êtes heureux, mon cher Forsh (Forth), d'avoir obtenu, au moins pour un temps, votre congé. Il faut que nous ayons bien besoin d'avoir un bon agent à Londres, pour que nous vous ayons permis d'y retourner sitôt; mais enfin, *sic volvere fata*... j'ai, moyennant mon argent bien entendu, une bonne quantité de motionnaires et espions qui vont dans tous les quartiers semer des bruits alarmans, prôner notre héros, et qui tous les jours me rendent un compte fidèle de nos progrès... Voilà, mon cher Anglois, où nous en sommes... »

(De M. Laclos à M. Forsh [Forth] à Londres.)

(a) On a vu, à la fin du chapitre II, que tel était le plan révolutionnaire dévoilé par Chamfort à Marmontel. — Depuis, tous les plans de révolution n'ont été, sauf variantes, que la reproduction de celui-là.

disant sérieusement que le chagrin de sa fille Pulchérie en apprenant cet accident de santé chez sa future compagne a été tel qu'elle a supplié de faire venir la petite malade à Paris pour qu'elle pût la soigner elle-même; qu'elle a prié sa mère de lui faire « une pension de cinquante écus sur ses menus plaisirs ». Et Mme de Genlis confirme cette fadeur idyllique, alors à la mode et propre à attendrir les cœurs bêlants, en disant qu'elle envoie la première année de cette petite pension et qu'elle prie M. Forth de « la passer à la mère de l'enfant ».

Tout cela sonne faux; tout cela sent le voulu, l'apprêté, sous une sensibilité factice, marotte philosophique de ce temps, — et d'un autre : chacun a les siennes. Berquinade aussi ce qui suit :

« ... Je vous demande en grâce de faire voir cette enfant au plus habile oculiste de Londres, et si l'on peut lui conserver la vue et guérir l'œil malade qui lui reste, je paierai avec grand plaisir les soins de l'oculiste. Et lorsque mes affaires seront arrangées, j'augmenterai sûrement la petite pension que ma fille fait à cette pauvre enfant. Vous pouvez, monsieur, le dire à sa mère, et de plus, qu'indépendamment de la pension, je lui enverrai certainement d'ici à cinq ou six mois un secours extraordinaire qui n'aura rien de commun avec la pension et pourra monter au moins à quinze ou vingt louis. Je suis touchée au delà de l'expression, monsieur, de la bonté que vous avez de vouloir bien me chercher encore une autre enfant, mais de grâce qu'elle soit également saine et jolie, afin que nous ne retombions pas dans le malheur que nous avons éprouvé... »

Mme de Genlis est assurément une bonne comé-

dienne, mais n'y a-t-il pas des moments où elle insiste un peu trop sur le détail du rôle dans lequel elle est entrée? Ne manque-t-elle pas son effet pour l'avoir voulu trop complet? Elle perd ainsi le sens du naturel et cette petite scène à la Berquin ou à la Bouilly, dans ce goût amolli qu'on aimait sous Louis XVI, en est dénuée absolument. Sous l'exagération des mots, sous cette phraséologie d'auteur, sous ces excès de précautions qui sentent la fraude à plein nez, on devine une cause secrète, comme derrière les décors, au théâtre, apparaissent parfois les cordes — pour ne pas dire les ficelles — et dès qu'on aperçoit le jeu des machines, adieu toute illusion.

Avec Mme de Genlis on aperçoit le jeu des machines, peut-être à cause des soins exagérés qu'elle prend pour le dissimuler. Sa lettre nous apprend pourtant que la deuxième fillette demandée en Angleterre est « destinée » à sa fille. Pourquoi cette idée soudaine et bien singulière, pour ne pas dire plus, est-elle venue au cerveau de Mme de Genlis? Pulchérie, née en 1767, avait, il est vrai, près de seize ans; mais elle n'était pas encore mariée, même pas fiancée.

Doit-on croire l'incident, à la fois comique et tragique, qui amena, l'année suivante, ses fiançailles avec M. de Valence? Celui-ci passait à tort ou à raison pour être l'amant de Mme de Montesson, laquelle avait reçu de l'avancement et, d'amie, avait été promue au grade de femme morganatique du vieux duc d'Orléans. Entrant un jour dans la chambre de sa femme, le duc trouve M. de Valence

à genoux devant elle. La situation était difficile : Mme de Montesson qui, au dire de Chamfort était, comme sa nièce, parmi les quatre plus grandes comédiennes du siècle, s'en tira avec sang-froid, avec cynisme plutôt, mais avec esprit : « Voyez donc, s'écria-t-elle en riant, ce grand fou de Valence qui me tourmente depuis une heure et me demande à genoux la main de Pulchérie! — Mais il faut la lui accorder, ma chère amie... » Et c'est ainsi que la jeune Pulchérie de Genlis serait devenue la comtesse de Valence.

Sa mère dit dans ses *Mémoires* que cette histoire « est de pure invention et dénuée de tout fondement ». Elle n'en paraît cependant pas très convaincue, car elle ajoute avec assez peu d'idéal que peut-être cette liaison de sa tante n'avait rien de criminel; « que d'ailleurs en supposant que M. de Valence eût été l'amant de Mme de Montesson, âgée alors de quarante-sept ans, il cesserait certainement de l'être en épousant une charmante personne de dix-sept ans », ce en quoi elle ne montrait pas une grande connaissance du cœur humain. Que l'anecdote soit vraie ou non, dans un mariage offrant aussi peu de garanties de bonheur, on conçoit que la jeune fille sacrifiée se soit prêtée de tout son cœur à prendre auprès d'elle — en attendant que quelques années de plus, si l'on en croit cette mauvaise langue de Thiébault, lui aient apporté d'autres sujets d'engouement — la gentille fillette qu'était Hermine. Mais la lettre de Mme de Genlis à M. Forth, d'autres faits aussi montrent que l'avisée comtesse avait eu l'idée de faire « adopter » Hermine par Pulchérie bien

avant qu'il ne fût question du mariage de celle-ci.

Les lettres publiées par M. Britsch ne donnent pas la date exacte de l'arrivée d'Hermine à Paris et Mme de Genlis n'en dit rien dans ses *Mémoires*; c'est dans le troisième volume d'*Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation*, publié en janvier 1782, plus de six mois avant la lettre du 26 juillet, du duc de Chartres à M. Forth, que Mme de Genlis parle de l'arrivée et de l'adoption d'une petite orpheline à qui l'on donne le nom d'Hermine.

Il y a de légères différences de détail; l'enfant est censée être Italienne, mais on sent que Mme de Genlis pose ses jalons et prépare l'opinion à ce qu'elle est décidée à faire. Comme tout le monde n'a pas lu *Adèle et Théodore*, voici quelques passages concernant Hermine :

« Dainville (un jeune peintre) arrive en tenant par la main la plus charmante enfant que j'aie jamais vue. C'était une petite fille de six ans et demi, jolie comme le jour, et qui, en m'apercevant, courut à moi en me tendant les bras... une petite orpheline ; elle a perdu son père il y a quelques années, et sa mère vient de mourir. (La vraie Hermine était dite fille d'un colonel anglais, mort aux Indes.) »

Le récit ne nous fait grâce d'aucune des instances de la jeune Adèle à sa mère pour lui permettre de garder l'enfant et de l'élever elle-même; elle la fera coucher dans sa chambre, elle sera sa petite maman :

« Vous lui direz qu'elle doit m'obéir, qu'elle doit m'appeler « Maman; car peut-être ne me croira-t-elle pas... je suis

» fâchée d'être si petite pour mon âge. Si vous me permettiez
» de porter des talons, je parie qu'elle me respecterait davan-
» tage. — Il est vrai que vous n'avez pas une figure bien
» imposante ; mais de la raison, de l'application et de la dou-
» ceur vous feront bien autant respecter que des talons. »
Après cet entretien, Adèle alla se coucher. Son premier soin, en entrant dans sa chambre, fut d'aller regarder *sa fille,* qui dormait profondément. Au risque de l'éveiller, elle l'embrassa plusieurs fois et sûrement, durant la nuit, ne vit qu'elle dans ses rêves. Le lendemain, aussitôt que je fus éveillée, Adèle entra chez moi en tenant son enfant par la main, et en me disant qu'elle lui avait donné un nouveau nom, ne trouvant pas le sien joli. Elle l'appelle *Hermine,* parce qu'elle est *d'une blancheur éblouissante,* et qu'elle a l'air extrêmement doux. »

« Par-dessus toute chose, blanche » exigeait la lettre du 26 juillet 1782 à M. Forth.

« Au reste, Hermine est déjà accoutumée à sa petite maman et lui obéit ponctuellement. Adèle, de son côté, ne songe qu'à lui donner de bons exemples ; elle la fait lire, elle traduit mes petits contes en italien pour les lui apprendre, et elle a prié Dainville de la faire dessiner. Ainsi, ma chère amie, le voilà ce moyen si simple que j'ai trouvé pour mettre Adèle en état de bien élever un jour sa première fille. Elle fera sous mes yeux cet important apprentissage qui ne la distraira point de ses occupations, puisqu'il se borne à garder auprès d'elle une enfant dont l'âge ne demande d'autre soin que celui de la reprendre si elle parle mal, si elle manque de douceur ou de docilité, etc. Hermine dessinera à côté d'Adèle, qui ne souffrira pas qu'elle soit sans application, et qui se piquera de lui en donner l'exemple. Du reste, nous sommes convenues qu'Hermine n'apprendrait point la musique ; nous voulons qu'elle sache

faire tous les petits ouvrages de femme; qu'elle écrive et compte bien; qu'elle sache également l'italien et le français et parfaitement l'histoire. Ainsi, ne jouant d'aucun instrument, elle peut toujours étudier dans la chambre d'Adèle sans la troubler et la distraire... »

Hermine, la vraie Hermine, reçut une éducation à peu près semblable à celle esquissée ici; Mme de Genlis savait par Mme Forth que l'enfant n'avait pas de goût pour la musique. Mais poursuivons : Mme d'Almane donne en outre ce conseil à sa fille Adèle :

« Il est vraisemblable que vous serez mariée un jour, et par conséquent mère de famille. Si cela arrive, vous vous trouveriez alors une expérience qui serait très utile à vos enfants : vous avez un bon cœur et de la générosité; je suis donc très sûre que malgré votre extrême jeunesse (Adèle n'avait que treize ans), vous sentez parfaitement l'importance des devoirs d'une gouvernante. Je vous le répète, ils se réduisent tous à ce seul point, *de donner toujours l'exemple des vertus qu'on exige* (1). »

On voit par ce récit, publié et donné comme lecture aux élèves de Bellechasse plus d'un an avant l'arrivée d'Hermine, que Pulchérie a été longuement préparée par sa mère à l'idée qu'elle serait chargée de la direction et deviendrait la *petite maman* d'une orpheline.

Mme de La Tour du Pin, qui plus tard (en 1789), connut intimement Mme de Valence, dit dans son *Journal* que :

(1) Mme de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation*, 1re édition, janvier 1782.

« Mme de Genlis, qui avait réellement une fille d'Égalité (1), l'avait prise en haine dès son enfance, et lorsque sa fille légitime épousa M. de Valence, elle lui confia cette enfant, alors âgée de huit ou dix ans, sous prétexte que son éducation servirait d'apprentissage à Mme de Valence pour celle qu'elle aurait à donner plus tard à ses propres enfants. Cette petite fille, qui passait pour une enfant trouvée, était, par conséquent, sœur de Mme de Valence par sa mère, et sœur de Louis-Philippe par son père. Chaque jour je la rencontrais chez Mme de Valence. Elle était fort raisonnable et très taciturne. Je ne lui ai pas connu d'autre nom que celui d'Hermine. »

S'il est vrai que Mme de Genlis prit en aversion cette pauvre petite, c'est une preuve de plus qu'Hermine était véritablement sa fille; sinon, elle l'eût renvoyée en Angleterre comme inapte à ce qu'elle en voulait faire. Il est probable qu'elle la trouva assez gentille au premier abord; mais quand on connaît le caractère de Mme de Genlis, sa volonté de primer et de dominer en tout et partout; quand on sait qu'elle regardait comme due l'admiration passionnée que lui manifestaient ses élèves, on peut croire qu'en voyant Hermine s'attacher à Pulchérie — sa *petite maman*, comme elle l'appelait avec une grâce charmante — elle se trouva lésée dans ses droits. Elle en eut de l'humeur et sur cette humeur se greffa vite un sentiment bizarre de jalousie, compliquée bientôt d'une rancune qui détermina l'aversion : elle ne pardonnait pas à Hermine, fille d'un prince et la sienne, de ne pas être aussi royalement belle et aussi

(1) Puisqu'elle lui accorde Hermine, pourquoi lui refuser Paméla?

bien douée que Paméla. Comme elle, ses filles doivent être en tout les premières; c'est manquer à leur devoir que de ne l'être point. Aussi, tout en s'applaudissant d'avoir détourné le soupçon sur l'origine de la petite en la passant à Pulchérie, M[me] de Genlis ne parle jamais d'elle, sauf dans le passage d'*Adèle et Théodore* que nous avons cité : elle revient au contraire sans cesse sur son élève préférée dont elle chante les louanges sur tous les tons :

« Paméla avait une figure ravissante; la candeur et la sensibilité formaient son caractère; elle n'a jamais fait un seul mensonge ni employé un seul détour durant tout le cours de son éducation; elle était spirituelle de sentiment; elle disait des mots charmants et qui toujours venaient du cœur. Je m'étais attachée à elle avec passion... (1). »

M[me] de Genlis est en effet possédée par son affection pour Paméla. Elle ne songe plus qu'à elle. Elle veut à toute force la munir de papiers réguliers pour masquer son origine irrégulière et lui créer un état civil. Elle se demande pourquoi M. Forth n'a pas encore envoyé l'acte de baptême de la petite Nancy Syms que le duc de Chartres lui avait demandé deux ans auparavant, l'année même de l'arrivée de leur *petit bijou*. A présent on recommençait à jaser, elle devinait les sourires, les regards moqueurs... Comment faire? Serait-il possible de l'adopter? L'adoption légale existait bien en France, mais il faudrait, pour l'obtenir, en sus de la réunion de certaines conditions, des papiers prouvant la

(1) *Mémoires*, t. III, p. 169.

naissance anglaise de l'enfant. Mme de Genlis y a pensé bien souvent et s'est toujours heurtée à des impossibilités : captive des lois, captive de l'opinion... Comment s'évader, sans dommage moral, de ces captivités désolantes? Comment retrouver le fil du devoir dans l'écheveau embrouillé des difficultés créées par son manquement au devoir?

Il est probable que M. Forth, toujours naviguant et postillonnant entre Londres et Paris, se présenta au cours de ces perplexités et que Mme de Genlis lui parla de son grand désir d'obtenir quelque papier qui, tout en attestant l'origine anglaise de sa petite Paméla, lui donnerait en même temps des droits légaux sur elle pour faciliter plus tard son mariage. Cet habile homme lui aurait répondu qu'en Angleterre, comme en France (1), la coutume seule réglait l'adoption; mais qu'il était possible d'acquérir des droits légaux sur un enfant par un traité ou contrat d'apprentissage donnant à la personne qui se chargeait du patronage, presque tous les droits de parenté. En faisant signer par Mary Syms un acte en forme par lequel celle-ci céderait ses droits de mère, on obtiendrait en même temps la preuve qu'elle avait des droits à résigner.

Observons en passant que si Mme de Genlis tient tant à faire établir et certifier que Paméla est née

(1) Plus tard, une loi régla l'adoption en France, et Mme de Valence en profita pour adopter formellement Hermine. « Le 18 janvier 1792, l'Assemblée avait décidé que le Comité de législation inscrirait, dans son plan général de lois civiles, les lois qui régleraient l'adoption. » (Amédée Britsch, *Madame Lafarge et Louis-Philippe*, *loc. cit.*)

M. Britsch ajoute qu'Hermine fut une des premières à bénéficier de cette loi et de la nouvelle mode; et « Mme de Valence dut fournir volontiers cette preuve de civisme qui répondait à son cœur ».

anglaise, c'est précisément parce qu'elle ne l'est pas.

On ne peut expliquer autrement une visite de M. Forth au Palais-Royal, en février suivant, au cours de laquelle il remit le singulier document dont voici la traduction :

Traité entre Mrs. Syms et N. P. Forth Esq. (1).

Traité fait et conclu en ce huitième jour de janvier de l'année de Notre Seigneur mil sept cent quatre-vingt-quatre entre Mary Syms, de Christchurch, dans le comté de Hants, d'une part, et de Nathaniel Parker Forth, de Portland Place, dans la paroisse de Sainte-Marie-la-bonne dans le comté de Middlesex, Esquire, d'autre part;

Ladite Mary Syms, à ce jour convenu et agréé pour cet acte, consent et s'engage à placer sa fille née en la ville de Christchurch dans le comté de Hants, le 28 février 1774 (2), comme apprentie, sous les soins et la protection de Nathaniel Parker Forth, jusqu'au jour où ladite Anne Syms atteindra l'âge de vingt et un ans.

Maintenant, les termes et les conditions du présent traité sont : que ledit Nathaniel Parker Forth s'engage et, par ces articles du traité engage lui-même, ses exécuteurs, administrateurs et soussignés, à entretenir, vêtir, éduquer et pourvoir de tout ce qui est nécessaire à sa santé et entière

(1) La copie certifiée authentique de cet acte appartient à M. Henry Lapauze, homme de lettres, conservateur du Petit-Palais, à Paris. M. Lapauze a bien voulu autoriser Mlle Lucy Ellis, arrière-petite-fille de Paméla, à le traduire et à le publier en cet ouvrage. Elle est heureuse de lui renouveler ici l'expression de sa reconnaissance très vive. Le papier se trouvait parmi les lettres de Mme de Genlis à Casimir Bœcker qu'il a publiées (Paris, Plon); l'original de l'acte n'a pu être retrouvé; cependant Lady Campbell, fille aînée de Paméla, se rappelait avoir vu le document chez sa mère.

(2) On voit que Mme de Genlis rajeunit ainsi sa fille de près d'une année.

dépense ladite Ann Syms jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de vingt et un ans.

Et ladite Mary Syms s'engage, et par ces articles du traité engage comme elle-même ses exécuteurs, administrateurs et soussignés à résigner sa fille, la dite Ann Syms, aux seuls et entiers soins, direction et protection dudit Nathaniel Parker Forth, par ce traité renonçant à tout droit de parenté sur sa dite fille Ann Syms jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de vingt et un ans.

Et dans le cas où ladite Mary Syms essaierait de demander ou de réclamer sa dite fille avant qu'elle n'eût atteint l'âge de vingt et un ans, alors la dite Mary Syms s'engage à payer toutes les dépenses, tous les frais, coûts et déboursements qui ont été faits, dépensés ou déboursés pour l'éducation et l'entretien de sa dite fille Ann Syms depuis le quatrième jour de février 1780, époque où la dite Mary Syms demanda audit Nathaniel Parker Forth de recevoir sa dite fille Ann Syms et d'en assumer la charge.

Et lesdits soussignés Mary Syms et Nathaniel Parker Forth s'engagent, eux, leurs exécuteurs, administrateurs et soussignés à remplir tout et toute partie du présent contrat dans son esprit et dans toute son étendue.

Signé, scellé et publié comme acte fait en toute indépendance, vingtième jour de janvier 1784.

Signé : MARY SYMS,
NATHANIEL PARKER FORTH.

Je soussigné, Nathaniel Parker Forth, ayant conscience de l'impossibilité où je suis d'élever la ci-dessus nommée Ann Syms de la façon que je désirerais, et la comtesse de Genlis ayant offert d'en prendre soin et de remplir la totalité et chaque partie de ce contrat ;

En conséquence de cette offre et de ce contrat, je me trouve par devoir engagé à transférer le soin de protection

et l'autorité que ce contrat me donne, à ladite comtesse de Genlis, sur son engagement de remplir tout et toute partie dudit contrat.

Dans cette intention et cet esprit, ledit Nathaniel Parker Forth et ladite comtesse de Genlis ont, ce jour, signé comme y consentant.

Paris 3 février 1784.

Signé : NATHANIEL PARKER FORTH.
Signé : ÉTIENNETTE FÉLICITÉ DUCREST,
comtesse de GENLIS.

Signé, scellé et délivré comme l'acte des ci-dessus dites personnes en présence de nous :

Signé : L.-P.-J. D'ORLÉANS.
Signé : S. MÉRYS.

Lady Edward Fitz Gerald m'a demandé la présente attestation que je signe après examen.

A Paris le 9 janvier 1815.

A^dre PIEYRE.

Je certifie que la présente est une copie littérale et exacte d'un acte timbré, reçu par moi de Lady Edward Fitz Gerald, laquelle a déclaré que cet acte lui a été livré par la ci-dessus comtesse de Genlis.

Paris, le 9 janvier 1815.

THO^s THOMPSON.

Au *verso* du vieux contrat jauni par le temps, on trouve, de la fine et jolie écriture de Paméla :

Moi, Paméla Nancy Syms (Lady Edward Fitz Gerald), je Reconnois avoir reçue de Madame la Comtesse de Genlis l'originale de cet acte. — Paris, le 8 janvier 1815.

Dans les énigmes historiques telles que l'origine de Paméla, toute opinion n'est qu'hypothèse lorsqu'elle ne s'appuie pas sur le document révélateur, authentique et décisif. Mais encore faut-il savoir discerner si celui-ci ne contient pas d'erreurs volontaires, s'il n'a pas été fait avec l'intention secrète de tromper. Or c'est le cas de ce contrat d'apprentissage, comme c'est le cas de la correspondance du duc de Chartres et de Mme de Genlis avec le chevalier Forth au sujet de Paméla et d'Hermine. Il se trouve alors que des documents, probants au premier abord, ne sont, après un examen plus attentif, que la preuve d'un mensonge voulu. Ils ne peuvent, dès lors, que servir de base à des hypothèses nouvelles. Celles-ci, en contradiction avec le but poursuivi par les auteurs des pièces authentiques, se trouvent plus ou moins près de la vérité, si elles ne sont pas la vérité elle-même.

Il faut remarquer que cet acte n'indique pas en quelle commune, devant quel magistrat, maire ou notaire, il a été passé, Seul, l'acte de cession des droits de M. Forth à Mme de Genlis est daté de Paris; étant écrit sur la même feuille de papier que le premier, l'un et l'autre sont donc authentifiés par les signatures du duc de Chartres et de Sylvestre Mérys (Myris), salarié par lui. On peut s'étonner qu'un homme retors comme M. Forth, qui devait connaître la loi anglaise, n'ait fait apposer aucune signature de témoins anglais sur la première partie du document (celle par laquelle Mary Syms lui cédait sa fille). Il aurait dû savoir que, sans témoins, le traité n'était pas valable en Angleterre. Peut-être pensait-il que ce

document n'étant que pour la galerie, les témoins étaient inutiles; la prétendue mère réclamerait-elle jamais une enfant qui n'était pas la sienne? Cependant puisque Mary Syms affirme, dans l'acte, qu'elle habite encore Christchurch, c'eût été la chose la plus naturelle du monde que de demander le témoignage du Révérend Thomas Jeans, vicaire de Christchurch : sa signature sur le document aurait suffi pour la loi anglaise; ce pasteur, ayant sous la main le registre de sa paroisse, aurait évité la maladresse de laisser inscrire sur l'acte que le lieu de naissance de la petite Ann Syms était *Christchurch*. Cette inexactitude ferait croire que Mary Syms n'a pas lu le traité qu'elle est censée avoir signé (1).

Ces actes, passés entre particuliers, sans l'attestation et la signature des magistrats et notaires qui ont qualité pour les valider, prouvent qu'on a voulu se passer de leur intervention. La signature du duc de Chartres devait suppléer à tout. Mais n'était-ce pas un bien grand honneur pour la prétendue fille de la journalière Mary Syms, que cette signature sur l'acte qui la cédait à la comtesse de Genlis comme apprentie? On admettra qu'il fallait des motifs bien puissants pour que le premier prince du sang de la maison de France l'y eût apposée.

Mme de Genlis ne semble cependant pas satisfaite

(1) « Albert sait peut-être qu'elle est liée avec le duc de Rosmond. Cette idée me donne à moi-même quelques doutes sur l'existence de la mère. Si en effet tout ce que nous avons vu n'était qu'un roman imaginé par cet homme intrigant et profondément artificieux, par cet homme qui, toute sa vie, s'est fait un jeu de la tromperie et du mensonge!... » (*Les Mères rivales*, t. IV, p. 42.) — Au lieu de « cet homme » mettez « cette femme » et voyez si l'intention de portrait et d'aveu n'y est pas!

du document préparé par M. Forth; elle eût souhaité plus de détails pour contenter des curiosités possibles. Elle lui envoya donc, avant qu'il ne quittât Paris, le petit mot que voici : « (1784)... Je désirerais, si cela se peut, que la mère de Paméla soit instruite du lieu où est sa fille, savoir au juste quelle est sa naissance, avoir des lumières sur ses parents, sur un de ses oncles que Mme Forth m'a dit qui habitait Londres. Savoir les noms et prénoms de son père, ses grades et qualités, avoir enfin des preuves de la légitimité du mariage des père et mère de Paméla. — Je ne suis pas pressée de savoir tout cela, mais d'ici à un an je voudrais avoir ces éclaircissements, si cela est possible (1) ». Si la lettre avait été sincère, surtout venant d'une personne qui affecte une telle crainte de ne pas être en règle avec la loi, il eût été bien tard pour s'enquérir de tout cela. Mais ce petit mot était, lui aussi, écrit « pour la galerie » et pour être montré par M. Forth au plus de gens possible en attendant qu'il y eût lieu de le publier.

Pour le moment, Mme de Genlis se contente de continuer l'éducation de sa petite troupe, ou plutôt de la surveiller, car d'après Mme de Gontaut, et à en croire le comte Rodolphe Apponyi, elle ne donnait que peu de leçons elle-même. « Elle s'occupait bien un peu de nous, m'a dit la duchesse; une porte vitrée donnait de sa chambre sur la nôtre; elle regardait de temps en temps ce que nous faisions, et voilà tout. Quant au reste, elle avait des gouver-

(1) Amédée Britsch, *loc. cit.*

nantes. C'est elles qui nous donnaient nos leçons. » Mme de Genlis, de son côté, a dit comment elle surveillait ses élèves tout en écrivant les ouvrages qu'elle publia pendant ses premières années de Bellechasse. « Adèle fait ses études dans un cabinet voisin [de ma chambre] et elle laisse la porte ouverte, de manière que je l'entends chanter, parler, jouer des instruments, comme si j'étais à côté d'elle. Vous savez que le bruit ne m'empêche pas d'écrire, et que j'ai composé tous mes ouvrages au son de la harpe et du clavecin, et en m'interrompant à chaque minute pour dire : *Cela est faux, vous pressez le mouvement* », etc. (1)

Il est cependant certain que Mme de Genlis dut passer de longues heures à sa table de travail : son *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* parut en 1779, *Adèle et Théodore* [trois volumes in-8°] en 1782; les *Veillées du château* en 1784 (2).

C'est dans ce dernier ouvrage que Mme de Genlis

(1) *Adèle et Théodore*, t. III, p. 307. — A propos de ce livre et de son auteur, on nous permettra de citer ce quatrain de Demoustiers décrivant, dans ses *Lettres à Émilie*, le Temple de l'Hyménée :

Penthièvre présentait ses enfants dans ses bras
Et, d'après ce touchant modèle,
Genlis suivant à quelques pas,
Crayonnait les vertus et les charmes d'Adèle.

Penthièvre, ici, est la duchesse de Chartres; Adèle est sa fille, la future Madame Adélaïde.

(2) Les *Veillées du château* furent écrites au château de Puy-Grollier, à un kilomètre et demi d'Uzerche (Corrèze). On montre encore en cette ville, au fronton d'une maison construite pour les réunions d'une loge maçonnique, la date 1787. Elle remplaçait une autre loge, androgyne celle-là, dont Mme de Genlis faisait probablement partie. La brillante comtesse avait-elle une mission du duc d'Orléans auprès des loges d'Uzerche? C'est à présumer, car parmi les « vainqueurs de la Bastille » les hommes d'Uzerche étaient en grand nombre. (Renseignements dus à la parfaite obligeance de M. le comte Martial de Pradel de Lamase.)

inséra le portrait de son élève chérie la petite Paméla, âgée alors d'onze ans. Il en forme tout un chapitre intitulé : *Paméla ou l'heureuse adoption*. Point n'est besoin d'y faire la part de l'orgueil maternel : quoique peinte par Mme de Genlis, l'enfant n'est pas trop flattée : toutes les fées des légendes semblaient s'être pressées autour de son berceau pour la doter de mille qualités; ses contemporains en ont convenu. On trouvera dans ces lignes, avec l'indication exacte du caractère de Paméla, certains petits épisodes de son enfance qui montrent l'excellent fond de sa nature, bonne, raisonnable et déjà sensée comme un cahier de maximes de sa mère. Voici ce portrait :

« Il était impossible de la voir sans s'y intéresser et de la connaître sans l'aimer... Paméla avait l'âme élevée; lorsqu'elle parlait de ses sentiments, elle n'avait plus le langage ni les expressions de l'enfance (1). On pouvait citer d'elle mille traits charmants, des réponses fines et délicates, une foule de mots heureux et touchants que le cœur seul peut inspirer. Cette sensibilité vive et profonde répandait une grâce inexprimable sur toutes ses actions et donnait à sa douceur un charme qui pénétrait l'âme. On voyait plus d'une fois Paméla avant de s'apercevoir si ses traits étaient réguliers, si elle était belle ou jolie. On n'était frappé que de sa physionomie intéressante, ingénue, de l'expression céleste de son visage. On ne pouvait ni l'examiner ni la louer comme une autre. Elle avait de grands yeux bruns, de longues paupières noires (2). On ne disait rien de ses

(1) « Léocadie n'a que huit ans et demi, mais je vous assure qu'elle sent comme si elle en avait quinze. » (*Les Mères rivales*, t. III, p. 15.)

(2) « Comme on ne voit pas le regard dans un profil, je la peignis les yeux baissés, afin d'indiquer la longueur extraordinaire de ses paupières noires; il semblait que la nature eût pris plaisir à voiler ces

yeux, on ne parlait que de son regard. Elle avait toute l'envie de plaire et d'obliger que donne un bon naturel; elle était attentive, généreuse, complaisante, sincère autant que naïve. Enfin on trouvait en elle des qualités et des agréments dont la réunion est bien rare. Elle avait de la finesse, de la franchise et de l'ingénuité, elle était gaie et sensible, douce quoiqu'un peu vive.

Les seuls défauts qu'eut Paméla venaient même de cette extrême vivacité qui pourtant ne lui causa jamais le plus léger mouvement d'impatience contre qui que ce fût, mais qui lui donnait une étourderie que peu d'enfants ont poussée plus loin. En voici un trait qui montrera en même temps sa douceur, son respect et sa tendresse pour Félicie (1).

Paméla, beaucoup moins par négligence que par l'effet de sa vivacité et de son étourderie, perdait sans cesse tout ce qu'on lui donnait. Allait-elle se promener, elle jetait son

beaux yeux, dont l'expression était si modeste et si pure. » (*Les Parvenus*, t. Ier, p. 357.)

Ducoin a dit que les yeux de Paméla étaient bleus et le vicomte de Reiset l'a redit après lui. Marie de L'Épinay (baronne de Bruchez), qui fut l'amie de Paméla, affirme qu'ils étaient brun-vert comme les yeux de Napoléon. Les portraits les montrent brun clair, couleur noisette, doucement mordorés. Voilà, ce semble, la question tranchée. Et pourtant Mme de Bunsen, qui vit Paméla à Londres en 1806, affirma que ses yeux étaient noirs. Mais elle ne la vit qu'une fois. On sait que la comtesse avait les yeux marron chocolat, et que le duc d'Orléans les avait marrons, bien qu'un mémoire sur lui, que nous avons parcouru au *British Museum*, les dise bleus. — Rappelons que le comte de Neuilly, dans ses agréables *Mémoires*, ajoute sur les yeux de Paméla une particularité dont personne autre ne dit mot. Sans donner de précision il écrit qu'ils étaient « de couleur différente ». Cette particularité, Mme de Sévigné l'avait aussi et quand elle parlait de ses « paupières bigarrées », c'était une allusion à ses yeux un peu différents de couleur. Chez la belle Paméla comme chez la mère de Mme de Grignan, « la plus belle fille de France », l'éclair des yeux était d'une égale douceur de rayonnement et leur séduction affolait tous les cœurs.

(1) Félicie ou Félicité, prénom de Mme de Genlis, qui publia sous le titre de *Souvenirs de Félicie*, une série d'anecdotes sur le XVIIIe siècle.

chapeau pour mieux courir, et, rentrant dans la maison toujours en courant, elle oubliait le chapeau sur le gazon. Après avoir travaillé, l'empressement d'aller jouer ne lui permettait ni de rassembler son dé, ses aiguilles, son étui, ni de les serrer; elle se levait précipitamment; le sac à ouvrage, tout ouvert, tombait à terre. Paméla sautait par-dessus et disparaissait en un clin d'œil. On était charmé de la voir courir dans les champs ou dans le jardin, mais on lui défendait de courir dans la maison. Paméla, avec le plus grand désir d'obéir, oubliait continuellement cette défense, elle tombait régulièrement trois ou quatre fois par jour et laissait à toutes les portes des lambeaux de robes et de tabliers. Enfin, à force de prières, d'exhortations et de punitions, elle perdit un peu de cet excès de turbulence. Félicie avait l'attention, tous les matins, de lui demander compte de ce qu'elle devait avoir dans ses poches et dans son sac à ouvrage, et cet examen journalier contribuait à rendre Paméla moins étourdie. Un matin que Félicie, suivant cette coutume, visitait les poches de Paméla, elle n'y trouva pas ses ciseaux. Paméla, grondée et questionnée, répondit qu'ils n'étaient pas perdus, qu'elle savait où ils étaient. « — Et où sont-ils, lui demanda Félicie. — Maman (1), répondit Paméla, ils sont à terre, dans le cabinet de ma sœur. — Comment à terre? Et pourquoi les avez-vous laissés là? — Maman, j'étais dans ce cabinet, je me mouchais; en tirant mon mouchoir, mes ciseaux sont tombés de ma poche; dans ce moment, j'ai entendu votre sonnette, je suis aussitôt accourue. — Quoi! sans prendre le temps de ramasser vos ciseaux? — Oui, maman, pour vous voir plus tôt. — Mais vous saviez bien que je vous demanderais compte de vos

(1) Tous les élèves de Mme de Genlis l'appelaient *maman*, les princes et la jeune princesse d'Orléans comme les autres. Mais ne se faisait-elle pas donner ce doux nom par *tous*, pour se l'entendre donner aussi par Paméla? Mme Victorine de Chastenay nous apprend — on l'a vu plus haut — qu'on l'appelait aussi *Bonne Amie*.

ciseaux, et que je vous gronderais en ne les trouvant pas. — Ma maman, je n'ai pensé qu'à vous, au plaisir de vous voir. »

En prononçant ces mots, Paméla avait des larmes aux yeux et rougit. Félicie la regarda d'un air sévère : Paméla rougit davantage. Cette vive rougeur et l'invraisemblance du récit persuadèrent à Félicie que l'innocente petite Paméla venait de mentir. « Otez-vous de mes yeux, lui dit-elle; je suis sûre qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que vous venez de me dire : sortez sans répliquer. »

Paméla tout en larmes joignit les mains et tomba aux genoux de Félicie sans proférer une seule parole. Félicie ne vit dans cette action suppliante que l'aveu de sa faute. Elle la repoussa avec indignation et l'accabla de reproches (1). Paméla, suivant l'ordre qu'elle avait reçu, gardait toujours le silence et n'exprimait sa douleur que par ses sanglots et ses gémissements. Félicie résidait alors à la campagne; elle sortit pour aller à la messe et au lieu d'y mener Paméla comme à l'ordinaire, elle chargea sa femme de chambre de l'y conduire, et la quitta précipitamment. Arrivée à la chapelle, Félicie eut malgré elle plus d'une distraction; elle tourna plusieurs fois la tête du côté de la porte et vit enfin arriver Paméla, les yeux rouges et humides. La pauvre petite se mit humblement à genoux sur les marches de l'escalier. La femme de chambre lui dit de ne pas rester là avec les domestiques et d'avancer.

« Cette place est encore trop bonne pour moi, répondit Paméla. » Cette humilité toucha Félicie; elle fit signe à Paméla d'approcher. La pauvre enfant pleura de joie en reprenant sa place à coté de sa protectrice.

(1) La façon dont M[me] de Genlis apprit à Paméla à détester le mensonge, l'énergie avec laquelle elle le condamne à mainte reprise dans ses livres, en songeant évidemment à celui qui domine sa vie, montre ce qu'elle a dû souffrir en traînant le boulet du mensonge durant toute son existence.

Après la messe, la femme de chambre de Félicie s'approcha d'elle.

« — Paméla, dit-elle, n'avait pas menti. — Comment? — Non, madame; elle m'a priée de descendre avec elle dans le cabinet et nous y avons trouvé les ciseaux à terre, comme elle avait dit. — Bonne Paméla! s'écria Félicie en la prenant dans ses bras; et tu te laissais accuser, maltraiter, sans rien dire pour ta justification! — Ma chère maman, vous m'aviez défendu de parler. — Et tu tombais à mes genoux, tu paraissais me demander pardon? — Je dois toujours demander pardon quand maman est fâchée contre moi; quand elle me gronde, j'ai sûrement tort. — Mais j'étais injuste. — Non, ma bienfaitrice, ma tendre mère ne peut jamais l'être avec moi. »

Qui pourrait ne pas adorer une enfant capable d'un semblable attachement et qui montre une douceur, une soumission si touchantes?

Paméla souffrit beaucoup de ses dents de sept ans. Elle eut à cette époque une langueur qui dura plus d'un an. Félicie, pour la mieux soigner, la fit coucher tout ce temps dans sa chambre. Paméla, voyant l'inquiétude de Félicie, cherchait à lui cacher ses souffrances, ses longues insomnies. Félicie se relevait souvent, la prenait dans ses bras, lui donnait à boire. Paméla ne recevait jamais de semblables soins sans verser des larmes d'attendrissement et de reconnaissance. Elle conjurait Félicie de se coucher promptement. « Dormez, maman, disait-elle, votre sommeil me fait du bien. Quand j'entends à votre respiration que vous êtes endormie, je souffre mille fois moins. »

Il n'est point de sentiment honnête qui fût étranger au cœur de Paméla, même ceux qui semblent ne devoir être que le fruit de la réflexion et de l'éducation. A peine se souvenait-elle de l'Angleterre; elle chérissait trop Félicie pour ne pas aimer la France, mais elle n'oubliait pas qu'elle était Anglaise et conservait pour sa patrie un attache-

ment d'autant plus vertueux qu'elle n'aurait pu sans désespoir envisager la nécessité d'y retourner pour s'y fixer. Un jour (elle avait huit ans), Félicie écrivait et Paméla jouait tranquillement tout près d'elle. On était alors en guerre avec l'Angleterre. Tout à coup Félicie entend le bruit du canon; elle écoute et s'écrie : « Voilà peut-être l'annonce d'un avantage sur les Anglais ».

En disant ces mots, ses regards tombent sur Paméla, et sa surprise est extrême en la voyant pâlir, rougir et baisser les yeux. Dans ce moment, plusieurs personnes entrèrent dans la chambre; on vient avertir que le dîner était servi. Paméla paraissait toujours tremblante et troublée. Félicie, voulant absolument lire au fond de son âme : « Il faut, dit-elle, savoir pourquoi on a tiré le canon. Je me flatte encore que nous avons battu les Anglais ».

A peine Félicie achevait-elle ces paroles que Paméla, en larmes, se précipita à ses pieds. « O maman, s'écria-t-elle, pardonnez à ma douleur! Je n'en aime pas moins les Français, mais je suis née en Angleterre! »

Ce mouvement singulier, pour son âge, toucha profondément Félicie. « Mon enfant, dit-elle, un instinct touchant et sublime t'inspire mieux que ne pourrait faire la raison. En croyant commettre une faute, tu remplis un devoir sacré : conserve toujours à ton pays, à celui de tes pères, cet intérêt si tendre. Aime les Français, tu le dois; mais n'oublie jamais que l'Angleterre est ta patrie. »

Ces paroles ranimèrent Paméla et la pénétrèrent de joie; et le soir même, avant de se coucher, elle ajoute à ses prières celle-ci : « Mon Dieu, faites que les Anglais et les Français ne se haïssent plus et ne se fassent jamais de mal! »

Avec un si bon cœur, il était impossible que Paméla n'eût pas une piété sincère et tendre. Certaine que Dieu l'entendait et la voyait dans tous les instants de sa vie, elle ne faisait jamais de fautes sans lui demander pardon avec des larmes touchantes du repentir le plus vrai. Mais avant

d'implorer ce pardon, elle s'accusait à Félicie : « Dieu, disait-elle, pourrait-il me pardonner si je manquais de confiance en maman? D'ailleurs une faute me pèse tant quand maman l'ignore! Et puis, il est si doux d'ouvrir son âme à ceux qu'on aime! Maman me donnera peut-être une petite pénitence, mais elle causera, elle raisonnera avec moi, elle louera la sincérité de sa Paméla, elle l'embrassera mille fois; et ce soir en me couchant, quand je lui demanderai sa bénédiction, elle me la donnera avec encore plus de tendresse qu'à l'ordinaire s'il est possible. »

Après ces réflexions, Paméla se jetait dans les bras de sa mère et elle y trouvait le prix de sa candeur et de son affection. Ne pouvant se séparer de sa bienfaitrice, préférant à tout autre plaisir celui d'être avec elle, même sans lui parler, établie dans sa chambre, tandis que Félicie lisait, écrivait ou faisait de la musique, Paméla s'amusait en silence et sans faire le moindre bruit. De temps en temps, cependant, elle se levait doucement et sur la pointe des pieds elle s'approchait de Félicie, l'embrassait et puis retournait à sa place. Plus d'une fois, quittant brusquement ses joujoux, elle vint se précipiter en pleurant dans les bras de Félicie. « Au lieu de jouer, dit-elle, je pensais à vous, maman, à vos bienfaits. »

Il y a un autre portrait de Paméla à onze ans, nullement officiel, celui-ci, puisqu'il est tracé dans un roman et sous un autre nom, mais qu'il est intéressant de confronter avec celui des *Veillées du château* : ce même amour maternel, enthousiaste en même temps que vrai, les a dictés l'un et l'autre :

« Il n'existe pas d'enfant d'onze ans que l'on puisse lui comparer. Elle a autant de finesse que d'ingénuité; malgré son enfantillage, je ne crains jamais son indiscrétion dans

les petites choses que je veux cacher; elle les devine ou les entrevoit et sait les taire; elle pénètre même ce que souvent elle ne comprend pas; un instinct de sentiment aussi singulier que délicat lui fait connaître mes intentions et mes craintes et, sans questions de sa part, sans explication de la mienne, elle est toujours constamment pour moi, dans les moindres détails, une confidente clairvoyante et fidèle (1). »

Malgré les éloges qu'elle fait de cette enfant chérie, Mme de Genlis avait peu de patience pour ses défauts; elle lui reprochait surtout sa paresse, qu'elle tenait évidemment de son père, comme elle en avait la riposte vive et spirituelle, le trait. Et cependant, tout en saisissant sur le moment les explications qu'on lui donnait, elle les oubliait non moins vite, faute d'application, de sorte qu'il eût fallu les recommencer quelques instants après.

« Cette enfant si charmante, poursuit Mme de Genlis, était la plus inappliquée que j'aie vue; elle manquait de mémoire elle avait une excessive étourderie qui ajoutait encore aux charmes de sa figure en lui donnant un air de vivacité qui, joint à l'indolence de son caractère et à beaucoup d'esprit, la rendait très piquante. Sa personne était agissante et leste; elle courait comme Atalante et son esprit était paresseux au dernier degré; aussi par la suite a-t-elle été la personne du monde la plus incapable de réfléchir (2). »

(1) L'enfant que j'ai voulu peindre ici a depuis justifié cet éloge; elle est épouse, mère et amie parfaite. Tous les traits cités de son enfance et de sa première jeunesse sont exactement vrais. (Note de Mme de Genlis, *les Mères rivales*, t. III, p. 151.)

(2) *Mémoires*, t. III, p. 169.

On voudra bien nous pardonner de reproduire tout au long ces divers portraits de notre héroïne; mais Mme de Genlis se serait-elle donné le plaisir de les tracer et de faire passer à la postérité la charmante figure de Paméla, si elle ne lui avait tenu par les liens du sang?

CHAPITRE V

ANNÉES D'ENFANCE

Méthode d'éducation à Bellechasse. — Psychologie de Mme de Genlis. — Vie à la campagne : Saint-Leu. — Paméla en Diane. — Six semaines en Angleterre : visite à Horace Walpole. — Retour en France. — Fiançailles de Mlle d'Orléans. — Nouvelle correspondance avec M. Forth pour procurer un acte de naissance à Paméla. — Sa première communion. — Voyage en Belgique et fête de la Sauvenière.

On a beaucoup vanté la méthode d'éducation de Bellechasse. Toute moderne et très sensée sur bien des points, elle avait du bon, surtout pour des enfants qui, ne sortant guère de Paris ni de l'atmosphère factice des palais et des salons, semblaient voués comme Louis XVI et ses frères, par exemple, à la médiocrité intellectuelle et à demeurer étrangers aux choses les plus élémentaires de la nature et de la vie. Mais, par d'autres côtés, combien elle était incomplète! Et puis, cette méthode, était-ce bien Mme de Genlis qui l'avait inventée? La comtesse ne faisait guère qu'appliquer celle exposée par le grand éducateur Rabelais dans les chapitres XXII et XXIII de son livre premier, méthode qu'il

avait d'ailleurs puisée dans le divin Platon. Montaigne s'en inspira fort dans le chapitre XXV (Institution de l'enfance) de ses *Essais*, et Pierre Charron, tout en s'inspirant plus fort encore de Montaigne, se montra, sur l'éducation des enfants, un véritable précurseur de messieurs de Port-Royal. J.-J. Rousseau, si à la mode pendant la jeunesse de Mme de Genlis, avait mis, dans son *Émile*, un peu de lui et beaucoup de ces auteurs.

Mme de Genlis était certainement femme à les avoir tous lus. De là cette collection de belles maximes, de brillants apophthegmes et de graves sentences dont elle est toujours armée, comme Sancho Pança de ses proverbes. C'est la base de son futur *Herbier moral*. Car, en tout ce qu'elle fait, ou plutôt ce qu'elle écrit, elle prétend bien que l'idée morale domine son œuvre.

Des plumes féminines s'étaient exercées avant la sienne sur l'éducation : Mme de Genlis le savait, et elle emprunta à la marquise de Lambert quelques-unes de ses idées sur l'éducation des garçons, quelques autres à Mme de Maintenon, l'éducatrice par excellence, pour la direction de son petit escadron enjuponné. Très ferrée sur son sujet, elle s'inspirera aussi parfois des idées d'un de ces philosophes qu'elle condamnera plus tard, son ami La Harpe.

Il faut remarquer cependant que Mme de Genlis ne donnera pas de principes antireligieux à ses élèves, au contraire : le jeune duc de Chartres, le futur roi Louis-Philippe, tout affilié qu'il deviendra au club des Jacobins, sera un catholique pratiquant, avec des sentiments de haute piété.



Hermine Compton
Mme Collard
1776-1822
Miniature inédite par Henriette de Sercey
Appartient à Mme Lafarge

Une sorte de religiosité sentimentale, de coquetterie galante, à la fois dévote et mondaine, plane sur l'enseignement auquel préside Mme de Genlis; mais elle ne plaît guère aux gens de goût : la marquise de Créqui, si délicate sur ce point, ne se gêne pas pour critiquer vertement devant Senac de Meilhan les faux principes d'éducation de celle qu'elle appelle le *gouverneur femelle* des princes d'Orléans.

Elle n'avait pas tout à fait raison, car, nous le répétons, il y avait du bon dans la méthode d'enseignement de Bellechasse. Tout son petit monde parlait la langue et était instruit dans la littérature de trois pays : l'Angleterre, l'Italie et la France. Il est probable cependant que le cours de lecture n'abordait pas tous les livres énumérés par Mme de Genlis dans ses *Lettres sur l'éducation.*

Quant à la musique, elle en donnait les leçons elle-même et, selon de bons juges, son système était excellent : Mlle d'Orléans devint d'une jolie force sur la harpe, instrument de prédilection de sa gouvernante qui a dit d'elle que ne pouvant lui donner de l'esprit, — ce qui était peu aimable et peu juste, — elle lui avait donné des talents; Paméla jouait aussi de la harpe et de la guitare, mais avec moins de succès : il faut l'avouer, elle était bien charmante, mais bien paresseuse aussi.

Elle se montrait cependant passionnée pour le dessin (1) : M. Myris, qui, venu de Pologne en

(1) « Je ne veux négliger aucun de mes talents afin de les lui donner tous. Elle a un goût particulier pour le dessin, et elle met à cette étude la plus grande application. Elle aura une voix charmante, son oreille est très juste. » (*Les Mères rivales,* t. II, p. 306.)

France en 1767, avait été professeur de peinture de la duchesse de Chartres, le lui enseignait, ainsi que la peinture à la gouache (1). Henriette de Sercey, du même âge que Paméla, partageait son goût pour la peinture; les miniatures que cette jeune fille a faites sont véritablement exquises et d'une finesse rare (2). « M[lle] de Sercey peignait fort bien » atteste le général Thiébault.

Malgré le temps donné aux arts d'agrément, les études sérieuses n'étaient pas négligées : la géographie et l'histoire surtout, que M[me] de Genlis faisait enseigner au moyen d'optiques (lanterne magique) et de projections, aussi bien que par des estampes

(1) « (Le peintre) est enthousiasmé de ses dispositions et du talent qu'elle a déjà pour le dessin. » *(Les Mères rivales, II.)*

(2) Il existe deux miniatures par Henriette, encadrées avec quelques souvenirs envoyés par M[me] de Genlis aux « Ladies of Llangollen », deux demoiselles bien nées, assez excentriques, qui menaient une vie d'ermite au pays de Galles; M[me] de Genlis et ses élèves leur y firent visite en 1792. Une de ces miniatures représente M[me] de Genlis de profil, en petit bonnet blanc entouré d'une guirlande de feuilles de laurier; l'autre est Paméla, de profil aussi, les cheveux sur les épaules et un bonnet rouge sur la tête. — En 1830, après la mort des vieilles demoiselles, Lady Campbell, fille aînée de Paméla, a pu acheter ce cadre où se trouvent non seulement ces miniatures, mais aussi une jolie petite peinture par M[lle] d'Orléans représentant un panier de fleurs avec un nid d'oiseaux, l'imitation d'un camée modelé en cire par le futur roi Louis-Philippe, et au centre un petit dessin d'un bouquet et le mot « Amitié » fait par M[me] de Genlis elle-même avec ses cheveux. (Cette collection appartient à sir Guy Campbell, petit-fils de Lady Campbell.) Nous croyons pouvoir affirmer aussi que Henriette est l'auteur de la miniature d'Hermine qui appartint à M[me] Lafarge, héritière de M[me] Marie Lafarge, petite-fille d'Hermine. Cette miniature est peut-être le seul portrait d'Hermine qui existe : un profil de fillette, à l'expression douce et triste qui nous rappelle un peu les portraits du dernier dauphin. L'enfant est pâle, « par-dessus toute chose, blanche », comme le dit la lettre du duc de Chartres.

La miniature est certainement de la même main que celles de M[me] de Genlis et de Paméla.

et des tapisseries. Le chevalier de Bonnard les avait déjà employées pour l'enseignement des jeunes princes.

En mêlant si étrangement — pour ne pas dire plus — leurs enfants adultérins à leurs enfants légitimes, et les garçons aux filles, le duc de Chartres et M[me] de Genlis appliquaient un plan d'éducation élaboré sous les influences philosophiques du Palais-Royal et repris de nos jours en Suisse, aux États-Unis d'Amérique, rarement en Angleterre et un peu en France (à Cempuis, dans la Somme); ils imitèrent surtout ce qu'avait fait Henri IV : le *Journal de Jean Héroard* nous apprend en effet que ce roi avait fait élever ses fils naturels avec ses deux fils légitimes, le futur Louis XIII et Gaston, duc d'Orléans. Cette macédoine d'enfants — encore n'y avait-il là que des garçons — était peu recommandable à plus d'un égard; mais dans sa dépravation de jugement, l'éducatrice-moraliste la trouvait louable : Paméla et Hermine, César du Crest et Henriette de Sercey y étaient camarades des princes; l'avenir semblait appartenir à ceux-ci : conservant dans la vie les amitiés d'enfance, toute la parenté Genlis, directe et indirecte, bénéficierait de la protection des d'Orléans. On voit que M[me] de Genlis, aussi prévoyante que pratique, possédait à un haut degré l'esprit de famille. Très avisée aussi, elle ouvrit le pensionnat de Bellechasse à quelques élèves de l'extérieur, ce qui masquait dans une certaine mesure l'origine irrégulière de Paméla et d'Hermine, car qui donc aurait pu croire à pareille promiscuité?... Il ne faut jamais perdre de vue, lorsqu'on est aux prises avec M[me] de Genlis, qu'elle veut avant tout cacher

sa maternité de contrebande; c'est son obsession; à chaque instant de sa vie, à la base de chacun de ses actes, on trouve la crainte que tout ne se découvre. Elle connaît le sermon de *la Pécheresse*, de Massillon, et, de plus, les misères de sa propre situation : « ... Quelles frayeurs que le mystère n'éclate! Que de mesures à garder du côté de la bienséance et de la gloire! Que d'yeux à éviter! Que de surveillants à tromper!... » Et pourtant, le moyen de se repentir d'avoir une fille de sang princier, une fille si royalement belle! Quel châtiment d'être obligée d'en garder le secret tout au fond de son cœur! Car Mme de Genlis tient par-dessus tout à paraître une femme de devoir; ses livres sur l'éducation la rivent à jamais aux apparences d'une vie sérieuse. Ce n'est par pour s'amuser (1) qu'elle élabore de lourds traités d'éducation : son « idée de derrière la tête », en ce moment, est de justifier aux yeux du public le choix que le duc a fait d'elle pour *gouverneur* de ses enfants. D'habiles gens, qui ont pris Mme de Genlis par un aspect qui n'est pas le sien, ont cru découvrir en elle une vocation irrésistible d'institutrice. Quelle erreur! Cette vocation ne lui est venue que pour cacher d'abord sa double maternité illégitime, puis son ambition politique. Celle-ci est maintenant le trait dominant de cette femme dominatrice.

(1) « ... J'ai fait encore un ouvrage d'éducation... En vérité, ce n'est pas pour mon plaisir que je passe des nuits à écrire toujours sur le même sujet et environ dix-huit ou dix-neuf volumes. Une tête vive et une imagination de femme ne se fixent pas sans quelque peine. Mais j'avais un besoin indispensable de ces ouvrages. » (Mme de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation.*)

Des bruits malveillants, des fables accréditées, elle le sait, courent sur elle, car il paraît qu'il y avait alors des mauvaises langues dans le monde. Elle veut les réduire au silence et couper les ailes à toutes les histoires qui se débitent sur son compte. Dans le grand relâchement de tous les devoirs réguliers au XVIIIe siècle, qui n'atteint cependant que la couche superficielle de la nation, le monde exige une tenue qui tienne lieu de ces devoirs, qui ne laisse percer ni soupçonner la moindre incorrection. Son existence en partie double, tenant son esprit toujours en éveil, a développé ses facultés d'observation, de prudence et de pénétration; armée en outre d'un merveilleux don de dissimulation, elle fait mille efforts pour cacher ses erreurs. Le souvenir en est pour elle un cauchemar de tous les instants (1). N'est-ce pas une preuve que, au fond, elle vaut mieux que sa conduite? Avec sa supériorité d'esprit, elle se juge, elle se condamne, mais son ambition est là, qui prime tout : ce qu'elle a de volonté, ce qu'elle a de force dans le caractère, elle l'emploie à dominer son prince et le mener où elle veut, au lieu de l'employer à dompter ses passions mauvaises qui l'entraînent, elle, où elle ne devrait pas aller. Mais est-elle la première femme à qui cela arrive? Dans cette lutte, ce n'est pas sou-

(1) « Dieu qui lit au fond des cœurs n'a-t-il pas vu au fond du mien ma passion adultère et la plus violente qui fut jamais? Je nourrissais en secret ce penchant criminel, que dis-je, en secret? L'aveu ne m'en a-t-il pas échappé de mille manières? Je n'ai pu cacher entièrement le coupable amour. Je l'ai nourri; il a rempli mon cœur et mon imagination; de quelle vertu, de quel mérite puis-je donc me glorifier?... » (*Les Parvenus*, t. II, p. 295. *Mes pensées dans la vallée de Josaphat.*)

vent le devoir, chez Mme de Genlis, qui l'emporte : elle souffre de son abaissement moral, elle le regarde en face, mais elle n'a pas l'énergie de se ressaisir et de se dire : *Halte-là!* justifiant une fois de plus le mot du poète :

> ..... *video meliora proboque*
> *Deteriora sequor.*

Aussi est-elle mal venue à blâmer chez les autres ce dont elle ne se prive pas pour son propre compte. Mais c'est en condamnant ses erreurs qu'elle est devenue moraliste. C'est pour donner le change sur sa situation fausse et sur celle de ses deux fillettes qu'elle écrit des livres vertueux pour la jeunesse, qu'elle publie en 1779, son *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* (quatre volumes).

Comment soupçonner de légèreté une femme qui prodigue d'aussi bons conseils? Ceux qui la liront plus tard ne penseront pas que si elle fut toujours grande prêcheuse, elle ne fut pas toujours vieille. Et c'est pour empêcher de croire à ses orages de jeunesse qu'on la verra prendre pupille sur pupille (1), afin de persuader les gens de sa passion d'éducatrice et nullement parce que, comme l'a dit Talleyrand, le commandement lui est à tel point nécessaire que « quand elle n'a plus de prince à régenter, elle a pris au hasard le premier venu pour en faire un élève ».

(1) « Ma passion pour les enfants est si connue que personne ne s'étonnera de me voir recueillir celui-ci Dans l'espace de quinze ans, on m'en a vu élever trois autres qui ne m'étaient rien. » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 265.) D'ailleurs, au témoignage de Lady Campbell, elle aimait véritablement les enfants et se montrait charmante pour eux.

Au fond de son âme, Mme de Genlis ne jouissait cependant pas de cette paix intérieure qui, se réflétant sur le visage, donne aux femmes un air de sérénité qui leur sied si bien et leur constitue une véritable majesté. La peur d'une indiscrétion du hasard, l'appréhension d'une révélation fâcheuse ont donnée à son toujours charmant visage un rien d'inquiet, de sévère, de dur même parfois, qui, lorsqu'on y regarde de près, assombrit un peu ce radieux coucher de soleil. Car, obligée à une dissimulation de tous les instants, la fausseté chez elle est devenue une seconde nature et sa physionomie se ressent du trouble de son âme. Elle se console de ne pouvoir clamer sa maternité par-dessus les toits en la plaçant dans ses romans ; cette dissimulation se sent et transpire dans tout ce qu'elle écrit. Se mettant elle-même en scène sous le nom de *Palmis* (terminaison en *is* voulue, pour rappeler Genlis), elle nous trace son portrait moral où plus d'un trait est vrai :

« Mme de Palmis n'était pas... une intrigante adroite ou une femme artificieuse et sans mœurs ; *malgré de grands égarements,* son cœur n'est point corrompu, elle avait mal rempli sa destinée; *entraînée par son imagination dans une mauvaise route,* elle y avait toujours amèrement regretté la vertu, et en y conservant cette décence exacte, pudeur du vice, toujours plus circonspecte dans une personne bien née que celle de l'innocence, parce qu'elle est plus nécessaire. Mme de Palmis avait toujours une grande élévation d'âme et cette rectitude de jugement et d'esprit qui nous fait admirer de bonne foi les belles actions, alors même qu'elles condamnent les nôtres. *Elle trahissait la vérité en racontant sa vie passée,* mais elle ne mentait point, elle n'exagérait

même pas en parlant de la vertu; elle en avait toujours naturellement le noble langage; elle exprimait alors se opinions et ses pensées; *un remords salutaire*, qu'elle avait pour ainsi dire cultivé comme un dernier droit à sa propre estime, avait conservé au fond de son cœur le sentiment et le goût du devoir et de tout ce qui mérite d'être approuvé (1). »

Ne voit-on pas par ce témoignage poignant qu'au fond elle déteste cette vie en partie double, cette vie de mensonge et de méfiance à laquelle ses erreurs l'ont condamnée? Mais elle ne veut pas, elle ne peut pas y renoncer. Bon gré, mal gré, le mensonge est devenu la pierre angulaire de sa situation mondaine, de sa vie même : n'est-il pas sans cesse en tiers entre elle et la duchesse de Chartres, entre elle et ses filles Pulchérie et Caroline, entre elle et ses autres filles Paméla et Hermine?... Et le monde, à qui il faut ne rien laisser soupçonner de tout cela!...

Ainsi s'explique chez Mme de Genlis la dualité de son être et de sa vie : erreurs dans la conduite privée, saine morale dans sa conduite apparente et encore plus dans ses livres : ayant manqué à la morale dans la première partie, elle passera la seconde, sans trop regretter la première, à mora-

(1) *Les Parvenus*, t. II, p. 262. Il est intéressant de rapprocher ces lignes de ce qu'écrivait la duchesse de Châteauroux, maîtresse de Louis XV, au duc de Richelieu (14 août 1744) : « Jusqu'à présent je me suis conduite tel qu'il me convenait, avec dignité; je me soutiendrai toujours dans le même goût : c'est le seul moyen de me faire respecter, de faire revenir le public sur moi, et de conserver la considération que je crois que je mérite. » Parler vertu avait fini par devenir chez Mme de Genlis un tic. Il n'avait pas échappé à Napoléon qui dit un jour : « Quand Mme de Genlis veut définir la vertu, elle en parle toujours comme d'une découverte. » (Mme DE RÉMUSAT, *Mémoires*, II, 403.)

liser les gens pour la leur faire oublier. Voilà sa grande ligne de conduite, agrémentée, il est vrai, de visées ambitieuses pour la réalisation desquelles elle ne reculera devant rien, et d'une bonne dose de vanité à laquelle elle sacrifie plus d'une chose. Tels sont les ingrédients essentiels de sa psychologie.

Il paraît que les bruits malveillants se firent surtout entendre au printemps de 1785 : il y avait pourtant plus de trois ans qu'Hermine se trouvait à Paris et Paméla y était depuis cinq ans. Laissons parler un nouvelliste qui raconte le petit fait-divers suivant à la date du 24 mai :

« Un événement assez extraordinaire, dit-il, fait en ce moment la matière de toutes les conversations. Une jeune personne élevée en Angleterre sous le nom de Paméla est arrivée chez Mme de Genlis au Palais-Royal et a été bientôt suivie d'une seconde nommée Hermine. Il se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une et l'autre filles de Mme de Genlis qui les a fait élever sous des noms supposés, afin d'éprouver les effets d'une pareille éducation qui, au reste, a fort bien réussi. Ces demoiselles se croyaient orphelines, lorsque tout à coup elles ont été rendues à leurs parents. Il est question maintenant de leur procurer un établissement. Les deux demoiselles de Genlis, déjà mariées, l'une à M. de Valence, l'autre à M. de Lawœstine, trouvent cet événement un peu bizarre et le public en glose beaucoup. Mais Mme de Genlis se dispose à écrire l'histoire de ces deux demoiselles et elle ne manquera pas d'éclairer beaucoup de choses qui paraissent obscures dans ce projet singulier (1). »

(1) *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, etc., de 1777 à 1792,* publiée par M. DE LESCURE, Paris, Plon, deux volumes in. 8, t. Ier, p. 565.

Il eût été aussi naïf de demander des éclaircissements sur ce sujet à Mme de Genlis qu'il le serait de croire à ceux qu'elles a donnés dans ses *Mémoires*. L'exactitude n'y est pas plus grande que dans la nouvelle à la main que nous venons de lire. Elle ne l'est pas davantage dans la *Correspondance littéraire de Grimm*, dont il est inutile de reproduire ici les erreurs. Mais Grimm et le nouvelliste anonyme disent vrai en répétant le bruit général que les deux enfants mystérieuses sont filles de Mme de Genlis. La cour et la ville en étaient convaincues.

Quelques mémorialistes, des femmes du monde le plus distingué, ne manquèrent pas de consigner ce bruit dans leurs écrits : « Mme de Genlis, qui avait réellement une fille d'Égalité.. » a dit Mme de La Tour du Pin, et pour elle, cette fille n'est pas Paméla, mais Hermine. « Paméla, écrit d'un autre côté une autre mémorialiste, passait pour être la fille du duc d'Orléans et de Mme de Genlis (1). » Ajoutons un témoignage de famille, celui de la petite-fille d'Hermine : «... Mme de Genlis-Sillery, qui avait déjà une fille (depuis Mme de Valence) en eut deux autres du duc d'Orléans : Paméla, qui épousa Lord Fitz Gerald; Hermine, qui épousa mon grand-père, M. J. Collard » (2).

Terminons par ces mots, extraits d'un récit bien amusant d'Alexandre Dumas sur son enfance à

(1) Mme DE CHASTENAY, *Mémoires*, t. Ier, p. 53.

(2) BOYER D'AGEN, *Correspondance de Madame Lafarge*. Marie Cappelle à l'abbé Brunet, lettre XVIIIe. Marie Cappelle oublie que Mme de Genlis avait eu une autre fille, Caroline, mariée au marquis Becelaer de Lawœstine, qui mourut à vingt ans de suites de couches.

Villers-Cotterets : «... l'illustre Mme de Genlis qui, en venant faire une visite à Mme Collard *sa fille*, avait été perdue par son cocher dans la forêt de Villers-Cotterets... »

En entendant un écho des clabaudages, Mme de Genlis ne fut pas fâchée de voir venir le moment de transporter son école à la campagne. Afin de faire respirer pendant l'été à ses enfants un air plus pur que celui de Paris, le duc de Chartres avait acheté, en 1780, un des deux châteaux de Saint-Leu-Taverny, à cinq lieues environ de Paris, vers le nord-ouest. Situé au milieu d'un beau parc que traverse un cours d'eau, les jeunes pensionnaires de Mme de Genlis pouvaient y prendre en toute liberté leurs ébats. Aussi Paméla, qui aimait à courir les cheveux au vent, et que sa mère, très versée en mythologie (1), comparait volontiers à Atalante, s'en donnait-elle à cœur joie. Vous la représentez-vous, par une brillante matinée de juin, enveloppée de soleil et de roses, en pleine joie de vivre, échappée sur les pelouses et bondissant vers les bois en poussant de petits cris, son chien favori à ses côtés et suivie, mais d'assez loin, par la petite bande éparse de ses compagnes? Elle glissait, elle voltigeait plus qu'elle ne marchait; légère et rapide, ses pieds, ne foulant pas l'herbe tendre, y laissaient à peine quelque trace. Un poète aurait dit que les fleurs naissaient sous ses pas derrière elle.

Chacun à sa manière lui a rendu hommage sur ce point et le peintre de la petite colonie, Myris,

(1) Mme de Genlis avait déjà publié un ouvrage sur la *Mythologie* qu'elle faisait étudier à ses élèves.

féru de mythologie comme Mme de Genlis, fit son portrait en Diane chasseresse, son chien galopant à son côté et semblant vouloir la dépasser. Peut-être l'a-t-il peinte ainsi plus d'une fois, et en costumes différents, car on trouve dans le roman de Mme de Genlis que nous avons souvent cité : « Elle était dans le costume de Diane; elle avait un habit magnifique, blanc et vert brodé d'or; une ceinture de diamants marquait sa taille; ses beaux cheveux, d'une finesse extrême et d'un noir éclatant, étaient tressés et entrelacés de perles; elle portait sur l'épaule gauche un carquois léger et elle tenait un arc... » (1). La miniature de Myris que nous connaissons lui donne un costume moins somptueux : Paméla y est peinte en draperies blanches avec ceinture d'un bleu vif; l'écharpe qui flotte autour de ses épaules est de la couleur des feuilles mortes de la forêt qu'elle traverse en courant. Son carquois de flèches empennées est attaché à l'épaule par un ruban bleu, les sandales ont des rubans pareils. La troisième couleur du costume tricolore est indiquée par le rouge vif de l'arc qu'elle tient de la main gauche (2).

Comme à la ville, Mme de Genlis voulut avoir à Saint-Leu un petit théâtre pour ses élèves. Le théâtre tenait, en ces temps de loisirs, une si grande

(1) *Les Mères rivales*, t. II, p. 213.

(2) Cette miniature fut donnée par Paméla à l'ami de Lord Edward Fitz Gerald, Arthur O'Connor, le patriote irlandais qui devint plus tard général dans l'armée française. A la mort d'Arthur O'Connor en 1852, sa veuve (née Condorcet) envoya la miniature « que son mari avait tellement appréciée » à Lady Campbell, fille aînée de Paméla. Elle appartient aujourd'hui au colonel Wyndham, petit-fils de Lady Campbell.

place dans la vie de salon! Mais déjà, au siècle précédent, est-ce que Mme de Maintenon n'avait pas dressé une petite scène dans ses appartements pour y faire jouer la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans et les personnes de la cour? Les théâtres privés faisant fureur, il en faut un à Saint-Leu. Improvisant d'abord une scène de plein air, Mme de Genlis tira parti des décors naturels. « La belle rivière du parc, dit-elle, nous figurait la mer; une suite de jolis bateaux formait nos flottes. Je fis faire en outre un petit théâtre portatif que l'on plaçait dans la grande salle à manger et sur lequel on exécutait des tableaux historiques.

C'était ce qu'on appelle des « tableaux vivants » et des « attitudes ». Dans une belle société toujours en quête de moyens nouveaux de perdre son temps, ces amusements étaient devenus aussi à la mode que le jeu et le théâtre. C'est le génial acteur anglais Garrick qui les avait vulgarisés en Angleterre, d'où, après quelques années, ils avaient été introduits en France; sa pantomime avait été regardée comme la traduction la plus noble et la plus pathétique des grandes émotions de l'âme. David, le futur terroriste, le futur auteur du portrait de Marie-Antoinette allant à l'échafaud, le peintre du couronnement de Napoléon à Notre-Dame, était souvent invité à diriger ces divertissements : secondé par M. Myris et plus encore par Mme de Genlis, il disposait à son goût décors et personnages. Dans une pantomime mythologique, un peu folâtre, qui était censée représenter *Psyché persécutée par Vénus*, la toute jeune Paméla, nous l'avons déjà dit, se distingua par sa grâce enfantine. Ce fut un

triomphe. Jolie comme elle l'était déjà, qui donc eû mieux représenté le petit dieu au carquois?...

Paméla raffolait de ces divertissements, des tableaux vivants, des pantomimes; elle aimait à prendre des « attitudes ». Un petit grain de coquetterie — après tout bien naturelle : ne s'en mêle-t-il pas à toutes les actions des femmes? — des formes naissantes et déjà voluptueuses, mettaient en valeur sa merveilleuse beauté; et cette sorte de travail, ne demandant ni grande application ni effort de mémoire, était bien ce qui convenait à son indolence — et à celle des autres.

La mode s'en répandit; la *mimomanie* fut bientôt en vogue dans les salons les plus fermés de Paris et de province; Larive et Mlle Sainval ne sachant comment faire face à toutes les demandes de leçons, durent ouvrir un cours pour satisfaire tout le monde.

Cette méthode d'éducation libre et fleurie, éducation de vacances, était variée sous son air frivole; elle rentrait tout à fait dans le goût des pièces de Collé avec ses rondes pastorales, en même temps que dans celui des sentences philosophiques et « recettes de morale » inscrites en guise de poteaux indicateurs de conduite dans la vie, comme à Moulin Joli, chez le marquis de Watelet de Valogny, aux carrefours des allées, dans les jardins et dans les parcs. C'était la mode, et cette douce philosophie répondait assez à l'idée d'une vie de fêtes ininterrompues qui serait vraisemblablement celle de ces jeunes filles.

Toute savante et éclairée qu'elle fût, la « gouverneur » avait pourtant laissé dans cette éducation

trop de place au factice : la comédie et les attitudes sont-elles donc choses si importantes dans la vie?... Mais Paméla y excellait et Mme de Genlis aimait à produire cette élève, sa chérie, sa préférée, et à mettre ses talents en évidence. Plus tard, Mme Vigée-Lebrun les admira comme artiste, mais, comme femme, ne put se défendre de quelque appréhension sur l'influence que ces talents frivoles pourraient avoir sur l'avenir de l'enfant :

« Paméla, dit l'illustre artiste, me parut aussi jolie qu'on peut l'être. Mme de Genlis était coquette pour cette jeune personne dont elle cherchait à faire valoir les charmes. Je me rappelle qu'elle lui faisait prendre différentes attitudes, lever les yeux au ciel, donner à son beau visage diverses expressions et, quoique tout cela fût fort agréable à voir, il me parut qu'une si profonde étude de coquetterie pourrait un jour beaucoup trop profiter à son écolière (1). »

Et cette étude, Mme de Genlis l'avait fait commencer de bien bonne heure, avant même que son élève n'eût atteint ce qu'on appelle l'âge de raison!

Ces attitudes, évidemment, n'avaient aucune utilité pratique, comme presque toutes les manifestations de l'art, et ce n'était pas d'elles que Mme de Genlis se préoccupait pendant l'été de 1785 : en mère prévoyante, qui savait les difficultés qu'elle rencontrerait en France à marier Paméla dans un milieu élevé, elle songeait à lui chercher un établissement en Angleterre (2). Sachant qu'il n'est jamais trop

(1) Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs*, t. II, p. 278.

(2) « Son orgueil avait fait quelque spéculation sur la naissance, le rang, la beauté d'Édélie; elle espérait la marier à quelque grand sei-

tôt pour s'y mettre, elle commença, dès 1785, à planter ses jalons. Elle souhaitait trouver un jeune homme d'origine et de situation analogues à celles de sa fille. Elle étudia d'abord dans le *Gotha* les familles princières et ducales où se pourrait trouver le gendre de ses rêves (1); ce qui l'amena à penser que le mieux était de se rendre à Londres, de faire et de charger quelque amie de parler discrètement de Paméla, de vanter ses qualités, ses talents, sa beauté, son sourire, qui était une merveille et dont, pour employer un mot de Sainte-Beuve parlant d'un autre sourire féminin, « on eût vainement cherché le pareil ».

Mme de Genlis venait d'ailleurs d'obtenir un diplôme d'honneur de l'Université d'Oxford : pour le recevoir il fallait se présenter en personne à Oxford au mois de juillet. Quel bon prétexte pour passer outre-Manche!

On ne s'étonnerait pas de la voir accompagnée de

gneur anglais, et, par ce moyen, se retrouver dans une brilante société... Il est si consolant... de pouvoir dire : ma fille lady... » (*Les Parvenus*, t. II, p. 333.)

(1) « Vous savez que je médite de loin les mariages... » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 265). « Je forme déjà des projets pour Stephen : il serait très possible de le marier un jour à Léocadie... » (*Ibid.*, p. 314.) « Je vous offre Léocadie pour votre fils. Il y a bien longtemps que ce mariage est l'objet de mes vœux les plus ardents... Je ne pouvais raisonnablement, dans la première enfance de Léocadie, vous la proposer pour Maurice; former le projet de donner à mon fils *une enfant trouvée*, c'était sacrifier l'amour maternel à l'enfant d'adoption. » (*Idem*, t. IV, p. 85.)

La naissance irrégulière de Paméla a donc tourmenté Mme de Genlis pour son établissement; ne le voit-on pas encore dans ces lignes : « ... Quand je pense qu'une si charmante créature ne trouvera vraisemblablement pas à s'établir avantageusement, que je hais l'avarice, l'ambition et *les préjugés de la naissance*! » (*Ibid.*, t. IV, p. 151.)

Paméla, car cette petite était, disait-on, Anglaise et sa mère vivait encore; ne serait-il pas naturel de croire que la bienfaitrice conduisait à celle-ci sa fille dont elle était séparée depuis plus de cinq ans? Il serait toujours possible, s'il le fallait, d'expliquer pourquoi cette rencontre n'avait pas eu lieu.

Elle laissa donc ses autres élèves aux soins de sa mère, M[me] d'Andlau, quitta Saint-Leu avec Paméla et arriva à Londres dans les derniers jours de juin. Elle s'installa dans la maison du duc de Chartres, à Portland-Place, et se fit aussitôt présenter par quelques amies dans les salons les plus recherchés.

Elle paraît très satisfaite de l'accueil qui lui fut fait et ce n'est pas sans un certain orgueil, légitime d'ailleurs, que M[me] de Genlis, qui était fort du grand monde et très habituée aux hommages des salons, écrit qu'elle reçut des marques d'intérêt et d'estime des personnages les plus distingués d'Angleterre :

« Le prince de Galles, dont toute la maison était partie pour Brighton, eut la bonté de m'envoyer lord Gordon, que je ne connaissais pas, pour m'inviter, chez ce même lord Gordon, à une fête qu'il ne pouvait me donner chez lui. J'y allai. La fête fut charmante, et le prince rempli de grâce pour moi (1). Il avait alors une très-belle figure, et le sourire le plus agréable que j'aie jamais vu, chose qui a toujours eu pour moi un charme particulier.

(1) Le prince de Galles (George IV), étant l'ami intime du duc de Chartres, fut probablement enchanté de lui faire plaisir en fêtant M[me] de Genlis. Il paraît cependant qu'il ne lui rendit pas l'admiration qu'elle sentit pour lui, la trouvant un peu défraîchie; car plus tard il a affirmé qu'elle n'était certainement pas la mère de Paméla, « elle était beaucoup trop âgée, il savait bien son âge... » M[me] de Genlis n'avait cependant que trente-neuf ans en 1785, lorsque Paméla en avait douze!

Il n'est pas probable que la petite Paméla fut invitée à cette fête ni qu'elle accompagna Mme de Genlis à Windsor, où celle-ci fut engagée par la reine Charlotte :

« C'était une fort grande distinction, car elle n'y recevait jamais d'étrangères. Je dînai à Windsor, chez madame de Lafitte, sous-gouvernante des princesses, avec laquelle j'avais eu un commerce de lettres, parce qu'elle m'avait envoyé un petit ouvrage d'elle *(Entretiens d'une gouvernante avec ses élèves)* dont, à sa prière, j'ai été l'éditeur, et auquel j'ai fait une préface. J'eus une audience particulière de plus de deux heures avec la reine, il ne s'y trouva que les princesses, ses filles, et sa dame d'honneur, lady Pembroke, qui me présenta, et que j'avais beaucoup vue jadis à l'Ile-Adam. La conversation fut très-animée, je trouvai la reine également obligeante et spirituelle... (1). »

Elle fit à Londres plusieurs connaissances : celle de la gentille Miss Burney, demoiselle d'honneur de la reine, auteur déjà célèbre des romans d'*Évelina* et *Cécilia*, très commentés dans les salons de Londres, et qui devint plus tard la femme d'un émigré français, le général d'artillerie d'Arblay ; celle du fameux M. Burke, qui l'emmena à Oxford recevoir son diplôme d'honneur, qui lui fit visiter l'Université et lui présenta le grand peintre sir Joshua Reynolds ; celle de M. Fox, l'ex-premier, qui ne se doutait guère que la ravissante petite fille qu'on remarquait à côté de Mme de Genlis deviendrait un jour sa parente par son mariage avec son cousin germain

(1) *Mémoires*, t. III, p. 337 340.

Lord Edward Fitz Gerald, le jeune capitaine qui au retour de ses campagnes d'Amérique, avait été élu député au Parlement irlandais; celle de Sheridan, auteur dramatique et homme d'État célèbre, qui devait devenir plus tard amoureux de cette même petite Paméla... Mme de Genlis alla aussi dans les salons de la duchesse de Devonshire et de Lady Stormont; l'oncle de Lord Stormont, le vieux juge Lord Mansfield, qui, à quatre-vingts ans, avait encore l'esprit et les belles manières loués par Mme Du Deffand lors de son séjour à Paris, en 1774, vint chez elle et l'invita à Caen Wood, belle résidence près de Londres, où il s'amusait à étudier l'horticulture; il lui envoya pour sa fête, jour de la sainte Félicité (10 juillet), une corbeille garnie de roses mousseuses. « Je n'en avais jamais vu, cette belle fleur m'enchanta; et quand je partis, il m'en donna dans une caisse un rosier tout entier, que j'apportai à Paris, et qui a été le premier qu'on y ait vu, et que je donnai au fameux fleuriste Descemet. » Elle aurait bien voulu recevoir la visite d'Horace Walpole; mais comme celui-ci ne songeait pas à lui en faire, c'est elle qui se présenta chez lui. Sous quel prétexte? On va le voir dans une lettre du railleur et caustique humoriste à la comtesse d'Ossory :

« Strawberry Hill, 4 juillet. — Je ne lirai plus Rousseau; ses *Confessions* m'ont dégoûté plus que tout autre livre que j'aie jamais lu. Sa poule, Mme de Genlis l'éducatrice, est d'après les journaux, arrivée à Londres.

» Elle me dégoûte aussi; les œufs d'éducation pondus par elle et par lui ne pourraient éclore que lorsque les poussins seraient prêts à mourir de vieillesse. Je révère le génie; j'ai

une bonne amitié pour le bon sens et un faible pour le non-sens déclaré ; mais j'abhorre les idées extravagantes que l'on prend pour le suprême bon sens, et l'affectation qu'on prétend être de la philosophie. »

Horace Walpole était le bon sens même, et sa réflexion pourrait s'appliquer à d'autres temps que le sien — ce qui en prouve la justesse. Mme de Genlis étant allée, accompagnée de Paméla, lui faire une visite, il parle d'elle dans une autre lettre à lady Ossory :

« 23 juillet 1785. — Vous m'étonnez, madame, en me disant que les journaux ont mentionné mon désappointement de voir Mme de Genlis. Comment peut-on répandre des bêtises pareilles ! Il est vrai que puisque la colline (1) ne voulait pas aller voir Mme de Genlis, elle est venue voir la colline. Mrs. Cosway m'a envoyé dire, il y a dix jours, que Mme de Genlis désirait voir Strawberry-Hill. J'ai cru que je ne pouvais faire autrement que de l'inviter à déjeuner. Alors vint la réponse qu'il fallait qu'elle allât à Oxford recevoir son diplôme de docteur, mais qu'elle viendrait huit jours plus tard. Elle est donc arrivée hier avec miss Wilkes et Paméla, qu'elle ne m'a même pas présentée et qu'*elle a élevée à lui ressembler beaucoup de visage*. Je lui ai dit que je ne pouvais attribuer l'honneur de sa visite qu'à ma chère défunte, Mme Du Deffand (2). Il a plu

(1) Jeu de mots sur le nom de sa maison Strawberry-*Hill* (colline).

(2) En 1764, Mme Du Crest occupait avec sa fille Félicité, future comtesse de Genlis, un appartement au couvent de Saint-Joseph (aujourd'hui hôtel du Ministère de la guerre), où s'était retirée Mme Du Deffand. Ces dames s'étaient fait présenter à elle. Plus tard, Félicité Du Crest ayant épousé le comte de Genlis, devint parente ou du moins alliée de la vieille amie d'Horace Walpole. En effet : le père de celle-ci était Gaspard de Vichy, comte de Champrond, et sa mère Anne Brulart, fille

tout le temps et il faisait sombre comme à minuit. Elle n'a donc pu voir les tableaux. Mais vous voudriez savoir comment je l'ai trouvée plutôt que ce qu'elle a vu ou n'a pu voir. Elle est agréable de sa personne et a dû être jolie. Sa conversation est naturelle et raisonnable, pas précieuse ni affectée, ni cherchant à être éloquente, comme je le craignais. Je lui ai demandé si Oxford lui avait plu, voulant parler des bâtiments et non des pauvres imbéciles qui les habitent. Elle m'a répondu qu'elle n'avait eu que peu de temps, qu'elle aurait voulu étudier leur méthode d'éducation... Je lui ai demandé s'il était vrai que la nouvelle édition des œuvres de Voltaire fût défendue. « Sévèrement », m'a-t-elle répondu. Elle condamna alors ceux qui écrivent contre la religion et le gouvernement, ce qui était un peu mal à propos devant son amie *miss Wilkes* (1). Elle est restée deux heures et part aujourd'hui pour la France *à son devoir* (2). Je ne sais vraiment pas si le duc de Chartres est actuellement en Angleterre : elle était descendue à sa maison de Portland Place...

19 août. « ... J'ajouterai une réponse que j'ai oublié de vous faire : Paméla est une enfant que Mme de Genlis affirme être Anglaise et on dit qu'elle l'aime plus que ses propres enfants ou que les princesses d'Orléans (3) dont elle est « gouverneur», car tel est son titre. Les sceptiques prétendent que Paméla est non seulement son enfant, mais aussi

du premier président au parlement de Bourgogne, dont la famille devait être connue par les deux branches de Puysieulx et de Sillery. C'est à celle-ci qu'appartenait le comte de Genlis, mari de Félicité du Crest.

(1) Miss Wilkes était la fille de John Wilkes qui avait des idées très révolutionnaires.

(2) En français dans le texte.

(3) On se rappelle qu'il n'en restait plus qu'une.

une Orléans de contrebande. Je n'ai pas remarqué l'affection; la ressemblance est moins douteuse (1). »

Il est certain que Mme de Genlis s'évertua à plaire à Horace Walpole, se conformant sans doute à son précepte de la *Feuille des gens du monde* : « On plaira toujours facilement par le naturel dans la conversation et dans la société, quand on n'aura ni prétentions orgueilleuses ni défauts choquants à dissimuler. »

De cette visite à Strawberry-Hill, Mme de Genlis ne fait qu'une simple mention : « M. Horace Walpole, l'ami si intime de Mme Du Deffand, me donna

(1) Horace Walpole, qui croyait que Mme de Genlis s'efforçait d'en doter Paméla, avait, dans sa première lettre, noté cette ressemblance. On la trouve en effet dans plusieurs des portraits de Paméla faits pendant sa jeunesse : on la remarque surtout dans son profil en bonnet rouge, par Henriette de Sercey, et dans une miniature, par Hénard, de *Paméla jouant de la guitare*, qui est le pendant de la miniature existant à Chantilly de *Mme de Genlis avec mandoline*. M. Jean Harmand s'y est trompé et s'écria : « Voilà une miniature de Mme de Genlis que je ne connais pas! » C'est avec difficulté que miss Lucy Ellis put persuader à M. Harmand que le portrait en question était, *sans doute aucun* celui de Paméla, peint en 1789 lorsqu'elle avait seize ans. Mme de Genlis elle-même semble avoir été hantée par la ressemblance qu'elle remarquait entre Paméla et le duc d'Orléans, si l'on en juge par ces allusions : « Denise m'a dit en confidence que la *petite bâtarde*, qui est vraiment belle comme un ange, ressemble déjà comme deux gouttes d'eau au duc de Rosmond, et Bel..., qui connaît le duc et qui a rencontré la petite au cours, assure aussi que la ressemblance est frappante. » (*Les Mères rivales*, t. Ier, p. 303.) — « Il a dit encore à la même personne que la petite Léocadie ressemble *à frapper* au duc de Rosmond » (*Ibid.*, t. II, p. 14.) — « Quant à ce qu'il dit de cette ressemblance de Léocadie, je vais bien vous étonner : il a fait une remarque maligne, mais juste. Oui, ce n'est point un infâme mensonge, c'est une vérité. Il semble que le Ciel prenne plaisir à rassembler des hasards inouïs contre moi. Celui-ci me confond, car en effet *la ressemblance devient telle qu'il est impossible de ne la point remarquer*; quelque belle que soit cette chère petite, que ne donnerais-je pas pour qu'elle eût une autre figure!... » (*Ibid.*, p. 17.)

à déjeuner dans son prieuré gothique ». On dirait que le souvenir, pour elle, n'en est pas agréable.

Le retour en France s'effectua par une affreuse tempête : aussi les voyageuses se retrouvèrent-elles avec bonheur à Saint-Leu après six semaines d'absence : « La joie de mes élèves fut extrême, ainsi que la mienne... Toutes mes occupations et mes courses ne m'empêchèrent pas de... prendre, pendant mon séjour à Londres, deux maîtres, l'un de déclamation anglaise, l'autre était un bijoutier qui m'apprit à faire de jolis ouvrages en semences de perles collées. »

Mme de Genlis n'avait donc pas plus perdu son temps en Angleterre qu'elle ne le perdait ailleurs. Elle avait en outre tout préparé pour la réalisation ultérieure de ses projets. Elle avait entretenu ses anciennes relations, elle en avait noué de nouvelles, avait produit partout la céleste Paméla. Plus tard elle ferait un autre voyage en Angleterre et, dans le milieu distingué où elle avait reçu si aimable accueil, il serait bien extraordinaire que la divine beauté de sa fille ne tournât pas la tête à quelque jeune seigneur anglais. *La Correspondance secrète* n'avait donc pas tort quand elle disait au mois de mai 1785 : « ... Il est question maintenant de leur procurer (à Paméla et Hermine) un établissement ».

Il ne paraissait ni excessif, ni prématuré, en France, de fiancer des petites filles. C'était même chose courante, mais presque exclusivement chez les gens de qualité. Rien n'était changé dans les mœurs du siècle précédent, où la fille du financier André avait été fiancée, dès l'âge de deux ans, au marquis d'Oyse, de la maison de Brancas, Saint-Simon nous a dit à

quelles conditions; où, à neuf ans et demi, la fille de Samuel Bernard avait été promise à M. Molé. On pourrait citer, au XVIIIe siècle, cent autres exemples de gentilshommes fiancés à des fillettes. On tenait les promis éloignés l'un de l'autre jusqu'à l'âge nubile, quatorze ans pour les garçons, douze ans pour les filles. Ainsi fit-on pour Mlle de Bourbonne : à douze ans, elle reçut le sacrement de première communion, celui de confirmation le lendemain, celui de mariage huit jours après; elle rentra ensuite au couvent pour continuer à grandir et terminer son éducation. Il en fut de même, à la même époque, pour Mlle de Maupeou. Quelques années plus tard, le duc de Richelieu, le futur fondateur d'Odessa, le futur ministre de Louis XVIII et libérateur du territoire, épousa une petite fille de douze ans qui rentra à son couvent, comme Mlle de Bourbonne et Mlle de Maupeou, après la cérémonie du mariage, tandis que son mari partait avec son gouverneur pour un voyage à travers l'Europe. Et Mlle Caroline de Genlis elle-même n'épousa-t-elle pas, dès qu'elle eût atteint sa quatorzième année, M. de Lawœstine qui en avait vingt? Il est vrai qu'elle rentra à Bellechasse tout de suite après le mariage, et y resta encore deux ans.

La façon dont Mme de Genlis planta les premiers jalons pour l'établissement de Paméla vient donc, après les remarques d'Horace Walpole, à l'appui de son origine non seulement aristocratique, mais princière. La comtesse ne doutait pas que l'extrême beauté de l'enfant ne lui valût une brillante conquête. Ne nous raconte-t-elle pas que ses deux filles

dans leur enfance avaient fait des passions? Elle ne peut même s'empêcher de dire, avec son amour-propre d'auteur, dans le roman dont Paméla est l'héroïne à peine voilée, qu'elle aussi avait inspiré une passion de bonne heure :

« ... Je vous assure qu'il est amoureux de Léocadie; il la regarde, il soupire, il rêve et il n'est occupé que d'elle. J'ai lu que Mme de Maintenon avait inspiré une passion à onze ans. Léocadie a dix ans et demi, et elle est assurément mille fois plus jolie que ne le fut jamais la veuve de Scarron, qui n'avait pas une beauté remarquable (1). »

Le vent du reste, était au mariage, car très peu de temps après son retour, l'union de son élève, Mlle d'Orléans, avec le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, fut décidée. Le baptême de la jeune princesse se fit d'abord, avec grande cérémonie, dans la chapelle du château de Versailles, drapée et ornée de fleurs. Assistée du roi et de la reine, ses parrain et marraine, la jeune princesse était en robe de soie blanche lamée d'argent. « L'entrevue avec M. le duc d'Angoulême se fit ensuite : dès ce moment, on parla publiquement de ce mariage. Les paroles données, on décida que le mariage se ferait aussitôt que le jeune prince aurait l'âge fixé par la loi; il lui manquait trois mois (2). » Mme de Genlis, qui n'est pas femme à se priver d'un compliment, n'a garde d'omettre qu'elle fut consultée sur la question des dames qui seraient attachées à la

(1) *Les Mères rivales*, t. III, p. 85.

(3) Mme de Genlis, *Mémoires*, t. III, p. 373.

princesse. Toujours aussi avisée qu'ambitieuse, eut-elle le projet de placer Paméla auprès de la jeune mariée? La lettre qu'elle adressa, à cette époque, au chevalier Forth, en donne l'impression :

« Il est intéressant, pour le sort à venir de Paméla, que je la fasse naturaliser dans six semaines et j'ai besoin, pour cela, de quelques titres qui puissent prouver qu'elle est née Anglaise. Le seul qu'on désire et qui me tiendrait lieu de tous les autres, ce serait un certificat de milord Mansfield, qui assurerait que Paméla est née Anglaise, fille de la nommée Mary Seems, et cette espèce de certificat aurait telle forme qu'il plairait à milord, pourvu qu'il soit signé de lui : ce serait une preuve suffisante, car, dans tous les pays du monde, l'attestation d'un grand homme est un titre authentique. Obtenez-moi cette grâce de milord Mansfield, je vous en conjure, monsieur, j'y attache le plus grand prix ; ce sera une nouvelle obligation que je vous aurai, je la sentirai bien vivement, et il me sera doux de devoir aussi à milord Mansfield une grâce si intéressante et d'ajouter encore un nouveau sujet de reconnaissance à toute l'admiration que j'ai pour lui... (1).

» Ducrest-Genlis, ce 12 octobre 1785. »

Qu'il s'agît d'un mariage en France ou d'une charge auprès de la future duchesse d'Angoulême, il est certain qu'un certificat de naissance signé de Lord Mansfield eût été préférable au contrat d'apprentissage procuré par M. Forth en février 1784. La lettre de Mme de Genlis n'était sans doute écrite en style aussi flatteur, que pour être montrée au vieillard distingué qui l'avait accueillie avec une

(1) Amédée Britsch, *loc. cit.*

si flatteuse amabilité. Le 1er décembre, la comtesse remercie M. Forth d'avoir fait les premières démarches :

« J'ai reçu hier votre lettre, monsieur, dont je vous remercie. Vous êtes trop aimable de vouloir bien vous occuper autant de moi et j'en suis, je vous assure, bien reconnaissante. Assurément, je ferai la dépense qu'il faudra pour faire venir la mère de ma petite devant milord Mansfield. Je voudrais pourtant bien savoir ce que sera cette dépense, mais je me flatte qu'elle ne sera pas (1) considérable et que vous ne ferez pas voyager cette femme magnifiquement. Arrangez tout cela, je vous en prie, pour le mieux et apportez-moi mon cher certificat. »

Y avait-il dans la dernière lettre de M. Forth quelque chose de nature à inquiéter Mme de Genlis? On le croirait, car elle continue : *Je voudrais que vous profitassiez de cette occasion pour dérouter cette femme sur le lieu où est sa fille.* Si vous pouviez lui faire croire qu'elle est en Pologne ou en Espagne, vous achèveriez de mettre le comble à ma tranquillité. *Car j'ai toujours des peurs mortelles de voir arri-*

(1) *Je me flatte qu'elle ne sera pas...* Dans sa lettre du 26 juillet 1782, le duc de Chartres, voulant faire venir Hermine, dit à M. Forth : *Je ne me flatte pas qu'elle sera...* Même mot, donc même origine. La personne qui a dicté la première lettre a écrit celle-ci.

Dans sa lettre du 26 juillet 1782, le duc de Chartres écrit : *Je me meurs de peur que...* et dans celle du 1er décembre 1785, Mme de Genlis dit : *J'ai toujours des peurs mortelles que...*

Enfin, l'un et l'autre abusent de l'imparfait du subjonctif. De la part d'une pédante, cela se comprend, mais chez un homme qui ne se pique pas de correction grammaticale, puisqu'il « n'aime pas écrire », cela s'explique moins.

Conclusion : Mme de Genlis a dicté toutes les lettres de cette *négociation fictive* qu'elle n'a pas écrites elle-même.

ver un beau matin cette femme pour me faire quelques scènes qui me glaceraient le sang. Vous savez comme je me suis attachée à l'aimable enfant. Elle serait réellement à moi que je ne l'aimerais pas davantage (1). De grâce, déroutez sa mère, faites qu'elle ne la croie pas entre mes mains... » Cette pensée, Mme de Genlis l'avait déjà formulée et dictée au duc de Chartres dans sa lettre du 12 février 1780 à M. Forth : « Je crains que, quand elle aura été élevée avec soin, ses parents ne désirent la reprendre ou qu'il ne faille faire quelque chose pour sa famille qui me paraît bien nombreuse. » Une enfant trouvée dont la famille est bien nombreuse, cela fait sourire. Et puis, pourquoi se mettre martel en tête pour une réclamation bien problématique? Ce n'est pas elle qui a demandé la fillette, c'est le duc de Chartres. Ce n'est pas à elle qu'elle a été envoyée, mais au duc de Chartres. La fameuse lettre, *Monseigneur, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime la plus jolie fille et la plus belle jument d'Angleterre*, en fait foi. Mme de Genlis ne paraît point en cette affaire. Alors qu'a-t-elle à craindre?... On sent cependant que l'idée de voir réclamer l'enfant lui cause une véritable terreur. Le contrat d'apprentissage qu'elle possède lui assure que Mary Syms ne peut la réclamer sans rembourser préalablement toutes les dépenses faites pour elle à partir du jour

(1) Comparons encore la réalité au roman : « ... Cette enfant est véritablement angélique par sa douceur et par sa beauté surprenante... Je l'aime déjà passionnément. J'avoue que les circonstances romanesques de cette aventure contribuent à m'y attacher... J'ai pourtant une inquiétude : si un jour sa mère me reprenait cette enfant! Cette crainte me troublera souvent. » (*Les Mères rivales*, t. Ier, p. 266.)

de sa cession. Encore une fois, que craint-elle?... Une seule chose : les révélations que pourrait faire Mary Syms. Car cette lettre est le cri d'angoisse d'une femme qui a peur de voir s'écrouler tout l'échafaudage de mensonges qu'elle s'est donné tant de peine à édifier. Ce n'est plus de la comédie, cette fois; ce cri sonne vrai et non pas faux. Les termes de la lettre sont voilés, mais ils seront compris de M. Forth, qui serait impliqué dans l'affaire si Mary Syms ou son oncle à Londres (1), révélait au public que Mme de Genlis est la vraie mère de l'enfant, qu'elle l'a menée avec elle, quelques mois auparavant, à la maison du duc de Chartres à Portland-Place. On a peut-être reconnu la petite et remarqué sa ressemblance avec Mme de Genlis ou le duc de Chartres, on peut menacer d'une révélation fâcheuse... A tout prix, il faut rendre impossible une réclamation de ce genre. Un chantage? Eh bien, on payera, on payera ce qu'il faudra, mais on lui coupera les ailes. « Vous pouvez faire tout ce que vous voulez, voilà de quoi je suis sûre et qui me tranquillise beaucoup... » Nous n'avons pas la réponse de M. Forth, mais il est certain qu'elle est de nature à tranquilliser Mme de Genlis. N'a-t-il pas prise sur Mary Syms?

(1) On se rappelle que, dans une lettre à M. Forth, en 1784, Mme de Genlis avait demandé des lumières sur les parents de Mary Syms « sur un de ses oncles que Mme Forth m'a dit qui habitait Londres. » Il est possible qu'il habitât non loin de Portland Place, car en 1798, un M. Syms se présenta à l'hôtel de la duchesse de Leinster (43, Harley Street, qui est dans le même quartier) pour demander des nouvelles de Lady Edward après la mort de son mari et dans la pensée de « lui rendre service puisqu'il connaissait sa famille ». Lady Edward Fitz Gerald (Paméla) était alors à la campagne avec la duchesse, sa belle-mère; la carte de M. Syms a été perdue, paraît-il. Lady Campbell, fille aînée de Paméla, a entendu parler de cet incident par une de ses tantes.

Elle a fait une fausse déclaration sur le lieu de naissance de son enfant Ann Syms. Cette petite était née à Fogo, en Terre-Neuve, et non pas à Christchurch, comme elle l'avait déclaré dans le contrat d'apprentissage. Il la tient donc par là; elle signera tout ce qu'il faudra; que Mme de Genlis n'en soit pas inquiète (1). Elle se rassure, en effet, et écrit quelques semaines plus tard :

« Que de remerciements je vous dois, monsieur, pour toutes les peines que vous avez bien voulu prendre pour ma petite Paméla! Je ne puis vous exprimer à quel point j'en suis reconnaissante! Que je serais heureuse si je pouvais jamais vous le prouver! Si vous croyez la voie de Calais par M. Le Veu bien sûre, envoyez-moi cette précieuse boîte qui renferme les papiers que j'ai tant désirés. Ayez la bonté d'écrire à M. Le Veu que cette boîte est importante, *qu'elle intéresse personnellement M. le duc d'Orléans* (2), et adressez cette boîte directement à M. le duc d'Orléans. Il a fait écrire à M. Le Veu, pour le prévenir que vous lui en enverriez une pour lui; ainsi, de cette manière, j'espère que M. Le Veu mettra à cela toute son attention. »

Datée de Bellechasse, le 11 janvier 1786, cette lettre est suivie, le 26 janvier, d'une autre du duc d'Orléans :

(1) Ces lettres à M. Forth, comme les précédentes, sont tirées de l'article de M. Britsch, dans le *Correspondant*. N'ayant pas vu les lettres originales dans leur intégrité, nous ne savons si elles ne contiennent pas d'autres passages qui pourraient contredire les conclusions que nous en tirons.

(2) Le duc de Chartres ayant perdu son père le 18 novembre 1785, a pris, selon la tradition de sa maison, le titre de duc d'Orléans. Mais comment ces papiers intéresseraient-ils « personnellement » le prince s'il n'était pas le père de cette enfant?

« Mme de Genlis attend avec impatience les certificats que vous m'annoncez, mais elle ne vous soupçonne pas plus que moi de négligence... »

En février, Mme de Genlis reçoit enfin la boîte :

« J'aurais bien dû vous faire mes remerciements plus tôt, monsieur, écrit-elle le 22 février, et de votre dernière lettre et de la boite que j'ai reçue... M. le duc d'Orléans a bien voulu se charger de vous faire passer l'argent que vous avez eu la bonté d'avancer pour moi. Je vous renouvelle tous mes remerciements qui sont aussi sincères que l'amitié que je vous ai vouée pour la vie... »

Cette reconnaissance serait peut-être excessive s'il ne s'agissait que d'un document sur la naissance d'une petite protégée anglaise; mais si, après les autres services qu'il lui avait rendus, M. Forth avait sauvé Mme de Genlis des révélations qui la menaçaient, il est certain que cette « amitié pour la vie » n'est pas exagérée.

Il ne paraît pas, cependant, que Paméla ait été naturalisée : lorsque les fiançailles du duc d'Angoulème avec Mlle d'Orléans furent rompues par l'intervention de Marie-Antoinette, Mme de Genlis renonça au projet de naturalisation et revint à son idée de la marier en Angleterre.

En fait de sacrement, Paméla fit sa première communion. A quel âge? On ne sait : Mme de Genlis n'en dit mot dans ses *Mémoires*. Mlle d'Orléans la fit à onze ans. Il semble que Paméla, qui n'était ni moins sage ni moins pieuse que sa compagne, ne la

fit qu'à treize ans. Ce point, on va le voir, a son importance. Dans les *Leçons d'une gouvernante* (1), Mme de Genlis dit que c'est elle qui prépara ses deux filles à leur première communion. Il y avait bien à Bellechasse un ecclésiastique, il y en avait même deux, mais la gouvernante était si envahissante que, c'est à ne pas croire, elle avait usurpé une partie de leurs fonctions. Elle n'allait pas jusqu'à prétendre dire la messe, mais c'est elle qui avait prétendu donner, et qui donnait l'instruction religieuse. Elle prépara ainsi le jeune duc de Chartres à sa première communion. Y prépara-t-elle aussi Paméla? C'est probable, quoique pour elle et ses compagnes la chose fût de moindre importance que pour des princes appelés peut-être à régner dans la future monarchie constitutionnelle rêvée : ne fallait-il pas mettre d'accord leurs croyances religieuses avec les principes du Palais-Royal et les adapter aux idées nouvelles? La grande-maîtresse de l'ordre de *la Candeur* n'agissait qu'à sa guise; elle menait tout tambour battant, philosophie et religion comme le reste, et n'admettait pas de contradiction. De là, démission des deux abbés, qui allèrent se consoler auprès de M. de Bonnard. De là aussi le sobriquet de *Mère de l'Église* dont Grimm, et Rivarol après lui, affublèrent la gouvernante théologienne, lorsqu'elle publia, au commencement de l'année 1787, un in-octavo sous le modeste titre que voici : *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie. — Ouvrage fait pour servir à l'édu-*

(1) Paris, deux volumes, 1791.

cation des enfants de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans et dans lequel on expose et l'on réfute les principes des prétendus philosophes modernes.

Il est donc probable que Paméla fut préparée à sa première communion par la théologienne auteur de cette compilation religieuse. Elle la fit vraisemblablement en 1786, un an avant sa publication.

Il fallait s'entendre sur ce point, parce que Mme de Genlis a écrit : « Aussitôt que la raison de Léocadie (c'est Paméla, on se le rappelle, qui est désignée sous ce nom) commencera à se développer, il faudra lui apprendre le secret de sa naissance... (1). »

« Quoique Léocadie soit dans sa sixième année, je ne lui ai pas encore dit un seul mot de sa naissance (2). » « Elle se croit ma fille... Mais je veux attendre encore, je veux qu'elle soit en état de sentir parfaitement tout l'intérêt d'une telle confidence. Je veux enfin y mettre un grand appareil et que la scène frappante que je lui prépare soit une des grandes époques de sa vie et qu'elle ne puisse jamais s'effacer de sa mémoire (3). »

« Je lui ai trouvé tant d'instruction et de piété que je la juge en état de faire sa première communion. Mais Mme d'Erneville veut qu'elle ne la fasse que le jour où elle aura treize ans, parce que ce sera dans ce jour solennel qu'on lui apprendra le

(1) *Les Mères rivales*, t. II, p. 155.

(2) *Ibid.*, p. 303.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 304.

malheur de sa naissance, dont elle n'a pas la moindre idée (1). »

En vérité, ce jour était mal choisi pour faire à l'enfant une déclaration de cette nature. Dans son roman, Mme de Genlis la fait tout de même : « Je lui ai tout dit, tout, jusqu'aux calomnies que cet événement a fait débiter contre moi... » Mais elle ne fit aucun aveu à Paméla : peut-être avait-elle pris la résolution de lui tout avouer, mais, le moment venu, elle aura senti l'inconvenance d'une pareille confession en ce jour et l'aura remise à plus tard. Retenons pourtant cette idée, que nous retrouverons plus loin (2) : Mme de Genlis veut révéler à Paméla le mystère de sa naissance, mais elle veut en même temps y « mettre un grand appareil, que cette scène soit une des plus grandes époques de sa vie et qu'elle ne puisse s'effacer de sa mémoire ». Elle voudra, en effet, plus tard, bien plus tard, lui faire l'aveu ajourné pour inopportunité, mais au dernier moment encore, le cœur lui manquera : au lieu de faire l'aveu de ce qui est son tourment, aveu pour lequel elle aura fait une réunion « en grand appareil », elle déclarera juste le contraire de la vérité qu'elle était décidée à avouer.

Dix-huit mois après son retour d'Angleterre (décembre 1786), Mme de Genlis eut la douleur de voir mourir sa fille de Lawœstine. Elle en fut si affectée, moralement et physiquement, dit-elle dans

(1) *Les Mères rivales*, t. III, p. 156.

(2) Dans le chapitre Hambourg, t. II.

ses *Mémoires*, que les médecins lui ordonnèrent une cure aux eaux de Spa. Elle ajoute que ne voulant pas se séparer de ses élèves, elle préféra rester à Paris. Par affection pour elle, afin de lever ses scrupules et l'obliger à se soigner, le duc et la duchesse d'Orléans auraient alors décidé de se rendre à Spa avec leurs enfants. Force lui aurait donc été de les y accompagner.

Ce n'est pas tout à fait ainsi que la chose se serait passée. Mme de Genlis elle-même nous apprend que c'est la duchesse d'Orléans, et non la gouvernante de ses enfants, qu'on envoya aux eaux de Spa et qui en revint guérie.

Mais pourquoi, chez elle, ces fréquents oublis de la vérité? C'est que, toujours hantée du désir de ne pas laisser accréditer les bruits fâcheux qui couraient sur son compte (1), elle veut faire croire que sa santé a de temps en temps besoin des eaux de Spa, et qu'elle espère que ce second voyage fera oublier l'autre, auquel personne ne songe, excepté elle. Notons qu'Hermine n'en fut pas. Paméla et Henriette de Sercey partirent avec Mlle d'Orléans et ses frères.

Ce fut une fête pour cette brillante jeunesse. Quels interminables rires dans les voitures et aussi dans les auberges, quand les princes étaient obligés de servir leur mère, de servir *Bonne Amie*, de se servir eux-mêmes! « A Richemont, dit Mme de Genlis,

(1) « Ce fut l'hiver d'ensuite que j'appris les calomnies atroces que l'on débitait contre moi .. Je les regardai comme un juste décret de la Providence qui me punissait ainsi par des mensonges d'une grande faute totalement ignorée. » (*Les Mères rivales*, t. IV, p. 246.)

nous fûmes horriblement mal logés... les princes et surtout M. le duc de Chartres nous servirent comme de bons domestiques... Mademoiselle et Paméla firent nos lits. Tous ces enfants étaient charmants. »

Les eaux de Spa firent du bien à la duchesse d'Orléans. Voulant étouffer en elle tout germe de défiance à son endroit, Mme de Genlis imagina de lui manifester d'une façon théâtrale, à la mode du temps et à la sienne, son bonheur de la voir revenue à la santé. Non loin de Spa se trouve un petit bois appelé « la Sauvenière ». Férue des attendrissements larmoyants de Jean-Jacques Rousseau, et peut-être aussi pour occuper ses jeunes élèves, la gouvernante songea à y organiser une fête dans le goût des rondes pastorales de Watteau, mais saupoudrée d'une sensiblerie à la Gessner et propre à mettre en lumière le sentiment filial qui présiderait à cette journée champêtre. Trois semaines durant, les jeunes princes d'Orléans travaillèrent sous sa direction — avant même que la guérison de leur mère ne fût assurée — à tracer et ouvrir dans les fourrés des allées aboutissant à un rond-point qu'ils déblayèrent eux-mêmes. Ils remuèrent beaucoup de terre et élevèrent un tertre sur la plate-forme duquel fut dressé un autel. Dessiné par Myris et dédié à la Reconnaissance, cet autel était en marbre blanc et Mme de Genlis y avait fait graver ces mots : « *Les eaux de la Sauvenière ayant rétabli la santé de Madame la duchesse d'Orléans, ses enfants ont voulu embellir les environs de cette fontaine. Ils ont eux-mêmes tracé les routes et défriché ce bois avec plus d'ardeur et d'assiduité que les ouvriers qui travaillaient sous leurs ordres.*

Au bas de l'inscription était gravé le chiffre des quatre enfants.

Mme de Genlis, vrai moulin à maximes, avait aussi un faible pour les inscriptions, devises, etc.; elle en avait un également, on le sait, pour les tableaux vivants. Comme ses élèves y excellaient, grâce aux leçons du peintre David, elle avait imaginé une scène d'attitudes qu'ils devaient exécuter à cette fête. Il y eut des répétitions. Le grand jour arrivé, tout se passa à merveille. Ainsi qu'il en était convenu, la duchesse d'Orléans arriva, comme par hasard... Mme de Genlis alla au devant d'elle, entourée de ses élèves. Armés de pelles et de râteaux afin de montrer qu'ils avaient été les ouvriers de cette mise en scène, ils s'avancèrent vers la duchesse. Ils l'embrassèrent, lui firent un compliment écrit par la gouvernante et appris par cœur, puis disparaissant sous bois, se rendirent à l'autel de la Reconnaissance.

Escortée par Mme de Genlis et suivie des dames les plus notables de Spa, « vêtues de blanc, avec des plumes blanches, des bouquets, des écharpes de fleurs de bruyères et des rubans violets », la duchesse d'Orléans continua sa promenade pendant un petit quart d'heure aux sons de la musique que Mme de Genlis avait commandée, par « des allées décorées de guirlandes de bruyères, dont la couleur violet tendre formait un effet charmant avec la verdure. » Elle arriva au rond-point : là était le tableau vivant. Au fond du terrain défriché, se dressait l'autel de la Reconnaissance. Tout à gauche, le duc de Montpensier tenait une longue guirlande de

fleurs que Mademoiselle d'Orléans soutenait de la main gauche, tandis que le petit comte de Beaujolais en avait pris l'extrémité. Debout à droite, gentiment posée de profil, la main sur un monceau de fleurs, Paméla choisissait des roses, et Henriette de Sercey tirait à elle une guirlande s'échappant du milieu de ces gerbes. Du même côté, assis sur la marche de l'autel et faisant face à son frère Beaujolais, le jeune Chartres, un style à la main, semblait achever de graver sur le marbre l'inscription rédigée par la gouvernante.

Tous ces personnages sont bien groupés, selon les règles de l'art, froides comme le marbre de l'autel. Figés dans leurs attitudes, ils attendent... Et voici venir, d'un pas alangui, la duchesse d'Orléans : elle est si émue — toujours selon la sensiblerie factice à la mode du jour — que Mme de Genlis est obligée de la soutenir. Beaucoup de dames suivent, en longues et larges robes bouffantes, la tête surchargée de plumes.

Mais les sons cuivrés de la musique invisible, si étrangement agréables sous la feuillée, cessent tout d'un coup : la duchesse est arrivée devant l'autel. Des vers de circonstance, dès longtemps et à loisir improvisés par l'organisatrice de la fête, sont lus. Selon la mode encore, des « ruisseaux de larmes » coulent de tous les yeux. On quitte alors le convenu et les attitudes, on s'embrasse, on rit, on se congratule... la petite fête est terminée.

Elle fut un triomphe pour Mme de Genlis. Pour ses élèves aussi, pour Paméla surtout dont la resplendissante beauté, bien en valeur dans cette douce

lumière de sous-bois, semblait éclairer toute la scène. On doit convenir que le tableau était gracieux au possible : comment ne l'eût-il pas été avec cette belle jeunesse se détachant sur ce fond de forêt? (1).

(1) L'autel fut détruit en 1792 et rétabli plus tard par le roi Louis-Philippe, sa fille Marie-Louise étant devenue reine des Belges. Sur l'ordre de la duchesse de Chartres, le peintre Myris fit un tableau — à présent au musée Condé à Chantilly — représentant la fête qui lui avait été offerte.



Mademoiselle Adélaide d'Orléans
Henriette de Sercey et Paméla
jouant avec des ballons tricolores

Miniature inédite peinte en 1789

Appartient à Madame la Comtesse H. de Gontaut-Biron

CHAPITRE VI

AVANT LA RÉVOLUTION

Fêtes à Givet et à Sillery. — Rêves ambitieux de Mme de Genlis. — Exil du duc d'Orléans à Villers-Cotterets. — Un été à Lamothe. — Visites au Mont-Saint-Michel, à la Trappe et à Navarre. — Projets de Mme de Genlis sur la famille ducale de Leinster. — Les jeunes Fitz Gerald en France. — Carrière militaire de Lord Edward ; ses lettres. — La « chère petite Mme de Lévis ». — Vie parmi les Peaux-Rouges au Canada. — Idées politiques de Lord Edward.

Les années qui précédèrent la Révolution furent particulièrement heureuses pour les élèves de Mme de Genlis. Au retour de Belgique, l'itinéraire comportait arrêt et séjour à Givet. Le comte de Valence commandait un régiment en cette ville et, bien que sa femme, née Pulchérie de Genlis, comme on sait, ne fût pas auprès de lui — la tyrannie de la mode ne permettait pas alors à une jeune femme de suivre son mari dans ses garnisons — la gouvernante y fit escale avec son petit bataillon d'élèves. M. de Valence eut la gracieuseté de leur offrir le spectacle d'une manœuvre militaire dont Mme de Genlis donne le détail dans ses *Mémoires*. Ces sortes de fêtes ont toujours le plus vif attrait pour les jeunes filles :

aussi Paméla était-elle heureuse d'assister de près à celle-ci.

De Givet l'on se rendit à Sillery, au sud-est de Reims. Le duc et la duchesse de Chartres avaient fait l'honneur aux Genlis d'accepter leur hospitalité pour une ou deux semaines. M. de Genlis venait de recueillir l'héritage de la maréchale d'Estrées, sa tante ; le marquisat de Sillery lui revenant en même temps, il en avait pris le nom et le titre. A Sillery, la jeune Paméla et ses compagnes ne manquèrent pas de distractions. Voulant leur faire plaisir, le marquis de Sillery avait imaginé de créer, par une dérivation de la Vesles, rivière qui traversait ses terres, sept petites îles : chacune reçut le nom d'un élève, et, c'est ainsi que Paméla eut son île, comme Robinson. Elles étaient reliées par un léger pont rustique à une île centrale plus étendue, baptisée *Félicité*. Le marquis de Sillery jouait ainsi sur le nom de sa femme et sur le synonyme du mot bonheur. Cette fête à la Watteau était naturellement rehaussée de distractions champêtres, entremêlées, selon la mode, d'inscriptions et d'amabilités en vers. Dans l'un de ces compliments, M. de Sillery engageait sa femme à quitter Bellechasse et à retourner auprès de lui. On voit que la bonne entente était revenue dans le ménage, du moins officiellement.

Mme de Sillery, qui nous raconte tout cela, a pensé qu'on pourrait se demander pourquoi, ayant hérité de plus de cent mille livres de rente, elle conservait l'emploi de gouverneur des enfants du duc d'Orléans. C'est pour y répondre qu'elle écrit dans ses *Mémoires* : « C'était mon devoir, mais je voulais faire ce que

j'avais commencé; j'étais attachée à mes élèves, il me paraissait ignoble de les quitter parce que je devenais riche; mon amour-propre ne supportait pas l'idée qu'un gouverneur et une gouvernante, en terminant leur éducation, m'en enlèveraient tout l'honneur ».

Mme de Genlis avait ses petites perfidies, qui ne faisaient d'ailleurs aucun tort à ses grandes. Quand elle parle de « devoir », il faut se méfier tout comme lorsqu'elle parle de « sacrifice » et se demander quel intérêt la pousse à se montrer si rigide. En l'occurrence, elle regrettera plus tard de n'avoir pas obéi à son véritable devoir, qui était de suivre son mari; elle le regrettera au point d'en avoir, après la mort de celui-ci sur l'échafaud, un « remords éternel ». Mais ces belles paroles, sincères sans doute lorsqu'elle les écrivit, sont pour le public : en comédienne consommée, elle continue à jouer celui-ci, cachant sous le masque du dévouement ses ambitions inavouées.

Au cours du voyage de Spa, elle avait fortifié son influence sur le duc d'Orléans; c'est à partir de cette époque que la duchesse, qui jusqu'alors avait été aveuglée par sa propre bonté de cœur et par son amitié pour Mme de Genlis, commence à s'apercevoir du danger de cette influence et du fossé que la gouvernante a creusé entre elle et ses enfants (1).

(1) Mme de Genlis nous dit elle-même que la princesse avait été bien heureuse de son séjour à Spa, où elle voyait ses enfants sans difficulté : « Elle avait souffert sans le dire, de se voir enlever toute influence sur eux : jamais elle n'avait été admise d'une manière permanente à Saint-Leu, ce qui, cependant, eût été bien naturel, mais ce qui peut-être eût légèrement entravé les jeux et les études ». Surtout les plans de la gouvernante : mais cela, elle ne le dit pas.

Sa perspicacité fut sans doute aidée par celle d'une jeune Irlandaise qu'elle avait ramenée de Spa et qui avait été de l'excursion à Sillery, miss Plunkett (1), fiancée de M. de Chastellux, un des gentilshommes de la cour.

Cette jeune fille, dans la joyeuse fleur de ses dix-huit ans, toute jolie, d'une physionomie fine et perçante qui annonçait beaucoup d'intelligence et de jugement, avait plu à la princesse. Celle-ci l'appela, dès son mariage, à la place devenue vacante de cette pauvre Mme de Lawœstine. Mais Mme de Chastellux eut le malheur de devenir veuve peu après son mariage. La duchesse d'Orléans ne voulut pas se séparer de cette personne distinguée qu'elle avait prise en grande affection et qu'elle traitait en amie (2), presque en égale.

Mme de Genlis se plaint, dans ses *Mémoires*, que Mme de Chastellux l'ait supplantée auprès de la duchesse d'Orléans. Celle-ci avait fini par distinguer l'affection vraie de la fausse, par discerner la sincérité d'avec l'hypocrisie. A peine rentrée au Palais-Royal, elle travailla en effet à détacher le prince de cette amie qui avait trahi sa confiance. Avec quel succès? La baronne d'Oberkirch va nous le dire. Elle rapporte avoir rencontré, en 1787, dans le parc de Neuilly,

« ... un couple amoureux qu'elle y dérange beaucoup... C'étaient M. le duc d'Orléans et Mme de Genlis. Ils étaient

(1) Marie-Brigitte-Charlotte Plunkett (1757-1815), fille de Thomas, baron Plunkett, feld-maréchal au service de l'Autriche, d'origine irlandaise

(2) Dans ses lettres à la duchesse d'Orléans, Mme de Chastellux l'appelle « mon amie ».

censés brouillés, par respect pour Mme d'Orléans, qui l'avait obtenu à force de larmes, et ils furent bien contrariés de nous voir là. Son Altesse Sérénissime avait demandé le *huis clos* du jardin. M. de Saint-James le lui avait promis, mais le concierge comprit mal; il nous laissait toujours entrer avec le laisser-passer de M. de Puységur et ne nous crut pas enclavés dans l'exclusion. Le prince nous salua assez platement, la dame prit un air superbe et releva la tête en nous regardant fixement comme une impératrice. Je la revis le soir je ne sais où, avec son éternelle harpe qu'elle traînait partout à sa suite; elle ne sembla pas me reconnaître et sa hauteur ne s'abaissa pas devant ce souvenir (1). »

Comme une impératrice! dit Mme d'Oberkirch — ou plutôt comme une reine. Car la marquise de Sillery n'avait pas abdiqué le rêve insensé conçu dans les premiers jours de son intimité avec le prince. Chez ces sortes de femmes, la volonté et l'ambition sont plus fortes que le sentiment, et la galanterie n'est qu'un manteau servant à couvrir leurs aspirations inavouées. Mais, pour les réaliser, il lui fallait être, aux yeux du monde, d'une vertu irréprochable. Et d'abord, que dirait-on d'une femme écrivant sur l'éducation et sur la religion sans joindre l'exemple aux principes? Quelle autorité aurait-elle? Ne sombrerait-elle pas sous le ridicule? Car son grand ouvrage, *la Religion*, était sur le point de paraître et on en parlait beaucoup. Mme de Staël, dans le bulletin de quinzaine qu'elle adressait régulièrement au roi de Suède, Gustave III, lui mande la nouvelle mondaine de l'héritage recueilli par M. de Genlis et

(1) Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*, t. II, p. 376.

ajoute : « Elle (Mme de Sillery) doit compte de ce qu'elle en fera, car elle a associé le public à toutes ses actions. On dit qu'elle va faire paraître un ouvrage qui réfutera toutes les opinions irréligieuses des philosophes ».

Pas plus que Mme de Staël, pas plus que n'importe quelle femme, Mme de Sillery ne devait compte au public de la façon dont elle emploierait sa fortune; mais cette lettre montre qu'on parlait déjà de son ouvrage.

Tout en prenant le titre de marquise, il semble qu'en ces quelques années qui précédèrent la révolution, Mme de Sillery, sans en avoir l'air, ne cessait de donner dans les « idées nouvelles » et était plus occupée de politique que de religion et de philosophie. Mille abus et privilèges qui, nous dit-on, n'existent plus, viciaient une société molle et corrompue : le puritanisme de Mme de Sillery rêvait-il une rénovation de cette société? Non, ses vues étaient entachées du peu louable intérêt personnel. Tout laisse penser, comme nous l'avons dit, qu'elle songeait simplement à transformer la monarchie française en monarchie constitutionnelle, avec le duc d'Orléans sur le trône; divorcée, puis remariée avec le prince divorcé de son côté, elle se berçait de cette chimère : devenir reine de France!...

Voilà pourtant à quoi se réduisaient, au fond, les convictions républicaines que devait bientôt arborer la marquise de Sillery-Genlis. Elle était déjà une politicienne, une de ces femmes que, sous la Fronde, le cardinal de Retz appelait si justement des « brouillonnes de cour ». Ne poussait-elle pas, comme nous

l'avons vu, le duc d'Orléans à rompre avec Versailles? Son influence et son autorité ne s'étendaient guère au delà du Palais-Royal qu'elle avait peuplé de ses créatures et de ses parents, mais elles y étaient très actives, bien qu'elle-même n'y parût presque plus. Le duc d'Orléans venait à ses samedis de Bellechasse, où elle était entourée d'une véritable cour. Son salon prenait une nuance politique d'opposition et il s'y développa plus d'une intrigue en ces années houleuses, quoique assez calmes d'apparence, où tout annonçait la tempête.

Au combat d'Ouessant, le duc d'Orléans s'était montré plus courageux qu'habile homme de mer. Sa conduite fut critiquée. Au lieu de lui laisser donner la dignité de grand-amiral, qu'il convoitait et qu'elle faisait réserver pour le duc d'Angoulême, la reine fit créer pour lui le titre de colonel-général des housards. N'ayant jamais housardé que dans les ruelles, le prince s'en trouva froissé. De là une querelle sourde entre lui et la cour (1). Celle-ci, il faut le dire, n'avait que très médiocrement le sens politique et le tact des situations; frivole, étourdie, elle ne songeait pas que le duc d'Orléans était une puissance et qu'il était prudent de le ménager. En lui témoignant considération et confiance, elle se le fût pourtant attaché. Mme de Genlis le poussait dans cette guerre sourde, mais son mari, mais Lauzun, mais le vicomte de Noailles, mais le comte de La Mark, le

(1) Il avait, de plus, un grief mesquin contre le roi. Celui-ci avait proposé une réduction dans les gabelles qui diminuait les revenus des princes du sang, surtout ceux du duc d'Orléans, d'environ 200.000 ou 500.000 francs par an. (Lettre du duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre à Lord Carmarthen, le 15 mars 1787. *Despatches from Paris.)*

vicomte de Ségur, Tilly, Laclos surtout et quelques autres amateurs de révolutions, y suffisaient. Et c'est sous le fouet de ces excitateurs que, le 19 novembre 1787, dans une séance solennelle où le roi demandait l'enregistrement d'un emprunt de 420 millions, le duc d'Orléans s'écria, mais sans assurance : « Cet emprunt est illégal ! »

L'interruption affola un pouvoir endormi dans sa nullité et, après les hésitations de la faiblesse, valut au prince son exil à Villers-Cotterets. Elle lui valut par contre cette sorte de prestige de mauvais aloi qu'un public irréfléchi et frondeur décerne toujours à l'auteur de tout acte éclatant d'indiscipline ou de toute insulte à l'autorité. A ce moment de popularité, s'il avait eu plus de hardiesse dans l'esprit et plus de fermeté dans le caractère, le prince aurait pu devenir le chef d'un puissant parti d'opposition, au lieu de se traîner à sa suite. A cela, Mme de Genlis ne pouvait rien : elle savait qu'il avait fallu lui donner par écrit (peut-être les avait-elle tracées elle-même) les quelques paroles qu'il récita. Au bout de peu de temps, n'ayant pas la pauvre énergie de se passer de ses amusements coutumiers, le duc d'Orléans fit solliciter et sollicita lui-même de la reine la faveur d'aller s'établir en son château du Raincy, aux portes de Paris. Grande capitulation pour bien petite faveur ! Le prince l'obtint, mais, paresseux, semblant aussi dénué de reconnaissance que d'amour-propre et de fermeté, il laissa son nom devenir le drapeau de l'opposition.

Mme de Sillery conduisit comme d'habitude ses élèves à Saint-Leu vers la fin de mai, pour profiter

de la belle saison à la campagne; un peu plus tard, au mois d'août, elle les emmena à la petite terre de Lamothe, près de la ville d'Eu, que le duc venait d'acheter pour faire plaisir à ses enfants. Ce séjour au bord de la mer leur fut aussi instructif qu'agréable. Il n'y avait jamais de temps perdu avec leur gouvernante. Des pêcheurs leur apportaient, chaque matin, des plantes de mer, des coquillages et des poissons vivants à étudier et à peindre. Ils faisaient des excursions à Dieppe, au Tréport, où l'on déjeunait sur la plage, à Saint-Valéry, où le duc de Chartres et sa sœur furent parrain et marraine d'un bateau qu'on venait d'achever au Havre, en cette ville enfin où la petite bande visita les arsenaux et se promena sur la jetée.

Après avoir visité un bateau négrier, puis les prisons du Mont-Saint-Michel où l'on montrait une cage dite de fer, mais formée de grosses pièces de bois, le duc de Chartres, aux applaudissements de ses jeunes compagnes et des assistants, donna quelques coups de hache dans cette cage, dont la démolition fut achevée en peu de minutes par des ouvriers.

Mme de Genlis, qui consacre plusieurs pages à cet épisode, semble le considérer comme un signe précurseur de la démolition de la Bastille. Cette démolition était au programme révolutionnaire. En voici l'origine : des sociétés secrètes travaillaient l'opinion en France depuis la Réforme. Se rappelant le mot du cardinal de Retz, que « les peuples sont las avant même que de s'apercevoir qu'ils le sont », des influences allemandes, intéressées à affaiblir la France, cherchaient à persuader aux habitants qu'ils

étaient malheureux. Elles firent peu à peu fermenter les têtes et changèrent aisément en esprit de révolte cet esprit frondeur aussi enraciné chez les Français que l'était l'amour pour leur roi. Le moment venu, on les mit en mouvement. Tout était prêt. « Un jésuite défroqué, Weisshaupt, l'obscur professeur d'Ingolstadt, avait achevé, dit Costa de Beauregard, d'unifier l'action de toutes les sociétés secrètes allemandes en leur imposant la toute-puissante organisation des Jésuites. » Un gentilhomme français, le comte de Virieu, entre bien d'autres, cœur généreux, entraîné par ses illusions, ébloui par des mirages, s'était laissé affilier à la franc-maçonnerie illuminée. En Allemagne, cette société comptait le prince royal de Prusse, le duc de Brunswick, le prince de Hesse, etc., comme elle comptait, en France, le duc et la duchesse de Chartres, la duchesse de Bourbon, la princesse de Lamballe... Convoqué au fameux congrès de l'*Illuminisme* de 1782, à Wilhelmsbad, Virieu en revint effrayé. « La conspiration qui se trame, avoua-t-il avec tristesse et sans vouloir en dire davantage, est si bien ourdie, qu'il sera pour ainsi dire impossible à la monarchie et à l'Église d'y échapper. » L'affaire du collier, savamment cuisinée, fut la première torpille. Chargée par Cagliostro, lancée par le prince de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand aumônier de France, elle avait éclaté au but, ébranlant la monarchie et la laissant penchée comme une vieille tour, prête à tomber au prochain coup de bélier.

Cette scandaleuse affaire, créée de toutes pièces, fut suivie de l'acquittement plus scandaleux encore

du cardinal : il était dû aux mêmes influences. Le pouvoir royal, qui s'abandonnait déjà, se borna à envoyer le prélat à la Bastille.

Quant à son séducteur, le charlatan Cagliostro, il se réfugia à Londres pour éviter la juste colère du parti monarchiste et publia de là, comme dit M. Costa de Beauregard, « cette lettre fameuse où il annonçait la destruction de la Bastille et de la monarchie, où il prédisait l'avènement d'un prince qui abolirait les lettres de cachet, qui convoquerait les États généraux et établirait le culte de la Raison (1) ».

Au sujet du culte de la Raison, Mme de Sillery, comme nous le savons, ne partageait pas l'avis de Cagliostro, et une des excursions qu'elle fit avec ses élèves, ce même été, fut celle de la Trappe qu'elle voulait faire visiter par les jeunes princes. C'est ainsi qu'elle réussit à s'y faufiler, représentant aux pères trappistes qu'une gouvernante était inséparable de son élève, laquelle, princesse du sang, des-

(1) Parlant de Cagliostro : « C'est le plus grand des hommes », écrivait le cardinal à Mme de La Motte, « Cagliostro, c'est Dieu-même. » Et lorsque derrière le paravent ce dieu improvisé évoquait la vision de la reine de France, le « prêtre parjure » embrassait les mains de son séducteur... et rampait à ses pieds... » On sait le reste. La duperie du cardinal, l'escroquerie de Mme de La Motte, l'innocence de la reine éclataient jusqu'à l'évidence. Mais il fallait qu'il restât quelque chose de la calomnie... Virieu courut chez le ministre Breteuil : « Dussé-je, lui dit-il, aller à la Bastille, je viens vous demander si vous savez ce qui se passe dans les loges maçonniques, et si vos mesures sont prises pour parer aux dangers qui peuvent en résulter? » Mais c'était là donner l'éveil à qui ne se souciait ni d'entendre ni de voir... « Ah, soyez tranquille, monsieur, répondait-il, vous n'irez pas à la Bastille et les franc-maçons ne troubleront pas l'État. » Or, pendant que le ministre donnait à Virieu ces fières assurances... le parlement fut gagné presque entier... un scandaleux acquittement intervenait. (Marquis Costa de Beauregard, *loc. cit.*, p. 43-48.)

cendante de saint Louis, avait, par sa naissance, « le droit d'entrer dans les couvents d'hommes les plus austères ».

Paméla et Henriette durent se contenter d'une simple visite à la chapelle, mais, le lendemain, toute la bande fit l'excursion de Conches aux jardins de Navarre qu'ils trouvèrent infiniment supérieurs à ceux de Chantilly. On fut d'accord pour n'admirer point le tombeau élevé à Navarre en l'honneur du cheval de bataille de M. de Turenne. « Sur cette tombe mesquine, *la Pie* (cette jument célèbre) est représentée en petit, en bronze; aux quatre coins de la tombe sont des urnes de porphyre; le tout ressemblait, comme le remarqua Paméla, à une garniture de cheminée. »

On fit aussi visite au duc et à la duchesse d'Orléans à Villers-Cotterets, où les jeunes princes trouvèrent leur tante, la princesse de Lamballe, venue distraire par son aimable présence la belle-sœur qu'elle aimait tant; mais on ne sait si Paméla en fut.

Pendant ces années, il ne paraît pas que Mme de Sillery ait poursuivi son projet de marier Paméla dans le beau monde anglais. Elle était, ainsi que le duc d'Orléans, très documentée sur les familles anglaises et irlandaises où pourrait être accueillie leur fille : indépendamment des indications fournies par le *Gotha* et par les listes des loges maçonniques, ils pouvaient trouver tous renseignements complémentaires auprès de l'Irlandais Shea, trésorier du prince, et de son neveu le capitaine Clarke, futur duc de Feltre, employé lui aussi au Palais-Royal. Il ne paraît pas cependant que le duc d'Orléans s'en

soit occupé lors de son séjour à Londres l'année suivante. Mais, d'après ce qui arriva plus tard, on ne peut douter que la pensée de M[me] de Sillery, d'accord avec la sienne, n'ait été depuis longtemps orientée vers la famille ducale de Leinster. Pour mainte raison politique, une telle alliance eût servi les desseins du parti révolutionnaire. Cette famille, dont les membres portent le nom de Fitz Gerald, est extrêmement ancienne : son origine, selon l'*Almanach de Gotha*, remonte à un certain Dominus Otho Gheraldini, ou Gherardini, d'une maison florentine, qui alla, en 1057, se fixer en Angleterre. Son descendant, Maurice Fitz Gerald, fut un des conquérants de l'Irlande sous Henry II et il lui fut accordé de vastes propriétés dans le comté de Kildare. C'était parmi les nombreux fils de James Fitz Gerald, vingtième comte de Kildare, créé duc de Leinster par George III, que M[me] de Sillery, d'accord avec le prince, espérait trouver un parti pour la belle Paméla (1).

Encore eût-il fallu pressentir la duchesse : son fils aîné était mort à dix-sept ans ; le second, devenu duc de Leinster à la mort de son père, en 1773, était marié, mais on pouvait espérer que la duchesse douairière ne s'opposerait pas à ce mariage pour un de ses fils cadets. M[me] de Sillery, en son projet, se montra la plus avisée et la plus prévoyante des mères : ce choix génial suffirait même à prouver que Paméla était bien sa fille et celle du duc d'Or-

(1) Le premier duc de Leinster fut père de dix-neuf enfants, dont il ne survivait que neuf en 1789. D'un second mariage, la duchesse devint mère de deux filles, portant ainsi le nombre de ses enfants à vingt et un.

léans et non une enfant trouvée ou une fille de blanchisseuse. La duchesse de Leinster n'aurait pu objecter la naissance irrégulière de Paméla, car elle-même descendait d'un bâtard royal. Née Lady Émilia Lennox, son grand-père, le premier duc de Richmond, était fils de Charles II d'Angleterre et de Louise-Renée de Kéroualle, comme on dit en France, ou de Quérouaille, comme disent les Anglais; cette belle Bretonne, qui avait accompagné Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, à la cour de Charles II son frère, prit rapidement une grande influence sur lui.

Devenue sa favorite, il l'avait créée duchesse de Portsmouth en 1672. L'année suivante, le roi avait fait demander à Louis XIV de lui assurer la terre d'Aubigny, en Berri (1), et de la déclarer transmissible par héritage, cela par dérogation à la loi qui ne permettait pas aux étrangers d'hériter en France. Le fils que le roi d'Angleterre avait d'elle recevrait en même temps le titre de duc de Richmond, devenu vacant par la mort du dernier héritier de Jean Stuart, le mari de la belle Frances Stewart. Ainsi fut-il fait : brevet, lettres patentes et de « naturalité » furent envoyées sans retard en Angleterre. Louis XIV reconnaissait ainsi les services rendus à la France par la duchesse de Portsmouth.

La duchesse de Leinster était connue en France, car à la mort de son mari elle était venue avec ses enfants s'établir au château d'Aubigny, mis à sa disposition par son frère le duc de Richmond, qui

(1) Aubigny-Ville et Aubigny-Village, sur la Nère, arrondissement de Sancerre (Cher).

était aussi duc d'Aubigny et pair de France (1).

La duchesse de Leinster alla en effet à Paris, et sa sœur Louisa l'y vint rejoindre. Mme Du Deffand reçut leur visite. Elle écrit à Horace Walpole, le mercredi 18 mars 1778 : « Jeudi, à midi. — Je vis hier la duchesse de Leinster et milady Louise. La première compte rester ici plusieurs mois, l'autre retournera à Londres dans trois semaines. J'aurai tantôt la visite de lord Stormont. Je crois qu'il partira demain ; vous aurez par lui mon paquet (2). »

Remariée deux ans après avec M. Ogilvie, précepteur de ses fils, la duchesse ne rentra en Angleterre qu'en 1779 (3), lorsque la guerre éclata entre les deux pays. La vie des jeunes Fitz Gerald pendant ces cinq ans à Aubigny, entrecoupés de petits voyages

(1) La sœur cadette du duc de Richmond écrit en 1777 : « Mon frère et la duchesse vont à Paris au printemps prochain, non pas qu'il se fasse catholique et qu'il aille prendre sa place au Parlement français, comme on le raconte, mais pour rendre les politesses qu'on lui a faites. Il y a là aussi une belle dame, que, disent les Français, « il aime avec passion » ; il ne le nie point et nous dit à tous qu'il faut qu'il aille la revoir ; je l'ai connue et la trouve très agréable et d'un âge *convenable* pour lui, car je n'ai guère approuvé son *flirt* ici avec une petite demoiselle de rien, de vingt ans plus jeune que lui ; il avoue que c'était très ridicule, tandis que ceci est convenable *dans toutes les formes* (en français dans l'original). Ma sœur Leinster sera aussi à Paris après Noël, et je crois que ma sœur Louisa (Lady Louisa Conolly) ira lui faire visite... » (*Life and Letters of Lady Sarah Lennox*, t. Ier, p. 260.)

(2) *Corresp. compl. de Mme Du Deffand* (LESCURE), t. II, p. 647.

(3) En avril, selon une lettre de sa sœur cadette : «... Ma sœur Leinster et M. Ogilvie sont arrivés à Londres de Paris et vont venir ici. Je languis de la voir. Je l'ai vu, lui, et le trouve une espèce de brave homme qui lui est très sincèrement attaché, c'est là tout ce qui me concerne dans l'affaire ; elle est assez âgée du reste pour savoir ce qu'elle désire mieux que d'autres ne pourraient la diriger, mais assurément elle ne l'a pas épousé *pour l'amour de ses beaux yeux* (en français dans l'original), car il est très laid avec des manières désagréables... il l'aime jusqu'à l'adoration et cela l'enchante. » (*Life and Letters of Lady Sarah Lennox*, t. Ier, p. 297.)

aux eaux de Barèges, était d'une simplicité presque spartiate : M. Ogilvie, selon les on-dit, désirait faire des économies sur le douaire de sa femme pour doter les deux filles qui naquirent de son mariage. Cependant c'était un homme juste et bon, tout dévoué à la duchesse et ne négligeant en rien l'éducation de ses fils, qu'il aimait d'ailleurs comme s'ils étaient les siens. La duchesse se rendait de temps à autre à Paris, mais on ne pourrait affirmer que M[me] de Genlis l'y rencontra; elle n'en dit rien dans ses *Mémoires*; par contre, il est hors de doute qu'elle en entendit souvent parler.

Le duc de Fitz James, ami intime du duc d'Orléans, était cousin des Lennox (1) et les familles se voyaient beaucoup.

Plus de vingt ans auparavant Lady Holland, sœur aînée du duc de Richmond, accompagnée de ses fils Stephen et Charles James Fox, avait amené à Paris ses jeunes sœurs Lady Louisa Conolly et Lady Sarah Bunbury. Lady Louisa mande à son beau-frère Lord Holland : « J'aime énormément Paris. Sarah et moi nous sommes enchantées qu'on nous reçoive si bien. Pour rien au monde je n'y serais venue avec une autre personne que ma sœur Holland (2), car tout le monde l'apprécie tellement qu'on aime tout ce qui lui appartient. » Lady Sarah,

(1) Par son aïeul, le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II d'Angleterre, et cousin germain du premier duc de Richmond, qui était fils de Charles II.

(2) Lady Holland, l'aînée de la famille, était sœur du duc de Richmond et de la duchesse de Leinster. Lady Louisa et Lady Sarah étaient leurs demi-sœurs et beaucoup plus jeunes. Stephen Fox et son frère Charles James Fox, le futur homme d'État, étaient à peu près du même âge que leurs tantes.

en décrivant à une amie les dames qu'on admirait le plus, la duchesse de La Vallière, qui à cinquante-deux ans ne paraissait en avoir que vingt-cinq, la belle taille de la princesse de Monaco, la jolie mine chinoise de Mme d'Egmont, ajoute : «... la princesse de Chimay (1), qui est celle que je préfère, ne passe pas pour une beauté; mais elle est sans affectation et d'une grande simplicité, sa taille rappelle celle de Lady Mary Fitz Patrick, mais elle est plus grande, sa tête ressemble aux Gunnings; elle aurait un bon teint si elle ne le gâtait pas (avec le rouge); ses yeux sont petits et noirs, ses traits réguliers et fins. Avec tout cela un petit mouvement de tête qui, dit-on, lui donne une certaine ressemblance avec moi; je n'en vois aucune. C'est une petite femme douce et intelligente, que je connais mieux que toute autre personne; elle est ma cousine, car elle est la fille du duc de Fitz James. » Plus tard elle écrit à son amie que « la fille de M. de Guerchy (l'ambassadeur de France à Londres) va épouser un de nos cousins, le marquis de Fitz James; il est en ville, c'est un jeune homme fort bien, trop bien pour elle à mon avis, une petite grenouille laideronne » (2).

Lady Holland et ses sœurs avaient aussi été invitées chez le prince de Conti, à l'Ile-Adam, dont Mme de Boufflers faisait les honneurs. «... Une maison très agréable, le prince de Conti le plus charmant des hommes », écrit Lady Sarah.

(1) Dans ses *Mémoires*, Mme de Genlis parle aussi du mérite et de l'élégante figure de la princesse de Chimay, *si intéressante par sa conduite, sa piété et ses vertus*. La princesse douairière, moins intéressante, était amie de Mme de Montesson.

(2) *Life and Letters of Lady Sarah Lennox*, t. Ier, p. 172 et 204.

Lors de son règne au Palais-Royal, Mme de Genlis allait souvent à l'Ile-Adam : « ... J'aimais particulièrement cette maison du prince, dit-elle, parce qu'on y jouissait de la plus parfaite liberté. Mme la comtesse de Boufflers, amie intime du prince de Conti, passait pour la personne la plus spirituelle de la société; je l'ai beaucoup aimée. »

Lauzun, présenté à la belle Lady Sarah par le prince de Conti, était en bons termes avec elle, si l'on en croit ses *Mémoires* (1), mais les scandales, dont elle fut l'héroïne, oubliés après son divorce, elle s'était remariée en 1781 avec l'Hon. George Napier et habitait une petite maison en Irlande, près de sa sœur Lady Louisa Conolly.

La duchesse de Leinster avait aussi un petit pied-à-terre en Irlande, villa au bord de la mer qu'elle avait appelée Frescati; mais en 1787 elle s'était rendue à Nice pour la santé de sa fille, Lady Lucy Fitz Gerald, alors âgée de quinze ans.

Il s'y trouvait, cet hiver-là, toute une colonie de familles anglaises, françaises et irlandaises. Mme de Genlis dut regretter de n'y avoir pas conduit ses élèves, surtout en apprenant, mais trop tard, que deux des fils de la duchesse, Lord Henry et Lord Edward, y avaient accompagné leur mère.

L'aîné des deux, Henry, était un beau jeune homme de vingt-cinq ans, député au Parlement irlandais; on le disait très agréable, mais son frère Edward, de deux ans plus jeune, avait été mieux traité de la nature.

(1) Écrits, dit-on, par le vicomte de Ségur, familier comme lui du Palais-Royal.

Né le 15 octobre 1763, Edward Fitz Gerald était en vérité un charmant jeune homme, généreux, charitable (1), plein de feu et de cœur, plein d'esprit aussi, de loyauté et de franchise. Rien de petit, rien de mesquin, rien de bas chez lui : il est le modèle des gentilshommes. Au milieu de traits réguliers, ses yeux bleu vert, à la fois bons et malicieux, donnaient à sa physionomie, déjà si sympathique, un piquant fort agréable. D'une taille peu élevée, il avait pourtant haute mine. On le sentait fait pour le commandement : entré à quinze ans dans l'armée, il se distingua pendant la campagne d'Amérique de 1780-1781, justifiant ainsi pour sa part le dicton irlandais : chez les Fitz Gerald toutes les femmes sont belles et tous les hommes sont braves. Il fut gravement blessé à la bataille de Eutaw Springs (2), où un jeune nègre, Tony Small, lui sauva la vie en l'emportant du champ de bataille sur son dos. Par reconnaissance, le jeune officier le prit à son service et le nègre ne le quitta plus. En 1783, nous retrouvons lord Edward aux Antilles, à l'état-major du général O'Hara; il prend son métier au sérieux et sait déjà voir et juger. Il n'a que dix-neuf ans et, de Sainte-Lucie, il écrit à sa mère, le 4 février :

« Le général O'Hara... travaille aux fortifications, ce qui est bien nécessaire; il y a quatre ans que l'île est à nous, et, grâce à l'indolence ou à l'ignorance de ceux qui com-

(1) « Les enfants pauvres, avec lesquels cher Edward est toujours si généreux. » (Lady Sarah Napier à sa nièce Lady Sophia Fitz Gerald.)

(2) Le 8 septembre 1781 : elle fut la dernière bataille entre les armées anglaises et les insurgens d'Amérique.

mandent, rien n'a été fait. Je me rends utile en parlant français... J'étais à la Martinique l'autre jour, avec un drapeau blanc et des prisonniers; excursicn fort agréable. J'y suis resté huit jours, recevant toutes les politesses possibles du marquis de Bouillé et des autres officiers; je n'y ai rencontré personne de connaissance. L'île est plus belle qu'aucune des nôtres et mieux peuplée. Saint-Pierre, la capitale, est une bien belle ville, remplie de gaieté. J'allais au bal chaque soir, les dames sont jolies, dansent et s'habillent très bien... Je suis enchanté à l'idée de revenir à Aubigny, ce en quoi je ne ressemble guère à mon frère Charles qui déteste tout ce qui est français : au contraire, je suis allé une seconde fois à la Martinique où j'ai passé une semaine en m'amusant beaucoup. J'y ai rencontré un jeune homme très agréable, fils du duc de Coigny, colonel du régiment de Viennois. Il a visité l'Angleterre, et m'a invité à passer quelque temps auprès de lui, à son château, lorsque nous nous rencontrerons en France. Il a l'intention de venir en Angleterre aussitôt la paix conclue; j'aurai donc l'occasion de vous le présenter. Je vous assure que lorsque je vais à la Martinique je suis bien reçu, sinon mieux, que je ne le serais à la paix. »

De retour en Europe, Edward se laissa nommer au Parlement irlandais, tout en travaillant avec ardeur au Collège militaire de Woolwich pour obtenir aussi vite que possible un grade supérieur dans son régiment. De complexion à la fois sentimentale et fougueuse, il passe ses heures, dans les intervalles de ses études, à être amoureux. Est-il volage? Peut-être : c'est assez naturel à la jeunesse de tous les temps et de tous les pays : « Elles sont toutes si charmantes[1] » Mais à travers les confidences qu'il fait à sa mère sur ses amourettes, on trouve le

même refrain dans chacune de ses lettres : « Vous êtes, avant tout, ce que j'aime le mieux au monde... à côté de mon affection pour vous, je n'aime rien, ma très chère mère ! »

C'est donc auprès de cette mère bien-aimée qu'il se retrouve à Noël 1786, au beau soleil du Midi ; nous regrettons de ne trouver aucun détail sur ce petit séjour à Nice dans ses *Mémoires* (1), dont nous avons tiré ce que nous venons de raconter de sa jeunesse. Nous avons sous les yeux, cependant, trois lettres inédites adressées à une de ses sœurs qui jettent un certain jour sur le milieu qu'il vient de quitter ; il y décrit avec une charmante verve juvénile son voyage de Nice à Paris avec son frère Henry et leur regret d'avoir quitté un milieu si agréable où ils s'étaient amusés à faire la cour à deux dames françaises, Mme de Lévis (2) et son amie Mme de Puységur.

Dans la première lettre, qui montre la tournure d'esprit et le genre de gaieté d'Edward, on remarquera cette originalité de toujours vouloir jouer des rôles de subalternes, et c'est peut-être là qu'il faut chercher la genèse des idées révolutionnaires qui commencent à poindre chez lui ; à moins qu'il ne se pose en inférieur précisément parce qu'il était déjà effleuré de ces idées, ou simplement et sans aucune arrière-pensée, parce que cela l'amusait. Mais voici ces lettres :

(1) Par Thomas Moore.

(2) Françoise-Pauline-Louise de Paulo-Charpentier d'Ennery, qui avait épousé, en 1785, Gaston-Pierre-Marc de Lévis-Ajac, vicomte de Lévis (1764-1830), qui devint duc de Lévis à la mort de son père en novembre 1787.

A lady Sophia Fitz Gerald (1), à Nice.

« Paris, janvier 1787. Chère Sophie, nous arrivâmes ici hier soir après un voyage très agréable; la bonne humeur et la gaieté ont régné tout le temps et nous ne nous sommes pas disputés une seule fois. Je suis allé à cheval pendant tout le chemin et fus un excellent courrier, on m'a souvent pris pour un Français. J'ai raconté, à un endroit, *que mes maîtres étaient de f... Suisses, que je comptais bien les quitter en arrivant à Paris, que certainement je n'étais pas fait pour servir des gens comme eux*. Je ne suis pas fatigué du tout et mon... est aussi dur que le fer. Je n'aime pas Paris ce matin; je ne suis pas encore allé au Palais-Royal, nous allons présenter la montre à M. de Lévis (2) et j'ai l'intention d'entrer voir la chambre de sa femme.

» Henry et moi nous arrivons du Palais-Royal où nous allâmes pour nous dissiper; nous ne sommes pas allés chez Lévis pour donner le paquet, mais nous irons demain. Je déteste Paris aujourd'hui, parce que je pense que je l'aimerais tant si Mme de Lévis et Mme de Puységur étaient ici; j'espère que vous voisinez gentiment et sans cérémonie. Dites-moi comment vous vous portez tous, si vous montez à cheval ou si vous vous promenez. J'espère que Bob Sandford va souvent chez vous; je vous prie d'être sur vos gardes avec le comte de Laye, c'est un homme dangereux, soyez fidèle au Dragon (3). Vous ne pouvez croire la consolation

(1) Lady Sophia Fitz Gerald (1762-1845), sixième fille et dixième enfant de James Fitz Gerald, premier duc de Leinster.

(2) Lord Edward avait apporté de Nice une montre que Mme de Lévis l'avait prié de remettre à son mari, lequel avait une charge à la petite cour du Palais-Royal. Lord Edward appréciait fort Mme de Lévis; Mme de Boigne en était moins enthousiaste : « Les personnes qui étaient admises à la familiarité de Mme de Lévis, dit-elle, la trouvaient aimable et jolie. Elle était laide et maussade à une distance que je ne me suis jamais laissée tenter de franchir ». M. de Bouillé ne dit pas non plus grand bien d'elle.

(3) *Dragon* employé dans le sens de *duègne* ou chaperon.

que nous avons ici, à une telle distance de vous, en pensant que vous êtes entourés d'un si bon nombre d'amis : les Byrne, Down, Sandford, Clements, Fortescue, enfin sous l'œil de la douce Irlande! Sérieusement, j'espère que vous vous rendez agréables. Je vous prie de vous donner la peine de remonter un peu ma mère et d'avoir vous aussi de l'entrain. J'espère que vous ne demeurez pas toutes assises à vous ennuyer et à lire tristement Blair (1). J'entends d'ici ma mère dire en me lisant : cher Eddy (2) a tort, vraiment ses plaisanteries dépassent parfois la note. Dites-lui, à cette chère âme, qu'elle me manque vraiment beaucoup, quoique pas autant que Mme de Lévis. Je suis décidé à la rejoindre — à rejoindre ma mère, j'entends — dès que le Parlement aura fini sa session. Je vous embrasse toutes.

» Je ne puis terminer ma lettre sans un petit souvenir à la chère, chère petite Mme de Lévis, car je l'adore et je suis sûr que vous l'adorerez quand vous la connaîtrez bien, car elle est une créature infiniment plus séduisante qu'elle ne le paraît au premier abord; on la dirait seulement gaie et agréable, ce qui vous la fait aimer (3), mais quand on connaît bien son cœur et sa sensibilité pleine de bon sens, on l'adore (4).

(La fin de la lettre est en français.) » Je vous prie de me dire ce que vous en pensez: mais à présent — voilà le mot pour elle — que je donnerais tout au monde pour pouvoir l'ennuyer un moment; que tout le long du chemin je claquais du fouet, mais vainement, pour m'empêcher de penser à elle; qu'elle m'a coûté au moins un petit écu en mèches de fouet; que lorsque j'avais deux postes de che-

(1) Recueil de sermons, à la mode chez les bonnes femmes de ce temps.

(2) Diminutif familier et affectueux d'Edward.

(3) *Like*, aimer d'amitié.

(4) *Love*, aimer d'affection ou d'amour.

min à faire, mon seul moyen de les faire passer vite était de penser au début de notre connaissance, de repasser toutes nos conversations, toutes nos promenades depuis le premier jour chez Lady Rivers, jusqu'à la dernière, où je ne pouvais prendre congé d'elle; enfin, dites-lui que j'irais en Suisse si je n'avais pas peur de l'ennuyer et si je ne savais qu'elle ne peut pas penser à deux choses à la fois. — Dites à ma chère grosse Mme de Puységur que je l'aime beaucoup, que je pense beaucoup à elle, que je l'aimerais même si elle n'était pas l'amie de Mme de Lévis, que j'espère que son joli visage se porte mieux et qu'elle a eu des nouvelles de M. de Puységur; que je lui recommande d'avoir bien soin de sa folle amie, sa cocotte, et qu'elle ne la laisse pas danser afin qu'elle n'ait pas mal à la poitrine. Je ne craindrais rien s'il n'y avait que des Suisses, mais j'ai vu deux jeunes Français avec de belles joues qui cheminaient à Nice. (En les voyant, je me suis dit : voilà un mal de poitrine pour Mme de Lévis, et je les haïssais et jurais de ne pas aller en Suisse). Dites à Antoinette (1) qu'elle est la plus belle et charmante des petites filles, que pendant tout mon voyage je n'ai rien vu de si joli, et qu'il vaut mieux être jolie que bonne.

» Dites à Émilie (2) que j'espère qu'elle dort sur les sièges et qu'elle se bourre bien.

» Adieu, chère Sophie, je suis toujours en vous aimant, votre fou de frère.

» EDWARD FITZ GERALD,
« le petit bonhomme! »

(1) Il est probable que la petite Antoinette, dont il est question ici et dans la lettre suivante, était une enfant de Mme de Puységur; Mme de Lévis, mariée depuis dix-huit mois, n'avait pas encore d'enfant.

(2) Émilie était la cadette des petites Ogilvie, demi-sœurs de lord Edward; ell avait à peu près huit ans, sa sœur Cécilia un an de plus. Toutes deux brunettes, jolies, Émilie surtout.

Les frères ne restèrent pas longtemps à Paris; la lettre qui suit, datée de Londres, est d'un sans-façon tout charmant :

« Ma chère petite Sophie-la-Rousse (1), ne vous flattez pas que je vous écrive pour vous; si la chère, chère petite Mme Lévis n'était pas votre voisine, je ne vous honorerais d'une lettre de moi que très rarement; donc, lorsque vous m'écrirez, je vous prie de me parler d'elle plus que de vous; n'ayons plus de ces longs récits de famille tels que : nous nous levons à 7 heures, les enfants lisent les psaumes et les chapitres, nous déjeunons ensemble à 9 heures, nous nous promenons alors, ma mère fait les comptes de la famille tandis que j'entends lire les enfants ou que je cause avec Clavel sur les fonctions culinaires; le reste de la journée se passe à faire de la musique ou de la couture, ou assis autour d'un bon feu causant de nos chers frères qui sont loin, jusqu'à ce que nous nous couchions confortablement et avec gaieté.

» Le voyage de Paris fut court et agréable; nous nous embarquâmes à Boulogne; j'eus le mal de mer d'une manière affreuse, mais je m'amusais fort de l'étonnante frayeur de deux Français, passagers comme nous. Je disais à chaque instant : pardieu, comme il vente! je n'ai jamais vu un vent pareil. Enfin, ils ont eu tellement peur qu'entendant un petit bruit sur le pont, ils ont sauté de leur lit en criant : Sommes-nous perdus? Sommes-nous perdus? L'un deux, qui vomissait, a été guéri par la peur qu'il avait Racontez donc cette histoire de ses chers Français à Mme de Lévis. J'ai oublié dans ma lettre à ma mère de la prier de faire mes compliments de condoléance à Mme de Lévis sur la banqueroute de sa chère amie Mme Bertin; elle aura eu

(1) Lady Sophia, qui avait vingt-quatre ans, n'était pas jolie; petite et pâle aux cheveux roux, elle avait une affection sans bornes pour son frère Edward qui la lui rendait de tout cœur.

sûrement de ses nouvelles. Mon tailleur a encore bonne mine. Dites à Mme de Lévis que je chercherai les lévriers qu'elle désire, mais je voudrais savoir si elle les veut à courre ou de cette espèce appelée lévriers italiens, qui n'est bonne à rien. Vous lui direz qu'elle peut voir, par l'attention que j'apporte à ses commissions, que je ne suis pas si étourdi qu'on le pense et que si je l'ai été, je commence à me réformer.

» Nous dînâmes hier à Richmond House (1) et nous allons dîner chez Fox (2) aujourd'hui. J'ai vu Mrs. Siddons (3) une fois, au spectacle. et chez elle. Elle fut enchantée de me voir et m'a donné un bon baiser; elle jouait Imogène et d'une façon charmante. Dites à Lucy (4) qu'elle a demandé très aimablement de ses nouvelles et l'a louée beaucoup.

En arrivant en Irlande il continue :

» Chère Sophie, c'est à votre lettre (avec ce que vous m'y racontez de la chère petite Mme de Lévis) que vous devez la chance d'en recevoir; j'avais l'intention d'écrire à Lucy, mais votre lettre était un appel irrésistible... Je suppose que vous désirez savoir ce que nous faisons ici... Nous avons eu trois bals auxquels je n'ai pas dansé et plusieurs réunions très bêtes. Je ne brille pas du tout cette année; Dublin est

(1) Chez son oncle le duc de Richmond.

(2) Son cousin germain Charles James Fox, l'homme d'État, chef de l'opposition, qui avait quatorze ans de plus que Lord Edward.

(3) Mme Siddons, la fameuse actrice, née Kemble. — « J'ai été (à Londres) plusieurs fois aux spectacles. J'ai admiré mistress Siddons, actrice sublime et charmante, qu'il faut aimer passionnément si l'on n'est pas dépourvu de goût et de sensibilité. Les Anglais la regardent comme une actrice inimitable, cependant ils n'ont pas pour elle l'enthousiasme qu'elle doit inspirer et que l'on aurait en France pour un tel talent. » (Mme DE GENLIS, *les Mères rivales*, t. III, p. 139.)

(4) Sa sœur, Lady Lucy Fitz Gerald, née en 1771, avait juste seize ans.

triste et ennuyeux à la mort... J'évite les jeunes filles de peur de devenir aussi idiot qu'auparavant! Kate (1) est si attrayante! Je n'aime pas la coterie de la duchesse de Rutland; je compare les dames qui en sont à Mme de Lévis et cela me les fait détester... Dites-lui qu'à tous les bals elle me manque, qu'on ne sait pas les contre-danses, surtout la *Monaco*, qu'enfin je m'ennuie à tous les bals, à toutes les assemblées et partout... Je hais tout, je ne suis plus gai et content comme je l'étais à Nice : quand je m'amuse le mieux ce n'est plus la même chose que lorsque j'étais là à me promener, danser et extravaguer, où j'oubliais de revenir à la maison, et n'y rentrais qu'avec l'envie d'en sortir; elle a bien sa revanche; si je l'ai ennuyée, je m'ennuie bien moi-même à présent. — Pour continuer mon récit, Henry, Robert (2) et moi nous avons loué une maison en Stephen's Greene; nous avons l'intention de lire beaucoup et de ne pas être paresseux le matin; tout est si peu intéressant que je garderai vraiment cette résolution et m'occuperai des affaires du Parlement... La semaine prochaine, il y aura l'affaire des White-boys (3); le Gouvernement voudrait des mesures violentes, mais j'ai l'espoir que nous pourrons les empêcher... mais vous n'êtes pas politicienne, je ne vous ennuyerai plus de cela... Robert est un garçon charmant, je me réjouis qu'il ne nous quitte pas encore pour vous rejoindre, ce sera en juin d'après ce qu'il dit; je ne sais encore ce que je vais faire lorsque le Parlement terminera sa session, sauf que j'irai certaine-

(1) Lady Catherine Meade, fille de Lord Clanwilliam, à laquelle il avait fait la cour l'an précédent. Dans plusieurs lettres à sa mère, il parle de « chère jolie Kate ».

(2) Lord Robert Fitz Gerald, son frère, né en janvier 1765, avait vingt-deux ans à ce moment.

(3) Les White-boys, précurseurs des United-Irishmen (Irlandais-Unis), faisaient peur aux gens dont ils attaquaient les maisons, en portant des chemises blanches par-dessus leurs vêtements; une insurrection des White-boys avait eu lieu en 1786

ment en Suisse, vous prenant en route peut-être; vous direz cela à Mme de Lévis et qu'elle me fasse dire si je serai importun, et si elle est une vraie Française ou bien, ce que je la crois, une chère, digne et charmante créature. J'espère qu'elle a reçu, ainsi que Mme de Puységur, les objets en acier qu'Henry et moi nous leur avons envoyés; nous les avons adressés aux soins du comte Antoine : il y a deux boucles de ceinture et deux paires de roses pour les souliers; la grande boucle ornée d'un Cupidon, ainsi qu'une paire de roses, est mon cadeau pour Mme de Lévis, l'autre est le cadeau d'Henry pour Mme de Puységur. Henry envoie des vers avec le sien pour Mme de Puységur; il faut que Mme de Lévis se contente des objets sans les vers, je médite trop sur son joli pied orné des roses pour pouvoir y faire des vers. Je déteste la pensée qu'elle fera parade de mon cadeau devant quelque odieux Français; je crois l'entendre dire : *ce pauvre Édouard, il ne sait pas faire de vers, il ne sait rien faire.* — Rappelez-moi au bon souvenir de toutes les deux — Henry imite Antoinette à la perfection; je suis content d'apprendre que M. de Lévis est arrivé de bonne humeur et que vous vous êtes liées avec Madame; faites-moi dire quand Monsieur part. Mais en voilà assez sur tout votre charmant monde; je vais dîner aujourd'hui à Castletown... (1). Mille tendresses à ma très chère mère. »

Toujours disposé à une aimable plaisanterie qui, sous son sourire, est la marque de ce charmant et original caractère, lord Edward écrit à sa mère, le 3 mars 1787 :

« J'ai reçu votre bonne lettre du 10 février; elle était charmante et agréable malgré votre petit bout de conseil... »

(1) Chez sa tante, Lady Louisa Conolly.

Pour les choses sérieuses, le ton devient plus grave : ses amis de Lévis et de Puységur ont été fortement échaudés par la faillite du financier Saint-James (1); en véritable ami, il partage leur ennui, en fait part à sa mère et ne manque pas de tirer de ce fâcheux incident une réflexion philosophique; son cœur s'y montre avec sa bonté coutumière :

« Si cette triste affaire, dit-il, retarde le voyage en Suisse, je les rencontrerai ailleurs. Je désire plus que jamais les revoir; ils doivent d'autant plus avoir besoin de la sollicitude et de la bonté de leurs amis. Et puis, avec les personnes qu'on aime, on se sent les aimer davantage lorsqu'elles sont dans le chagrin (2). »

L'observation est juste et atteste une grande délicatesse dè sentiment : ce sérieux, accompagné de formes aimables, est le charme des lettres de Lord Edward; combien d'autres réflexions de ce genre il nous serait aisé de cueillir dans sa correspondance qui le prouvent également!

Ce contre-temps l'empêcha sans doute de renouveler en Suisse sa cour à la « chère, chère petite Mme de Lévis » et l'été suivant le trouva étudiant les fortifications de Gibraltar auprès de son ancien chef,

(1) « M. de Saint-James, trésorier de la Marine, s'est déclaré en faillite pour une somme qui n'est pas moindre d'un million sterling; il est à la Bastille. On sait qu'il a avancé des sommes considérables à des personnes fort influentes à Versailles, il y a tout lieu de croire par conséquent, que le Gouvernement, s'il avait pu, lui serait venu en aide. (Lettre du duc de Dorset à lord Carmarthen, 8 février 1787; *Despatches from Paris*, selected by OSCAR BROWNING.)

(2) Chose curieuse! Nous retrouvons la même pensée, formulée en termes à peu près identiques, dans une lettre de Lady Campbell, future fille de Lord Edward, à une de ses amies.

le général O'Hara; il fit ensuite un voyage à mulet, toujours accompagné de son fidèle nègre Tony, à travers l'Espagne et les Pyrénées jusqu'à Barèges.

« ... De la façon dont je voyage, je vois beaucoup les gens du pays, écrit-il à sa mère; je pars à trois heures du soir environ et nous voyageons jusqu'à une ou deux heures; comme je dors moins que Tony et le muletier, je me promène le lendemain matin par la ville ou le village où nous nous trouvons; et on aime tant les Anglais qu'un *Caballero Ingles* est invité partout à s'asseoir, à manger ou à boire. De cette façon il est rare que je ne fasse pas des connaissances dans chaque endroit, ce qui me donne le regret de le quitter... Me voilà depuis trois jours à Madrid. Je voulais prendre des chevaux de poste et vous aurais rejoint, par ce moyen, en huit jours. Cela m'aurait coûté quarante livres; mais Tony me fit des remontrances et insista disant que ce serait très bête de donner ce prix quand je pourrais y aller pour cinq guinées et je me suis laissé persuader (1). »

Retrouvant sa mère et ses sœurs à Barèges, le voyage se poursuivit avec elles par le pays de la Loire.

L'année suivante, Lord Edward est envoyé en Amérique avec le grade de major. Débarqué au mois de juin à Halifax, il en repart le 24 pour rejoindre son régiment dans le Nouveau-Brunswick. Il est ravi :

« Je vais, écrit-il à son frère Henry, faire un voyage selon mes goûts, sur des lacs, des rivières, à travers des forêts. Je ne passe pas par la route ordinaire; je vais avec des guides à

(1) Lettre à sa mère, publiée dans les *Mémoires de Lord Edward Fitz Gerald*, nouvelle édition, 1897.

travers une partie sauvage du pays qu'on me dit être magnifique. Je serai aussi heureux que je puis l'être loin de l'Angleterre, car j'aime Georgy (1) bien fidèlement et j'aurai le temps de penser à elle en faisant la descente d'un fleuve rapide pendant trente milles sans rencontrer plus de deux plantations. »

Si Lord Edward pense à sa belle cousine, il n'oublie pas sa mère. Mais n'est-ce pas le souvenir de Georgina qui lui inspire les quelques lignes que voici? Il y montre bien de la verve et aussi le dépit de ce que son oncle ne lui trouve pas une fortune suffisante pour faire le bonheur de Georgina. Car il l'a fait pressentir. Après avoir vanté les charmes et avantages de la vie sauvage des Indiens, celui-ci, entres autres, que les pères ne regardent pas à la fortune quand il s'agit de marier leurs filles, il écrit :

« ... Nul besoin de fortune pour les enfants à venir; nul souci sur les besoins d'existence du jeune ménage; pas de division entre les familles d'Irlande et d'Angleterre; pas de cette infernale politique; pas de modes, d'usages, de devoirs ni de convenances, obstacles au bonheur. Au lieu d'être servi et aidé par des domestiques, tout est fait ici par des parents, par des personnes qu'on aime, et les obligations mutuelles qui en résultent augmentent l'affection. La chère Ciss et Mimi (1), au lieu d'être avec Mrs. Lynch,

(1) M[lle] Georgina Lennox était pour le moment — car il lui arrivait d'en changer — « la dame de ses pensées », et il eût fort désiré de l'épouser. Mais Lord George Lennox, père de la jeune fille, ne voulait pas donner son consentement et il profita de ce que son neveu était au Canada pour la marier à Lord Bathurst.

(2) Ciss et Mimi, diminutifs familiers de ses petites demi-sœurs Ogilvie, Cécilia et Émilie.

porteraient le bois et l'eau, pendant que miladies Lucy et Sophia feraient cuire ou sécher le poisson, et que vous, chère maman, fumeriez votre pipe! »

Allons! il n'est pas bien malade puisqu'il plaisante si spirituellement; mais comme il est joli ce petit tableau de genre, d'intérieur intime, tracé par un dépit amoureux qui se console de son échec avec une si aimable philosophie!

Il se crée des amitiés aussi, parmi les Peaux-Rouges; les chefs Joseph Brant et David Hill lui témoignent tout ce qui leur est possible en fait de sympathie : « Entre nous, je suis assez triste, écrit-il, car je dois me séparer demain d'un compagnon de voyage qui a été fort agréable et m'a bien soigné — les plus courtes folies sont les meilleures. J'ai été adopté par une des nations, et suis à présent un vrai Indien. » Le document qui lui confère cet honneur sauvage se trouve avec ses lettres :

Waghgongh Senn non Pryer
Ne nen Seghyrage ni i
Ye Sayats Eghnidal
Ethonayyere.

David Hill
Karonghyontye
Iyogh Saghnontyon
21 June 1789.

La traduction en est :

« Moi, David Hill, chef des six nations, donne ce nom d'Eghnidal à mon ami Lord Edward Fitz Gerald,

dans l'espérance qu'il se souviendra de moi aussi longtemps qu'il vivra.

» Le nom appartient à la tribu des Ours (1). »

Dans une lettre du 6 octobre 1788, on voit au vif son âme de soldat : il fait son devoir, exige que ses subordonnés fassent le leur, mais il prêche toujours d'exemple :

« Et puis, dit-il à sa mère, on fait son devoir d'après les règles strictes qu'on exige des autres; et voilà l'esprit du vrai soldat, sans quoi la vie militaire ne peut être que le diable. Aucun homme de sentiments justes n'exige des autres ce qu'il ne peut pas faire lui-même. On apprend ainsi, j'en suis sûr, bien plus en six mois de régiment qu'en deux ans d'études et de lecture. Et puis, si j'étais resté, j'aurais toujours été triste à propos de G.(eorgina). Je suis toujours désagréable lorsque je suis amoureux et peut-être en seriez-vous venus tous à me trouver insupportable. »

Désagréable lorsqu'il est amoureux? Mais il n'est pas une exception : en avez-vous jamais vu qui ne fussent insupportables? Il en est même qui le sont sans avoir l'excuse de l'amour!... Mais voici dans la même lettre un sentiment bien délicat qui achève de nous faire connaître ce cœur d'élite. Ayant à se plaindre du procédé d'un parent, le chagrin lui arrache cette juste et amère réflexion : « le sentiment

(1) Pendant la grande guerre, une descendante de lord Edward, Mrs. Milne-Home, a reçu, à Edimbourg, la visite de plusieurs chefs des Peaux-Rouges. Reconnaissants de son amabilité pour eux, ils lui ont donné le titre de chef avec le nom iroquois de Kanee Kiio qui signifie : « Comme les rayons du soleil sur le lac du bois ». Leur montrant l'inscription sur le document de Lord Edward, elle leur a demandé la signification du nom *Eghnidal*, mais n'étant pas de la tribu des Ours, ils n'ont pu la lui donner.

d'avoir à rougir de ceux qu'on aime est affreux ».

Lord Edward est vraiment en veine de philosopher ce jour-là, car il ajoute cette jolie pensée : « Une des bonnes choses qu'on gagne par l'absence, c'est qu'on reconnaît combien l'on est bête de s'offenser et de se tourmenter pour des niaiseries ».

« Je songe souvent à la somme de bonheur que j'ai perdue en me fâchant de ce qui se passait entre nous quand nous étions tous ensemble, tandis qu'ici, où je suis parmi des gens pour lesquels je n'ai aucune affection, je ne me fâche jamais. En vérité, quand on y pense, n'est-ce pas ridicule? »

Par ces extraits, on connaît Lord Edward, l'homme, ses sentiments, son âme et sa tournure d'esprit; voici quelques lignes qui aideront à faire connaître l'officier. Proposé pour le grade de lieutenant-colonel, il ne supporterait pas que son avancement pût être attribué à la faveur :

« Je veux, écrit-il à sa mère, que mes actions ne soient pas dictées par une idée pareille, mais que je puisse sentir que je n'agis ainsi que parce que c'est juste... Je suis satisfait. Je ne suis pas ambitieux. J'aime l'armée pour elle... Je n'aspire pas aux grades élevés : si l'on me trouve apte au commandement, on me nommera; sinon, Dieu le sait, c'est peut-être que je n'en suis pas digne. Ma seule ambition est de mériter une récompense; à mes yeux c'est plus honorable que de la recevoir. »

Il faut nous borner. On nous saura gré pourtant de terminer par une échappée sur la vie de l'officier

dans ces régions, alors presque inexplorées, des bords du Saint-Laurent :

« Je pars demain. J'ai un canot avec cinq hommes ; toutes les provisions sont embarquées... Sauf le maïs et la graisse, nous dépendons absolument du hasard pour tout autre chose. Vous ne pouvez concevoir combien il est agréable de voyager ainsi ; c'est une partie de chasse tout le long du chemin ! Je trouve que je puis très bien vivre de maïs et de graisse. On croirait que c'est très mauvais : erreur ! Pendant quatre jours je n'ai guère mangé autre chose. On ne sait pas le peu qu'il faut pour vivre. Ce que le monde appelle des privations n'en est pas ; un sentiment de tristesse est pire que mille ans de privations. Les engagés canadiens, ici, vivent seulement de deux poignées de maïs et d'une once de graisse par jour ; ils travaillent et chantent toute la journée. Il est très agréable de voyager avec eux. Ils chantent toujours en ramant ; ils ont toujours le sang français, gai, en train, sans souci ; ils sont restés en Amérique, les mêmes qu'en France. »

Nous avons plaisir à relever, chez Lord Edward, cette sympathie pour les Français : lui-même n'a-t-il pas un peu du caractère qu'il aime à voir aux Canadiens ? « Je ne ressemble pas à mon frère Charles qui déteste tout ce qui est français » a-t-il dit dans une lettre du 4 février 1783. Il le déclare plus nettement encore dans une autre lettre à sa mère : « Montréal, le 4 mai 1789. Les Canadiens sont de braves gens ; ils ressemblent aux Français et, naturellement, je les aime. »

La politique allait les lui faire aimer davantage. Les grands mots de *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, qui

se gravaient alors sur tous les murs de Paris, ne tarderont pas à transporter son imagination. Déjà le parti de l'opposition, en Angleterre, saluait avec enthousiasme l'aurore de cette révolution et on doit se rappeler que le chef de l'opposition était Charles James Fox, homme charmant et d'une intelligence remarquable, cousin germain de lord Edward et qui avait une grande influence sur lui. En sa qualité d'Irlandais, lord Edward ne devait-il pas s'éprendre plus que d'autres du grand mouvement politique et social qui se dessinait en France?



Paméla en Sœur Grise

Costume que portaient les élèves de Mme de Genlis lorsqu'elles visitaient les Hôpitaux de Paris.

Miniature inédite
par Sylvestre Myris, peinte vers 1790
Donnée par Madame Adélaïde à Miss Paméla Fitz Gerald en 1815 à Twickenham

Appartient à Sir Guy Campbell

CHAPITRE VII

LA RÉVOLUTION NAISSANTE

Retour d'exil. — Soirées dansantes à Bellechasse. — Œuvres de charité : Paméla visite les hôpitaux; son portrait en sœur grise. — Étrennes du jour de l'an 1789 : « La Religion ». — Mme Vigée-Lebrun : son opinion sur Mme de Genlis et Paméla. — L'affaire Réveillon. — Devant les Invalides : « Voilà celle qu'il nous faudrait pour reine! » — Paméla ou Théroigne? — La Dame de Pique. — La Sainte-Félicité à Saint-Leu. — La démolition de la Bastille . — Touchard-Lafosse et la *marquise* de Genlis. — Journées des 5 et 6 octobre et leurs conséquences. — Lettre de Lord Robert Fitz Gerald au duc de Leeds.

Nous avons laissé Paméla à la campagne pendant que nous présentions celui que la destinée allait lui donner pour mari. La destinée, ou Mme de Genlis? On peut croire que celle-ci y travailla de son mieux, dans l'ombre; mais, sauf de légers indices dans ses romans, donnant l'impression qu'elle couvait depuis longtemps ce projet de mariage, il n'existe aucune preuve que des négociations aient été entamées auprès de la duchesse de Leinster; d'un autre côté, nous ne trouvons rien dans la correspondance de la famille Fitz Gerald qui en contredise l'hypothèse. Des

pourparlers eussent peut-être été malaisés, le duc d'Orléans n'ayant pas reconnu Paméla pour sa fille. Officiellement, il ne le pouvait, la coutume française ne le permettant pas; mais il lui eût été loisible de la reconnaître officieusement et l'on ne peut douter que, si Mme de Sillery l'avait désiré, il n'eût déclaré sa paternité aussi volontiers pour Paméla et Hermine que pour le fils qu'il avait de Mme de Buffon. Il est vrai que la belle Agnès ne tenait pas à ce que leur liaison fût discrète : elle l'affichait au contraire de son mieux; tandis que si le prince reconnaissait ouvertement Paméla et Hermine, adieu toute prétention à une vertu immaculée pour leur mère! C'était donc pour celle-ci une impasse : il fallait patienter et attendre l'établissement du divorce que le prince, suggestionné sans doute par elle, avait l'intention d'inscrire dans ses *Instructions aux bailliages* l'an suivant (1).

L'exil du duc d'Orléans à Villers-Cotterets n'avait pas été de longue durée : invité avec les autres princes du sang à Versailles en avril 1788, le duc d'Orléans fut reçu par le roi « avec la plus grande cordialité, et lui déclara sa résolution de ne plus prendre aucune part aux affaires du Parlement » (2). Cette résolution eût-elle été sincère, ceux qui le poussaient dans la voie de la révolution ne lui auraient pas permis de la garder. Il retourna au Palais-Royal à l'automne de 1788.

(1) *Traité philosophique, théologique et politique de la loi du divorce,* demandée aux états généraux par S. A. S. Louis-P.-J. d'Orléans, premier prince du sang. Juin 1789.

(2) *Despatches from Paris,* edited by OSCAR BROWNING : Lettre du duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, à Lord Carmarthen, 17 avril 1788.

Le roi et la reine ne quittaient guère Versailles et ne se montraient que très rarement à Paris, où le Palais-Royal donnait le ton aux salons et à la vie mondaine : situé au centre de la ville, c'était disait-on, un milieu plus parisien et plus intelligent que Versailles, les idées y étaient plus neuves. Quant aux soupers du duc d'Orléans, ils étaient cités pour leur magnificence.

Tandis que le duc d'Orléans se réinstallait au Palais-Royal, Mme de Sillery et ses élèves étaient rentrés à Bellechasse. On se souvient que son salon était fort suivi. Avec les événements, il avait pris une couleur politique, nettement d'opposition, et était devenu l'antichambre du Palais-Royal. C'est là que la marquise recrutait des partisans au duc d'Orléans. Le marquis de Sillery avait connu à l'Assemblée le comte Henri de Virieu, député du Dauphiné et l'avait présenté dans le salon de sa femme, et comme celle-ci savait qu'il s'était embrigadé dans la franc-maçonnerie à Wilhelmsbad, elle le voyait déjà acquis à sa politique. Illusion qui devait bientôt s'envoler. En attendant, elle tenait Barnave, une des colonnes de son salon. Par lui et par Mounier, qu'il lui avait amené, elle tiendrait une partie de Grenoble, la bourgeoisie éclairée et les protestants; l'autre partie, la noblesse et les catholiques, Virieu les lui mettrait dans la main; et comme le duc d'Orléans était de droit, en sa qualité de premier prince du sang, gouverneur du Dauphiné, elle escomptait déjà l'adhésion de cette puissante province à sa cause. Mais Virieu éventa la chose : quelques mots imprudents de M. de Sillery

le confirmèrent dans son soupçon et il sortit avec fracas d'une maison où, a écrit sa fille, il « se trouvait en pleine conspiration orléaniste, car Bellechasse et ses hôtes en étaient comme le foyer » (1).

Femme de tête, Mme de Sillery cherchait pourtant à dissimuler ses visées : n'oubliant pas que de petits amusements sont fort propres à cacher de grands desseins, elle annonce des sauteries enfantines. Chez la gouvernante des enfants d'Orléans, n'était-ce pas la chose la plus naturelle du monde? Dans son *Petit Dictionnaire des étiquettes de la cour*, elle dit en quoi elles consistaient :

« Ces bals commençaient à cinq heures et finissaient à dix. Outre les enfans, on y invitait les personnes nouvellement mariées, qui, n'allant pas encore seules dans le monde, ne veillaient pas encore. Aujourd'hui les jeunes personnes non mariées sont invitées aux bals de nuit; le lendemain, l'étude et les leçons n'en vont pas mieux; mais qu'importe, puisqu'on paie les maîtres? Tant de mères sont persuadées que c'est à quoi se réduit toute bonne éducation! »

A peu près du même âge que le duc de Chartres, Paméla et son amie Henriette furent ravies lorsque les petites soirées dansantes commencèrent à Bellechasse, car, selon Mme de Genlis, Henriette dansait presque aussi bien que Paméla :

« Je lui ai vu apprendre une danse fort difficile, le *pas russe,* seulement en assistant à la leçon, pendant laquelle

(1) Costa de Beauregard, *le Roman d'un royaliste : le comte de Virieu*, p. 130.

elle brodait au métier. Ce pas était dansé par mademoiselle d'Orléans et Paméla, et montré par le fameux d'Auberval, de l'Opéra. Un jour, Paméla, ayant mal au pied, et ne pouvant danser, Henriette offrit de la remplacer, ce qui fit rire d'Auberval; mais elle se leva, se mit à danser, et fit tous les pas aussi régulièrement que si elle les eût appris et répétés. La surprise de d'Auberval fut extrême; il nous dit qu'il n'y avait pas une seule danseuse à l'Opéra qui fût capable d'en faire autant. »

C'est de la plume facile et distinguée de la jeune marquise de La Tour du Pin que nous tenons quelques détails sur les bals d'enfants qu'on donnait à Bellechasse :

« Mme de Genlis se prit pour moi d'une belle passion, dit-elle, et voulut que je fisse partie des petites soirées dansantes qui eurent lieu, une fois par semaine, pendant cet hiver. Elles se terminaient toujours avant onze heures et n'étaient pas suivies d'un souper... Dans le temps dont je parle, les deux cadets (des princes d'Orléans) étaient encore des enfants. J'ai assisté plusieurs fois à leur souper, les jours de petite soirée dansante. Quant aux autres invités, ils allaient souper chez eux ou chez des amis, car il n'était jamais question de manger, à Bellechasse, ou de boire autre chose qu'un verre d'eau. Ce repas des princes était d'une frugalité extrême, on peut même dire exagérée. Mme de Genlis n'y participait pas, et Henriette de Sercey et Paméla trouvaient charmant d'étendre leur soupe d'un grand verre d'eau, puis d'y casser des morceaux de pain sec... »

Entraînée par ses souvenirs encore pénétrés d'admiration, la marquise de La Tour du Pin laisse aller sa plume toujours sincère, aussi éloignée du

dénigrement que de l'engouement. Donnons ses propres termes sans rien y changer :

« ... J'ai cité le nom de Paméla... On ne pouvait rien voir de plus délicieux que sa figure, à quinze ans qu'elle avait lorsque je la connus. Son visage n'avait pas un défaut ou même une imperfection. On eût dit celui de la plus jeune des filles de Niobé. Tous ses mouvements étaient gracieux, son sourire angélique, ses dents d'un blanc perlé...Sa compagne d'éducation, Henriette de Sercey, nièce de Mme de Genlis, était une grosse fille non dépourvue d'esprit et douée du mérite de n'être aucunement jalouse de Paméla. Elle ne l'aimait cependant pas, je crois, et prenait en pitié les petits soins dont l'entourait Mme de Genlis (1). »

Mme de La Tour du Pin rend-elle bien ici justice à Henriette? Sincère amie de Paméla, comme on le verra par la suite, il ne semble pas que les portraits que nous avons vus d'elle soient flattés. Une miniature faite en cette année 1789, nous montre les trois jeunes filles de la pension de Bellechasse : Mademoiselle d'Orléans, gentille enfant blonde, joue seule avec un ballon tricolore qu'elle jette et rattrape gracieusement; Paméla, derrière elle, vient de lancer un autre ballon à Henriette qui est sur le point de l'atteindre. Toutes les trois portent des robes blanches très simples et on remarque la taille assez svelte, quoiqu'en dise la marquise de La Tour du Pin, et le joli profil d'Henriette. Paméla est coquettement coiffée du bonnet rouge de la liberté, qui n'était alors qu'aux yeux de quelques initiés le sym-

(1) Mme de La Tour du Pin, *loc cit.*

bole de la Révolution attendue. Mme de Genlis, plus tard, nia tout à plat qu'elle fut de ces initiés; mais peut-on la croire aussi ignorante qu'elle le prétend de ce qui se passait? Elle avoue seulement dans ses *Mémoires* « une sorte d'enthousiasme pour le commencement d'une révolution, dont, dit-elle, « je ne sentis aucune des conséquences et qui me parut même faite pour affirmer la durée de la monarchie ».

Ici, elle dit vrai, mais assez hypocritement : le fond de sa pensée était bien de voir la monarchie s'affermir, mais avec le duc d'Orléans comme roi et elle comme souveraine. Cela, elle a soin de l'oublier. Mais elle n'oublie pas de se mêler aux conversations des hommes qui sapent à tour de bras la vieille monarchie. On en pressent la chute quand on sait les conciliabules qui se tiennent chez le duc d'Orléans et auxquels assiste Mme de Sillery. Mlle Joséphine de Montault, future duchesse de Gontaut, alors âgée de seize ans, se trouva par hasard présente un instant à l'un d'eux. Prenant assez souvent part aux excursions et amusements des élèves de Bellechasse, elle avait été invitée à une partie de traîneaux suivie d'un dîner d'enfants, pendant le grand hiver de 1789. Après le dîner, Mme de Sillery revint dans les appartements du palais avec le duc d'Orléans. L'heure de se retirer étant sonnée pour les enfants, ceux-ci décidèrent que Mlle de Montault irait solliciter de Mme de Sillery une heure de grâce. Elle y alla.

« Il y avait, a-t-elle écrit plus tard, plusieurs salons. Nous nous dirigeâmes vers celui où nous entendions beaucoup de voix.

» J'étais intimidée au point que, entrée déjà dans la chambre et me trouvant parmi un groupe d'hommes, je ne pus distinguer Mme de Genlis. Elle m'avait aperçue; M. le duc d'Orléans, voyant mon embarras, me prit par la main et me mena vers elle. Je fis très gauchement ma commission; son mécontentement avait achevé de me déconcerter. C'est avec peine qu'elle accorda la grâce que je venais demander. Le seul visage que je pus reconnaître fut celui du duc de Biron. Je l'avais vu quelquefois chez ma mère; il me parla avec bonté, cherchant à me rassurer. Dans ce moment, il causait vivement avec un gros homme fort laid qui me fit beaucoup de compliments... J'ai encore présente à la mémoire sa physionomie qui m'était très désagréable; c'était M. de Mirabeau (1). »

Ce petit récit d'une très jeune fille nous laisse voir que, sous le couvert de cette fète enfantine, qui n'en était peut-être que le prétexte, se tenait une réunion politique et révolutionnaire dont Mme de Genlis était le centre. Son empire sur le prince durait toujours, mais très balancé par l'influence de Laclos (2), auteur du fameux roman des *Liaisons dangereuses*, devenu son secrétaire des commandements. Mme de Genlis ne l'aimait pas : rivalité d'auteur peut-être, aversion de la moraliste pour un homme qui ne faisait guère profession de moraliser... De son côté, Laclos ne la supportait pas. Tout en travaillant secrètement pour la révolution,

(1) *Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut*, p. 11 et 12.

(2) Le général Choderlos de Laclos, appartenant à une famille pauvre d'origine espagnole, fut introduit en 1788 au Palais-Royal par le vicomte de Ségur. Il avait alors quarante-sept ans; homme de plus d'habileté et de talent que de scrupules, il sut prendre sur le prince une influence bien puissante et fut sans doute un des chefs les plus importants de la conspiration d'Orléans et de la franc-maçonnerie.

il est certain que Mme de Genlis travaillait surtout à l'établissement de la monarchie constitutionnelle. Voici un petit épisode raconté aussi par la duchesse de Gontaut, qui montre l'orientation nouvelle des idées de la gouvernante. Aux obsèques du maréchal de Biron, en 1788, la grande voiture à six chevaux des princes se trouve enlisée dans la foule :

« Mme de Genlis représenta au duc de Chartres qu'il était essentiel de recommander au cocher, à haute voix et souvent, d'avoir le plus grand soin et surtout de ne fouler personne. Il le fit avec indifférence et froideur. Elle en fut impatientée et lui dit avec humeur : « Ne saurez-vous donc jamais parler au peuple, Monseigneur? Serez-vous toujours gauche? N'aurez-vous pas un moment d'élan? (1) »

Ce disant, Mme de Sillery ne songeait-elle pas à l'incapacité du duc d'Orléans à s'exprimer en public, à l'indécision du père plus qu'à la nonchalance du fils?

Pour habituer les jeunes princes à parler au peuple, les familiariser au moins avec les ouvriers, Mme de Genlis les avait conduits dans les manufactures, non seulement à Paris, mais en province, à Laigle pour voir faire des aiguilles et à Saint-Gobain pour voir couler des glaces... « On les rendait populaires, dit Mme de La Tour du Pin, et celui des trois qui a survécu en a tiré profit. »

(1) La future gouvernante des enfants de France continue son récit ainsi : « Je courus le risque d'être grondée à mon tour, disant : Allons, Monseigneur, de l'élan, c'est si aisé. — Il ne l'est pas pour vous de vous taire, me dit la gouvernante. Ceci fit l'amusement général, et même le mien. » *(Mémoires de Mme de Gontaut.)*

Le duc d'Orléans avait vendu pour huit millions presque toute sa galerie de tableaux du Palais-Royal (1) et avait gagné le cœur du peuple de Paris par le bon emploi qu'il fit de cette somme. Le froid était terrible, la Seine était gelée jusqu'au Havre et le manque de pain, car la récolte n'avait pas été bonne, rendait l'état du peuple bien triste : le duc d'Orléans consacra le produit de cette vente à le soulager. Mme de Genlis semble, à ce moment, avoir voulu expier en bonnes œuvres celles, moins recommandables, qu'elle et Philippe avaient à leur actif. Ne tenant pas à ce que les charités du duc fussent discrètes, d'accord avec lui, elle fit annoncer par le *Journal de Paris* (20 décembre 1788) que « les princes d'Orléans donneraient mille livres de pain par jour aux pauvres de la paroisse Saint-Eustache, et feraient soigner gratuitement les femmes en couches; mais on ne peut douter que la duchesse d'Orléans ne s'associa avec joie à cette pensée moins charitable peut-être qu'elle ne le crut, car, « par contre, écrit Mme de La Tour du Pin, on ne disait rien, à tort ou à raison, des charités des princes de la famille royale, de celles du roi et de la reine ».

On lit cependant, dans une lettre de l'ambassadeur anglais, du 8 janvier 1789 : « Leurs Majestés et toute la famille royale ont donné largement pour le soulagement des pauvres à Versailles et dans les environs; en outre, la charité de Sa Majesté s'est étendue sur toutes les provinces du royaume, car

(1) Le roi de Prusse a acheté la plupart des tableaux du duc d'Orléans, selon le journal de Catherine Wilmot, *An Irish Peer on the Continent;* Miss Wilmot les a vus à Potsdam en 1802.

une somme considérable fut distribuée par le Ministère des finances exclusivement dans cette intention charitable (1) ».

Les aumônes du clergé furent considérables aussi; l'archevêque de Paris, Mgr de Juigné, vendit toute son argenterie au profit des pauvres, tandis que c'est au courant de cet hiver que le duc d'Orléans donnait un magnifique souper pour inaugurer la belle argenterie qu'il venait d'acheter chez Arthur, l'orfèvre anglais; les charités de ce prince, publiées à son de trompe, auraient-elles donc été faites surtout en vue de sa popularité?

Tout en dirigeant la distribution des aumônes du duc d'Orléans par ses élèves, Mme de Genlis mena ceux-ci dans les hôpitaux. Les visites aux hôpitaux faisaient d'ailleurs partie de l'éducation des jeunes filles, mais seulement dans le monde élevé. C'est ainsi qu'on lit dans *Adèle de Sénange*, le joli roman de Mme de Souza, publié à Londres en 1793 : « Il y avait un hôpital annexé au couvent; avec quelques pensionnaires les plus sages et comme récompense, elle allait à cet hôpital tous les lundis servir les pauvres et leur faire la prière ».

La pensée de Mme de Genlis n'était pas moins bonne : ne fallait-il pas montrer à cette jeunesse de cour qu'il n'y avait pas que des heureux au monde, qu'il faut compatir aux maux de ceux qui ne le sont pas et les soulager?

Les élèves de Bellechasse, lorsqu'elles accompagnaient leur gouvernante aux hôpitaux, portaient

(1) Duc de Dorset à Lord Carmarthen (*Despatches from Paris*, selected by Oscar Browning).

la robe grise des sœurs de charité; et c'est dans ce costume que Myris a fait le portrait de Paméla, un petit pot d'onguent à la main (1).

Tout cela était excellent : Mme de Sillery, dont la jeunesse n'avait pas été particulièrement heureuse, savait le prix d'un peu de pitié, d'un regard compatissant, d'un mot de bonté; et ses élèves conservèrent toujours le souvenir des sentiments de charité dont elle les pénétra. Paméla profita de ces bonnes leçons et son cœur se montra toujours secourable jusque dans les dernières années de sa vie à ceux qui étaient dans le malheur.

Les œuvres de charité auxquelles s'associèrent, durant cet hiver désastreux, la duchesse d'Orléans et Mme de Sillery eurent pour résultat de les rapprocher; elles dissipèrent même, semble-t-il, pour un temps les soupçons que la princesse avait pu concevoir sur les relations de son mari avec elle, si l'on en peut juger par l'étrenne que la princesse offrit à Mme de Genlis au commencement de 1789 : « ... un anneau émaillé, avec ces mots tracés dessus : *Vous savez combien vous m'aimez, mais vous ne pouvez savoir comme je vous aime;* l'anneau portait seulement en petits diamants les lettres initiales de chacun des mots de cette phrase. » Mme de Genlis en décrivant l'anneau dans ses *Mémoires* ajoute qu'elle donna en reconnaissance à la princesse « un anneau émaillé figurant un ruban avec un nœud, et portant ces mots sur la partie qui n'était pas nouée : *Impossible à*

(1) Mme de Genlis donna ce portrait en 1794 à Mlle d'Orléans qui en fit cadeau en 1815 à la fille aînée de Paméla. Cette miniature appartient à présent à Sir Guy Campbell, arrière-petit-fils de Paméla.

dénouer. « Tous mes élèves, continue-t-elle, mes amis, ma mère, mon mari, mon frère, mes filles, me donnèrent chacun un anneau, avec une devise : voici celle de M. le duc de Chartres (il avait alors dix-sept ans) : *Qu'aurois-je été sans vous?*... Cette trop modeste devise me toucha d'autant plus qu'elle étoit bien de lui, ainsi que celle de Mademoiselle, qui me donna un large anneau d'or qui s'ouvroit, et qui renfermoit ces paroles : *Est-il rien que je puisse préférer au bonheur d'être avec vous?* et sur l'anneau est écrit ce nom *Adèle*, qu'elle portait dans notre intérieur. M. de Chartres avait pris celui de *Théodore*. M. Pieyre fit pour M. le duc de Montpensier cette jolie devise : *T'aimer est mon devoir, te plaire est mon bonheur*. Il me la donna sur un anneau émaillé de noir; cette couleur me fit de la peine : c'étoit un pressentiment!... (1). M. le comte de Beaujolais me donna un simple anneau qu'il avoit tourné lui-même, sur lequel il fit graver ces mots : *Je suis votre ouvrage, et je vous donne le mien*. La devise de la duchesse d'Orléans est prise des lettres de Mme de Sévigné (2). »

Mme de Genlis ne dit rien sur l'étrenne que lui offrit le duc d'Orléans, mais ce fut à ce moment qu'il fit peindre par Hénard la belle miniature de Paméla datée de 1789 : elle y est représentée en vierge chrétienne, debout à côté d'un autel sur lequel est gravée la devise *Doctrine et Vérité*; elle lève ses

(1) Le duc de Montpensier et son frère Beaujolais jetés en prison à Marseille en avril 1793, y languirent plus de deux ans. Ils moururent jeunes tous les deux, l'un à trente-deux, l'autre à vingt-huit ans, de la tuberculose qu'ils avaient contractée dans la prison.

(2) Mme DE GENLIS, *Memoires*, t. IV, p. 9.

beaux yeux vers le ciel et verse une libation sur la flamme sacrée. Ce compliment au grand ouvrage de Mme de Genlis sur « la Religion » est bien selon la mode du temps, et flattait sa vanité d'auteur et de moraliste.

On s'étonne que la beauté frappante de Paméla n'ait pas été immortalisée par le pinceau de Mme Vigée-Lebrun qui était, depuis près de vingt ans, l'artiste à la mode, le vrai peintre de la grande dame, de la femme de cour. Appartenant au Palais-Royal, foyer ardent d'opposition, Mme de Sillery était mal vue à Versailles. Elle le savait. Elle savait aussi que, désireuse avant tout de ne pas déplaire à la reine et à son folâtre mais vindicatif entourage, Mme Lebrun n'oserait peut-être pas faire le portrait de personnes peu aimées de la cour. Il paraît cependant hors de doute que la gouvernante des enfants d'Orléans aurait bien voulu avoir le portrait de Paméla par la bonne faiseuse. Mais, quelque idéal que fût le modèle, ses attaches étaient au Palais-Royal! Elle se tenait donc sur une prudente réserve en attendant l'occasion d'en venir à ses fins. Mais fut-ce seulement pour leur faire voir le portrait de leur mère qu'elle conduisit un jour les jeunes princes à l'atelier de Mme Lebrun? N'avait-elle pas l'arrière-pensée de la sonder au sujet d'un portrait de Paméla et peut-être aussi d'elle-même? Elle déploya pour elle toutes les ressources de sa souplesse d'esprit qu'elle étaya sur le ton d'une raison saine à la fois douce et vive. Cette maturité de langage, jointe à l'agrément d'un visage encore jeune et à celui de manières exquises, plurent, mais avec une certaine

réserve. La grande artiste analysa plus tard très finement l'impression que lui laissa la gouvernante :

« Ses moindres discours, dit-elle, avaient un charme dont il est difficile de donner l'idée... Elle n'a jamais dû être précisément jolie; elle était assez grande et très bien faite; elle avait beaucoup de physionomie, son regard et son sourire étaient très fins. Je pense que sa figure aurait pris difficilement l'expression de la bonté; mais elle prenait toute autre expression avec une mobilité prodigieuse. Peu de temps après elle m'amena Paméla, qui me parut aussi jolie qu'on peut l'être. Mme de Genlis était coquette pour cette jeune personne, dont elle cherchait à faire valoir les charmes. Je me rappelle qu'elle lui faisait prendre différentes attitudes, lever les yeux au ciel, donner à son beau visage diverses expressions, et quoique tout cela fût fort agréable à voir, il me parut qu'une aussi profonde étude de coquetterie pourrait un jour beaucoup trop profiter à son écolière (1). »

Mais, choyée de toutes les femmes de la cour, partageant leurs sentiments, Mme Lebrun, peintre de la reine n'était guère portée à voir d'un bon œil la dame du Palais-Royal dont elle connaissait l'hostilité contre la souveraine. Tout cela joint à une scène étrange dont on va lire le récit et où la grande artiste paraît avoir fait une confusion de personnes, est peut-être la cause du ton de froideur envers Paméla qui perce dans ses *Souvenirs*. Quant à Mme de Sillery, qui le sentit certainement, elle ne dit pas un mot de la portraitiste dans ses écrits.

L'ambition politique de Mme de Sillery paraît

(1) Mme VIGÉE-LEBRUN, *Souvenirs*, p. 278.

s'être exercée activement en ces quelques années pendant lesquelles un pouvoir occulte répandait partout le bruit de grands et prochains bouleversements. Chacun sentait que l'état social avait besoin d'être modifié. Des sentiments généreux étaient à la base des réformes rêvées; un désir exalté d'innovations, l'espérance d'une ère de bonheur, favorisèrent les plans révolutionnaires. On ne visait d'abord qu'à régénérer le pouvoir monarchique en établissant un régime politique calqué sur celui de l'Angleterre. Une constitution analogue à la sienne semblait une panacée à tous les maux. Plus tard seulement on songea à changer la personne du monarque. Le projet en avait été formé par les Illuminés au congrès maçonnique de 1782, et l'on sait que la franc-maçonnerie menait tout au Palais-Royal. Là s'élaboraient les émeutes, là était ce pouvoir occulte que Sylvain Bailly appelait « le moteur invisible ». « Quelque jour, a-t-il écrit, on connaîtra, on dira le génie infernal et le bailleur de fonds. » La plus haute aristocratie, les Noailles, les La Fayette, les Ségur, les Lauzun, les Narbonne, les Montmorency (ces deux derniers, poussés par leur amie Mme de Staël, plus sérieusement affiliée sans doute aux sociétés secrètes que la duchesse de Bourbon et la princesse de Lamballe) étaient à l'avant-garde. Puis venaient les parlements, toujours frondeurs, secondés par quelques prélats et beaucoup d'ecclésiastiques; puis les avocats, procureurs, notaires, les receveurs des droits, taxes, dîmes; les employés des administrations... Tout cela forma les cadres de la Révolution qui, en somme, fut un peu l'œuvre de

tout le monde : mais les émeutes et mouvements populaires étaient toujours conduits par des étrangers.

Mme de Sillery aidait en dessous au mouvement et, ouvertement, ne s'y montrait pas défavorable. Son action, toute secrète et souterraine dans les premiers temps de la Révolution, est une des nombreuses causes de ces événements. La vanité et la rancune d'une femme sont pourtant de bien petites choses; son ambition et sa coquetterie n'ont guère plus d'importance; son intérêt pas davantage. C'est pourtant la réunion de ces ingrédients et de quelques autres tout aussi insignifiants qui forme les passions : par celles-ci, une femme peut gouverner des volontés moins fortes que la sienne et influer sur les événements les plus considérables de la vie des peuples. Dans la conception étroite et tout intéressée des changements qu'elle rêve, Mme de Sillery est loin d'en prévoir les conséquences. Se berçant d'illusions, elle se plaît au clapotis du flot révolutionnaire qu'elle travaille à soulever; elle n'y voit que ce qui favorise ses plans, elle ne voit pas la lame de fond qui s'avance et qui va tout balayer. Mais qui la voit?

Les événements sont pourtant bien menaçants! Les passions qui agitent les salons où les aristocrates, femmes en tête, sont les premiers démocrates, agitent bientôt la rue. Pour fuir les rigueurs de l'hiver et la famine qui régnait dans les campagnes, beaucoup de paysans étaient venus à Paris. Par l'ordre du roi, on avait organisé des travaux publics à la butte Montmartre pour les occuper et leur four-

nir de quoi vivre; mais, dès le mois d'avril, on pouvait remarquer que le nombre de ces étrangers augmentait chaque jour. D'aspect féroce, ils étaient souvent armés non seulement de matraques, mais aussi de poignards (1). Suant le crime et le sang, ils arrivaient par bandes du midi de la France et de l'Italie (2), recrutés par les agents de Danton qui préparait la journée du 10 août et les massacres de septembre. Pétion les logea aux Cordeliers.

Il est nécessaire, à présent, d'exposer avec détail la première journée révolutionnaire, afin de faire comprendre comme quoi les *Souvenirs* de Mme Lebrun purent signaler la présence de la belle Paméla dans une des émeutes soldées par le Palais-Royal. Le 27 avril 1789, eut lieu la première affaire sérieuse, le sac et l'incendie de la maison Réveillon. Simple ouvrier, M. Réveillon avait réussi par son esprit d'initiative et sa probité à créer au faubourg Saint-Antoine une belle manufacture de papiers peints. Il employait trois cents ouvriers qu'il avait gardés au plein salaire pendant tout l'hiver, bien qu'il n'eût que peu de travail à leur donner. Sa maison était donc un élément de paix dans ce quartier industriel, où des agents de l'étranger désiraient éveiller l'esprit de haine non seulement contre les aristocrates, mais aussi contre les bourgeois : Karl Marx n'a rien inventé avec sa « guerre des classes ». D'autres Prussiens l'avaient inventée et exportée avant lui.

(1) Il fut saisi à Marseille sur un capitaine venant de Nice douze poignards et au mois de mars dix-sept poignards sur un capitaine venant de Gênes. (*Procédure du Châtelet*, témoin VIII.)

(2) *Mémoires de Bouillé.*

M. Réveillon venait d'être élu député du Tiers-État contre le candidat orléaniste, M. Santerre, qui possédait une grande brasserie dans le même faubourg. Pour se venger de cette défaite, la faction orléaniste décréta la destruction du magasin de Réveillon. D'après Montjoie, pamphlétaire royaliste mais témoin oculaire, une horde de bandits étrangers envahit le quartier, portant une effigie de M. Réveillon et criant au peuple que celui-là avait dit qu'un ouvrier pouvait très bien vivre avec quinze sous par jour. Devant la foule en fureur, M. Réveillon demanda protection et sa maison fut tardivement entourée par un cordon de cavalerie.

Le duc d'Orléans, qui se rendait aux courses de Vincennes, s'arrêta un moment au coin de la rue de Montreuil et descendit de voiture : « Allons, mes enfants, de la paix, nous touchons au bonheur », dit-il aux émeutiers, qui l'accueillirent aux cris de « Vive la maison d'Orléans! »

Quelques heures après, Mme de La Tour du Pin et Mme de Valence, revenant des courses, se trouvent au milieu de la foule dans la rue Saint-Antoine. Mme de La Tour du Pin écrit dans son *Journal* que « la vue de la livrée d'Orléans portée par les gens de Mme de Valence, M. de Valence occupant l'emploi de premier écuyer de M. le duc d'Orléans, excita l'enthousiasme de cette canaille. Ils nous arrêtèrent un moment en criant : « Vive notre père! Vive notre roi d'Orléans! »

Cependant les émeutiers n'auraient pu franchir le cordon de troupes qui barraient l'entrée de la rue de Montreuil, si la duchesse d'Orléans, arrivant du

Raincy vers la fin de la journée, n'avait insisté pour que son carrosse prît cette route. Était-ce par hasard ou par ordre de son mari? Le commandant obéit à son désir et la foule, se ruant derrière le carrosse, arriva devant le magasin. Alors, dévastation, pillage!... Les émeutiers montent sur le toit, jettent tuiles et solives sur les soldats, en tuent plusieurs...

Le malheureux Réveillon s'enfuit et se réfugie chez M. de Launay à la Bastille. Les soldats tirent... des hommes tombent... Deux cents morts, a-t-on dit. Un des blessés, gisant par terre, s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, faut-il être traité de cette façon pour douze misérables francs? » Il avait, paraît-il, juste douze francs dans sa poche et la même somme fut trouvée sur plusieurs émeutiers (1).

« J'eus longtemps après seulement l'explication de cette émeute *qui avait été payée*, ajoute Mme de La Tour du Pin, lorsque j'eus acquis la certitude des projets de ce misérable duc d'Orléans. » C'était sans doute pour se justifier de l'accusation qu'il sentait peser sur lui que, le lendemain, le duc, à l'Assemblée de la noblesse, lut un discours affirmant que c'était le devoir de chaque membre de la commu-

(1) Montjoie, *Conjuration d'Orléans*, t. Ier, p. 275. Il semble hors de doute que cette émeute fut organisée par Laclos et payée par le duc d'Orléans. Talleyrand l'affirme et Chamfort l'a dit aussi à Marmontel : « ... Vous ne sauriez croire combien peu il en a coûté au duc d'Orléans pour faire saccager la manufacture de cet honnête Réveillon, qui dans ce même peuple faisait subsister cent familles. Mirabeau soutient plaisamment qu'avec un millier de louis on peut faire une jolie sédition ». « Ainsi, lui dis-je, vos essais sont des crimes et vos milices sont des brigands. » « Il le faut bien, me répondit-il froidement. » (*Mémoires de Marmontel*, livre XIV, p. 191).

nauté de faire son possible pour découvrir les instigateurs des attentats commis; il exprima aussi son espoir que tous les bons citoyens s'emploieraient de leur mieux à rétablir et défendre l'ordre (1).

Tout en soudoyant le désordre, afin de pêcher en eau trouble, le duc d'Orléans cherchait à se rallier les hommes d'ordre, les bons citoyens. Mais il était déjà débordé. Les nouvelles de province étaient mauvaises; des émeutes partout; on brûlait des châteaux; à Saint-Quentin, toute une cargaison de blé fut jetée à la rivière, par furie, dit-on, contre des marchands qui voulaient en augmenter les prix, déjà bien lourds.

A Paris, les rues devenaient dangereuses pour les passants, surtout pour les personnes en voiture, qu'on insultait; et on lit dans les *Mémoires* du frère de lait de Marie-Antoinette : « Toutes les fois que le peuple s'attroupa, soit sur le Pont-Neuf, soit sur la place de l'Hôtel-de-Ville, on ne manqua jamais d'y voir ou le duc d'Orléans, sa livrée, ses voitures ou quelque individu de sa maison » (2).

M[me] Lebrun, dont il faut maintenant invoquer le témoignage, devient malade devant ces événements gros de menaces; sa nature fine, nerveuse et impressionnable s'en épouvante. Comment continuer à habiter sa maison de la rue du Gros-Chenet? La populace sait qu'elle est le peintre de la reine et des dames de la cour : aussi jette-t-on du soufre enflammé dans ses caves par les soupiraux... Se

(1) Lettre du duc de Dorset à Lord Carmarthen, 30 avril 1789.

(2) WEBER, *Mémoires.* Ils sont apocryphes mais contiennent bien des choses vraies.

montre-t-elle à la fenêtre? elle est menacée du poing par de grossiers sans-culottes. Écoutons-la :

« Mille bruits sinistres m'arrivaient de tous les côtés; enfin, je ne vivais plus que dans un état d'anxiété et de chagrin profond. Ma santé s'altérait sensiblement et deux de mes bons amis, Brongniart, l'architecte, et sa femme, étant venus me voir, me trouvèrent si maigre et si changée, qu'ils me conjurèrent de venir passer quelques jours chez eux, ce que j'acceptai avec reconnaissance. Brongniart avait son logement aux Invalides; je fus conduite chez lui par un médecin *attaché au Palais-Royal et dont les gens portaient la livrée d'Orléans, la seule qui fût alors respectée*... Je ne pouvais pas manger... Mme Brongniart ne me quittait pas... elle me menait promener derrière les Invalides; il y avait tout près de là quelques maisons d'ouvriers. Comme nous étions assises contre une de ces masures, nous entendîmes causer entre eux deux hommes qui ne pouvaient nous voir. « — Veux-tu gagner dix francs, disait l'un, viens avec nous faire le train. Il ne s'agit que de crier : A bas celui-ci! à bas celui-là!... — Dix francs sont bons à gagner, répondait l'autre, mais n'aurons-nous pas des taloches? — Allons donc! reprit le premier, c'est nous qui les donnons, les taloches. » Vous jugez de l'effet que faisaient sur moi de pareils dialogues! Le lendemain du jour dont je vous parle, nous passions devant la grille des Invalides où se trouvait une foule immense composée de ce vilain monde qui se promenait habituellement sous les galeries du Palais-Royal; tous gens sans aveu et sans habits, qui n'étaient ni ouvriers ni paysans, auxquels on ne pouvait supposer un état, sinon celui de bandit, tant leurs figures étaient effrayantes. Mme Brongniart, plus courageuse que moi, s'efforçait de me rassurer; mais j'avais une telle peur que je reprenais le chemin de la maison, quand nous vîmes arriver de loin une jeune personne à cheval, qui portait un

habit d'amazone et un chapeau ombragé de plumes noires. A l'instant, l'horrible bande forme la haie des deux côtés pour laisser passer au milieu d'elle la jeune personne, que suivaient deux piqueurs à la livrée d'Orléans. Je reconnus aussitôt cette belle Paméla que Mme de Genlis avait amenée chez moi. Elle était alors dans toute sa fraîcheur et vraiment ravissante; aussi entendions-nous toute la horde crier : « Voilà, voilà celle qu'il nous faudrait pour reine ! » Paméla allait et revenait sans cesse au milieu de cette dégoûtante populace, ce qui me donna bien tristement à penser (1). »

Voilà un étrange récit qui nous donne aussi à penser et demande à être étudié avec soin.

Serait-il possible que Mme de Sillery eût envoyé une jeune fille de seize ans avec la mission de se faire acclamer ainsi et d'*aller et venir sans cesse au milieu de cette dégoûtante populace*? Ce n'est guère probable. A cette époque, l'usage dans le grand monde était strict et aucune jeune fille de condition ne serait sortie à pied ou à cheval dans Paris sans être accompagnée d'une dame plus âgée pour lui servir de chaperon. D'après ce que nous savons sur la vie à Bellechasse, Mlle d'Orléans, ses compagnes Paméla et Henriette, ne sortaient guère de l'enceinte du couvent que deux fois par semaine; et ce n'était jamais que dans une grande voiture à six chevaux (2). A Saint-Leu, il y avait plus de liberté et les trois jeunes filles faisaient assez souvent des promenades à cheval avec le duc de Chartres et ses frères accompagnés de leurs maîtres « dans des chemins pleins

(1) Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs*, lettre XII, p. 125 et suite.

(2) « La grande voiture à douze places et les six chevaux qui conduisaient habituellement les princes. » (Mme de Gontaut, *Mémoires*, p. 9.)

de boue et de pierres » ; Mme de Sillery elle-même, montée sur un âne, les accompagnait, « ce qui m'était souvent assez pénible » écrit-elle en racontant, dans ses *Leçons d'une gouvernante*, une excursion de trois heures qu'elle fit en cet équipage avec sa petite bande de Saint-Leu à Taverny (5 kilomètres). Il est certain que si elle avait, comme tout le porte à croire, le projet de marier Paméla dans l'aristocratie anglaise, et peut-être avec un des jeunes Fitz Gerald, pour rien au monde elle ne l'eût laissée figurer, à plus forte raison ne lui eût donné un rôle dans une scène si peu convenable pour une jeune fille de son éducation ; l'incartade eût été rapportée à la duchesse de Leinster qui n'aurait pas accepté pour belle-fille une jeune personne capable d'un tel excès de liberté (1).

La duchesse était à ce moment très au fait de ce qui se passait à Paris, car son fils cadet, Lord Robert Fitz Gerald (2), venait d'y être nommé secrétaire d'ambassade et ministre plénipotentiaire. Brillante situation pour un jeune homme de vingt-trois ans ! Il la devait à l'influence de son oncle Richmond et

(1) « Quoique ma mère ne connût pas personnellement Paméla, elle savait qu'elle était très bien élevée et que la plus grande attention avait été apportée à son éducation et à ses principes. » (*Journal* de Lady Sophia Fitz Gerald, janvier 1793, peu après le mariage de son frère Edward avec Paméla.)

(2) Mme de Sillery ne semble pas avoir pensé à Lord *Robert* Fitz Gerald comme futur possible pour la belle Paméla ; sans doute savait-elle que l'atmosphère de l'ambassade d'Angleterre n'était guère favorable à la faction d'Orléans : l'ambassadeur, le duc de Dorset, était ami intime du comte d'Artois et passait tout son temps à la cour de Versailles ; Lord Robert Fitz Gerald ne fréquenta pas non plus la petite cour du Palais-Royal et ne paraît pas avoir été présenté à Mme de Sillery.

peut-être aussi à ce qu'il s'était rangé du côté du gouvernement, ne partageant pas, comme ses frères Henry et Edward, les idées jacobines de leur cousin Fox (1).

Sur les usages, il est possible que Mme Vigée-Lebrun, artiste et bourgeoise, ait eu des idées plus larges que celles de la cour; son récit montre cependant qu'elle se scandalisa fort de voir l'idéale, l'aérienne Paméla paradant avec une complaisante aisance au milieu de cette tourbe immonde, si improprement appelée le *peuple* : ce mot a pris, depuis, une acception plus haute que celle qu'il avait alors, où l'on qualifiait de *peuple* une vile canaille aux ordres de qui la payait. Aussi n'est-il pas surprenant que Mme Lebrun ait été épouvantée de se voir subitement près d'une bande semblant réunie pour quelque mauvais coup. Dans sa hâte à fuir, sa justesse de coup d'œil fut quelque peu altérée et elle se trompa étrangement sur la jeune personne en coquetterie avec l'émeute. Mais à quelle date? Ce ne peut être que le 30 juin : les masses populaires, obéissant au « moteur occulte », se portent à l'Abbaye, afin de délivrer quelques gardes-françaises punis de prison pour indiscipline.

(1) Lady Sarah Napier, dans une lettre du 29 mai 1789, expose ainsi les vues politiques de ses cinq neveux : « ... Notre famille *est si faufilée dans la politique*... le duc de Leinster est ferme,... Charles Fitz Gerald est un Pittiste et doit obtenir une bonne place à ce que l'on dit. Henry est un vaillant chevalier, qui aurait honte de changer de couleur. Robert est un Pittiste; chargé d'affaires, secrétaire et plénipotentiaire à Paris, j'espère et je crois qu'il fera honneur à son poste; il ne fut jamais au Parlement et devint Pittiste de son propre choix... Cher Edward est aussi un Foxiste de cœur, mais il est bien loin, au Canada. » (*Letters of Lady Sarah Lennox*, t. II, p. 71.)

L'émeute grossit; les boutiques d'armuriers sont pillées et trente mille fusils enlevés à l'hôtel des Invalides. Une fois ces armes volées, que serait restée faire l'émeute dans ce quartier aux vastes espaces vides? Mme Lebrun avait donc vu la sinistre bande au moment où elle se disposait à forcer les grilles de l'hôtel : répétition générale de la grande pièce qui se jouera quinze jours après devant la Bastille — mais cette fois avec les armes pillées aux Invalides.

Quant à Mme de Sillery, depuis plus d'un mois, elle est à Saint-Leu et toutes ses élèves avec elle (1).

Mais comment Paméla se serait-elle trouvée au milieu de ces gens de sac et de corde?

Ce n'était pas elle, voilà tout. Sans rien affirmer, il y a toute chance pour que la jeune personne à cheval n'ait été autre que la jolie courtisane trop connue depuis sous le nom de Théroigne de Méricourt. Qu'on ne croie pas à une supposition toute gratuite; voici des motifs qui incitent fortement à le croire :

Anne Terwagne, née à Marcourt, petit village près de Liège, était venue à Paris sous la protection du duc d'Orléans; c'est le prince de Galles, dit-on, qui la lui présenta à Londres en 1786; le duc s'éprit de la jeune courtisane belge et la lança dans les milieux où l'on s'amuse : là, sa tournure élégante et sa vivacité lui valurent une certaine renommée.

Elle paraissait jouir de quelque fortune; elle avait

(1) Cela ressort d'une lettre d'elle, datée de Saint Leu, 2 juin 1789, publiée en 1791 dans les *Lettres d'une gouvernante*. Elle y était arrivée le 31 mai ou le 1er juin

chevaux et voitures et se montrait couverte de diamants dans sa loge à l'Opéra (1). Elle voyageait beaucoup et l'on est fondé à croire qu'elle fut, dès les premiers jours de son arrivée, au nombre des agents secrets du duc d'Orléans et que ses voyages, sans but apparent, furent faits à ses frais. C'est ainsi qu'à l'automne de 1788 elle alla en Italie, pour étudier, disait-elle, la musique afin d'entrer au théâtre; elle y prit le nom de « comtesse de Campinados » et revint de Rome à la hâte dès la première nouvelle des émeutes de Paris. Ce retour fut-il causé par le manifeste, envoyé par les loges de France et signé par le duc d'Orléans en sa qualité de grand-maître, qui appelait les francs-maçons de toutes les grandes villes de l'Europe à donner leur appui à la révolution naissante? (2). Il se peut, car il semble certain que Théroigne était elle-même franc-maçonne des arrière-loges (3), comme ceux qui s'appelèrent plus tard ses *élèves*, l'abbé Siéyès, Barnave et Pétion de Villeneuve.

Certains auteurs disent qu'à son retour à Paris, Théroigne se jeta à corps perdu dans la révolution; qu'elle alla avec Jourdan et Maillard, le 30 juin, à l'Abbaye, délivrer les onze soldats aux gardes-fran-

(1) *Manuscrit du comte Thomas d'Espinchal*, conservé à Clermont-Ferrand, cité par Marcellin Pellet, *Théroigne de Méricourt.*

(2) John Robison, *Proofs of a Conspiracy.* Ce livre intéressant écrit par un franc-maçon anglais qui visita, avant la Révolution, la plupart des loges de France, d'Italie, d'Allemagne, de Suède et de Russie, donne bien des détails curieux sur le réseau révolutionnaire et sur les discours de frère Robinet, frère Condorcet et frère Mirabeau.

(3) Elle faisait des discours au Club des Jacobins, une des arrière-loges de Paris : les membres des Jacobins étaient les « Amis Réunis de la Vérité », une branche des Philarèthes de Paris et Strasbourg.

çaises, *victimes du despotisme*, punis de prison pour insubordination ; qu'elle fut aussi parmi ceux qui conduisirent la foule aux Invalides pour y chercher des armes le matin du 14 juillet. L'érudit historien Louis Lacour affirme pourtant (1) que la première manifestation populaire qu'elle suivit fut celle du 17 juillet, lorsque Louis XVI vint à Paris et qu'elle alla au-devant de lui dans la foule, « en amazone blanche et chapeau rond », comme elle écrit dans ses *Confessions*. Il importe peu à notre hypothèse de chercher quel de ces auteurs est dans le vrai, puisqu'il est certain qu'à l'époque dont nous parlons Théroigne était à Paris et que peu après elle se mit à la tête d'une des trois bandes d'émeutiers, dont les deux autres étaient sous les ordres de Maillard et de Jourdan.

Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si « cette nymphe adorable », comme l'appelaient ses admirateurs, avait quelque ressemblance avec Paméla (2), du moins assez pour que Mme Vigée-Lebrun ait pu s'y tromper.

La populace, elle, ne s'y trompa point. Elle a une sorte de considération, de respect, dirions-nous, si nous ne craignions de prostituer ce mot, pour ces héroïnes du ruisseau ; jamais, dans les quartiers populaires, une de ces filles, quelque élégante qu'elle soit, n'est molestée : « Elle est des nôtres » pense chacun, et on ne la confond pas avec ces femmes, dis-

(1) *Trois femmes de la Révolution*, Paris, Plon, 1900.

(2) Dans un portrait de Théroigne, très joliment coiffée avec un ruban aux cheveux, dont un exemplaire existe au musée Carnavalet, on aperçoit la ressemblance.

tinguées de tenue comme de cœur, qui, sous une mise modeste, apportent des secours aux malheureux et, volontaires de la charité, vont s'asseoir au chevet des malades et leur donner soulagement et consolations. A celles-ci, les insultes; aux prostituées, les égards.

Entre Paméla et Théroigne, il y avait incontestablement une ressemblance, mais légère. De taille, d'abord : Paméla était petite, très bien faite; Théroigne aussi : « Cinq pieds, une taille que l'on eût pu tenir entre les dix doigts », écrit M. Georges Duval, dans ses *Souvenirs de la Terreur*. Théroigne n'avait pas les traits réguliers et parfaits de Paméla, mais le coloris était à peu près pareil; toutes deux avaient les cheveux d'un châtain tirant sur le noir et le teint mat :

> On distingue au milieu de ses sœurs de bataille
> La blancheur de son teint et le fût de sa taille.

écrit Barthélemy à propos de Théroigne (1).

Il est vrai que Paméla n'avait que seize ans, tandis que Théroigne en avait vingt-sept, *mais elle ne les paraissait pas*, selon tous ses contemporains. Thiébault, qui la vit un an plus tard, le jour de l'assassinat de Suleau, en fait ce petit croquis : « ... Une femme coiffée d'un chapeau de feutre noir, relevé à la Henri IV, surmonté de plumes de la même couleur, vêtue d'une amazone de drap bleu et ayant une paire de pistolets et un poignard à la ceinture; du reste *brune de vingt ans*, et, je le dis,

(1) *Douze journées de la Révolution*, cité par MARCELLIN PELLET, dans *Théroigne de Méricourt*.

avec une sorte d'horreur, *jolie, très jolie, que son exaltation embellissait encore*... cette femme était, ainsi que je l'ai appris, Théroigne de Méricourt... leur jolie furie (1) ».

Voilà donc un témoin oculaire qui ne lui donnait que vingt ans ; née en 1762, elle en avait vingt-huit lorsqu'il la vit ; il n'était pas seul à la trouver jolie, car Champcenetz l'appelle « une femme adorable » et Dulaure, un autre témoin oculaire, la décrit comme une « jeune personne assez gentille, qui a été remarquée de toute la France ». De plus, le mot « leur jolie furie » prouve qu'elle appartenait aux bandes révolutionnaires.

Il est probable que la vue des livrées d'Orléans porta Mme Lebrun à faire cette erreur étrange. Or, il existe un témoignage irrécusable que, lorsque Théroigne, le 5 octobre, conduisit sa bande de furies à Versailles, elle était en amazone écarlate, avec un chapeau à plumes noires, et *suivie de jockeys du duc d'Orléans* (2).

Le cri même des aboyeurs dans la foule : « Voilà celle qu'il nous faudrait comme reine! » peut s'appliquer à Théroigne avec une signification prophétique et sinistre lorsqu'on sait que sur des cartes à jouer à l'usage des cafés patriotes elle est à ce moment représentée en reine : elle figure comme dame de pique entre le duc d'Orléans en roi et Santerre en valet (3).

(1) *Mémoires du général baron Thiébault*, t. Ier, p. 305.

(2) *Procédure de la cour du Châtelet :* témoignages d'un prêtre J.-E. Tournacheau et plusieurs autres personnes.

(3) Annonce du *Journal général*, cité dans la *Théroigne de Méricourt* par Marcellin Pellet. Vers la même époque, on vendait à Paris une

Ne pouvant déterminer avec certitude l'identité de la jeune personne en amazone qui caracolait en souveraine à travers l'émeute du 30 juin devant les Invalides, le lecteur choisira entre le récit donné une trentaine d'années plus tard dans les *Souvenirs de madame Lebrun* et le nôtre.

Mme de Sillery et ses élèves sont donc de retour à Saint-Leu. Croyant les troubles désormais apaisés, tant on se plaît à croire ce qu'on espère, les jeunes élèves ne songent qu'à organiser des comédies et pantomimes pour célébrer la fête de la gouvernante, le 10 juillet.

Le peintre Antoine Giroust, celui qui avait eu « la singulière idée de peindre Mme de Genlis en sainte Félicité exhortant au martyre le dernier de ses fils, figuré par le comte de Beaujolais » (1) était au nombre des comédiens; il jouait le rôle de Polyphème dans une pantomime des voyages d'Ulysse; mais la politique devait aussi y jouer le sien. On lit en effet dans le journal de Mme de Sillery à la date du 12 juillet :

« C'était ma fête le 10; les enfants l'ont remise afin que M. le duc d'Orléans et M. de Sillery pussent y être. A une heure après midi j'ai reçu une lettre de M. le duc d'Orléans qui me mandoit le départ de M. Necker et qu'il ne viendroit pas. Plusieurs personnes sont arrivées et nous ont donné beaucoup d'inquiétude sur cet événement (2). »

caricature représentant Louis XVI, la couronne glissant de la tête, qui joue au piquet avec le duc d'Orléans, et qui s'écrie : « J'ai écarté les cœurs, il a pour lui les *piques*, j'ai perdu la partie. » (NESTA WEBSTER, *The French Revolution*, p. 219.)

(1) Baron A. DE MARICOURT, *Adélaïde de Bourbon-Penthièvre.*

(2) *Lettres d'une gouvernante.*

Parmi les invités se trouvaient Mme de Montault et sa fille Joséphine. Celle-ci a écrit plus tard (1) ce qui se passa à cette réunion. Une lourde atmosphère d'inquiétude pesait sur chacun et gagna jusqu'à la brillante et folâtre jeunesse. Le duc d'Orléans, attendu, n'arrivait pas. Tout à coup, la nouvelle se répand qu'on se bat dans Paris. Chacun se lève, chacun veut partir... Mme de Sillery s'efforce de rassurer son monde. Malgré cela, n'y tenant plus, quelques personnes s'en vont, les autres suivent. Elles arrivent à Paris et trouvent les rues envahies par un peuple en effervescence.

Un des comédiens de Saint-Leu voulut aussi prendre part au grand drame qui se jouait à Paris : Polyphème (M. Antoine Giroust), « très curieux de voir ce qui se passait, aussitôt qu'il eut joué son rôle, se précipita dans un cabriolet, et partit à toute bride pour Paris, sans avoir pris le temps de se déshabiller; son costume et son œil peint au milieu du front causèrent un tel étonnement qu'il fut arrêté aux barrières et conduit dans un corps de garde, où il resta plus de deux heures; on le questionna avec beaucoup de défiance et de sévérité sur les causes de ce singulier travestissement (2) ». Ensuite, sur le boulevard, le pauvre homme fut pris « pour un aristocrate goguenard qui raillait la situation, il faillit être mis en pièces. Mais l'effervescence se calma comme par enchantement dès qu'on eut prononcé le nom d'Orléans (3). »

(1) Duchesse de Gontaut, *Mémoires*, p. 12 et 13.

(2) Mme de Genlis, *Mémoires*, t. IV, p. 1.

(3) Billaud de Gerainville, *Histoire de Louis-Philippe*, t. Ier, p. 45.

Ce même dimanche, à quatre heures, la foule s'était portée chez M. Curtius, peintre-sculpteur, qui tenait une petite exposition au boulevard du Temple, pour lui demander les bustes en cire du duc d'Orléans et de M. Necker; ces bustes, drapés de crêpe et couronnés de laurier, furent portés en triomphe jusqu'au Palais-Royal. On criait : *Vive Necker! Vive le duc d'Orléans!* « Et parmi ces cris on en entendait, a écrit Chateaubriand, un plus hardi et plus imprévu : *Vive Louis XVII!*... Louis XVI abdiquant, Louis XVII placé sur le trône, M. le duc d'Orléans proclamé régent, que fût-il arrivé? » Il serait arrivé précisément ce que souhaitait Mme de Sillery, ce à quoi elle travaillait depuis des années. Car, avec l'apathie du prince, c'est elle qui eût gouverné à travers le régent et il ne serait arrivé que ce qu'elle aurait voulu.

Sur la place Louis XV (aujourd'hui de la Concorde) l'émeute se heurte aux cavaliers de Royal-allemand : elle est refoulée vers le jardin des Tuileries et, dans la bagarre, le buste du duc d'Orléans tombe au ruisseau : mauvais présage pour la fortune politique de ce prince ! Quant à lui, il ne parut pas : il était allé, a-t-on dit, au Raincy, dont il ne revint que le soir.

M. de Sillery avait passé ce dimanche, selon sa promesse, à Saint-Leu ; il en repartit à huit heures du soir pour Versailles et, dès son arrivée, déposa sur le bureau de l'Assemblée « une adresse dont le but paraissait être de porter le peuple à de nouveaux excès » (1). Si sa femme n'en était pas l'au-

(1) E. Dard, *le Général Choderlos de Laclos*, p. 183.

teur, il est certain qu'elle n'en ignorait pas la matière; elle savait que depuis longtemps la destruction de la Bastille était écrite en tête du programme de la révolution projetée :

« Le désir de faire tout voir à mes élèves, écrit-elle (ce qui en cette occasion m'entraîna dans une démarche imprudente), m'engagea à revenir de Saint-Leu, passer quelques heures à Paris, pour voir, du jardin de Beaumarchais, tout le peuple de Paris se relayer pour abattre et démolir la Bastille. Il est impossible de se faire une idée de ce spectacle; il faut l'avoir vu, pour se le représenter tel qu'il était : ce redoutable fort était couverts d'hommes, de femmes et d'enfants travaillant avec une ardeur inouïe; et jusque sur les parties les plus élevées du bâtiment et de ses tours... j'avoue que sa démolition m'a causé l'émotion et la joie la plus vive (1) ».

Il semble bien que cette visite de quelques heures à Paris n'eut pas lieu le 14 juillet : comment Mme de Sillery l'eût-elle pu faire? Une fois ses derniers invités partis, il lui eût fallu le temps de changer de costume, de demander ses chevaux, de faire la route, de traverser Paris, d'arriver à la Bastille... Arrêtée presque à chaque pas par des factionnaires et conduite aux postes militaires établis à tous les carrefours, comme il advint à M. Antoine Giroust, obligée d'exhiber des pièces d'identité, d'obtenir des visas, le trajet ne se pouvait faire rapidement. De plus, la foule, très dense dans toutes les rues, n'aurait peut-être pas permis à des voitures de circuler, aurait en tout cas singulièrement ralenti leur allure

(1) *Mémoires*, t. III, p. 261.

si bien que la petite caravane ne serait arrivée que fort tard dans la nuit. Si cela avait été, Mme de Sillery se fût bien gardée d'avouer sa « démarche imprudente ». Celle-ci n'eut lieu qu'après le 14. Le cadavre de la Bastille, réprésentant le demi-cadavre de la monarchie, attirait chacals et mouches à la curée.

Mais voici une pièce prouvant sans contestation que Mme de Genlis et ses élèves n'assistèrent pas au siège de la vieille forteresse. Dans le journal qu'elle publia en 1791 sous le titre de *Lettres d'une gouvernante*, on lit à la date du 15 juillet 1789 à Saint-Leu :

« ... Aujourd'hui, à 3 heures, M. de La Buffière est arrivé de la part de Mme la duchesse d'Orléans, pour me dire qu'elle craignait pour la sûreté de ses enfans, et qu'elle désirait, ainsi que toutes les personnes qui sont au Raincy, que je les conduise à Paris, où ils seraient plus en sûreté qu'ici; mais qu'au reste elle me faisait *carte blanche*; j'ai répondu que Monseigneur m'avait mandé de les mener où je voudrais excepté à Paris. »

Quelque indépendante qu'elle fût de caractère, Mme de Sillery n'aurait pas, au mépris de l'ordre de leur père, conduit ses élèves au siège de la Bastille; ce n'est que lorsque la démolition en fut commencée, qu'elle les mena à ce spectacle extraordinaire.

M. Jean Harmand lui reproche une chose bien autrement grave. Il dit que « le soir venu, cette nuit d'orgie populaire du 14 juillet, elle conduit ses élèves au Palais-Royal; et princes et gouverneur, donnant la main aux femmes avinées qui emplissent

les jardins de leurs rondes et de leurs farandoles frénétiques, aux éclats de refrains grossiers, partagèrent les danses de ces furieuses » (1).

M. Harmand cite comme témoin de la présence de Mme de Sillery à ces scènes le jeune Touchard-Lafosse, âgé de neuf ans en 1789. Voici la page visée :

« Certaines dames des plus habituées aux mollesses aristocratiques... partagèrent, en 1789, l'élan révolutionnaire. Dès le mois de juillet, ma mère en me tenant juché sur une chaise dans le jardin du Palais-Royal, m'avait montré la *marquise de Genlis* dansant une ronde avec les vainqueurs de la Bastille. A quelque temps de là je l'avais vue courant les casernes des gardes-françaises avec la duchesse d'Aiguillon, Mme Necker et sa fille la brune baronne de Staël : j'avais entendu ces dames haranguer les soldats ou leur verser l'eau-de-vie en prenant avec eux des manières, des licences qui eussent fait chanter à l'oreille de ces belles vivandières ce refrain de Béranger, s'il eût existé : *Soldats, voilà Catin.* Et tout récemment, à travers l'affluence qui se précipitait au club de la place des Victoires, mon œil avait reconnu toutes ces belles amazones, allant se pénétrer, au milieu d'une foule compacte, des droits de l'homme et des principes de la liberté (2). »

Il y a là une erreur : la *marquise de Genlis* n'était pas la *comtesse* de Genlis-Sillery. Outre l'impossibilité, prouvée un peu plus haut, pour Mme de Sillery d'être à Paris le 14 juillet, fût-ce le soir de ce jour, il est aisé de reconnaître que la personne nommée

(1) Jean Harmand, *Madame de Genlis*, p. 226.

(2) G. Touchard-Lafosse, *Souvenirs d'un demi-siècle*, t. Ier, p. 26.

par M. Touchard-Lafosse n'est pas la gouvernante des enfants d'Orléans, mais sa belle-sœur, la *marquise* de Genlis, née de Vilmeur (1), dont le mari, frère aîné de M. de Sillery, était officier à l'armée, ainsi que le duc d'Aiguillon (2).

Si l'on admet que le jeune Touchard-Lafosse ait pu suivre, « courant les casernes », les dames qu'il nomme, on peut admettre aussi que la marquise de Genlis et la duchesse d'Aiguillon, en leur qualité de femmes d'officiers, y auraient eu accès également. Cela eût été difficile, sinon impossible, à Mme de Sillery, qui n'était pas femme d'officier. Elle avait de l'amitié pour sa belle-sœur, tout en montrant à son égard, peu d'indulgence pour des faiblesses qui étaient aussi les siennes. Ne semble-t-elle pas avoir mis une goutte de vitriol au bout de sa plume pour tracer d'elle, dans ses *Mémoires*, ce piquant petit portrait : « Avec une figure très brillante, elle n'avait point de coquetterie; elle aimait sincèrement son mari; il ne lui a manqué, pour devenir une personne de mérite et d'une conduite toujours exemplaire, qu'un mari plus moral et fidèle ». Mme de Sillery était la bonté même.

Lorsque juché sur une chaise dans les jardins du Palais-Royal, l'enfant aperçut cette dame, peut-être à travers les fenêtres du palais, ce fut sans doute après le souper donné le 15 juillet par le duc d'Or-

(1) Agée de quinze ans, elle épousa le marquis de Genlis deux ans après le mariage du comte de Genlis avec Félicité Du Crest.

(2) Armand, duc d'Agénois, devenu duc d'Aiguillon à la mort de son père en 1788. Il épousa Mlle de Navailles. Député à la Constituante, il était un des membres de la Conspiration d'Orléans; émigra en 1794 et mourut à Hambourg en 1800.

léans, souper où la pauvre duchesse fut obligée par son mari d'inviter les gentilshommes et les dames de sa suite à porter « la santé des bons citoyens de Paris et des courageux vainqueurs de la Bastille » (1). Mme de Sillery et ses élèves étaient à Saint-Leu; ils n'assistèrent donc pas à cette fête.

Selon son journal, que nous avons cité plus d'une fois, Mme de Sillery semble commencer à initier aux choses de la politique ses élèves Chartres et Montpensier. Elle les accompagne à Paris le 12 août afin de préparer leur installation pour le 1er septembre dans l'hôtel Boulainvilliers à Passy. Le duc d'Orléans l'avait loué, disait-on, dans l'intention de faciliter à ses fils leurs voyages à Versailles pour assister aux séances de l'Assemblée : en réalité, c'était pour servir de lieu de réunion à ses partisans; dans cet endroit écarté, leurs allées et venues seraient moins remarquées qu'au Palais-Royal (2).

Mme de Sillery accompagna deux ou trois fois ses élèves à l'Assemblée, car on lit dans son journal : « Passy, mercredi 2 sept. Nous sommes arrivés ici hier. Je vous y ai amenés afin de vous rapprocher de l'Assemblée nationale, pour que nous puissions en suivre les séances intéressantes... Nous y avons été aujourd'hui pour la seconde fois. » On sait le mouvement qui se préparait et que Mme de Sillery

(1) Baron André de Maricourt, *loc. cit.*, p. 253. M. de Maricourt cite sur cet incident *l'Élection et les Cahiers de Paris en 1789.*

(2) Selon le témoignage de M. Pelletier au Châtelet : « ... le duc d'Orléans avait loué à Passy une maison qui, depuis plus d'un mois, était le rendez-vous de plusieurs députés qui y venaient tous les jours concerter des opérations ».

aidait à faire surgir (1). Suivant son habitude, elle ne se met pas en évidence, mais se retire à Saint-Leu, où elle avait laissé ses autres élèves aux soins de sa mère, toujours heureuse de la remplacer auprès de cette aimable et charmante jeunesse.

C'est ainsi que, dans les premiers jours d'octobre, Mme de Sillery attend à Saint-Leu le moment de se rendre à Paris, ou à Versailles. Pour jouer quel rôle? Cela dépendra des circonstances, mais, cette fois, elle l'espère décisif.

« La comtesse de Maleyssie ma tante, a écrit un contemporain, qui habitait alors sa terre dans la vallée de Montmorency, très près de celle où étaient alors les enfants du duc d'Orléans et Mme de Genlis, m'a donné sa parole qu'ayant été ces deux jours sur la route pour savoir des nouvelles, elle avait vu toutes les heures au moins des gens déguisés en paysans, montés sur de très bons coureurs anglais, qui allaient porter les nouvelles à Mme de Genlis, et qu'elle, la comtesse de Maleyssie, ayant crié au dernier : « Quelles nouvelles? » il lui avait répondu : « Mauvaises, le roi vient à Paris » (2).

Si Mme de Sillery n'avait pas été mêlée d'une façon active à la politique du duc d'Orléans, ou plus justement à celle que son entourage lui faisait jouer, et elle toute la première, aurait-elle reçu heure par

(1) D'après tous les témoignage au Châtelet, il semble incontestable que les émeutes des 5 et 6 octobre furent organisées uniquement par la faction d'Orléans. Les jockeys du prince et ses serviteurs, y compris son nègre Edward, étaient bien en évidence parmi la foule de prétendues femmes du peuple.

(2) Général marquis DE MALEYSSIE, *Mémoires*, p. 115, Paris, Plon, un volume.

heure des courriers sur chevaux des écuries du Palais-Royal?

On connaît les événements dont les nouvelles lui arrivaient : la famine fictive (1) créée à Paris par les conspirateurs, afin d'exciter le peuple à l'insurrection en accusant le roi et les aristocrates de vouloir l'affamer : l'organisation de cette étrange *marche des femmes* de Paris sur Versailles : femmes des halles, disait-on, mais parmi lesquelles on remarquait bon nombre de courtisanes et aussi de fausses poissardes qui montraient sous leurs jupes de gros pieds et des pantalons d'homme (2). Cette foule atroce, renforcée par Maillard avec ses « volontaires de la Bastille » armés de fusils pillés le matin même à l'Hôtel de Ville et traînant à leur suite deux canons, s'avança sur Versailles et demanda audience au roi et aux députés de l'Assemblée.

Quelle scène sur la place d'Armes! Théroigne de Méricourt, en amazone rouge et chapeau à plumes noires, montée sur un beau cheval noir et suivie d'un jockey du duc d'Orléans, allait de groupe en groupe parmi ces volontaires du désordre et de l'émeute, distribuant de l'argent et des cocardes tricolores surtout dans les rangs des soldats du régiment de Flandre auxquels la Liégeoise parlait flamand; on avait déjà réussi à corrompre une partie de la

(1) Mounier, *Appel au tribunal*, p. 74.

(2) « Au son de la voix et à la taille, ce pouvait être des hommes déguisés... une grosse poissarde qu'on disait être le duc d'Aiguillon... homme déguisé en femme en déshabillé bleu... j'ai vu un pantalon rouge sous la jupe d'un de ceux qui m'attaquèrent, etc. » (Témoignages à la cour du Châtelet sur les événements des 5 et 6 octobre 1789.)

milice par le moyen de deux cents filles de joie envoyées depuis plus d'un mois à Versailles.

Pendant toute la nuit, le tumulte continua. Vers l'aube, les brigands envahirent l'intérieur du château et faillirent assassiner la reine; ces hommes de meurtre et de pillage étaient menés par plusieurs chefs du parti d'Orléans plus ou moins déguisés : M. de Laclos, habillé en femme, dirigeait semble-t-il, ceux qui envahirent les appartements; dans la cour et plus tard sur l'escalier de marbre, on vit le duc d'Orléans lui-même, en frac gris, une petite badine à la main, riant incessamment et se laissant accueillir par des cris perçants de « Vive le roi d'Orléans! » (1).

Quelques heures plus tard, ce même mardi 6 octobre, le lamentable cortège de la monarchie plus défunte que prisonnière, se met en route pour Paris escorté et protégé par La Fayette et les gardes-françaises. Le comte Achille de Neuilly, âgé alors de douze ans, a décrit dans ses *Souvenirs* ce triste voyage qui dura sept heures et qu'il fit en voiture, avec sa mère.

Nous ne lui emprunterons que ce qui a trait à notre sujet :

« Nous arrivions, dit-il, à la hauteur de Passy, quand un brusque mouvement qu'elle fit (Mme de Neuilly, sa mère), me réveilla en sursaut. « Ah! le monstre », s'écria-t-elle... et elle me montra du doigt le duc d'Orléans, ses enfants et Mme de Genlis, qui, placés sur un balcon sur le bord de la route, à notre gauche, regardaient en souriant le convoi de

(1) Chevalier de La Serre, marquis de Digoine du Palais, vicomte de La Châtre et plusieurs autres témoins au Châtelet.

leurs victimes. « Les vois-tu, ce monstre et sa famille de tigres? Ils sont cause des horreurs qui se passent, et ils sont venus là pour jouir de leur triomphe! » Je les distinguai tous parfaitement, le duc d'Orléans avait un chapeau à haute forme, dont tout un côté disparaissait sous une énorme cocarde de rubans tricolores, retenu par une boucle d'acier. Il portait un habit d'*éternelle*, sorte d'étoffe rayée. Le duc de Chartres était auprès de lui; MM. de Montpensier et de Beaujolais, un peu en arrière. La veille, nombre de personnes l'avaient remarqué à Versailles, aux abords du château, se mêlant à la canaille; et le soir qui précéda cette terrible nuit, l'officier chez lequel nous étions réfugiés nous avait dit qu'il l'avait vu, qui montrait du geste aux brigands l'appartement de la reine. Quand le château fut envahi, il y pénétra un instant, puis il disparut et devança le roi de plusieurs heures sur la route de Paris (1). »

Le petit Neuilly connaissait très bien les princes d'Orléans, pour les avoir souvent rencontrés avec leur « gouverneur » chez le marquis Du Crest; puisqu'il n'a pas vu sur le balcon Mademoiselle d'Orléans, ni ses compagnes Paméla et Henriette, c'est que M[me] de Sillery, se rendant à la hâte à Passy avec M. de Beaujolais, les avait laissées à Saint-Leu, comme d'habitude, aux soins de sa mère.

Mais dans quelles intentions le duc d'Orléans s'affiche-t-il en ce jour sauvage? « S'il se fût montré dans ce moment — a écrit Barras qui, cette fois, ne ment pas — avec quelque velléité d'ambition il aurait été naturellement placé sur le trône (2). » Il se montra, oui, mais n'osa rien; la veulerie de sa

(1) Comte DE NEUILLY, *Souvenirs et Correspondance*, p. 20 et 21.
(2) BARRAS, *Mémoires*, t. I[er], p. 65.

vie première avait préparé ses faiblesses de la seconde. Il manqua de volonté. Mme de Sillery, qui en avait à revendre, ne sut pas lui en donner. L'occasion d'agir était favorable et il eût suffi de bien peu de chose pour changer le cours des événements. Mais le duc d'Orléans était de ces hommes qui semblent toujours prêts à prendre leur essor et ne peuvent déployer leurs ailes. Avec un peu de décision... mais il attendit la parole de celle qui avait l'habitude de vouloir pour lui, et Mme de Sillery n'osa pas vouloir. Leur triomphe ne fut donc que d'un instant et tout de surface : quelques minutes après, le moment d'agir était passé et le triomphe avec lui. L'influence des petites causes se montra donc une fois de plus, dans le jeu de la politique, aussi efficace que celle des plus grandes.

Cependant La Fayette, devenu royaliste, comme il l'affirma au comte d'Estaing, par les atrocités commises à Versailles, ne tarda pas à expliquer au roi le complot dont il avait deviné l'origine; il insista pour que l'on fît une enquête et que le duc d'Orléans fût condamné ou exilé. Le 10 octobre, il eut une entrevue avec le prince chez Mme de Coigny et lui parla avec véhémence : « Monseigneur, je crains qu'il y ait bientôt sur l'échafaud la tête d'une personne de votre nom ». Le duc se montra surpris : « Vous avez, monseigneur, l'intention de me faire assassiner, mais soyez sûr que vous le serez vous-même une heure après ». Le duc donna sa parole d'honneur qu'il n'était coupable en rien et La Fayette continua : « Monseigneur, je dois recevoir votre parole d'honneur, mais comme j'ai en main les plus fortes preuves

de toute votre conduite, il faut que Votre Altesse quitte la France ou bien je vous traduis sous vingt-quatre heures devant les tribunaux. Le roi a descendu quelques marches de son trône, mais je me suis mis sur la dernière; il ne descendra plus, et pour arriver à lui il faudra me passer sur le corps. Vous avez à vous plaindre de la reine et moi aussi, mais c'est le moment d'oublier tous les torts (1). »

C'est M. Huber, un des secrétaires de l'ambassade d'Angleterre, qui rapporte textuellement cette conversation dans une lettre du 15 octobre à Lord Auckland. Elle s'accorde avec ce qu'en a dit La Fayette, bien que celui-ci, par égard pour le roi Louis-Philippe, en atténue un peu les termes. Mirabeau, dans son discours du 2 octobre 1790 à l'Assemblée, se borne à dire que cette conversation fut « très impérieuse d'une part et très résignée de l'autre ».

Dans l'entourage du duc, Laclos, qui avait organisé la marche des femmes sur Versailles, et Mme de Sillery, qui paraît bien avoir travaillé aussi dans la coulisse, ne voulaient pas laisser échapper une occasion qu'ils avaient amenée. Dominé par eux, le duc d'Orléans, qui avait consenti d'abord à partir, se ravisa. Le lendemain, il était avec La Fayette chez le roi. Il chercha à le rassurer en lui disant qu'il « tâcherait de découvrir à Londres les auteurs des troubles ». — « Vous y êtes plus intéressé que tout autre, riposta La Fayette, car personne n'y est autant

(1) *Journal and Correspondence of William, Lord Auckland.* — Cf., *Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général La Fayette,* publiés par sa famille, Paris, 1838, t. II, p. 428-429.

compromis que vous. » Comme les événements, l'entretien était monté à un ton tragique. Dans la nuit, le duc d'Orléans étant de nouveau revenu sur sa décision, La Fayette l'assigne devant le ministre des Affaires étrangères, qui devait lui donner les instructions du roi. « Mes ennemis prétendent, dit le prince, que vous avez des preuves contre moi. » « Ce sont plutôt les vôtres qui le disent, répondit La Fayette; si j'étais en état de produire contre vous des preuves, je vous aurais déjà fait arrêter... du reste, j'en cherche partout. »

Le duc d'Orléans ne pouvait plus qu'obéir. Il partit le 14 octobre. Pour ménager son amour-propre et surtout ses partisans qu'on craignait plus que de raison, le ministère le chargea d'un semblant de mission diplomatique, relative aux affaires de Belgique auprès de Sa Majesté Britannique (1). Au fond, c'était un exil, un véritable exil. Les partisans du prince ne s'y trompèrent pas, et Mme de Genlis encore moins. Elle en fut d'abord ahurie; puis, considérant qu'il n'y avait pour le moment rien à faire en politique avec un homme si indécis,

(1) Deux choses sont curieuses dans cette mission : d'abord le duc d'Orléans devait faire une enquête sur les menées révolutionnaires de l'Angleterre en France. Là-dessus, son ami Forth aurait pu le documenter de première main — et pour cause — tandis que M. de La Luzerne écrivait sans cesse de Londres que le duc d'Orléans était, à Paris, un véritable agent de l'Angleterre. D'un autre côté, le ministre français Montmorin, dans ses instructions, laissait au prince l'espoir de voir liquider la révolution de Belgique à son avantage, par la couronne royale pour lui. Par le même courrier, une lettre de Montmorin donnait l'ordre à M. de La Luzerne de le surveiller et d'excuser Louis XVI auprès du roi d'Angleterre de s'être débarrassé du duc d'Orléans en l'envoyant dans ses États. (Voir ALBERT SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, t. II, p. 56-60.)

sans en prendre tout à fait son parti, elle se réserve, comptant sur la Providence et sur elle-même pour amener quelque incident dont elle saurait cette fois profiter.

Une quinzaine de jours après, le jeune ministre plénipotentiaire, Lord Robert Fitz Gerald, écrivait de l'ambassade à propos de toute l'affaire :

« ... On a donc l'impression que le prince était l'auteur de toutes les émeutes ici, et de l'expédition du lundi 5 à Versailles ; que ses desseins contre le roi étaient d'une nature très criminelle, qu'il avait comme but la régence du royaume pour lui et se proposait de mettre son parti personnel au pouvoir. On suppose aussi que M. de La Fayette, ayant découvert la conspiration, la fit connaître au roi et que celui-ci, par bonté de cœur, chargea le duc d'Orléans d'une prétendue mission en Angleterre, comme prétexte seulement et pour le soustraire par un exil honorable à des poursuites... Son absence était jugée utile par la cour, puisqu'il était prudent à ce moment de ne pas être trop rigoureux envers lui... Je vous cite ces mots, et j'ai de bonnes raisons de croire que M. de La Fayette les employa en parlant du duc : *Si j'avais eu des preuves* plus certaines, il ne tenait qu'à moi de lui faire trancher la tête (1). »

(1) *Despatches from Paris*, edited by OSCAR BROWNING. Lettre de Lord Robert Fitz Gerald au duc de Leeds, 29 octobre 1789. Le duc de Dorset avait quitté l'ambassade vers la fin de juillet à la suite d'un petit incident fâcheux : il avait eu l'imprudence d'écrire au comte d'Artois pour le féliciter d'avoir émigré et de confier la lettre au baron de Castelnau. Celui-ci fut arrêté par les révolutionnaires qui trouvèrent la lettre sur lui et battirent un des laquais de l'ambassade. — Lord Robert resta chargé d'affaires pendant les onze mois suivants. Son frère Edward lui écrit de la Nouvelle-Orléans : « Enchanté d'apprendre par le *Courrier de l'Europe* que vous êtes à présent Plénipo-Bob en réalité, je vous en félicite... » On saisit l'aimable jeu de mots : Bob est le diminutif affectueux de Robert, et Robert Fitz Gerald remplace comme plénipotentiaire le duc de Dorset.



PAMÉLA REPRÉSENTANT « *La Religion* »
Miniature inédite par Hénard en 1789
Appartient à Mrs Milne Home

CHAPITRE VIII

PENDANT LA RÉVOLUTION

Visite domiciliaire à Bellechasse. — Arrestation à Colombes. — Mort de Mme d'Andlau. — Retour du duc d'Orléans. — Questions d'adoption : lettre de Mme de Genlis à Camille Desmoulins. — Miss Williams à Saint-Leu. — Un portefeuille de satin rose. — Jugement du Châtelet; il est cassé par l'Assemblée. — Divertissement de carnaval. — Rentes viagères pour Paméla : un singulier document. — Barère, tuteur de Paméla. — Dîner chez M. de Sillery : la danse russe de Paméla. — Rupture finale avec la duchesse d'Orléans : son départ du Palais-Royal.

Rentrée à Bellechasse avec ses élèves le 12 octobre, Mme de Sillery avait donc vu s'écrouler ses projets ambitieux. Il lui eût été agréable à ce moment de quitter la France, au moins pour l'hiver, et de passer quelques mois à Nice avec ses élèves; mais aussitôt qu'il en fut question « on censura tellement ce projet dans les papiers publics, écrit-elle, qu'il fallut y renoncer ». Une critique, entre autres, semble l'avoir touchée au vif : elle était au nombre des conseils qu'une brochure adressait, sous forme de lettre, au duc d'Orléans : « ... On assure, Monseigneur, qu'entraîné par les conseils du gouverneur féminin

que vous avez donné à vos enfants, vous pensez, vous voulez les éloigner du Royaume et les envoyer en Italie... retardez, Monseigneur, réformez au plus tôt ce projet de voyage et d'éloignement de votre famille;...le Peuple aujourd'hui murmure, s'inquiète, proscrit et condamne promptement... (1) »

Il fallut se soumettre à la volonté du peuple. Là-dessus, nouvel incident, propre à faire faire encore des réflexions à la gouvernante : elle fut dénoncée comme ayant un dépôt d'armes à Bellechasse et sa maison visitée de la cave au grenier. On n'y trouva rien de suspect, aucune arme, si ce n'est, dit la gouvernante « deux ou trois fleurets, un carquois et des flèches, qui appartenaient à mes élèves ».

Mme de Sillery parle, à ce propos, des « exécuteurs du despotisme *révolutionnaire* »; elle dit également que cette dénonciation était faite « pour plaire à M. de La Fayette, qui passait alors pour haïr M. le duc d'Orléans »; mais quand on sait qu'à la demande de La Fayette une enquête était ouverte depuis le mois de novembre au Châtelet, sur les événements des 5 et 6 octobre, on est autorisé à croire que cette visite domiciliaire n'eut lieu qu'à la suite de soupçons nés de certains des témoignages (2).

(1) Anonyme. *Lettre adressée à Monseigneur le duc d'Orléans* sur l'éloignement de ses enfans, proposé et projeté dernièrement par Mme de Sillery, Paris, Imp. de Laporte, 1789. (*British Museum Press Mark*, F. 256,18. L'exemplaire de cette brochure, à la Bibliothèque nationale, n'est pas daté.)

(2) On avait allégué la présence de Mme de Sillery à l'Assemblée nationale le matin du 2 octobre, à l'occasion du dîner des gardes du corps lequel fut dénoncé comme une orgie impardonnable; Mirabeau parla de châtier les personnes qui y avaient pris part et un autre député mettait en avant la complicité de la reine : « Dans le même instant,

Cette petite aventure fut suivie au printemps d'une plus grave qui porta au comble le désir qu'avait Mme de Sillery de quitter la France : elle y apprit qu'il est dangereux de jouer avec le lion populaire et de l'exciter contre les autres; on risque fort de faire soi-même connaissance avec ses griffes et ses crocs. Par une belle journée d'avril, elle partit en calèche, vers 4 heures, avec Mademoiselle d'Orléans et son petit frère Beaujolais, Henriette et Paméla pour visiter une maison de campagne sur la route de Nanterre, lorsque passant par le village de Colombes elle se trouva tout à coup entourée par ce peuple à qui la mode était de prêter toutes les vertus. Celui-ci allait lui prouver par raison démons-

dans la tribune de derrière où étaient les enfants du duc d'Orléans, Mme de Sillery et d'autres personnes, une voix dit : *Comment, la reine?* A quoi il fut répondu par une personne de la même tribune : *La reine comme une autre si elle est coupable* ». (Témoin CLVIII, le marquis de Digoine du Palais.) Il semble cependant que M. de Digoine du Palais s'est trompé en croyant apercevoir Mme de Genlis ce jour-là, car un autre témoin, M. de Raigecourt, qui se trouvait dans la *loge des suppléans* où étaient admis les enfants du duc d'Orléans, et qui était assis sur la banquette immédiatement derrière le duc de Chartres, affirme que la personne qui avait parlé dans la tribune etait Mme Charles de Lameth. Il rapporte les propos suivants : « M. de Barbantane qui était à côté des enfants d'Orléans, se leva et cria : ... *On voit bien que ces messieurs veulent encore des lanternes; eh bien, ils en auront!* » Mme Charles de Lameth, qui était dans la tribune, ayant dit quelques paroles que je n'entendis pas, M. de Barbantane lui répondit vivement : *Vous voyez bien, madame, que ces messieurs demandent encore des lanternes*. Sur quoi le duc de Chartres appuya en disant : *Oui, il faut encore des lanternes.* Ce propos m'indigna et je me levai en disant : *Il est abominable que l'on ose ici tenir des propos comme ceux-là!...* On est venu avertir le duc de Chartres qu'il y avait une sédition dans Paris et que les Parisiens devaient venir à Versailles. M. de Chartres et son frère sortirent et ne rentrèrent plus. » (Témoin CCIV, le marquis de Raigecourt.) Il est évident, par le témoignage de M. de Raigecourt, qu'il aurait certainement remarqué Mme de Sillery si elle eût été dans la tribune; elle en était sortie avec ses élèves, tandis que Mme Charles de Lameth, qui habitait Versailles, restait à l'Assemblée.

trative, qu'il ne méritait pas tant d'admiration et, ainsi que l'a dit Joseph de Maistre, que les ci-après étaient autrement insolents que les ci-devant.

La foule la prend pour la reine et pousse les hauts cris : « L'Autrichienne émigre! Elle enlève la petite Madame et le dauphin! Arrêtez-les! » La sottise est contagieuse : on arrête les chevaux et, sans trop d'égards, toute la carrossée est conduite chez le commandant de la garde nationale. Celui-ci s'efforce de rassurer les prisonniers qui ne sont pas très tranquilles en entendant mille imprécations où le mot *à la lanterne!* leur paraît revenir bien souvent. En même temps, des coups violents retentissent contre la porte qui craque, cède et tombe.

Telle une vague furieuse, la tourbe hurlante inonde alors la maison et le jardin. Mme de Genlis, qui se pique volontiers d'héroïsme à l'occasion, ne perdit pas son sang-froid : retirée dans le jardin avec ses élèves, elle leur avait, en quelques mots brefs, ordonné de jouer aux quatre coins. Placée au centre du jeu elle le dirigeait, le plus tranquillement du monde, assure-t-elle, plaisantant et provoquant la gaieté de la petite bande. A la vue des envahisseurs, sachant par expérience qu'on ne se concilie la faveur des puissants que par la flatterie, elle va au-devant d'eux, leur dit que son mari est représentant du peuple... On ne la croit pas et les vociférations recommencent de plus belle. Mais que d'angoisses pour Paméla et ses pauvres compagnes, car l'attitude du « peuple » n'est rien moins que rassurante.

Par un de ces hasards qui ne se rencontrent guère que dans les romans, un ancien garde de Sillery,

mêlé à la foule, reconnut la gouvernante. Il déclara qu'elle disait la vérité, que son mari était bien député à l'Assemblée, qu'il répondait d'elle et irait à Paris chercher pour elle un laisser-passer.

On l'écouta et il partit. La maison fut alors entourée d'un cordon de factionnaires, baïonnette au canon, pour garder une femme, trois fillettes et un petit garçon. Quand l'homme revint avec le laisser-passer, le jour commençait à paraître et l'ivresse du peuple à disparaître. Des libations insolites — il y avait la foire au village — avaient amené cet incident et les prisonniers furent remis en liberté. C'était l'âge d'or de la Révolution.

« On passa, écrit Mme de Genlis, de l'emportement et de la colère à un repentir qui porta une grande partie de ce peuple à vouloir nous reconduire *en triomphe* à Paris ; ce qui aurait fait une histoire épouvantable dans les journaux. Il fallut toute mon éloquence pour les dissuader de nous rendre ce funeste honneur. » Mme de Genlis ajoute que malgré la fatigue et l'effroi intérieur que cette aventure lui avait causés, elle n'en fut point malade ; il en alla autrement pour sa pauvre mère qui, dévorée d'inquiétude, avait attendu pendant toute la nuit le retour des absents. Elle dut s'aliter et, malgré les soins dévoués de sa fille, mourut au bout de trois jours. Tout le monde au pensionnat la pleura ; on aimait beaucoup Mme d'Andlau, et sa douce figure, encore belle à soixante-dix ans, manqua bien souvent à chacun, à Paméla surtout, l'élève choyée et préférée de Mme de Sillery ; plus que les autres, elle souffrait des caprices de cette nature impérieuse qui l'aimait

avec passion à un moment et la grondait avec non moins de passion ensuite; bien souvent elle avait dû, fuyant ses accès d'humeur, se réfugier chez la bonne grand-mère, au caractère doux et égal : sa perte fut pour elle un profond chagrin.

Mme de Sillery et ses élèves quittèrent Paris pour Saint-Leu; ils s'y installèrent le 18 avril et passèrent l'été tranquillement.

Le duc d'Orléans était toujours à Londres. La froideur courtoise avec laquelle l'avait accueilli le roi d'Angleterre fut adoptée également par Pitt et par le duc de Leeds; elle fut imitée par le beau monde et, avec quel empressement! par les émigrés français. Il vendit alors son hôtel de Portland Place et s'installa avec Mme de Buffon dans une toute petite maison de Chapel Street. S'étant vite aperçu que sa prétendue mission n'avait été qu'un prétexte pour se débarrasser de lui, il chercha à se donner une importance politique personnelle. Quelques indiscrétions et vantardises de lui ou de ce grand fat de Lauzun, ou de cette petite étourdie de Mme de Buffon ne lui réussirent pas. Dégoûté alors du métier d'ambassadeur comme de celui de conspirateur, il se tint coi. D'après les lettres de M. de La Luzerne, il se consolait de ses déceptions politiques auprès de la dive bouteille. C'était la conclusion d'Horace :

... Sic tu sapiens finire memento
Tristitiam vitæque labores
Molli, Plance, mero...

« Si tu es sage, tu échapperas à la tristesse et aux labeurs de la vie, par un vin doux au cœur. »

Aussi le duc ne sortait-il guère de chez lui, s'occupant de ses affaires personnelles et financières. Son magnifique état de maison, ses profusions inconsidérées, avant comme depuis la Révolution, l'avaient ruiné tout à plat. Aussi cherchait-il à hypothéquer plusieurs de ses propriétés en France, afin d'en placer l'argent en Angleterre; il négociait en même temps, chez des banquiers anglais, un emprunt de cinq millions que l'état de ses finances rendait nécessaire. Au lieu de recevoir les quatorze millions de rente dont il jouissait avant la Révolution, ses intendants n'arrivaient plus qu'avec beaucoup de peine à faire rentrer quelques centaines de mille francs. Le duc d'Orléans avait toujours dépensé sans compter (1). L'exil n'avait pas diminué ses dépenses; des agents politiques à ses gages allaient et venaient sans cesse entre Paris et Londres; plusieurs de ces agents étaient anglais ou irlandais, tels que Shea, Clarke, Smith et ce *Nathaniel Parker Forth* qui lui

(1) « On assure que le duc, quoique très fastueux, est naturellement avare et très dérangé; il faut donc qu'il ait eu des motifs bien puissants pour prodiguer tant d'argent et pour combiner des intrigues si compliquées... » (*Les Mères rivales*, t. II, p. 108.) Ceci est en contradiction avec les *Mémoires* de Mme de Genlis, comme l'histoire vraie avec l'histoire officielle : « On a beaucoup accusé le duc de Chartres d'être avare et c'était une injustice. » En parlant à ses élèves de leur père, Mme de Genlis en dit : « Il n'a rien épargné pour votre éducation ; et dans le temps où ses affaires l'obligeaient à des réformes et à des sacrifices personnels, il n'a jamais voulu que ces économies portassent sur votre éducation ; il s'est occupé de vous de la manière la plus aimable, vous faisant monter à cheval lui-même, vous traitant toujours avec une bonté et une tendresse touchantes; absent, vous écrivant exactement ; à Paris, venant presque tous les jours à Bellechasse ; et à Saint-Leu au moins deux ou trois fois par semaine; y couchant très souvent afin de passer plus de temps avec vous » — et avec moi, aurait-elle pu ajouter. (*Leçons d'une gouvernante*, Saint-Leu, 26 avril 1790.)

avait rendu des services tout particuliers dans les premières années de Paméla et d'Hermine. Non content de servir d'intermédiaire entre le duc d'Orléans et certains membres de la Commune de Paris, Forth était en même temps aux gages du gouvernement anglais et ne manquait pas de rapporter à Pitt tous les détails des intrigues du prince (1).

Ces agents travaillaient assidûment à suborner l'opinion à propos de l'enquête qui se continuait au Châtelet; ils réussirent à aveugler le ministre anglais, Lord Robert Fitz Gerald, comme le montre une lettre de celui-ci, du 30 avril 1790 : « ... Le Châtelet paraît s'être attiré toutes les clameurs et les plaintes du peuple; à la suite d'une dénonciation qui s'est produite dernièrement au nom du quartier des Cordeliers, il (le Châtelet) fut accusé de favoriser le parti aristocrate, même lorsqu'il y avait des preuves évidentes de culpabilité, et de poursuivre rigoureusement les favoris du peuple sur de simples soupçons » (2). Il est vrai que le Plénipo-Bob n'était pas un aigle, mais, selon le jugement du ministre de Prusse : « ... un jeune homme doux et honnête mais encore bien neuf ». Herr von der Goltz, de son côté, versait des sommes assez considérables pour la

(1) « Le Palais-Royal était rempli d'agents et de serviteurs anglais, fort aisés à transformer en espions... Forth... voit souvent M. Pitt, et tout ce que fera et dira le duc lui sera rendu sur-le-champ. » (Lettre de M. de La Luzerne, citée par E. Dard dans son bel ouvrage sur *Choderlos de Laclos.*)

(2) *Despatches from Paris, loc. cit.* Lettre de Lord Robert Fitz Gerald au duc de Leeds. A l'arrivée à Paris, en juin, de Lord Gower, le nouvel ambassadeur d'Angleterre, Lord Robert Fitz Gerald fut nommé ministre à Berne et partit pour la Suisse.

propagande révolutionnaire, afin d'affaiblir autant que possible la France : cette méthode, qui réussissait à merveille, a été reprise depuis par la Prusse avec le même succès. Cependant le duc d'Orléans, jugeant par les rapports de ses agents qu'il pouvait sans danger rentrer en France (1), écrivit vers la fin de juin à Louis XVI pour lui annoncer qu'il se proposait de quitter Londres le 3 juillet afin d'assister à la fête de la Fédération qu'on organisait pour le 14. Il arriva donc à Paris dans la nuit du 9, et on ne peut douter qu'il ne se rendit à Saint-Leu au plus tôt pour embrasser ses enfants et s'entretenir avec leur gouvernante d'une question qui leur était bien à cœur, l'avenir de leurs filles illégitimes. Ils ne s'inquiétaient pas trop au sujet d'Hermine, car Mme de Valence, qui semble avoir deviné peu après son mariage le secret de sa mère, s'était chargée de sa petite sœur qu'elle aimait d'un amour quasi maternel; elle n'eût pas demandé mieux que de l'adopter, si la loi l'avait permis (2).

Sur le désir du prince et avant son arrivée en

(1) C'est peut-être à l'instigation de Laclos qu'il fit cette démarche, car selon son amie, la belle Mme Elliott, il n'aurait pas été fâché de rester en Angleterre. « Il m'assura, écrit-elle — et les paroles du prince paraissent sincères — qu'il avait toujours envié la vie d'un gentilhomme campagnard anglais, et que, pendant que ses amis l'accusaient d'avoir voulu se faire roi, il aurait volontiers échangé sa position et toute sa fortune contre une petite propriété en Angleterre, avec les privilèges de ce délicieux pays qu'il espérait revoir. » Mme Elliott ne songe qu'à disculper son prince. Mme de Genlis, elle, ne songe qu'à sa propre ambition et ne lui eût pas permis de se retirer en Angleterre.

(2) La loi ne permettait l'adoption, chez les gens mariés, que lorsqu'ils avaient l'un et l'autre dépassé l'âge de cinquante ans et n'avaient pas d'enfants.

France, Mme de Sillery avait lancé une brochure (1) demandant d'introduire dans la loi sur l'adoption une disposition qui permettrait à tout citoyen, sans condition d'âge ni de sexe, d'adopter, en sus de ses enfants, n'importe quel autre enfant en lui assurant une rente viagère. L'esprit public ainsi préparé, il ne restait qu'à faire présenter ce projet à l'Assemblée par un député assez influent pour en obtenir le vote sans retard.

L'éditeur de la brochure l'avait ornée d'un portrait de l'auteur fait d'après une ancienne gravure. Mme de Sillery y était représentée assise à sa table de travail, la plume à la main, mais habillée et coiffée en *aristocrate*. Elle en profita pour amorcer son projet, en se faisant consacrer, comme *femme de lettres-citoyenne*, quelques lignes critiquant l'estampe dans le journal de Camille Desmoulins, *les Révolutions de France et de Brabant*. Camille les inséra volontiers. Elle l'en remercia par une lettre du 11 juillet, écrite sans doute sous les yeux du duc d'Orléans, et se terminant, un peu étourdiment peut-être, ainsi :

« ... Permettez-moi de vous demander avec confiance une chose qui n'est point inspirée par l'amour-propre, mais à laquelle *j'ai le plus tendre et le plus sensible intérêt de cœur* : c'est de plaider vivement par votre éloquence et votre

(1) *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin et sur l'adoption*, Paris, Onfroy, 1790, in-8°. Il est probable que ces discours furent écrits à deux fins, car on s'aperçoit qu'en exposant le plan de l'éducation qu'elle avait donnée au duc de Chartres comme *éducation d'un dauphin*, Mme de Genlis voulait répandre dans le public le projet, qui existait, de pousser Louis XVI à déclarer le petit dauphin illégitime et lui faire adopter à sa place le duc de Chartres; les fils du comte d'Artois étaient inéligibles par suite de leur émigration avec leur père l'an précédent.

excellente logique ma motion relative à l'adoption, avec cette considération que l'on puisse, avec d'autres enfants, adopter *une fille de plus* (1).

» Si cette loi passe, je donnerai le premier exemple de bonheur qu'elle puisse procurer. Je vous conjure de faire, par vos écrits et vos amis, tout ce que vous pourrez pour faire passer cette loi. Un autre, à votre place, me demanderait quel droit peut avoir une personne qui vous est inconnue, d'attendre de vous un tel zèle, mais ce zèle contribuera *au bonheur de deux personnes* et sans doute de beaucoup d'autres.

» Il ne vous coûtera rien et si vos écrits peignent votre manière de penser, ils justifient la confiance que je vous témoigne. Vous voyez, monsieur, avec quelle franchise je vous parle : j'espère que le motif m'excusera auprès d'une âme comme la vôtre, et je vous jure d'avoir une fidèle amitié et une reconnaissance si vous me servez dans un intérêt si cher et si touchant avec tout le zèle et l'activité dont vous êtes capable.

» Je suis votre très humble et très obéissante servante

» DUCREST-BRULART.

» De Saint-Leu, le 11 juillet 1790 (2). »

Remarquez cette signature : la marquise de Sillery veut montrer au démocrate Desmoulins qu'elle obéit au décret du 19 juin abolissant tous titres de noblesse. De ce moment, elle ne s'appellera plus que Mme Brûlart ou la citoyenne Brûlart.

De son propre mouvement ou sur les instances de

(1) Ces mots, très transparents, ne sont-ils pas éminemment significatifs? Et celui de *une fille de plus*, échappé de la plume de Mme de Sillery, révèle le fond de sa pensée : pourquoi une fille et non un garçon? C'est que, en tout cela, il ne s'agit que de Paméla.

(2) Citée par Jean Harmand.

celle-ci qui ne perdait pas l'espoir de voir réaliser ses projets, surtout au milieu des événements qui se préparaient, le duc d'Orléans s'était décidé à revenir à Paris. Il n'en avait pas obtenu l'autorisation : aussi lui prêtait-on des « projets sinistres ». En avait-il? Son entourage, c'est probable. Quant au prince, rentré malgré lui, obéissant à ceux qui le menaient, il ne songeait guère qu'à regagner une méfiante popularité qu'il n'avait plus. Bien revenu de ses illusions politiques, il allait faire la première étape décisive vers la place Louis XV, rebaptisée place de la Révolution, où le conduisait l'ambition d'une femme, où devait le précéder son parent le roi Louis XVI — et d'où l'on ne revenait pas.

A la fête de la Fédération, le duc d'Orléans fut accueilli froidement : « Pas un seul *bravo* sur le chemin, dit une brochure publiée plus tard, pas un seul *Vive d'Orléans!*... Les membres de l'Assemblée nationale ont affecté de faire voir au peuple immense qui les entourait qu'ils le fuyaient. Il a été obligé de marcher toujours seul : et las, fatigué d'être montré au doigt par tout le bas peuple même, il accoste un officier... et cet officier a le courage de ne pas lui répondre un seul mot. »

Une Anglaise, Miss Héléna Williams, a parlé de la fête de la Fédération (1); bien que son témoignage soit suspect, nous reproduisons, parce

(1) Miss H. M. Williams, *Lettres écrites de France pendant l'été de 1790.* — Ces lettres n'ont-elles pas été une simple spéculation de librairie? N'ont-elles pas été inventées? Le marquis de Beaucourt, dans *Une Supercherie littéraire* (Paris 1865) fait plus que de le laisser entendre.

qu'elle y parle de Paméla, le récit d'une visite qu'elle aurait faite à Mme de Genlis à Saint-Leu,

« ... jolie habitation située dans la riche vallée de Montmorency. M. d'Orléans a certainement rendu à ses enfants un très grand service en les confiant aux soins de cette dame. Je n'ai point vu de jeunes gens avoir de dispositions plus heureuses; leur façon d'être est charmante... La princesse, qui est âgée de treize ans, a des traits empreints de la plus douce expression. »

Au milieu de ses louanges pour les jeunes princes, Miss Williams apprécie la « politesse attentive » du duc de Chartres.

« Mais si j'ai été contente des manières de ce jeune prince, j'ai été encore plus satisfaite de le trouver chaud partisan de la nouvelle constitution de la France... Un prince démocrate, c'est en soi quelque chose d'assez extraordinaire. »

Se laissant assez facilement prendre aux apparences, elle ajoute :

« Je fus moins surprise de trouver en Mme de Sillery des sentiments qui conviennent si bien à un esprit éclairé et à une âme élevée... Depuis le décret de l'Assemblée nationale qui a aboli la noblesse, elle a renoncé au nom de Sillery, ainsi qu'à ses titres et a pris celui de Brûlart. Elle porte à son col un médaillon fait d'une pierre polie de la Bastille. Au milieu du médaillon se détache en diamants le mot : *Liberté*. Au-dessus, en diamants également, figure le soleil qui brillait le 14 juillet et au-dessous est la lune représentée à sa phase en ce jour mémorable. Autour du médaillon, court une guirlande de laurier formée d'émeraudes et attachée avec une cocarde nationale de pierres précieuses aux

trois couleurs de la nation. Notre conversation, au sujet de la Bastille, conduisit Mme Brûlart à nous raconter une action de M. de Chartres, qui fait le plus grand honneur à son humanité. »

C'était l'excursion au Mont-Saint-Michel qu'on a lue plus haut où le prince donna les premiers coups de hache à une grande cage de bois, démolition que Mme de Genlis affirme avoir été le prélude de celle de la Bastille. Bien informée sur ce point, on peut la croire.

L'enthousiasme de Miss Williams pour Mme Brûlart s'étend à Paméla qu'elle nous présente comme une jeune Anglaise attachée à la princesse d'Orléans, et dont la figure est propre à donner l'idée la plus avantageuse des beautés de son pays. « Je n'ai jamais vu, dit-elle, de traits plus réguliers ni de physionomie plus aimable. Mme Brûlart, qui l'a élevée, m'a assuré que son âme tient tout ce que promet son visage. Cette jeune personne m'a parlé de son pays avec une ardeur, une satisfaction bien flatteuses pour mon cœur.

She casts a look where England's glories shine
And bids her bosom sympathise with mine (1).

Les visites d'étrangères n'empêchaient pas Mme de Sillery de poursuivre son projet. En toute occasion, de tout son pouvoir, elle pousse le duc d'Orléans dans la voie où elle l'a aiguillé. Elle s'efforce de lui

(1) « Elle semble jeter les yeux avec plaisir sur ce qui a contribué à la gloire de l'Angleterre, et a commandé à son cœur de sympathiser avec le mien. » (H. M. Williams, *loc. cit.*)

recruter des partisans; ce qu'il lui faut surtout, c'est un homme d'audace et d'action, qui sache vouloir pour lui et ait à la fois de l'empire sur l'Assemblée et sur le peuple. Mirabeau était cet homme. Elle voulut se l'attacher. Rien ne lui coûta pour y arriver. Fut-ce par simple caprice qu'elle se fit faire plus qu'un doigt de cour (1) par cet homme à la laideur couturée de petite vérole? Mirabeau pourtant semble ne s'être prêté qu'une fois à servir la cause du duc d'Orléans devant l'Assemblée. Une motion, concertée de toute évidence au Palais-Royal ou à Bellechasse, fut portée à la tribune le 11 septembre 1789 par un député dont Thiers ne donne pas le nom et qui n'était autre que Sillery. C'était à propos de l'hérédité de la couronne : si, pour une cause ou pour une autre, Louis XVI venait à manquer... le dauphin était de nature bien délicate; le comte de Provence à la merci d'une indigestion; le comte d'Artois et ses enfants hors de cause par suite de leur émigration. Alors qui? Un prince de la maison d'Espagne ou de la maison d'Orléans? Une boutade du comte de Virieu va écarter la question. Mirabeau lui prenant le bras, lui dit que la chose est sérieuse... On parle alors d'une régence éventuelle : serait-elle conférée à la reine, au duc d'Orléans, à un Bourbon d'Espagne? Sur la proposition de Mirabeau de ne la donner qu'à un Français, la clôture est demandée. Mirabeau proteste, dit qu'on n'a par là qu'un but : faire

(1) Cachons cette citation au bas de la page : « C'était le temps où elle couchait avec Mirabeau », a dit sans périphrases académiques le roi Louis-Philippe à Victor Hugo. *(Choses vues.)*

passer le pays sous une domination étrangère. On remarque que le duc d'Orléans s'est abstenu d'assister à la discussion, qui a pris deux séances.

On peut considérer cependant comme preuve de l'indépendance de Mirabeau vis-à-vis du Palais-Royal, le fait qu'il ne cessa d'être besogneux qu'après ses négociations secrètes avec la cour qui, outre le don immédiat d'une somme d'argent, lui avait promis l'ambassade de Constantinople. Mme de Sillery avait donc perdu son temps avec lui.

Mais l'ambitieuse marquise avait plus d'une corde à son arc. Douée d'un véritable sens politique et experte en l'art d'empaumer les hommes, elle s'était liée intimement avec Pétion. Maire de Paris, chef de l'administration municipale, connaissant mieux que personne les agitateurs, véritable ministre des émeutes, il avait dans ses attributions l'organisation des mouvements populaires. Surnommé par les Parisiens Pétion-la-Vertu à cause de sa prétendue probité (1), il entravait certaines émeutes, favorisait les autres, surtout, plus tard, celles des Girondins. Ce « sot personnage », comme le qualifie très justement Albert Sorel, ne jouissait pas encore de la popularité de mauvais aloi qu'il gagna en se conduisant « en drôle » devant la reine prisonnière et en parlant comme il le fit de Madame Élisabeth. En attendant, il subissait l'influence du gentil babil, du gracieux pédantisme et des adroites flatteries de

(1) « Madame Élisabeth dit à Montmorin que l'insurrection annoncée pour le 10 août n'aurait pas lieu, attendu que Santerre et Pétion s'y étaient engagés, ayant reçu 750.000 livres pour l'empêcher. » (MALOUET, *Mémoires*, t. II, p. 161.)

Mme de Sillery. Il subissait également celle de Sillery et était dans le secret du duc d'Orléans, mais en partie seulement, de même que celui-ci ne connaissait, des idées de la marquise, que ce qu'elle avait bien voulu lui en dire.

Peu après la prise de la Bastille, elle avait ouvert son salon de Bellechasse; outre Mirabeau et Pétion, elle y soignait de son mieux Barnave, Voidel, Brissot, Guadet, Barère... Aristocrate jusqu'au bout de ses jolis petits ongles roses, aurait-elle, sans un projet secret, cajolé tous ces démocrates? Connaissant leur pouvoir, elle se servait d'eux sans scrupule. Quant au duc d'Orléans, comme il était de ceux à qui il faut souffler l'inspiration, il se laissait mener par son impérieuse maîtresse, sans voir que le chemin qu'elle lui faisait suivre pourrait le mener ailleurs que sur le trône de son cousin Louis XVI.

Paméla, qui n'avait alors que dix-sept ans, ne s'embarrassait que peu de la politique et de son train. La lecture la laissait assez indifférente. La musique la passionnait peu, mais elle avait un goût décidé pour les petits ouvrages de femmes. Nous en avons un sous les yeux : c'est un petit portefeuille en carton souple recouvert de satin cerise légèrement fané par les ans et contenant quelques feuillets dès longtemps jaunis. Sur le premier se lisent ces mots tracés par Mme de Genlis : « Ce portefeuille a été fait par Paméla ». Et plus loin : « Commencé à la Chaussée d'Antin, ce 31 septembre 1790 ».

Ce portefeuille ne contient que peu de pages : des extraits, des réflexions cueillies par Mme de Genlis au cours de ses lectures dans les écrits de Fré-

déric II, de Mme de Lambert, de La Rochefoucauld, du cardinal de Bernis... y sont notés. Ce bric-à-brac de maximes, ce bouquet de préceptes, cette botte de proverbes, de science encyclopédique, de connaissances décousues se rapporte à un seul sujet : la curiosité.

Une des maximes est de J.-B. Rousseau :

> Surtout réprimons les saillies
> De notre curiosité,
> Source de toutes nos folies,
> Mère de notre vanité.

« Je voulais, a écrit la gouvernante sur la première page, un sujet qui exprimât la curiosité. Mademoiselle a imaginé de représenter une porte entr'ouverte qui laisserait voir l'oreille d'une petite fille écoutant et, d'après son idée, j'ai fait faire cette miniature : sur la curiosité. »

Puisque ce portefeuille a été commencé à la Chaussée d'Antin, et qu'il renferme tant de *curiosités*, on nous permettra d'ajouter que Mme de Genlis, toujours frondeuse, avait fait jouer par ses deux filles, sur le théâtre de la Chaussée d'Antin, chez sa tante de Montesson, une pièce, *la Petite Curieuse*, piquante comédie contre les mœurs de la cour (1). Celles du Palais-Royal valaient-elles mieux? — Il est intéressant de relever ici que, pendant que Paméla jouait *la Petite Curieuse*, le Théâtre-Français qui, depuis juillet 1789 s'appelait Théâtre de la nation (actuellement de l'Odéon) jouait *Paméla ou la vertu récom-*

(1) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres, — dits de Bachaumont*, t. XIII.

pensée, pièce tirée du célèbre roman de Richardson, par François de Neufchâteau. Mlle Lange y remplissait avec beaucoup de grâce le rôle de l'héroïne. On la trouva si jolie, sous la coiffure qu'elle avait adoptée pour ce rôle, que le public s'en engoua ; la mode s'en mêla et les femmes ne voulurent plus que des *chapeaux à la Paméla*. Il n'était pas inutile de montrer ici que cette mode n'avait qu'une parenté de nom avec la fille du duc d'Orléans et de Mme de Genlis.

Celle-ci se livrait quelquefois au « commerce des muses », comme on disait alors ; et parfois elle avait le trait (1). Voici — et avec ces vers on aura lu ce que contient le portefeuille rose, sauf les extraits — un triolet écrit de sa main. Nous le croyons inédit :

IMPROMPTU.

Sur l'air : *Pour la Baronne.*

I

Pour vous distraire
D'un chagrin, pour vous du poison,
Pour vous distraire
J'irais, je crois, jusqu'au Japon !
Je suis capable de tout faire
Oui, tout, et même une chanson
Pour vous distraire.

(1) On nous saura gré de rappeler celui-ci, déjà cité par Jean Harmand. Expulsée de Berlin pendant l'émigration, on exigea d'elle l'engagement de ne plus remettre les pieds en Prusse. Elle prit le papier qu'on lui tendait et griffonna :

Malgré mon goût pour les voyages
Je promets, avec grand plaisir
D'éviter et même de fuir
Ce royaume dont les usages
N'invitent pas à revenir.

II

Pour vous distraire
Je n'ai nul besoin d'Apollon;
Pour vous distraire
Je sais me passer d'Hélicon.
Une amitié tendre et sincère
Vaut mieux que le sacré valon (*sic*).
Me suffit sans illusion
Pour vous distraire.

III

Pour vous distraire,
Je vous le dis sans aucun fard,
Pour vous distraire
Sans mérite ainsi que sans art
Je puis oublier toute affaire
Et monsieur Roux et mon vieillard
Pour vous distraire.

Cette chanson n'a-t-elle pas été faite pour distraire ce grand ennuyé qu'était le duc d'Orléans?

Le Châtelet termina le 5 août 1790 son enquête sur les événements des 5 et 6 octobre 1789. Le duc d'Orléans était déclaré coupable, Mirabeau également. Mais la redoutable éloquence de celui-ci devant les preuves de sa culpabilité apportées à l'Assemblée par une délégation du Châtelet, et aussi le rapport de Chabroud, qui reçut, dit-on, 60.000 francs du duc d'Orléans pour le défendre, réussirent à faire casser par l'Assemblée l'arrêt de la cour. Ce fut un triomphe pour la franc-maçonnerie qui rétablit ainsi tant bien que mal la situa-

tion politique du prince. Mais pour combien de temps?

Cependant les jours, les semaines passent... Impatiente, Mme de Sillery trouve qu'on n'a que trop attendu, que le moment d'agir est venu; il faut brusquer les événements, achever de disloquer le ménage d'Orléans et y prendre la place de la duchesse. Elle rentre à Bellechasse avec ses élèves vers la fin d'août. Dans l'espérance de mener rapidement à bonne fin sa politique personnelle, elle provoque de nouvelles difficultés avec son auguste patronne. Est-ce pour excéder le prince? Est-ce concerté avec lui? Toujours est-il qu'elle lui envoie une lettre orageuse, sorte d'*ultimatum*, pour le faire sortir de son inaction. « Elle ou moi! » Tel est le sens de cettre lettre. Avec le temps qui fuit, elle voit fuir aussi son rêve de couronne; mais les circonstances aidant, elle espère bien le ressaisir et le transformer en réalité. Cependant M. d'Orléans (il avait renoncé à son titre) réussit à contenir l'audacieuse gouvernante et donne, le dimanche 5 octobre, un dîner de réconciliation : « Nous avons tous dîné au Palais-Royal », écrit la gouvernante dans son journal.

Mais la pauvre mère avait été trop longtemps sevrée de toute intimité avec ses enfants pour parvenir à regagner leur affection, et il n'est pas téméraire de croire que la gouvernante ne la seconda guère en ses efforts. Il fut convenu que Mademoiselle d'Orléans qui avait jugé à propos de s'évanouir à la seule idée que sa gouvernante pourrait la quitter, ferait visite à sa mère trois fois par semaine, et ses

frères quand ils le pourraient. Ainsi se fit la réconciliation. Mais elle ne fut que de surface, et Mme Brûlart ne se priva pas, ensuite, du plaisir de se plaindre que ces visites faisaient le plus grand tort aux études.

La façon dont la gouvernante avait accaparé l'affection des enfants d'Orléans n'était pas la seule cause des souffrances de leur mère; la politique en était une autre. M. de Chartres avait été présenté le 22 octobre aux Jacobins, laboratoire de la franc-maçonnerie, d'où l'habileté des ambitieux, les utopies des novateurs et la sensibilité larmoyante des humanitaires lançaient les ordres qui mettaient en mouvement la brutalité populaire. La pauvre duchesse en est navrée; Mme Brûlart, tout en affirmant qu'elle n'avait ni conseillé ni inspiré le jeune prince à cet égard, qu'il n'était plus sous son autorité, qu'il venait d'acquérir sa liberté et n'avait agi que de son propre mouvement et de concert avec son père, ajoute : « Mais je ne cacherai point que j'en ai été charmée, parce que je ne vois que ce moyen qui puisse accoutumer un jeune homme à parler en public et qui puisse lui donner véritablement l'intelligence et le goût des affaires » (1).

La duchesse d'Orléans ne parut à aucun des quatre petits *goûters dansants* donnés par sa fille à Bellechasse. D'autres personnes suivirent son exemple, entre autres Mme de Montault et sa charmante fille Joséphine, qu'on ne revit plus. Mais aussi, quelle idée chez Mme de Sillery d'arborer une coiffure sans

(1) *Lettres d'une gouvernante.*

poudre, ce qui n'était pas admis alors dans le monde, et une robe aux trois couleurs (1), ce qui ne l'était pas davantage et faire jouer le *Ça ira!* air sur lequel on dansait chez elle! Cette politique lui donna bien des mécomptes et fit, pour commencer, le vide dans son salon — ce qu'elle ne peut s'empêcher de noter avec une certaine amertume en ses *Mémoires*.

Les petits divertissements du carnaval ne laissaient pas perdre de vue à Mme de Sillery les intérêts de son élève de prédilection. Elle voulait avant tout — et c'était sagement pensé — assurer son avenir. Le mauvais état des affaires du duc d'Orléans exigeait de promptes mesures, car la ruine était menaçante. Une loi du 13 août 1790 sur les apanages réduisait terriblement sa fortune. Il dut s'imposer des restrictions et congédier une grande partie de son personnel. Approuvant tout ce que Mme de Genlis lui proposait, il prit les dispositions nécessaires pour doter leur fille; mais, avec son budget incroyablement diminué, il ne put promettre qu'une rente de 6.000 francs, gagée sur ses biens.

(1) A propos de la robe tricolore de Mme de Genlis, rappelons qu'au début de la Révolution tout le monde fut obligé de porter une cocarde *verte, couleur de l'espérance*, comme l'avait dit Camille Desmoulins le 12 juillet 1789. Reconnaissant que le vert était la couleur des livrées du comte d'Artois, on choisit à sa place la livrée du duc d'Orléans qui était des trois couleurs, bleu, rouge et blanc. Par une étrange coïncidence, comme dit La Fayette, les couleurs de la ville de Paris étaient les mêmes que celles du duc. Camille Desmoulins admet que ces couleurs furent choisies par les patriotes et les appelèrent à la liberté. Mme de Genlis portait donc les couleurs du duc d'Orléans, qui étaient devenues les couleurs nationales. Nous remercions Mrs. Webster d'avoir appelé notre attention sur ce fait, dans son excellent ouvrage *The French Revolution*, Constable, London.

De son côté, Mme de Genlis, quoique riche en apparence par l'héritage qu'avait fait son mari en 1786, n'avait aucune fortune personnelle qui lui permît d'augmenter cette très modeste dot. Aussi s'arrêta-t-elle à cette combinaison : elle céderait sa bibliothèque au duc d'Orléans pour une somme de 12.000 livres et le prince, au lieu de lui verser cette somme, assurerait à Paméla une rente viagère de 1.200 livres en sus des 6.000 qu'il avait promises.

La chose bien arrêtée entre elle et le duc d'Orléans, les deux actes de donation furent passés devant Me Rouen (1), notaire à Paris. Me Lardy, son successeur actuel, a bien voulu nous donner une analyse de l'acte faisant donation à Paméla d'une rente viagère de 1.200 livres (2); celui constituant en sa faveur une rente de 6.000 livres n'a pu être retrouvé « un certain nombre de minutes de cette période, a déclaré Me Lardy, étant en déficit. »

Barère, témoin chez le notaire, signa les deux actes et cette complaisance lui valut auprès de ses collègues de l'Assemblée le sobriquet de *tuteur de Paméla*. Lui-même explique :

« ... En 1791, M. le duc d'Orléans voulant faire don à Mlle Paméla, qu'il affectionnait beaucoup, d'une rente de 6.000 francs constituée sur sa tête, et ensuite de 1.500 francs (3) de rente viagère pour prix de la bibliothèque ache-

(1) « J'ai placé en votre nom 20.000 francs chez Me Rouen, notaire... » (*Les Parvenus*, t. II.)

(2) Le voir à l'Appendice, A.

(3) Barère fait erreur sur le chiffre : on vient de voir que la rente n'était que de 1.200 livres.

tée à Mme de Genlis, le notaire Rouen dit aux gens d'affaires du duc d'Orléans que Mlle Paméla étant mineure, il lui fallait un tuteur d'office. Me trouvant un jour dans la société de Mme de Genlis, cette dame parla de la nécessité d'avoir un tuteur pour la belle Paméla. Plusieurs députés plaisantèrent sur cette dangereuse tutelle; mais la demande était sérieuse et Mlle Paméla fut mise en demeure de choisir sur le champ. Après quelques façons et quelques délais, elle me choisit pour son tuteur parmi douze ou quinze députés qui se trouvaient ce jour-là dans la société de Mme Genlis. Ce n'était qu'une simple formalité à remplir en apposant sa signature sur deux actes : j'acceptai avec plaisir et je signai les deux actes chez M. Rouen. Voilà comment j'ai été pour quelques instants et pour une simple formalité le tuteur de la personne la plus aimable, la mieux élevée, la plus accomplie que j'aie jamais connue (1). »

Dans le *Journal* du duc de Chartres on lit à la date du 7 février 1791 : « Hier toute la journée à Bellechasse où ont dîné MM. Voidel, Sillery, Barrère *(sic)* et Volney. Mon amie [Mme de Sillery] et M. Barrère ont enfin signé le contrat et la donation. (Barrère était tuteur de mademoiselle Paméla.) (2) ».

Camille Desmoulins, à qui nous avons vu Mme de Sillery recommander sa « motion » sur l'adoption,

(1) Barère, *Mémoires*, t. II, p. 74.

(2) MM. du Boscq de Beaumont et Bernos *(La Famille d'Orléans pendant la Révolution)* ainsi que M. G. Lenotre *(Les Fils de Philippe-Égalité pendant la Terreur)* donnent les mots contrat *de mariage* en citant le journal du duc de Chartres à cette date du 7 février 1791. Les mots *de mariage* ne se trouvent cependant pas dans l'édition originale du journal dont nous avons tiré ces extraits : *L. P. J. d'Orléans, correspondance, etc.*, publié par C. P. (Roussel), Paris, 1800, qui se trouve au *British Museum* (Press Mark. F. 1314. 1) Il n'y a aucune raison de croire que Paméla fut fiancée à cette époque; il est donc probable que

se froissa, semble-t-il, qu'on ne l'eût pas prié d'être le tuteur de la belle Paméla. Son peu d'empressement à rendre le service qu'on sollicitait de lui, commandait pourtant cette réserve. Mme de Sillery tenait toujours à son projet, le duc d'Orléans aussi, bien que la vie matérielle de leur fille fût désormais assurée, bien modestement il est vrai, par les actes qu'ils venaient de signer. Mais, comme il n'est pas prudent de se faire des ennemis en temps de révolution, il fut convenu que, pour apaiser le député boudeur, Mme de Sillery donnerait un petit dîner intime *chez son mari*, pour éviter tout commérage. Docilement, Sillery invita Camille le 3 mars 1791, par ce petit billet : « Mme de Sillery vient dîner chez moi avec Péthion et Robespierre, et j'ose prier votre aimable et jolie femme de me faire cet honneur. Mme de Sillery me charge de vous dire qu'elle vous aime toujours, mais qu'elle a peur que vous ne soyez assez enfant pour la bouder (1). »

L'invitation était conçue en termes sinon très académiques, du moins affectueux. Camille et Lucile

par le mot *contrat* le jeune prince désigne l'acte de donation que nous venons de lire.

Lady Campbell, fille aînée de Paméla, écrit à propos de cet acte : « Ma mère m'a dit que Mme de Genlis ne lui avait jamais donné la moindre raison de croire qu'elle était sa fille; qu'il y avait certainement un acte d'adoption d'elle par le duc d'Orléans et Mme de G., mais qu'on lui a dit que c'était pour lui assurer une petite rente de 1.200 francs; pourtant c'était une forme curieuse. » (*Edward and Paméla Fitz Gerald*, by GERALD CAMPBELL, Edward Arnold, London 1904.)

(1) *Correspondance de Camille Desmoulins*, citée par Jean Harmand qui nous apprend que, sur l'original de cette lettre, on lit en face de ce passage, ces mots écrits par Lucile Desmoulins : « Tu n'as pas mal deviné ».

s'y rendirent. On s'évertua à leur plaire. Mme de Sillery chanta, en s'accompagnant sur la harpe, les plus charmants morceaux de son répertoire et la divine Paméla dansa une danse russe « si voluptueuse, a écrit Camille, et exécutée de manière que je ne crois pas que la jeune Hérodias en ait dansé devant Hérode une plus propre à lui tourner la tête » (1).

Cette danse, la danseuse surtout lui firent une telle impression qu'il dit un jour : « Vous, qui trouvez les vertus civiques si faciles, avez-vous donc été exposés à Paméla? » En vérité, Camille se montre par trop effarouché. Lucile le fut certainement moins. Mais son mari craint, s'il laisse percer de l'admiration pour Paméla, de provoquer sa jalousie. Cette admiration lui resta : parlant un jour de Barère dans son journal, *le Vieux Cordelier*, Camille, tout harnaché de malice et de concupiscence, l'appelle avec une nuance d'envie « l'heureux tuteur de Paméla ». Il est amusant, à ce propos, et le fait n'a point échappé à l'érudition d'Edmond Biré, de relever une erreur de Thiers : pareil au singe de la fable qui prenait le Pirée pour un homme, il prend

(1) *Correspondance de Camille Desmoulins*, citée par J. Harmand. — Mme de Genlis a parlé avec éloge de la manière dont danse Paméla et elle n'en est nullement choquée, au contraire. « ... Ah! mon ami, reprit-il, on verra la perfection de la danse d'une femme! Il est impossible de décrire ce charme inconcevable d'innocence, de douceur et de modestie... Le calme de son maintien et de sa physionomie ne ressemble point à l'insipide indifférence, il y a quelque chose de céleste! Son regard, toujours serein, n'a rien de sévère; elle n'a jamais songé qu'elle dût s'armer de rigueur; la pureté de son âme lui donne l'assurance qu'elle n'aura rien à réprimer. La décence des autres femmes qu'on lui compare paraît mêlée d'affectation, et leur vivacité paraît l'être de coquetterie. » (*Les Parvenus*, t. Ier, p. 352.)

le mot de Desmoulins pour une allusion à la pièce tirée du roman de Richardson, dont nous avons parlé un peu plus haut (1) et non à la fille du duc d'Orléans et de Mme de Genlis.

Pour en revenir à notre héroïne, si elle se plaît à cette danse russe et Henriette de Sercey également — car elle est aussi de ce dîner intime — c'est que ce divertissement est à la mode; le caractère en est voluptueux, mais qu'y faire? N'a-t-on pas, depuis, inventé des danses plus que voluptueuses et que la toute-puissance de la mode a fait adopter sans examen par la frivolité générale? D'ailleurs, ces jeunes filles n'en savent rien et ne peuvent, de ce chef, être critiquées : elles ne font qu'exécuter sur un rhythme musical les mouvements que le maître choisi par leurs parents (d'Auberval, de l'Opéra, en cette circonstance) leur avait appris, à elles comme à ses autres élèves.

Il est remarquable que tous les hommes et la jeune femme qui, ce jour-là, s'assirent à la table de Mme de Sillery devaient avant peu périr de mort violente. Camille Desmoulins, qui publia en mai 1793 *l'Histoire des Brissotins ou Fragments de l'histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la République*, où il demandait la mort des Girondins, particulièrement de Pétion et de Sillery, qui lui avaient fait l'honneur de signer comme témoins à son mariage, eut la triste satisfaction de voir ce dernier monter sur l'échafaud avec les autres Girondins le 31 octobre 1793 : théâtral, il fut cependant héroï-

(1) Thiers, *Révolution française*, t. VI, p. 125 (3e édition, 1832).

que... Le 5 avril 1794, Desmoulins l'y suivit, mais en faisant des façons. Huit jours après, c'était le tour de Lucile qui, elle, montra beaucoup de courage. Pétion ne put se soustraire à l'échafaud que par le suicide. Clôturant cette vilaine mode de s'envoyer entre amis à la mort, ce bon monsieur de Robespierre fut guillotiné le lendemain de la fameuse journée du 9 thermidor. De tous les convives du dîner, Mme de Sillery, Paméla et Henriette de Sercey échappèrent seules à la hideuse coupeuse de têtes.

La duchesse d'Orléans fut-elle informée de la donation de rentes viagères à Paméla? Nous ne savons, mais il est peu probable que le bruit ne lui en vint pas aux oreilles. Connaissant les embarras financiers de son mari, — elle en souffrait d'ailleurs, car bien souvent sa pension était en retard — elle a dû se demander pourquoi, à quel titre, alors que l'horizon était chargé de si sombres nuages, son mari donnait une rente, avec hypothèque sur ses biens, à la compagne de sa fille. L'a-t-on aidée à en deviner la raison? Peut-être, car dans une de ses lettres — afin d'éviter tout éclat fâcheux dans leurs discussions, les deux époux ne se parlaient plus que par lettres — nous trouvons un passage qui indiquerait que ses soupçons demeuraient, non seulement sur sa rivale mais sur la jeune Paméla aussi; la princesse écrit avec une douceur extrême, mais on sent à quel point elle est blessée au cœur :

« ... Ne discutons plus sur ma manière de juger Mme de Sillery, je le puis moins à présent qu'autrefois, car, anté-

rieurement, lorsque je m'éloignai d'elle, vous n'essayâtes pas de la justifier; vous me dîtes seulement que vous aviez des raisons essentielles qui vous faisaient tenir à elle. Je jouissais du moins de vous faire un sacrifice que vous sentiez, mais à présent vous me dites que Mme de Sillery *fait votre bonheur, qu'elle m'aime.* Je vous assure que quand vous me dites ces choses-là, elles me tuent... »

Et plus loin :

« Très cher ami, il faut que je vous dise aussi que, dimanche, Montpensier m'a prié que César vînt dîner. J'y ai consenti, mais je vous avoue que je serais fâchée que cela fît planche. De temps en temps, j'y consens, mais je trouve très inutile que ce petit garçon soit de toutes les parties que fait ma fille. Je craindrais d'ailleurs qu'elle me demandât aussi d'amener ses compagnes, ce que je refuserais certainement (1). »

En parlant de cette façon voilée des « compagnes» de sa fille, la duchesse donnait à entendre que c'était Paméla dont elle ne voulait point; la preuve en est que, lorsque la pauvre femme prit soudain courage et congédia brusquement Mme de Sillery, celle-ci, en quittant Bellechasse avec Paméla, a pu laisser sa nièce Henriette auprès de Mlle d'Orléans.

En apparence, la duchesse d'Orléans avait gagné la partie, Mme de Sillery ayant consenti à quitter Bellechasse dès que Mlle d'Orléans aurait fait ses Pâques. Mais elle eut alors maille à partir avec son mari : à la suite de cette entrevue avec la gouvernante, la

(1) Bibliothèque de l'Institut, Fonds d'Orléans, cité par André de Maricourt.

pauvre princesse essuya en effet une terrible bourrasque, qui fut suivie d'une lettre de « fureur concentrée ». Le duc lui défendit d'aller voir sa fille au couvent ou de l'avoir à dîner au Palais-Royal. Tout en acceptant la démission de Mme de Sillery, il nomma à sa place une personne choisie par elle, une certaine Mme *Topin* dont le fils était au service des jeunes princes. Mlle d'Orléans n'aurait la permission d'aller voir sa mère que si celle-ci était malade.

Lorsque la pauvre duchesse reçut cet ordre qui n'était pas dicté par la délicatesse de l'antique chevalerie, elle ne put supporter la détresse de son cœur : la vie lui parut si triste, l'avenir si noir qu'elle sentit l'impossibilité de continuer la lutte. Elle résolut de se retirer chez son père au château d'Eu, et c'est baignée de larmes que, le 5 avril 1791, jour anniversaire de son mariage, elle quitta ce palais où elle laissait toutes ses illusions de jeunesse... Sa belle-sœur, la princesse de Lamballe, a même dit qu'elle avait été mise à la porte par son mari (1) et le duc de Penthièvre répéta que « son gendre l'avait chassée du Palais-Royal, la renvoyant avec la seule chemise qu'elle avait sur le corps ». Tout cela était inexact : la duchesse d'Orléans avait écrit à son mari sa détermination d'aller chercher des consolations auprès de son père...

« La personne, disait-elle, qui, depuis que mes enfants sont entre ses mains, n'a cessé d'être une cause de désunion entre nous, va donc nous séparer pour jamais. C'est elle

(1) Comte DE MORIOLLES, *Mémoires*, p. 32, 1 volume, Paris, Plon.

qui vous a engagé à me tendre un piège, car tout était calculé par elle, mais je suis bien sûre que tout était à votre insu... Vous n'auriez pas exigé ce que vous avez voulu si vous n'y aviez pas été poussé... (1). »

Il n'y eut aucun éclat, aucun adieu : on ne s'était pas revu et l'on ne se revit jamais.

Mme de Sillery triomphait.

(1) G. du Boscq de Beaumont et M. Bernos, *la Famille d'Orléans pendant la Révolution, d'après sa correspondance inédite*, p. 61.



Panier de Fleurs et Nid d'Oiseau
Peint par Mademoiselle d'Orléans

Miniature de Mme de Genlis	« Amitié » et Bouquet Fait par Mme de Genlis avec ses cheveux	Miniature de Paméla

Socrate
Modelé en cire par Louis-Philippe, Duc de Chartres

Ce groupe de miniatures fut donné par Mme de Genlis à Lady Eleanor Butler et Miss Ponsonby (*the Ladies of Llangollen*) à la suite d'une visite qu'elle leur fit avec ses élèves en 1792.

Les deux miniatures de Mme de Genlis et de Paméla sont d'Henriette de Sercey.

Ces souvenirs appartiennent à Sir Guy Campbell

CHAPITRE IX

UNE ANNÉE EN ANGLETERRE

Commérages scandaleux. — Voyage de Mme de Sillery et de Paméla en Franche-Comté et Auvergne. — Entente des Girondins avec le roi de Prusse. — Le duc d'Orléans abdique toute ambition. — Départ de Mme de Sillery et de ses élèves pour l'Angleterre. — Deux mois à Bath. — Séjour à Londres : une soirée chez M. Stone. — Lord Edward Fitz Gerald et Mrs. Sheridan. — Portraits par Romney de Mme de Genlis et de Paméla. — Séjour à Bury-St-Edmunds : opinion de Mrs. Young sur Mme de Sillery. — Voyage à Llangollen. — Lettre de Mme de Valence. — Le duc de Liancourt à Bury. — Départ de Suffolk. — Une visite à Isleworth. — Aventure extraordinaire sur la route de Douvres. — Retour en France.

On pourrait se demander pourquoi Mme de Sillery ne retira pas sa démission après le départ de la duchesse d'Orléans, car le prince ne désirait nullement se séparer d'elle et l'état de nervosité de Mademoiselle d'Orléans offrait un prétexte bien facile à la gouvernante pour ne point abandonner son élève. Une raison — qu'aucun biographe de Mme de Genlis n'a remarquée et dont celle-ci ne dit rien dans ses *Mémoires* — se trouve, à ce qu'il nous semble, dans l'attaque déchaînée par la presse royaliste contre le

duc d'Orléans : ses injures englobaient Mme de Genlis et les calomnies pouvaient nuire à l'avenir de sa bien-aimée Paméla! Ainsi dans la brochure intitulée *le Sieur d'Orléans tout entier*, ou *Extrait de la véritable Chronique de Paris des 17 et 18 avril 1791*, il est parlé en termes assez grossiers d'un mariage prochain entre le duc de Chartres et Paméla et l'allusion à *Messaline-Genlis-de Sillery* n'est que trop transparente.

« Le Comité de Jacobins, dont *le futur de Paméla* est huissier, avait été assemblé toute la nuit de dimanche... » dit la brochure. En dépit de ces assertions, le duc d'Orléans et Mme de Genlis n'envisagèrent jamais un tel projet; les jeunes princes, le duc de Chartres comme les autres, semblent avoir toujours traité Paméla avec la familiarité qu'elle aurait trouvée chez des frères (1).

On avait formé, il est vrai, depuis plus d'un an, un projet de mariage entre la princesse Marie-Amélie, seconde fille de Ferdinand IV, roi de Naples et des Deux-Siciles, et le duc de Chartres, mariage qui devait s'accomplir une vingtaine d'années plus tard (2) ; il y est fait allusion dans une lettre adressée

(1) Le journal de M. Le Brun reproche aux princes de n'avoir pas eu, il y a quelques jours, l'honnêteté d'offrir à Paméla des fraises qu'ils avaient cueillies pour le déjeuner. « Se peut-il qu'à vos âges vous n'ayez pas plus de politesse? et que vous ne trouviez pas plus de plaisir à avoir une intention aimable qu'à manger des fraises? Quittez donc ces grossièretés qui vous mettent au-dessous de votre âge et qui montrent si peu de grâce et d'élévation d'âme. » (Mme DE GENLIS, *Leçons d'une gouvernante*.)

(2) On se rappellera que lors du voyage de la duchesse d'Orléans en Italie (1776), la reine Marie-Caroline de Naples, sœur de Marie-Antoinette, lui avait dit : « Mon souhait le plus cher est que le ciel m'envoie une fille afin de pouvoir la donner un jour en mariage à M. le duc de Valois ». C'est le 25 novembre 1809 que ce mariage si longtemps projeté eut lieu enfin.

le 26 février 1789 par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris. En annonçant à son chef le mariage projeté pour le duc d'Angoulême et M[lle] d'Orléans, il ajoute : «... Une autre union dont on parle, mais sur laquelle les pourparlers sont moins avancés, est celle qu'on propose pour le duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans, avec une des filles de Leurs Majestés Siciliennes, » et, dans la lettre suivante, le 5 mars, il reprend : « Je puis à présent vous confirmer ce que je vous ai écrit la semaine dernière du projet de mariage entre le duc de Chartres et une des princesses napolitaines... » (1).

Il est donc probable que c'est à ce projet de mariage formé pour lui qu'a pensé le jeune prince lorsqu'il écrit dans son journal, le 22 décembre 1790 : « J'attends mon mariage avec bien de l'impatience ». Mais une sorte d'amitié amoureuse, de passionnette d'écolier (ce que les Anglais appellent *calf-love*) qu'il avait pour son ci-devant « gouverneur », le ramenait sans cesse à Bellechasse. Le jeune prince, « gros garçon parfaitement gauche et disgracieux — M[me] de La Tour du Pin nous le présente ainsi — avec des joues pâles et pendantes, l'air sournois, sérieux et timide », obéissait à une impulsion dont il n'était pas le maître, qu'il était trop jeune pour analyser et qui était trop douce pour qu'il y résistât. L'instinct de l'amour, l'amour lui-même s'éveillait chez le futur roi des Français. « En grandissant, dit-il un jour à Victor-Hugo de M[me] de Genlis, je m'aperçus qu'elle était fort jolie. Je ne savais pas ce

(1) *Despatches from Paris*. Lettres du duc de Dorset à Lord Carmarthen.

que j'avais près d'elle. J'étais amoureux, mais je ne m'en doutais pas. Elle, qui s'y connaissait, comprit et devina tout de suite... Elle me disait à chaque instant : « Mais, monsieur de Chartres, grand dadais que » vous êtes, qu'avez-vous donc à toujours vous four- » rer sous mes jupons?... » Qui n'a connu, « à peine » au saillir de l'enfance », ces sentiments d'une délicatesse extrême en même temps que d'une violence exquise, dont on sourit plus tard en se les rappelant, et qui ont fait le tourment de notre jeunesse avant de faire celui de notre vie!... « Amour, fléau du monde... », s'écrie le poète. Mme de Genlis a parlé, mais plus discrètement, de ce sentiment éclos comme cela devait arriver, chez son élève. « Vous savez, a-t-elle dit, que par caractère je ne puis souffrir que l'on s'occupe particulièrement avec moi. Il y a longtemps que j'ai corrigé Mademoiselle et Paméla de me poursuivre et de me soigner ainsi. » *(Leçons d'une gouvernante.)* Mme de Genlis fut irréprochable en l'occurrence et Louis-Philippe lui-même l'a déclaré : « Elle me traita fort mal », dit-il à Victor Hugo.

Mais l'attitude gauche, presque honteuse du jeune amoureux avait fait soupçonner que la radieuse beauté de Paméla était cause du désastre et que sa jeunesse magnétique attirait bien plus le prince que les charmes assez mûrs d'une femme de quarante-quatre ans. Erreur : de tout temps les petits jeunes gens ont eu tendance à aimer la femme de trente ans. Balzac en a montré victorieusement les causes. Trente ans, Mme de Genlis n'en portait guère davantage. Alors?... Il faut conclure de tout ceci que, amoureux de la mère, le duc de Chartres ne s'occupait

pas de la fille. C'était donc pour soustraire celle-ci à des calomnies aussi bien que pour une raison politique qu'on verra tout à l'heure, que Mme de Genlis résolut de quitter Bellechasse. Elle partit avec Paméla le 26 avril, laissant auprès de la petite princesse sa nièce Henriette et *la bonne, l'estimable Mme Topin*, armées de trois billets affectueux qu'elles devaient lui donner successivement les trois premiers jours, afin d'adoucir la peine de la séparation.

« Mon projet, écrit Mme de Genlis dans ses *Mémoires*, était de voyager six semaines en Auvergne et en Franche-Comté, de revenir ensuite à Paris, à l'insu de Mademoiselle, d'y rester seulement un mois, pour y faire imprimer, sous mes yeux, les *Leçons d'une gouvernante*, de partir après pour Sillery, jusqu'aux approches de l'hiver, que je comptais passer en Angleterre... » A ce moment, elle ne songeait nullement à y aller. Elle s'y décida brusquement en octobre; on en verra plus loin les raisons. En attendant, son véritable projet, qu'elle paraît avoir oublié, était de faire, accompagnée de Paméla, un voyage de propagande révolutionnaire auprès de toutes les loges maçonniques dites *Sociétés des Amis de la Constitution*, dans les villes situées sur la route de Paris à Lyon. Peut-être aurait-elle poussé jusqu'à Grenoble : Mounier qu'elle connaissait, Barnave qui était son commensal ordinaire, ne venaient-ils pas de Grenoble? Le duc d'Orléans n'était-il pas de droit, comme premier prince du sang, gouverneur du Dauphiné? Tout montre que Mme de Sillery avait une mission, soit du duc d'Orléans, soit du club des Jacobins. Mallet du Pan a parlé des « mis-

sions de prosélytisme organisées par le club des Jacobins dans l'intérieur et chez l'étranger... » (1). Elle en avait sans doute une de cette sorte pour les villes du bassin du Rhône et en eut une seconde, en automne, pour l'Angleterre. Une preuve de la première nous est donnée par les lignes suivantes de la *Correspondance secrète* (Lescure) à la date du 31 mai 1791 : « On prétend que l'éloquence de la mère et la beauté de la fille (2) ont fait des merveilles et acquis beaucoup de serviteurs dévoués à Philippe Capet qui se cache tant qu'il peut sous le masque d'ami de la Constitution ».

Dans l'intérêt de sa politique personnelle, Mme de Sillery s'est peut-être fait honneur en province, auprès des *Amis de la Constitution,* de la maternité de contrebande qu'elle cachait si soigneusement à Paris... Pourquoi? Mais pour montrer qu'elle avait brisé avec les mœurs et usages du passé, qu'elle était au-dessus des préjugés et adoptait complètement, en bloc, les théories philosophiques à la mode et les « idées nouvelles ». Et c'est pour cela que la *Correspondance secrète* dit : «... l'éloquence de la mère et la beauté de la fille ».

On a contesté le but de propagande révolutionnaire de ce voyage : il ne paraît cependant pas douteux et se trouve confirmé par une lettre détaillée du comte de Vaudreuil au comte d'Artois (10 mai 1791) :

(1) Mallet du Pan, *Mém. et Corresp. inéd.*, t. II, p. 135

(2) Ces mots montrent que Paméla était partout connue comme fille de Mme de Genlis et du duc d'Orléans. — Michelet dit de son côté : «... la jolie Paméla, fille naturelle du prince, qu'on élevait avec ses enfants ». (*Rév.*, III, 1079.)

« M[me] de Sillery est à voyager avec de l'argent et deux assistants aux clubs affiliés au club jacobite (des Jacobins) de Paris (1). Je ne sais si c'est pour une pareille fête que les chefs de tous les clubs affiliés ont reçu une invitation de celui de Paris pour envoyer deux de leurs membres par chaque comité à celui d'Aix-en-Provence, pour assister à un grand comité de tous les *Amis de la Constitution* qui doivent délibérer sur les affaires les plus urgentes (2). »

M. de Vaudreuil ne parle pas de Paméla, mais il dit :

«... On ajoute que le duc d'Orléans a deux paquebots prêts pour le transporter en Angleterre, l'un à Paimbeuf, l'autre à Boulogne. »

Dès que M[lle] d'Orléans apprit le départ de sa gouvernante, pour laquelle elle avait un attachement fanatique, elle tomba malade de chagrin. Il fallut rappeler M[me] de Sillery, qui revint en toute hâte de sa tournée politique, heureuse d'avoir montré qu'elle était indispensable :

« Vous ne nous refuserez pas, *dear friend,* lui écrit le duc d'Orléans, et nous attendons votre réponse, qui, à ce que nous espérons, ne précédera pas de beaucoup votre retour, avec bien de l'impatience, mais sans inquiétude parce que nous connaissons votre tendresse, et qu'encore une fois vous ne pouvez vous refuser à la nôtre. »

(1) On se rappellera que le club des Jacobins était une des arrière-loges de la franc-maçonnerie illuminée; c'était donc en sa qualité de grande-maîtresse que M[me] de Sillery avait organisé cette tournée, avec ou sans l'aveu du duc d'Orléans.

(2) Léonce Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois,* t. I[er], p. 373.

Loin de refuser, la *dear friend* jubile : n'a-t-elle pas triomphé de la duchesse d'Orléans? Mais, le 23 mai, celle-ci a déposé une demande en séparation de biens. Mme de Sillery, qui craint un raccommodement entre les deux époux — des négociations sont déjà entamées — et qui, par calcul de vengeance ou d'ambition, veut à tout prix l'empêcher, écrit au prince qui lui a adressé quelques compliments sur sa dernière publication, *Journal des princes : leçons d'une gouvernante à ses élèves :*

« Du vendredi 1791.

» Je suis charmée, *dear friend,* qu'on vous ait dit du bien de mon *Journal.* J'étais bien sûre de cet effet parce que l'exacte vérité, exprimée avec bienséance et appuyée de preuves irrécusables ne peut manquer d'être bien accueillie. J'ai évité avec soin dans cet ouvrage, d'avoir l'air d'entreprendre votre apologie ou le dessein de vous louer, vous n'y paraissez jamais que lorsqu'il semble indispensable de vous citer pour l'explication des faits; mais on vous y voit toujours sous les traits de la bonté, de la douceur, de l'indulgence; enfin le meilleur des pères et, depuis deux ans, le plus patient des maris. »

Le voilà, le trait méchant — *in caudâ venenum* — le trait empoisonné qui blesse : les femmes ont un don particulier pour le trouver au bon moment et le décocher au bon endroit. Un homme veut bien être le plus obéissant des maris, mais il ne veut pas qu'on le lui dise : Mme de Genlis, qui savait par expérience qu'une femme règne bien plus par les mauvais procédés que par les bons, par la violence que par la douceur, et que les hommes adorent les femmes sans cœur, était bien sûre que son prince

lui passerait ce compliment final tout à fait disgracieux. Elle n'y fait pas allusion à la faiblesse du duc d'Orléans devant la duchesse puisqu'il l'avait traitée, comme on l'a vu, avec aussi peu d'égards que possible : non, elle y vise l'amitié qu'elle avait pour le vicomte de Ségur (1) et qui avait donné à jaser. Tout cela était calculé : humilié dans son amour-propre d'homme par ce mot perfide habilement décoché, le prince sera furieux. Contre Mme de Sillery? Point; contre la duchesse. Il ne se prêtera désormais à aucun accommodement avec les Penthièvre et demeurera plus rivé que jamais à l'impertinente qui le mène. Mais quand le divorce sera voté, eh bien, on verra! (2)... Mme de Sillery, pour faire oublier son mot méchant, termine par cette formule, peu usitée dans les relations épistolaires d'une gouvernante avec le père des enfants dont elle a assumé l'éducation :

« Adieu, *my dear friend,* que j'aime et que j'embrasse de toute mon âme. »

Certains révolutionnaires qui s'étaient servis du duc d'Orléans comme drapeau, se plaignent de sa

(1) Gouverneur Morris, cet aimable ministre des États-Unis à Paris qui, sous le manteau de la diplomatie, trahissait la France auprès de laquelle il s'était accrédité, pour l'Angleterre dont il était un véritable agent secret; ce don Juan, qui faisait la belle jambe dans les salons, autant que cela lui était possible avec une jambe de bois, et courtisait discrètement la duchesse d'Orléans, a écrit dans son *Mémorial*, à propos d'elle et de M. de Ségur : « Je pense que les attentions de ce dernier lui plaisent plus qu'elle ne veut l'avouer ». et plus loin : « J'ai acheté à Londres un gros chien de Terre-Neuve pour la duchesse d'Orléans. Je l'emmène aujourd'hui au Palais-Royal où je vais dîner et le présenter à Son Altesse Royale, qui paraît bien contente. Le vicomte de Ségur le prend en amitié. Cela s'entend. »

(2) La Législative l'institua par une loi du 20 septembre 1792.

faiblesse répétée; ils savent qu'il est ruiné, qu'il n'est plus en état de les subventionner; ils songent à le lâcher. Depuis plus d'un an, Pétion et quelques autres se prêtaient à une intrigue organisée et soudoyée chez nous par le roi de Prusse. Celui-ci trouvait les circonstances très favorables pour affaiblir la France. Aussi chargea-t-il son ambassadeur à Paris, von der Goltz, « grâce à ses relations équivoques avec les révolutionnaires français, d'échauffer les esprits contre Marie-Antoinette... de combattre, auprès des démocrates, toutes les mesures militaires, sous prétexte qu'elles relèveraient l'autorité du roi... Pétion paraît avoir été son principal instrument en cette intrigue, dont le canevas a servi depuis plus d'une fois. Dans une lettre de la fin de mai, Frédéric-Guillaume lui mande « de tenir ce Pétion en haleine, de lui exprimer la satisfaction qu'il éprouve de sa conduite et de lui faire savoir, à Berlin, s'il ne serait pas expédient de lui servir une pension ». Trois mois après, en septembre, le roi de Prusse envoyait à Paris, pour agir de concert avec son ambassadeur, le juif Ephraïm. Cet individu se rencontrait dans toutes les intrigues malpropres ourdies par la Prusse; il s'était faufilé, à la faveur de Goltz et de son prétendu zèle pour l'égalité, la fraternité et l'humanité, chez La Fayette, chez Barnave, chez Lameth; il fut aussi mis en rapport avec Pétion, naturellement, avec Brissot, Gensonné... Venu sous prétexte de négocier avec Montmorin un traité de commerce (1), mais en réalité

(1) Le comte de Fersen, dans une lettre du 8 mars 1791 au roi de Suède, affirme qu'Ephraïm avait fourni de l'argent aux agents de pro-

pour faire, comme agent du roi de Prusse, de la propagande révolutionnaire à force d'argent, il trouvait ceux qu'il voulait d'abord acquérir, « très animés contre l'Autriche et pleins de complaisance envers la Prusse (1) ».

Vers la fin de juin 1791, après la fuite du roi, parti le 21 et ramené de Varennes à Paris le 25, fut de nouveau question d'une régence, et le nom du duc d'Orléans fut lancé au club des Jacobins par Laclos, Sillery, Danton et quelques autres qui lui étaient restés fidèles.

Mais quelle stupeur chez eux lorsqu'ils apprirent que celui qu'ils menaient, sous prétexte qu'il était leur chef, venait d'abdiquer, par un bref discours, toute prétention à la régence, lorsqu'ils virent ses paroles confirmées par une déclaration insérée dans « les papiers publics » et rédigée par Mme de Sillery! « J'imagine, écrivait celle-ci, qu'il me chargea de rédiger cette déclaration, parce qu'apparemment ses véritables conseils n'approuvaient pas cette démarche, que l'ambition ne pouvait suggérer ni trouver prudente. »

On a cherché pour quelles raisons le duc d'Orléans fit écrire cette lettre singulière par laquelle, annonçant son intention de ne plus être qu'un « simple citoyen », il abdiquait toutes les ambitions à la réalisation desquelles sa maîtresse et lui avaient si longtemps travaillé. Certains ont cru y trouver un coup

pagande révolutionnaire : « Il n'y a pas longtemps qu'il reçut 600.000 livres. » (*Le Comte de Fersen et la Cour de France*, t. Ier, p. 87.)

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, t. II, p. 69 et 157.

de haine de Mme Sillery contre Laclos : erreur, car elle eût été la première punie de ce coup de tête, et elle était d'une nature trop sèche et trop positive pour ne pas raisonner ses folies. D'autres ont prétendu qu'elle poussa le duc d'Orléans à abdiquer sa situation de chef de parti en faveur de son fils aîné : erreur encore, puisque la Constitution ne permettant à aucun prince d'être éligible, le duc d'Orléans devait renoncer à tout titre et privilège, et devenir simple citoyen, s'il voulait être député. S'ils se prêtèrent si aisément, Mme de Sillery et lui, au sacrifice de leurs secrètes et plus chères ambitions, c'est parce qu'ils ne pouvaient plus faire autrement. En rapprochant cette abdication des efforts occultes que faisaient les francs-maçons d'Allemagne pour affaiblir la France, on peut se demander si le duc d'Orléans n'écrivit pas la lettre dictée par Mme de Sillery pour obéir à un ordre de celui qui, seul, avait autorité sur le grand-maître de la franc-maçonnerie de France, c'est-à-dire le duc de Brunswick, grand-maître de la franc-maçonnerie de toute l'Europe.

Il faut dire ici qu'une portion du parti d'Orléans ne songeait nullement à mettre Louis-Philippe-Joseph à la place de Louis XVI, mais bien son fils le duc de Chartres; Pétion, qui correspondait avec lui, devait même en cas de réussite, être son chancelier, ainsi que nous l'apprend le conventionnel Choudieu. Mais les francs-maçons allemands, très puissants en France, avaient le projet d'y faire venir, en qualité de roi constitutionnel, un prince allemand qui, marié à la jeune princesse Adélaïde

d'Orléans, serait ainsi soutenu par une partie de la faction d'Orléans. Et en effet, comme on le verra un peu plus loin, des révolutionnaires lançaient en ce moment dans le public la candidature du duc de Brunswick au commandement général de l'armée française. Les francs-maçons d'Allemagne espéraient aussi que l'appui de l'Angleterre leur serait assuré si le prince choisi était l'un des fils du roi George III, qui était en même temps électeur de Hanovre (1), bon moyen d'étendre leur pouvoir sur l'Angleterre, où ils n'avaient encore introduit leurs doctrines révolutionnaires que dans huit ou dix loges.

Il est difficile de croire que tout cela se fit à l'insu du duc d'Orléans et surtout qu'une femme aussi avisée que Mme de Sillery en fut complètement ignorante. On a vu qu'elle avait été chargée d'une mission maçonnique en 1788-1789 à Uzerche, puis d'une autre par le club des Jacobins en 1791, à l'instigation probable du duc d'Orléans. Il est tout aussi probable que celui-ci, la chargea d'une mission politique confidentielle en Angleterre. Elle n'a dit de ce voyage que ce qu'elle a voulu, mais on ne peut croire qu'elle n'alla en ce pays, comme elle l'expose dans le *Précis* de sa conduite, que pour y placer ses vins de Sillery et y promener ses jeunes pensionnaires. Le conventionnel Choudieu, qui ne dit peut-être pas tout ce qu'il sait, se borne à écrire : « Elle émigra de bonne heure en Angleterre

(1) « Ce prince devait être ou le duc d'York, fils de George III d'Angleterre, ou le duc de Brunswick, futur signataire du fameux *Manifeste*, qui était depuis longtemps révéré par les interprètes de la « démocratie » en France. » (*The French Revolution*, by NESTA H. WEBSTER, p. 195.)

avec la demoiselle Paméla, fille naturelle du duc d'Orléans ». Elle n'émigra pas : la preuve, c'est que les conventionnels Voidel et Pétion l'accompagnaient. Ce voyage avait certainement un but politique. Lequel? Il est permis de conjecturer que les deux familiers du Palais-Royal devaient seconder auprès des loges anglaises certains projets secrets du duc d'Orléans ou de son fils. Le voyage, du reste, fut décidé inopinément.

Tandis que les domestiques s'occupaient des préparatifs, M[me] de Sillery alla voir le salon de peinture, qui se tenait alors au Louvre. Indépendamment de son attrait artistique il y avait là pour elle un intérêt tout particulier : Giroust exposait la *Leçon de harpe*, tableau qu'il avait fait en 1787; M[lle] d'Orléans, assise au centre, y pince sa harpe, et la gouvernante à côté, taquine la sienne; debout en robe blanche, Paméla tourne les feuillets d'un cahier de musique (1). M[me] de Sillery n'était pas fâchée de jouir de sa célébrité devant le public. Devant ses élèves aussi, car elle avait emmené, naturellement, Mademoiselle d'Orléans et Paméla. Reconnues, elles eurent un grand succès et recueillirent des applaudissements : mais ceux-ci s'adressaient-ils à leur personnalité ou à leur coiffure? Toutes les trois portaient le bonnet rouge, devançant la mode de près d'une

(1) Ce magnifique tableau est aujourd'hui à Wimbledon, chez S. A. R. le duc de Vendôme. La copie par Mauzaisse est au musée de Versailles. Il existait, paraît-il, une variante de ce tableau représentant M[me] de Sillery assise à sa harpe, M[lle] d'Orléans tournant les pages du cahier de musique et Paméla, à ses pieds, s'affairant à une guirlande de fleurs. Nous n'avons pu trouver ce tableau qui était en 1817 chez M[me] de Genlis à Paris.

demi-année, car les bonnets rouges, d'après Chateaubriand, ne se montrèrent dans les rues de Paris, que vers le 13 février 1792.

C'est le 11 octobre 1791 que Mme de Sillery se mit en route pour l'Angleterre : elle emmenait Mademoiselle d'Orléans (« mon doux minon », comme elle l'appelait de son petit nom familier, de « son nom de caresse », pour employer une expression de Marmontel), Paméla, Henriette de Sercey et aussi sa petite-fille Églantine de Lawœstine, qui n'avait que cinq ans. A cause des difficultés du voyage, par des temps aussi troublés, dit-elle, les représentants Voidel et Pétion l'accompagnèrent. Était-ce simplement comme porte-respect? Il semble, au contraire, que le complot dont nous venons de parler fut pour eux le principal objet du voyage; Pétion, du moins, pendant les huit jours qu'il passa à Londres, en concerta les détails avec la *Société des Amis de la Révolution* (1).

Ces *Friends of the Revolution* organisèrent une souscription qui eut assez de succès en faveur de l'œuvre révolutionnaire de leurs camarades français; l'un d'eux s'inscrivit pour la jolie somme de 1.500 louis (2); quant au projet allemand de marier Mlle d'Orléans avec un prince anglais, objet peut-être

(1) *Correspondance secrète*, 26 novembre 1791. Parlant au club des Jacobins le 18 novembre 1791, Pétion fit allusion à l'accueil flatteur qu'il reçut de cette société de Jacobins anglais; on ne sait pas si, après le mariage du duc d'York avec une princesse allemande (29 septembre 1791), les conspirateurs tournèrent leurs yeux vers un autre des fils de George III, mais il semble probable que le duc de Clarence ou le duc de Kent aurait fait aussi bien leur affaire.

(2) *Correspondance secrète*, à la date du 26 avril 1792.

de la mission de Pétion, le roi George III et ses ministres le firent démentir dès que le bruit leur en vint aux oreilles.

Mme de Sillery paraît s'être séparée de Pétion (1) dès leur arrivée à Londres. Ne prenant que le temps de changer de chevaux, elle continua son voyage avec Voidel vers l'ancienne ville de Bath dont les médecins avaient, paraît-il, prescrit les eaux à Mademoiselle d'Orléans. Située au fond d'une dépression de terrain, au sud-ouest de l'Angleterre, non loin de la ville de Bristol, cette station thermale, entourée de jolies collines boisées, jouit d'une grande douceur de température; là chaleur, en été, y est assez forte, ce qui fait qu'on n'y vient que de novembre à avril. De Bath, Mme de Sillery écrivit au duc d'Orléans le jeudi 3 novembre pour lui rendre compte du voyage et, le lendemain, au jeune comte de Beaujolais.

Le séjour à Bath se passa sans grande distraction. « Nous ne vîmes que six personnes, écrit Mme de Genlis dans ses *Mémoires* : un prêtre irlandais catholique qui nous confessoit (2); lord et lady Londonderry;

(1) « J'ai lâché Pétion à Londres pendant que nous changions de chevaux, j'ai conduit ici M. Voidel. Je le renvoie dans une chaise que paiera Dufour. » Lettre de Mme de Genlis au duc d'Orléans, 3 novembre 1791. *(Correspondance de L.-P.-J. d'Orléans.)*

L'incohérence est le propre de l'homme : serait-il aussi parfois celui de la femme? Dans ses *Mémoires,* Mme de Genlis se contredit affirmant à une page qu'elle est allée directement à Bath, et, à une autre, qu'elle est restée une quinzaine de jours à Londres avant d'aller à Bath. Selon le journal du poète Samuel Rogers, toujours très exact, c'est deux mois plus tard en février 1792, que Mme de Sillery se rendit à Londres.

(2) Qu'elle confessait serait peut-être plus exact. Car, à Bath, elle n'oubliait pas ses projets pour Paméla sur les jeunes Fitz Gerald et le prêtre irlandais aurait pu l'aider à les réaliser.

le docteur Fothergill, médecin des eaux; le docteur Warner et M. Neagle, tous de la société la plus aimable. » Mais au *New Theatre* il y avait « une excellente troupe de comédiens qui jouaient la tragédie et la comédie » et pour familiariser ses élèves avec la langue parlée, peut-être aussi pour se distraire elle-même, Mme de Sillery loua une loge et les y conduisit très souvent.

Le poète Robert Southey, alors âgé de dix-neuf ans, voyageant dans le midi de l'Angleterre, se trouva un soir dans la loge voisine, et la beauté de Paméla, son divin sourire, lui firent une impression inoubliable. « On ne pouvait mieux la voir, écrivait-il une quarantaine d'années plus tard : elle était si belle que je crois aujourd'hui me rappeler sa figure, quoique je n'aie aucun souvenir de celle de Mme de Genlis qui fut un objet de plus grande curiosité pour moi à cette époque-là (1). »

La petite Églantine eut aussi son petit succès : « En arrivant en Angleterre, dit sa grand-mère, elle ne savait pas un mot d'anglais, et je m'aperçus au bout de huit jours qu'elle comprenait parfaitement une phrase qu'elle entendait répéter toutes les fois que nous allions à la promenade; chacun s'écriait en la regardant : *Pretty little girl!* Je la vis sourire, je lui demandai pourquoi; elle me répondit : « C'est qu'on trouve que je suis *une jolie petite* » *fille*!... » Cet instinct d'amour-propre féminin fut sa première leçon de langue anglaisé; au bout de deux mois elle entendait tout. »

(1) Robert Southey à Caroline Bowles, 11 décembre 1831.

Obligée de regarder à la dépense parce que le duc d'Orléans, ruiné, ne pouvait lui envoyer que de faibles subsides, Mme de Sillery avait cependant acheté des selles anglaises pour les jeunes filles qui, sur des chevaux de louage, aimaient à faire des promenades aux environs... Les jours, les semaines passaient et l'argent également; on se mettait force dettes sur le corps. Le roi Louis-Philippe a dit à Victor Hugo (1) que la gouvernante avait dû quitter la France avec cent louis seulement en poche. Écrivant de Londres, quelques semaines plus tard, au duc d'Orléans, elle répond avec aigreur et ironie à certaines observations sur ses dépenses qu'il trouve trop peu modérées; mais les temps sont si difficiles!

« Depuis que nous sommes en Angleterre, notre table est d'une frugalité dont il y a peu d'exemples. A Bath, où les chaises à porteurs étaient hors de prix et où, le matin, mon économe Henriette faisait mille courses pour la maison, elle n'a jamais pris une chaise pour ces courses et les a toujours faites à pied, quelque temps qu'il fît, ce qui m'a coûté beaucoup de souliers que j'ai la noblesse d'âme de ne pas vous compter. Nous n'avons pris un laquais de louage que les premiers jours. Paméla était l'interprète dans la maison pour les ouvriers et Henriette avec Hovain (2) pour les commissions du dehors. Faisant faire notre cuisine par Hovain, et ne voulant ni marmiton ni laquais de louage, les domestiques l'aidaient dans la cuisine, de manière que nous nous servions nous-mêmes à table. Je vous passe bien d'autres détails de ce genre qui vous

(1) *Choses vues*, septembre 1844.

(2) Valet de chambre.

prouveraient qu'on peut être fort économe sans l'être jusqu'à ce point (1). »

Ces détails ne manquent pas d'intérêt et l'on voit que Paméla se rendait utile à la petite communauté dont elle était l'interprète. Pour la première fois elle se trouvait en contact avec les réalités de la vie dont elle n'avait jamais eu à prendre cure jusqu'ici; et, en ce moment, la grande difficulté pour toute cette jeunesse, c'est ce diable d'argent! Afin de dépenser moins, M[me] de Sillery s'installe pour une quinzaine de jours à Londres, dans la petite maison de Chapel-Street achetée par le duc d'Orléans deux ans auparavant lorsqu'il vendit son grand hôtel de Portland Place. C'est de Londres que, entrant dans des chiffres et d'odieux détails de budget, elle dit au duc d'Orléans dans la lettre même que nous venons de citer :

« Je vous envoie le compte total de dépense depuis celui que vous a porté M. Voidel jusqu'à ce jour. Vous trouverez que depuis trois mois moins une semaine (2), il y a eu un peu moins de 10.000 francs de dépensés, ce qui passe de 2.000 francs environ la somme que vous avez fixée; mais il faut songer que l'inexpérience, des friponneries inévitables dans les commencements pour les étrangers, les séjours les plus chers de l'Angleterre, Bath et Londres, des frais d'établissement, des choses achetées et qui restent (3), ont dû

(1) Londres, 17 janvier 1792. — Honoré Bonhomme, *Madame de Genlis*, p. 51.

(2) En quittant Bath, elles avaient passé une quinzaine de jours chez le chevalier Hoare, au château de Stourhead près de Bristol.

(3) Les habits complets des gens, des selles anglaises, pistolets, etc. *(Note de M[me] de Sillery.)* On voit par ces quelques détails, qu'on n'en

rendre les premiers trois mois, sans aucune comparaison, plus chers que ceux qui suivront. »

Il résulte de tout ceci que la gouvernante n'administrait pas au mieux la maison; elle avait assez de domestiques pour que les trois jeunes filles ne fussent pas obligées de se servir elles-mêmes et pour que les courses de la maison ne fussent pas faites par l'une d'elles. A Londres on commencera à se restreindre, mais peu et pas tout de suite. La belle Paméla fera-t-elle connaissance avec les difficultés matérielles de l'existence? Non, elle n'aura pas à en souffrir et ce que le roi Louis-Philippe a dit plus tard au sujet de la détresse de sa sœur auprès de Mme de Sillery n'est pas très exact. Voici d'ailleurs comment le rapporte Victor Hugo, qui a pu enjoliver son récit :

« (A Londres) ces dames étaient misérables et vivaient chichement en hôtel garni (1). C'était l'hiver. Vraiment, monsieur Hugo, on ne dînait pas tous les jours. Les bons morceaux étaient pour Paméla. Ma pauvre sœur soupirait et était le souffre-douleurs, la Cendrillon. C'est comme je vous le dis. Ma sœur et Paméla, pour économiser les malheureux cent louis (2), couchaient dans la même

était pas encore aux restrictions; ajoutons que la petite communauté ne connut pas les privations, les vraies, contrairement à ce qu'a dit Louis-Philippe à Victor-Hugo.

(1) La maison qu'elles habitaient pendant tous leurs séjours à Londre était, selon les *Mémoires* de Mme de Genlis, celle que le duc d'Orléan avait achetée. Elle fait allusion au concierge, dont elle se méfiait.

(2) On a vu, par les comptes envoyés au duc d'Orléans par Mme de Genlis, qu'elle avait tout de même un peu plus que cela. Ceux qu'on va lire encore montreront que les « privations » — si privations il y eut — ne furent pas aussi pénibles que le dit le fils d'Égalité.

chambre. Il y avait deux lits, mais rien qu'une couverture de laine. Ma sœur l'eut d'abord; mais un soir Mme de Genlis lui dit : « Vous êtes robuste et de bonne santé; Paméla a bien froid, j'ai mis la couverture à son lit ». Ma sœur fut outrée, mais n'osa s'insurger; elle se contenta de grelotter toutes les nuits. Du reste, ma sœur et moi, nous aimions Mme de Genlis (1). »

Ce sont là des exagérations.

« Je suis désolée, écrit Mme de Sillery dans la même lettre du 17 janvier au duc d'Orléans — que nous ayons passé ce que vous aviez prescrit, mais nous ne reviendrons plus à Londres. Ce petit séjour a été cher parce que j'ai voulu tout voir en peu de temps : toutes les belles pièces de théâtre, tous les monuments, un carrosse tous les jours, etc. Désormais, plus de spectacles, une province éloignée; nous regagnerons les dépenses faites. Je saurai demain ce que vous avez mandé à M. de La Cour de nous donner régulièrement. J'ai oublié ce que vous m'aviez mandé là-dessus; j'imagine que ce sera tous les premiers du mois; ce qui doit faire, argent de France, environ 4.000 francs moins quelque chose par mois. Mais nous devons ici le carrosse de louage et quelques chiffons achetés par Mademoiselle (2). Ainsi, pour être au courant, il faudra que vous donniez ordre à M. de La Cour de nous donner cent guinées qui

(1) Victor Hugo, *loc. cit.*

(2) Cinquante-neuf guinées dues à Bath (note de Mme de Genlis). — La gouvernante affecte un petit air méprisant tout à fait grande dame en parlant de ces odieuses questions, comme si elle voulait donner une leçon au duc d'Orléans. Ne lui a-t-elle pas dit, dans cette même lettre avec quelque impatience, en faisant allusion à son premier voyage en Angleterre (1785) : « Je n'étais pas aussi harpagon de mon argent que je le suis du vôtre ». Elle ne se rendait pas encore compte des terribles difficultés pécuniaires dans lesquelles se débattait le malheureux prince à Paris.

acquitteront le surplus de dépense occasionné par ces courses de Londres. Ensuite il payera le premier de février ce qui nous revient et nous serons bien et au courant, et toutes les grandes dépenses faites, nous n'en ferons certainement plus d'extraordinaires. Les habits des gens et redingotes ont coûté 17 guinées, les selles et pistolets 23, ce qui fait pour ces seuls articles 40 guinées.

» Nous avons aussi acheté fourchettes, cuillères d'argent, huilier plaqué, assiettes, etc., ce qui est dû à Bath par Hovain à une personne qui lui a prêté pour s'acquitter en partant. Ainsi, les cent guinées de surplus que je vous demande payeront ces achats extraordinaires qui ne se renouvelleront plus, de même que la dépense de Londres. J'attends pour partir d'ici votre réponse et ces cent guinées.

» Quant à votre vin, nous n'avions jamais compté y toucher. Mademoiselle, Paméla et moi n'en buvons point, M. Lepeintre (1) et Henriette très rarement, et je crois que depuis que nous sommes à Londres, nous en avons acheté environ cinq ou six bouteilles. Quant à ce que vous nous dites que nous pouvions prendre deux ou trois domestiques de plus, cela était impossible avec la somme que vous avez fixée. »

M[me] de Sillery nous fait connaître par ces lignes l'emploi de son temps et de son argent à Londres, mais elle ne dit pas qu'elle ait fait des visites pour renouer avec les personnes qu'elle y connut en 1785. A vrai dire, elle sentait qu'elle n'était plus *persona grata* dans le grand monde anglais. L'arrivée des émigrés français, qui ne se privaient pas du plaisir de raconter la part que le duc d'Orléans et sa fac-

(1) Nom prédestiné! M. Lepeintre était le maître de dessin de la princesse.

tion avaient prise à la révolution, avait ouvert bien des yeux, et, sauf dans les milieux exclusivement jacobins, la célébrité littéraire de Mme de Sillery ne lui ouvrait pas beaucoup de portes. C'est, en effet, chez le révolutionnaire John Hurford Stone, ami de cette Miss Williams qui était allée faire visite à Mme de Sillery à Saint-Leu, que le poète Samuel Rogers, alors âgé de vingt-neuf ans, jacobin d'opinion, la rencontre en cette année 1792. Il nous dit : « Au mois de février, j'ai passé une soirée chez Stone avec Fox, Sheridan, O'Brien, l'évêque d'Autun, Mme de Sillery, Paméla qu'on dit être sa fille, Adèle, princesse d'Orléans, et Henriette sa nièce. Fox affirmait que tous les titres étaient également ridicules et qu'il croyait que l'historien Hume avait vanté les Stuarts par esprit d'opposition... Mme de Sillery respire la vivacité : elle a dit que Marmontel, comme écrivain, était prétentieux, sans goût ni originalité, mais prôné par un cercle d'admirateurs. J'ai répété ce jugement à Blanchisserie, secrétaire de l'ambassade, un aristocrate : « Engagez-la, me dit-il, à écrire aussi bien; ses meilleurs œuvres sont ses filles. Elles sont de belles femmes. » Il avoua plus tard qu'il se croyait mal vu d'elle.

« Paméla attira l'attention de Sheridan (Mirabeau fut une fois à ses pieds) (1). Elle a de beaux yeux noirs et son teint est d'une blancheur éclatante; mais Adèle me frappa comme ayant plus de douceur dans l'air et le regard. Ses beaux cheveux tombaient jusque sur les genoux. Elle joue

(1) Samuel Rogers se trompe. Mirabeau fut bien, un soir, aux pieds de Mme de Genlis, mais non à ceux de Paméla.

de la harpe d'une façon ravissante, Paméla dessine. Je les ai revues ensuite à l'Exposition (1). »

On remarquera que Rogers appelle Mademoiselle d'Orléans *Adèle* tout court, partageant l'opinion de Fox sur le ridicule des titres. Mais n'est-il pas lui-même ridicule en ne lui donnant même pas, comme à toute autre jeune fille, le titre de mademoiselle?

Au courant de la soirée arriva le fils naturel de Fox, âgé d'environ quinze ans, malheureusement sourd-muet; dès son entrée, le grand homme d'État ne s'occupa que de lui; il lui traduisait la conversation par des signes. Talleyrand observa à Rogers à quel point il lui semblait étrange, rencontrant le premier orateur de l'Europe, de ne le voir parler qu'avec les doigts.

On dit ailleurs aussi que Sheridan fut ou fit semblant d'être très épris de la belle Paméla et lui adressa des vers français naturellement assez incorrects (2).

En conduisant ses élèves à cette soirée, Mme de Sillery avait peut-être eu l'espoir d'y rencontrer non seulement les hommes d'État Fox et Sheridan, mais aussi Lord Edward Fitz Gerald, qu'elle savait cousin germain de l'un et ami intime de l'autre. Il est possible qu'il y ait été invité, car avec ses goûts français on aurait certainement cru que la présence de Talleyrand, de Mme de Sillery et de trois jeunes filles

(1) *Early Life of Samuel Rogers*, par P. W. Clayden, Londres, 1887.

(2) *Rogers and his Contemporaries*, par le même, Londres, 1889.

françaises, toutes plus jolies les unes que les autres, l'attireraient irrésistiblement. Mais non! il n'aime pas les bas bleus, il se moque de Mme de Sillery et de ses *Plans d'éducation* (1). Et, raison majeure, à peine débarqué d'Amérique, il était redevenu amoureux. Fort sujet à ces petites drôleries du cœur ou de l'esprit, très faciles à comprendre à son âge et que nous ne songeons nullement à lui reprocher, ce n'est plus de Lady Catherine Meade qu'il est épris, ni de Mme de Lévis, ni de sa cousine Georgina, mariée à Lord Bathurst depuis deux ans, mais de la belle et douce Mrs. Sheridan, cette cantatrice à la voix d'or qu'on avait appelée avant son mariage *the Maid of Bath* (2). Et, depuis un an, il ne voit plus qu'elle. Il est à côté de sa chaise longue lorsque son mari, à la suite sans doute de cette soirée chez Stone, décrit avec enthousiasme la merveilleuse beauté de Paméla et la ressemblance qu'il a remarquée avec sa bien-aimée Élisabeth. Celle-ci, déjà atteinte du mal de poitrine qui l'emportera quelques mois plus tard, se tourne, selon la légende, vers Lord Edward et lui dit bien doucement : « Lorsque je ne serai plus, je serais contente si vous épousiez cette jeune fille » (3).

C'est pendant ce séjour à Londres que deux portraits de la belle Paméla furent commencés par le grand peintre George Romney, dont Mme de Sillery avait fait la connaissance à Paris en 1790. Elle le

(1) *Journal* de Lady Sophia Fitz Gerald, cité par G. Campbell.

(2) *La pucelle de Bath*, d'après la pièce de Samuel Foote, dont Élisabeth Linley était l'héroïne. Elle était née à Bath et c'est là qu'elle fit ses débuts.

(3) *Life of Sheridan*, by. T. Moore. Dans les portraits de Mrs. Sheridan on trouve en effet une certaine ressemblance avec Paméla.

rencontra sans doute à Londres en 1792 chez Stone, dont il était l'ami ainsi que de Thomas Paine et de Lord Edward. Il est probable qu'elle conduisit ses élèves à son atelier lorsqu'elle décida d'y poser elle-même afin d'avoir un portrait d'elle en *démocrate* pour remplacer comme frontispice de ses œuvres cette malheureuse gravure en *aristocrate* qu'elle critique avec une sorte d'amertume voulue dans le journal de Camille Desmoulins. Il est certain que l'esquisse que Romney a tracée d'elle est tout à fait dans le style républicain : on l'y voit les cheveux coupés à la Titus et une écharpe nouée sur la tête. On lit dans la *Vie de Romney* qu'apprenant que M[me] de Genlis était à Londres « il fut ravi d'avoir l'occasion de lui rendre à elle, ainsi qu'à Paméla, les aimables attentions qu'il en avait reçues à Paris. Il les accompagna au théâtre plus d'une fois » (1).

« Je suis en train de faire deux portraits de Paméla et je crois que tous les deux seront beaux. Sa figure y est représentée de deux façons différentes et sans doute l'une sera

(1) *George Romney*, by Walter Chamberlain. Les deux portraits de Paméla restèrent aussi à l'atelier, attendant pour être finis, le retour à Londres de ces dames. Plus tard un de ces portraits fut donné par Romney à son ami Hayley ; il est aujourd'hui dans la collection de M[me] Bischoffsheim. Ce portrait est gravé dans la *Vie de Romney* par Sir Herbert Maxwell et cette gravure a été reproduite dans la *Vie de Lord Edward Fitz Gerald* par Ida Taylor et dans *Madame de Genlis* par Jean Harmand.

L'autre portrait a été acheté par Lord Dunlo, (Earl of Clancarty) pour Lady Louisa Conolly qui l'a légué à sa nièce Lady Sophia Fitz Gerald. Il appartient aujourd'hui à Sir Guy Campbell. Il a paru comme frontispice du livre de Gerald Campbell, *Edward and Pamela Fitz Gerald*, et nous avons la gracieuse autorisation de le reproduire dans le nôtre.

meilleure que l'autre : Mme de Genlis choisira celui qu'elle voudra.

» Ces portraits, continue le biographe de Romney, partagèrent le destin de bien d'autres de ses tableaux. Malgré ses bonnes intentions ils ne furent jamais qu'à moitié finis et celui qu'il fit de l'aînée de ces dames demeura à l'état d'esquisse. Vers la fin de sa vie, il la donna à Hayley qui la fit graver. »

Au milieu de toutes ces occupations artistiques, théâtrales et mondaines où le petit pensionnat roule carrosse à Londres sans toutefois rouler sur l'or, Mme de Sillery décide de mener ses trois élèves et sa petite-fille en une région où la vie sera moins chère qu'à Bath et dans la capitale :

« Nous allons quitter Londres, mande-t-elle au duc d'Orléans, et aller aux eaux de Scarborough, province éloignée où l'on vit, dit-on, à très bon marché. Nous passons à Cambridge et de là à Edmond's Bury qui est à vingt milles et qui est surnommé le Montpellier de l'Angleterre. Nous y resterons aussi quelques jours et puis nous continuerons doucement notre route jusqu'à Scarborough, où nous passerons tout le reste de l'hiver et où, j'espère, nous épargnerons bien de l'argent. Cette vilaine dépense est ma croix et un tourment inouï pour moi. »

Arrivée à *Bury-St-Edmunds* dans le comté de Suffolk, Mme de Sillery loua une jolie petite maison où s'établit l'aimable colonie féminine. Naturellement elle n'est pas muette sur ce point dans ses *Mémoires* :

« ... Là nous fîmes connaissance avec plusieurs personnes dont je conserverai toujours un tendre souvenir : miss Fer-

gus et sa sœur lady Gage; le chevalier Bunbury (1), qui avait de très belles serres, et qui nous envoyait tous les samedis un âne chargé de fruits superbes et de fleurs parmi lesquels il y avait toujours des pêches aussi bonnes que celles de Montreuil; M. Howard, aujourd'hui duc de Norfolk : nous allions souvent à la campagne chez lui; il était jeune, catholique, plein de vertu et de bonté, d'une piété exemplaire et de la société la plus agréable.

» Je vis chez lui un jeune homme, pour lequel nous prîmes toutes les quatre (Mademoiselle, ma nièce, Paméla et moi) une véritable amitié; car, avec tous les agréments de la jeunesse, une gaieté charmante, il était si raisonnable, il avait une conduite et des mœurs si parfaites, que l'on prenait naturellement en lui la confiance qu'on aurait eue pour un homme d'âge mûr; il en méritait toute l'estime; c'était M. Hervey, aujourd'hui lord Bristol. Je vis aussi à Bury le fameux Arthur Young, qui s'était ruiné en ne s'occupant que d'économie et d'agriculture. »

Après ce mot de critique de Mme de Sillery sur le grand économiste, il est juste de donner l'opinion de Mrs. Arthur Young sur Mme de Sillery. Elle lui rend bien la monnaie de sa pièce. Cette opinion on la trouve dans le *Journal* de miss Burney, demoiselle d'honneur de la reine Charlotte, qui écrit à cette même date :

« ... Je suis rentrée dîner afin de voir Mrs. et Miss Mary Young qui sont en ville pour quelques semaines. Miss Mary est très agréable, parce qu'elle a du bon sens et de l'observation. Elles m'ont fait un portrait peu séduisant

(1) Sir Charles Bunbury, propriétaire du château de Barton, en Suffolk, était le premier mari de Lady Sarah Lennox, tante de Lord Edward Fitz Gerald.

de Mme de Genlis, ou de Sillery, ou Brûlard, comme on l'appelle à présent. Elles disent qu'elle s'est établie à Bury dans leurs environs, avec Mademoiselle, princesse d'Orléans, Paméla et une Circé (de Sercey), autre jeune fille sous sa tutelle. Elles ont loué une maison dont le propriétaire dîne tous les jours à leur table, bien qu'il soit tellement commun, dit Mrs. Young, que jamais elle ne lui permettrait de se mettre à table avec sa fille à elle. La maisonnée est d'une vingtaine de personnes; il y a en permanence un botaniste, un chimiste et un professeur d'histoire naturelle. On suppose que ceux-ci ont été autrefois des domestiques ordinaires du duc d'Orléans, car ils marchent derrière les dames lorsqu'elles se promènent, mais, afin de les dédommager et selon l'étiquette égalitaire, on dîne ensemble à la maison. Mme de Sillery et ses élèves font peu de visites, sauf chez Sir Thomas Gage où elles vont avec leurs harpes et font souvent de la musique. Elles sont aussi allées au bal à Bury où elles ont dansé toute la soirée; Mlle d'Orléans avec n'importe qui, connu ou inconnu de Mme Brûlard. Quel triste changement! Quelle différence avec la comtesse de Genlis que j'ai connue il y a six ans, d'une élégance, d'une amabilité, en un mot d'une facon suprême! On l'eût donnée comme le modèle achevé de la distinction féminine pour les manières, la grâce et la conversation.

» Il y a en Suffolk, paraît-il, d'innombrables démocrates; parmi eux le fameux Tom Paine qui fait sa société de tous les fermiers qui veulent bien le recevoir et travaille à la propagande de ses doctrines pernicieuses (1). »

On peut se demander ici si Mme de Sillery n'a pas choisi la résidence de Bury, parce qu'elle savait devoir y rencontrer quelques jeunes gens distin-

(1) *Diary and Letters of Madame d'Arblay* (née Frances Burney).

gués, fortunés, le dessus du panier de l'aristocratie du pays : l'un d'eux finirait bien, que diable! par devenir amoureux de Paméla et demander sa main. — Mais, dira-t-on, elle affiche des manières ultra-démocratiques, propres à faire fuir tout épouseur!.. — Oui, mais Lord Edward Fitz Gerald s'est engoué d'idées démocratiques et, au lieu de le faire fuir, ces manières pourraient bien l'attirer : qu'il en entende parler par son ami Tom Paine, et s'il veut bien venir à Bury, il verra Paméla, sera immanquablement séduit par sa beauté, voudra l'épouser... et le tour sera joué. Avec Mme de Genlis, il faut toujours regarder derrière le rideau.

« Nous rassemblions presque tous les jours, raconte la gouvernante, une petite société bien choisie. Un soir, la conversation tomba sur l'amitié, et je dis que je ferais volontiers un grand voyage pour voir deux personnes unies depuis longtemps par une véritable amitié. « Eh bien, madame, » reprit M. Stewart (1), allez à Llangollen, vous verrez » là le modèle d'une amitié parfaite; et ce tableau » vous plaira d'autant plus qu'il vous sera offert par » deux femmes jeunes, et charmantes sous tous les » rapports. »

M. Stewart ayant offert à Mme de Sillery une lettre de recommandation auprès de Lady Eleanor Butler et Miss Ponsonby, deux amies qui, orphelines en même temps, s'étaient établies dans une jolie chau-

(1) Robert Stewart, plus tard Lord Castlereagh et lord-lieutenant de l'Irlande. Il devint marquis de Londonderry à la mort de son père en 1821 et mourut l'an suivant. Mme de Genlis avait fait la connaissance de sa mère, Lady Londonderry, quelques mois auparavant à Bath.

mière parmi les montagnes du pays de Galles, il fut décidé séance tenante que Mme de Sillery et ses élèves iraient à Llangollen.

Malgré le manque d'argent, détail qui n'a jamais détourné Mme de Genlis d'un projet lui promettant instruction, profit ou agrément, la petite bande se met en route et traverse l'Angleterre, du nord-est au sud-ouest, jusqu'au pays de Galles. Les voyageuses visitèrent en chemin les belles grottes du Derbyshire et arrivées à Llangollen, furent reçues par les deux amies avec la plus grande cordialité. « Toutes les deux avaient la politesse la plus noble et l'esprit le mieux cultivé » dit Mme de Sillery, qui parle avec enthousiasme de la jolie habitation et de ses propriétaires. La première nuit, elle est tenue éveillée par les sons d'une harpe éolienne fixée sur le balcon, instrument qui lui était inconnu et qu'elle aurait voulu examiner si elle n'avait craint de réveiller Mlle d'Orléans, très fatiguée du voyage et dormant dans un lit près du sien. Le lendemain, tout en admirant la beauté des environs, Mme de Sillery se sentit plus de pitié que d'envie pour la vie solitaire des deux amies et leur conseilla avant son départ de s'assurer une vieillesse heureuse en adoptant des enfants pour égayer leur solitude. Du moins raconte-t-elle cela dans ses *Mémoires*, écrits vers 1825, quand elle avait la manie des enfants adoptifs. A peine de retour à Bury St-Edmunds, Mme de Sillery s'empressa d'envoyer aux aimables demoiselles un petit souvenir de sa visite : c'était un cadre renfermant un portrait d'elle et un autre de Paméla, exquises miniatures peintes par Henriette

de Sercey, une autre miniature, par Mlle d'Orléans, représentant un nid d'oiseaux avec des fleurs, et aussi un médaillon modelé en cire par le duc de Chartres. Au milieu de ce groupe de petits cadres, Mme de Sillery avait finement brodé avec ses cheveux, à la mode de ce temps, la légende : *A l'Amitié* (1).

Mme de Sillery offrait aussi à ses élèves des excursions moins lointaines : elle les mena, par exemple, à l'Université de Cambridge et aux courses de Newmarket ; elle nous dit les avoir conduites à Portsmouth et à l'île de Wight, où elles n'étaient pas loin de la petite ville de Christchurch, lieu de naissance de Paméla selon le document signé par sa prétendue mère, Mary Syms. M. Jeans, vicaire de Christchurch, aurait pu sans doute leur donner l'adresse de Mary Syms, mais il ne paraît pas que Mme de Sillery ait songé à faire revivre à Paméla les scènes de son enfance ni à renouer ses relations d'autrefois à Christchurch ou ailleurs.

Cependant la Révolution, en France, poursuivait logiquement et implacablement son cours. Les événements se précipitaient : la journée du 20 juin 1792 où le peuple envahit les Tuileries; celle du 10 août où le roi quitte le château assiégé et se réfugie au sein de l'Assemblée, d'où il est envoyé au Temple avec sa famille; les massacres de septembre!... il était loin le rêve d'une couronne pour le duc d'Orléans, plus loin encore quand, trois semaines après, la Convention, à peine réunie, proclama la Répu-

(1) Ce joli souvenir a été acheté par Lady Campbell, fille aînée de Paméla, à la mort des demoiselles de Llangollen et appartient aujourd'hui à Sir Guy Campbell, son petit-fils.

blique!... Aussi ne songeait-elle nullement à rentrer en France, lorsqu'elle reçut une lettre du duc d'Orléans la priant de lui ramener sa fille, au plus tôt (1).

Mme de Valence comprit l'imprudence du retour en un pareil moment. Vite elle écrivit à sa mère :

« Paris, 10 septembre 1792.

» Je ne sais, ma chère et tendre amie, si cette lettre vous parviendra; on me donne plus que jamais l'effroi de vous voir venir ici. M. d'Orléans l'a mis dans sa tête, il veut vous envoyer chercher et vous rappeler ici pour vous faire trouver dans la crise des événements qui doivent résulter de l'approche des armées étrangères. Après tout ce qui s'est passé (2) je ne puis songer sans une extrême douleur de vous voir venir ici. Rien n'est plus déraisonnable et extravagant. Je n'y vois, de la part de M. d'Orléans, qu'un sentiment de personnalité qui me choque et me révolte au delà de toute expression. J'espère que la raison éclairée de mon Amie l'empêchera de s'y soumettre, qu'elle en sentira les immenses inconvénients et qu'elle regardera comme un devoir de ne pas amener de jeunes personnes et des enfants au milieu d'une ville de carnage et de sang. L'évêque d'Autun est parti pour Londres, il m'a promis de vous dire là-dessus toute la vérité; j'espère qu'il aura le temps d'arriver avant que vous ayez songé à vous éloigner... Hélas! aurai-je cru que, loin de presser votre retour après une longue absence, je tâcherais de le retarder (3)?... »

(1) Voir à l'appendice, B.

(2) Les massacres dans les prisons.

(3) G. du Bosq de Beaumont et M. Bernos, *la Famille d'Orléans pendant la Révolution*, p. 132-135.

Mme de Sillery suivit le conseil de sa fille et répondit sur-le-champ au duc d'Orléans qu'il serait absurde de choisir un tel moment pour lui reconduire la sienne.

Elle est cependant inquiète, tracassée; elle ne peut plus dormir. Des lettres anonymes qu'elle reçoit l'épouvantent : l'une, en anglais, l'appelait *savage fury* (féroce furie); d'autres contenaient des menaces d'incendier sa maison et de lui enlever Mademoiselle d'Orléans pour la remettre à un souverain étranger. Il y avait à cette époque, à Bury, une petite colonie d'émigrés royalistes; plusieurs d'entre eux s'étant réunis pour louer une grande maison de campagne appelée « Juniper Hall », il est possible que l'un ou plusieurs d'entre eux aient essayé, au moyen de lettres anonymes, de se débarrasser du voisinage de Mme de Sillery.

Comme bien des révolutionnaires qui cherchaient à ne pas se compromettre, Mme de Sillery s'est peut-être attiré aussi la colère du parti ultra-jacobin qui avait déjà formé le sinistre projet de juger le roi et la reine. Mme de Sillery avait protesté contre ce projet dans une lettre qu'elle avait prié MM. Fox et Sheridan de faire parvenir à M. Pétion. Mais Pétion la reçut-il? On a dit qu'elle fut saisie par la police de la Convention et publiée par elle; en tout cas, si la pensée en fut respectée, la forme en fut un peu changée. On peut la lire dans le *Patriote français*, octobre 1792.

« Je citais l'exemple des Romains, a-t-elle dit, qui, en renonçant à la royauté, n'avaient ni massacré les Tarquin,

ni confisqué leurs biens, ni attenté à leurs libertés (1) ; avant d'envoyer cette lettre à M. Fox, je l'avais montrée à trois ou quatre personnes, de sorte qu'on la reconnut facilement dans *le Patriote français* : on sut bientôt que cette lettre était de moi, on le manda à Paris, ce qui me valut la haine du parti de Marat et de Robespierre (2). »

Mme de Sillery eut la force morale de ne pas laisser voir à ses élèves qu'elle manquait de courage devant des menaces qui n'étaient pas méprisables ; mais en l'absence de ses voisins et amis Sir Charles Bunbury et M. Howard, elle s'adressa de nouveau à MM. Fox et Sheridan dans les lettres que voici (3) :

« Monsieur, par votre bonté infinie, vous m'avez donné le droit de vous montrer la plus entière confiance. La situation dans laquelle je me trouve me fait désirer d'avoir auprès de moi pendant deux jours une personne parfaitement instruite sur les lois de votre pays et en même temps très probe et très discrète. Je désire une personne à qui je puisse donner tout l'argent qu'elle demandera pour ses peines ; mais il n'y a pas un moment à perdre, l'occasion est pressante. Si vous pouvez m'envoyer sur-le-champ une personne telle que je la désire, vous me rendrez le service le plus important. Votre récompense sera d'avoir calmé la plus cruelle agitation d'une âme sensible et reconnaissante. Oh ! si je

(1) «... Il s'agit de lettres arrivées d'Angleterre, contenant des avis *non officiels* mais *officieux*, de conserver précieusement la vie de Louis XVI et de sa famille..: charitables avis que nous ferons très bien de ne pas suivre. » (*Annales patriotiques*, 3 octobre 1792.)

(2) T. IV, p. 123-5.

(3) Ces lignes offrent ceci de remarquable que le style est absolument identique à celui des lettres du duc d'Orléans à M. Forth : même physionomie générale, même coupe de phrases, même cadence, mêmes expressions... La main qui a tracé cette lettre a tracé les autres.

pouvais vous voir seulement une minute! Je suis inquiète, malade, malheureuse, environnée des pièges les plus affreux de la fraude et de la méchanceté. Je suis chargée du dépôt le plus intéressant et le plus précieux : tels sont mes droits pour espérer vos avis, votre protection et votre assistance. Mes amis sont absents dans ce moment et il n'y a que *deux noms* (1) en qui je puisse placer ma confiance et mon espoir. Pardonnez-moi mon mauvais anglais : je puis dire comme Hippolyte :

Songez que je vous parle une langue étrangère.

» Mais les sentiments qu'elle exprime ne sauraient être étrangers à votre cœur. »

Cette lettre, publiée par Thomas Moore dans ses *Mémoires sur Sheridan*, se continue en français. Le traducteur de Moore, M. Parisot, croit que chacune des deux parties forme une lettre distincte — et c'est notre avis — dont la première, adressée à Sheridan, était incluse dans la seconde, destinée à Fox, qui entendait parfaitement le français (2).

Voici cette dernière :

« Sans avoir l'avantage d'être connue de M. Fox, je prends la liberté de le supplier de communiquer cette lettre à M. Sheridan, et si ce dernier n'est pas à Londres, j'ose espérer de M. Fox la même bonté que j'attendais de

(1) Les deux noms en lesquels Mme de Sillery déclare pouvoir placer sa confiance sont ceux de Sheridan et de Fox, tous deux amis et celui-ci parent de Lord Edward : ce point n'est pas inutile à rappeler.

(2) Fox avait répondu en français à Mme de Sillery lorsqu'elle lui envoya la lettre pour Pétion. Elle l'avait aussi rencontré chez Stone dans la soirée que nous avons mentionnée.

M. Sheridan ; dans l'embarras où je me trouve, je m'adresse aux deux personnes de l'Angleterre que j'admire le plus, et je serais doublement heureuse d'être tirée de cette perplexité et de leur en avoir l'obligation. Je serai peut-être à Londres incessamment. Je désirerais vivement les y trouver ; mais en attendant, je souhaite avec ardeur avoir ici le plus promptement possible l'homme de loi, ou seulement en état de donner de bons conseils, que je demande. Je renouvelle toutes mes excuses de tant d'importunités. »

MM. Sheridan et Fox répondirent de manière à justifier la confiance de Mme de Sillery.

« M. Sheridan poussa la bonté, dit-elle, jusqu'à venir à Bury (cette ville est à 28 lieues de Londres) ; il n'y passa que deux ou trois heures, n'y restant que le temps nécessaire pour me donner les avis qu'il jugea pouvoir m'être utiles ; huit jours après cette entrevue, M. Howard revint, son amitié active et généreuse nous fut de la plus grande utilité ; de nouvelles méchancetés avaient ranimé toutes mes terreurs. Je me décidai à quitter Bury et à me rendre à Londres, pour y attendre les dernières réponses de M. le duc d'Orléans. J'avais plusieurs raisons de crainte de traverser *sans escorte* les plaines désertes de Newmarket (1). M. Howard nous fit prendre à cet égard les précautions qui nous parurent nécessaires, et il eut la bonté de faire avec nous une partie du chemin. »

Il y avait corrélation entre le départ soudain de Mme de Sillery et l'arrivée du duc de Liancourt à

(1) Sur *Newmarket Heath*, les voyageurs étaient souvent attaqués par des voleurs de grands chemins ou *highwaymen* ; d'ailleurs, après les menaces que Mme de Sillery avait reçues elle craignait, sans doute, que la princesse ne lui fût enlevée. On verra plus tard que sa frayeur était justifiée.

Bury. Une lettre de miss Burney le prouve. Revenant avec sa sœur de faire visite à leurs amis M. et Mme Arthur Young, à Bradfield Hall, elle écrit :

« Vous regretterez autant que moi d'apprendre que toutes les vilaines histoires qui courent sur la comtesse de Genlis furent confirmées par le duc (de Liancourt). Sous le nom de Brûlard elle habitait Bury avec Mlles Égalité, Paméla, Henriette Circe *(sic)* et plusieurs autres personnes qui paraissaient artistes, *gentlemen*, domestiques et égaux selon l'occasion. L'histoire de leur façon de vivre est extraordinaire et pas très facile à comprendre; elle est peut-être due aux nombreuses difficultés produites par la nouvelle étiquette révolutionnaire. Le duc accuse Mme Brûlard d'être l'instrument principal des souffrances de la France. Il dit que le duc d'Orléans est incontestablement la cause de la longue et terrible anarchie de son pays. Le duc (de Liancourt) adore la duchesse d'Orléans, en parle comme de la plus aimable et de la plus exemplaire des femmes; il déclare qu'elle n'a aucun ami qui ne déteste Mme Brûlard, femme très habile, mais intrigante et ambitieuse au possible... Il appelle le duc d'Orléans scélérat et poltron.

» Une demoiselle de Bury, sœur de Sir Thomas Gage, était très enthousiaste de Mme Brûlard qui avait presque vécu chez Sir Thomas. Le duc (de Liancourt) y fut invité dès son arrivée, et Miss Gage, faisant une visite chez Mme Brûlard, le dit incidemment en lui demandant si elle le connaissait. « Non, répondit-elle, mais je l'ai vu. » En toute innocence cette réponse fut répétée au duc qui s'écria furieux : « Elle m'a vu! et c'est tout? Oublie-t-elle donc qu'elle m'a parlé? qu'elle m'a aussi entendu? » Il raconta tout ce que je viens de vous écrire et ajouta que devant l'anarchie menaçante et avant de rejoindre son régiment à Rouen, il avait demandé audience à Mme Brûlard. C'était

la première fois, car ami de Mme d'Orléans, il était par conséquent l'ennemi de celle-là. Elle ne désirait pas le recevoir, mais il insista. Il lui dit alors comme quoi la France était sur le point de s'effondrer, que le duc d'Orléans était l'agent de destruction employé par la Révolution, que, seul, il pouvait empêcher les ruines dont on était menacé. Il la mit donc en demeure, par ses objurgations péremptoires, de changer du tout au tout ce système, se flattant d'arriver ainsi à écarter les dangers imminents. Mais bientôt après Mme Brûlard quitta volontairement la France et s'établit en Angleterre. « Peut-elle avoir oublié tout cela? » fit-il (1).

« Je ne sais si l'on répéta cette conversation à Mme Brûlard, mais il est certain qu'elle quitta Bury en toute hâte. Elle ne prit même pas le temps de régler ses dettes et laissa la pauvre Henriette Circe *(sic)* dans la maison en guise d'otage afin qu'on ne s'alarmât point. Cependant les créanciers, apprenant son départ, arrivèrent en groupe et la malheureuse Henriette en fut bouleversée au point de devenir malade.

» Mme Brûlard l'envoya alors chercher, et, après lui avoir fait remettre l'argent nécessaire pour payer ce qu'elle devait, ne cacha pas son intention de ne plus revenir en Suffolk (2). »

Quel que fût le motif du départ précipité de Bury, nos voyageuses accueillirent à bras ouverts la pauvre Henriette lorsqu'elle les rejoignit toute désemparée, à la maison du duc d'Orléans à Chapel

(1) Le duc de Liancourt, en effet, pressait alors Mme de Sillery d'user de son influence pour faire nommer Mirabeau premier ministre : sachant ses relations avec lui, il disait que seul, il avait la poigne assez forte pour enrayer la Révolution.

(2) *Diary and Letters of Mme d'Arblay, loc. cit.*

Street, Park Lane. Mme de Sillery n'est cependant pas délivrée de ses craintes : elle en paraît obsédée. Elle passe ses nuits dans une agitation continuelle, ayant ses raisons, paraît-il, pour se méfier du concierge. Et puis elle redoute un certain M. Rice qu'elle avait connu autrefois à Spa et qui vient lui faire des propositions folles de fuite en Amérique ou en Irlande. Quelques jours après un article « aussi faux que détaillé » paraît sur elle dans les journaux. De nouveau, elle fait appel à l'aide de Sheridan qui, en galant homme, l'invite à venir s'installer avec ses élèves chez lui, à Isleworth, au bord de la Tamise, dans une grande villa, qu'il avait louée du vivant de sa femme. La pauvre Mrs. Sheridan était morte depuis trois mois; son mari l'avait pleurée de toute la force d'une âme ardente, mais il paraît que la ressemblance frappante de Paméla avec la défunte ralluma tout d'un coup la flamme d'amour au cœur du veuf; nous lisons en effet dans une lettre de Lady Malmesbury à sa sœur Lady Elliot (24 octobre 1792) : «... Vous ai-je dit que Sheridan est tellement amoureux de la Paméla de Mme de Genlis qu'il a l'intention de l'épouser si elle veut l'accepter » (1).

Si Mme de Genlis accepta l'invitation de Sheridan à Isleworth, ce fut bien plutôt pour éviter les tracasseries de Tappy, l'insolent concierge du duc d'Orléans à sa nouvelle résidence de Chapel Street, n° 3, que dans l'espoir de voir Paméla épouser Sheridan, bien qu'elle appréciât fort ses talents et son amabi-

(1) *Life and Letters of Sir Gilbert Elliot, 1st Earl of Minto*, London, 1874.

lité. « Il était à la fois, dit-elle, grand homme d'État, grand orateur, et le meilleur auteur comique pour le théâtre d'Angleterre. » Elle ne se dissimulait pas ses défauts, car elle ajoute : « Il y avait dans son esprit de la solidité, de la saillie, de l'étendue, et dans son caractère, de la légèreté, de l'inconséquence et de la paresse; son cœur était excellent, sa société charmante, mais sa conduite fut remplie de désordres... Dans un moment où il était accablé de dettes, il donna une grande fête; il y invita tant de monde, que ses domestiques, dont le nombre était fort réduit, ne pouvaient suffire au service; au milieu de la fête, on vint l'avertir tout bas que six huissiers entraient dans la maison pour y tout saisir; il alla sur-le-champ les trouver, pour les prier de ne point troubler la fête et d'attendre qu'elle fût finie; en même temps, il leur persuada d'y prendre un rôle,... et les transformant en valets de chambre, il les chargea de la distribution des glaces, qu'ils offrirent aux dames (2). »

C'était d'un goût douteux, ou non douteux si l'on préfère : il faut croire que l'illustre auteur dramatique n'offrit point de comédies semblables à ses amies françaises pendant qu'elles attendaient à Isleworth la réponse du duc d'Orléans.

Celle-ci leur fut apportée par M. Hugues Maret,

(2) Dans sa *Vie de Sheridan*, Walter Sichel dit que cette fête eut lieu pendant le séjour de Mme de Genlis et Paméla à Isleworth en octobre 1792; il nous semble que M. Sichel se trompe, car nous avons trouvé dans les *Manuscrits Églinton*, au British Museum, le récit d'une fête donnée avec six cents personnes chez Sheridan en *juillet 1791*, où se passa l'amusant épisode raconté par Mme de Genlis. Or, en juillet 1791, Mme de Genlis et ses élèves étaient encore en France.

le futur duc de Bassano, employé alors dans les bureaux du Palais-Royal. Le duc d'Orléans le dépêchait auprès de Mme de Genlis, avec l'ordre de ramener lui-même Mademoiselle d'Orléans à Paris si Mme de Genlis ne pouvait la reconduire sur-le-champ. La gouvernante fut au désespoir, mais, sur le conseil de Sheridan, décida « qu'il ne serait pas digne d'elle de ne pas remettre elle-même ce dépôt si cher entre les mains de celui qui le lui avait confié. » Elle continue :

« La surveille de notre départ, M. Sheridan fit, en ma présence, sa déclaration d'amour à Paméla, qui, touchée de sa réputation et de son amabilité, accepta avec plaisir l'offre de sa main ; et nous convînmes qu'il l'épouserait à notre retour de France, c'est-à-dire sous quinze jours. »

La chose se passa-t-elle ainsi ? Sir Gilbert Elliot ami de Sheridan, affirma plus tard dans une lettre à sa femme, Lady Elliot, que Paméla « la fille de Mme de Genlis » avait repoussé la demande de Sheridan. Il est cependant possible que, dans l'incertitude des événements et de l'avenir, la mère ait cru qu'*un tiens valait mieux que deux tu l'auras* et qu'elle ne permit pas un refus définitif. Nos voyageuses rentrèrent donc à Londres le 19 octobre afin de se mettre en route le lendemain, et Mme de Genlis a raconté l'aventure assez désagréable qui leur arriva sur la route de Douvres : « Nous partîmes à dix heures du matin, dans deux voitures, l'une à six chevaux, et l'autre à quatre, dans laquelle étaient nos femmes. J'avais, deux mois auparavant, renvoyé à Paris

quatre domestiques, de sorte que nous n'en n'avions plus qu'un Français et un autre de louage, qui devait nous conduire jusqu'à Douvres. » Nous voilà loin, avec tous ces domestiques, de la détresse prêtée par Victor Hugo à la petite maisonnée pendant son séjour en Angleterre; les quatre domestiques renvoyés étaient probablement ceux qu'on qualifiait de chimistes, botanistes, etc., et dont le mauvais ton à Bury avait scandalisé les voisins. Mais revenons à notre récit. A un quart de lieue de Londres, les voyageuses remarquent que la route sur laquelle on les entraîne leur est inconnue. Elles questionnent : les postillons répondent qu'ils ne se sont pas trompés et activent l'allure de leurs chevaux. Peu rassurées et supputant qu'elles devraient déjà être à la première poste, Dartford, elles interrogent de nouveau. Oui, on s'est trompé, on l'avoue, mais voilà qu'on arrive à Dartford... Au bout d'une heure, on n'y était pas encore. Une sourde angoisse, cette fois, étreint les cœurs des voyageuses. « L'inquiétude, raconte M[me] de Genlis, nous saisit tout à coup avec une vivacité qui allait bientôt jusqu'à la terreur; nous étions dans cette perplexité lorsque deux hommes à pied, bien mis, nous crièrent très distinctement en français : *Mesdames, on vous trompe, on ne vous mène point à Douvres!* On peut juger de la surprise et de la frayeur que nous causèrent ces paroles... (1) »

M[me] de Sillery ne manquait pas en général d'une certaine assurance : bien qu'elle eût — et elle le

(1) *Mémoires*, t. IV, p. 135.

savait — plus que des restes de jolie femme, elle savait aussi, toute romancière qu'elle fût, qu'il y avait peu de chance pour que cette aventure fût l'œuvre d'un amoureux désireux de l'enlever en route. S'agissait-il plutôt d'un enlèvement politique, celui de Mademoiselle d'Orléans?.. En tout cas, ces nobles patriciennes avaient quelques raisons de n'être pas rassurées. On traverse un village, les chevaux blancs d'écume... Enfin, grâce à l'aide et à l'énergie de leur honnête domestique français Darnal, on force les postillons à s'arrêter. On questionne les habitants. « Dartford? Mais vous lui tournez le dos! Vous en êtes à vingt-deux milles (sept lieues)! » M[me] de Sillery engage alors un guide qui, avec l'aide du domestique français, contraint les postillons à reprendre la route de Londres. Mais, par suite de leur mauvaise volonté, on y arrive à la nuit. On sonne chez M. Sheridan (1). « Comment! C'est vous! »... On s'explique. Très surpris, M. Sheridan interrogea les postillons qui finirent par avouer qu'un *gentleman* inconnu les avait payés pour prendre ce chemin détourné. Le laquais de louage disparut et ne revint plus. Sheridan déclara qu'il faudrait faire un procès à ces hommes mais que cela exigerait beaucoup de temps, coûterait beaucoup d'argent... Il fut alors décidé qu'on se bornerait à les renvoyer et l'affaire en resta là. Pour rassurer M[me] de Sillery et aussi pour demeurer plus

(1) Sheridan avait la manie d'acheter et de louer des maisons. Il avait à cette époque une maison en Grosvenor Street, une autre dans le Cromwell Road, la grande villa d'Isleworth, à 12 milles (18 kilomètres) à l'ouest de Londres, et aussi une petite chaumière à Wanstead.

longtemps au milieu de cette charmante jeunesse où son cœur semblait se rattacher à un souvenir ou à un rêve de bonheur, Sheridan, qui regardait avec complaisance Paméla, promit d'accompagner la petite caravane jusqu'à Douvres; mais, retenu encore par des affaires, il offrit à Mme de Sillery d'attendre à Isleworth qu'il fût libre. Elle accepta et y resta six semaines (1).

Un des biographes de Sheridan a suggéré que cette aventure n'était qu'une mystification (c'en était alors la mode), imaginée par le grand auteur dramatique afin de garder plus longtemps sous son toit Mme de Sillery et la belle Paméla. On ne le peut croire puisque c'est sur le conseil de Sheridan que Mme de Sillery consentit à ramener Mademoiselle d'Orléans en France au lieu de la confier à M. Maret.

Cet incident se rattache vraisemblablement au complot organisé par le roi de Prusse avec le concours de certains girondins et jacobins pour enlever Mademoiselle et la donner bon gré mal gré en mariage à un prince allemand dont on eût fait ensuite un roi de France (2). Voltaire et les philosophes

(1) Dans le *Précis de sa conduite* (précis « très inexact », a déclaré le roi Louis-Philippe), Mme de Genlis déclare avoir passé cinq semaines chez M. Sheridan; dans ses *Mémoires*, elle dit un mois. Il est donc probable que son premier séjour n'avait été que d'une huitaine de jours au plus.

(2) La Fayette confia à Lord Holland, en 1826, sa surprise d'avoir vu un grand nombre de révolutionnaires vouloir non la république, mais un changement de dynastie : « Les uns parlaient du duc d'York, du duc de Brunswick et d'autres princes étrangers; peut-être pensait-on au duc d'Orléans plus qu'on ne parlait de lui. » Qui donc avait lancé ces idées, sinon les illuminés d'Allemagne à l'instigation des princes qui étaient à leur tête, dont le grand chef, le duc de Brunswick, intima tout d'un coup au duc d'Orléans l'ordre de se tenir coi?

avaient mis les Prussiens à la mode et la mode en durait encore : plus ambitieux que capable, Frédéric-Guillaume crut que quelques traîtres et imbéciles, gagnés à prix d'or, feraient accepter aux Français pareille énormité. Une négociation fut entamée pour placer le duc de Brunswick à la tête de l'armée française, préparer ainsi les esprits à un changement de dynastie et l'imposer au besoin par la force. Le duc d'Orléans eut connaissance du complot. S'il rappela aussi brusquement sa fille à Paris, s'il envoya M. Maret en Angleterre pour la lui ramener dans le cas où M[me] de Sillery ne le pût faire, ce fut pour empêcher l'attentat de s'accomplir. Mais pendant près d'un an il y avait eu des intrigues autour de cette affaire. Pétion et Carra, d'accord avec von der Goltz, avaient tout préparé à Paris. On sait la valeur morale très mince de Pétion. Carra en avait moins encore que « ce niais emphatique et lascif Valmont de basoche affublé de la défroque de Saint-Preux » comme le qualifie Albert Sorel (1) : condamné par coutumace à deux ans de prison pour vol, ce néo-patriote dans ses *Annales patriotiques*, donne la préférence au duc de Brunswick sur le duc d'York comme candidat éventuel au trône de France. « Il est le plus grand guerrier et le plus grand politique de l'Europe; il est très bien élevé et très aimable; *il n'a besoin peut-être que d'une couronne* pour devenir, je ne dis pas le plus grand roi du monde, mais le vrai restaurateur de la liberté en

(1) *L'Europe et la Révolution française*, t. II, p. 267. — Valmont es le principal personnage des *Liaisons dangereuses*, de Laclos; Saint-Preux, le héros de *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, de J.-J Rousseau.

Europe. S'il vient à Paris, je parie que son premier pas sera vers les Jacobins pour se coiffer du bonnet rouge (1). » Danton s'était déjà nettement prononcé pour que le commandement en chef de l'armée française fût donné au Prussien Brunswick; le comte Louis de Narbonne, ministre de la Guerre, à l'instigation probable de la Génevoise Mme de Staël, femme de l'ambassadeur de Suède, le voulait également, avec beaucoup de révolutionnaires. Cédant à cet engouement, qui n'était pas moindre à sa cour, Louis XVI envoya un ambassadeur à Berlin, François Custine, pour obtenir cette grâce du roi Frédéric-Guillaume. Mais celui-ci, changeant, brusquement de politique sans renoncer à faire épouser Mademoiselle d'Orléans par un prince allemand, entamait des négociations avec l'Autriche pour l'aider à étouffer la révolution en France, démembrer ce pays qu'il croyait avoir suffisamment affaibli et démoralisé, et en partager les dépouilles avec l'empereur.

Le *Manifeste* du duc de Brunswick, qu'on put lire à Paris trois jours après la publication de l'article de Carra si complaisant pour lui, modéra un peu l'ardeur de ses partisans. On sait que ce prince, dans l'intérêt de ses desseins secrets, avait réussi à plaire aux Jacobins aussi bien qu'à la cour. Quant au fameux manifeste, si stupide en ses menaces et défis outrageants, il était l'œuvre de Fersen. Le Suédois le fit remettre à M. de Limon, au service du duc d'Orléans avant l'émigration, lequel le porta au duc de Brunswick. Celui-ci aurait bien voulu rester

(1) *Annales patriotiques*, 25 juillet 1792.

étranger à un manifeste qui ne pouvait que mal servir ses intérêts; mais, sur l'ordre du roi de Prusse, il le signa.

Revenons au complot. Mme de Genlis en soupçonnait-elle les vrais auteurs? Sa situation à la loge de la *Candeur* lui permettait de savoir bien des choses; ses *Mémoires* sont muets sur ce point, mais elle les connaissait, car elle écrit :

« Tout me prouvait qu'il y avait un complot formé pour enlever Mademoiselle; j'ignore quel avantage on eût retiré de cette violence, mais il est certain qu'on a eu ce projet. » On vient de voir les avantages qu'en escomptait le roi de Prusse.

Selon une lettre d'Henriette de Sercey au duc d'Orléans, deux serviteurs de ce prince paraissent en avoir été complices. Elle lui écrit, en effet, quelques jours après l'aventure :

« Isleworth, ce mardi 6 novembre. Nous croyons tenir le fil de tous les complots, Monsieur; vous êtes cruellement trompé par deux hommes en qui vous avez confiance, M. de La Court et Tappy (1). Écoutez mon récit : M. de La Court est venu ici le jour de son arrivée de Paris. Il a remis à Mlle Adèle une lettre de vous, ensuite il a demandé à parler à maman pour lui signifier *des ordres du prince*. Maman a voulu lui expliquer la cause du retour du voyage, il n'a pas voulu l'écouter et l'a traitée avec une insolence dont on ne peut se faire une idée. Il lui a dit à la fin : « D'ailleurs, si vous ne voulez pas partir, j'ai dans mon portefeuille un ordre du *prince* pour faire partir la *princesse*! » Il a fait semblant de chercher ce papier et ne l'a pas

(1) Tappy, le concierge, avait probablement été payé par ceux qui voulaient enlever la jeune princesse.

rouvé... Deux jours après, M. Lepeintre et Drancy ont été à la maison de *Chapel Street* et Tappy leur a dit que M. de La Court refusait de payer les *bills* jusqu'à ce que Mlle votre fille soit partie, que les marchands voulaient le faire mettre, lui, Tappy, en prison mais *qu'il s'y laisserait mettre pour avoir le plaisir* d'y faire fourrer cette Mme de Brûlart parce que c'était en son nom que tous les *bills* avaient été faits. Il a ajouté : « Je sais qu'elle a escroqué un ordre de M. d'Orléans relatif à moi, elle n'a pourtant pas osé me le montrer. » Ajoutez à ces propos des termes d'injures atroces... en faisant mettre maman en prison... on prenait votre enfant en vertu de ces ordres, on l'emmenait; ce n'était pas à vous qu'on la ramenait, soyez-en bien sûr (1). »

Henriette de Sercey mentionne ensuite la réclamation d'un fournisseur de la jeune princesse à Mme de Sillery. « Voici, dit-elle, les expressions de cette lettre; vous savez bien l'anglais et vous serez frappé de ce qu'elle contient. »

Nous traduisons : « Madame, M. de La Court me dit qu'il ne veut me payer ni cette note ni aucune autre *avant que vous ne livriez la fille du duc d'Orléans*, etc.

» R. HOUZÉ. »

Tout n'est-il pas clair, à présent?

Le duc d'Orléans n'eut pas le temps de répondre à cette lettre : les voyageuses avaient déjà repris la route de Douvres, bien protégées cette fois par M. Sheridan lui-même, son fils Tom, gentil jeune homme de dix-sept ans, ainsi que par M. Reid, un de ses amis, qui devait les accompagner à Paris et

(1) DU BOSCQ DE BEAUMONT et M. BERNOS, *la Famille d'Orléans pendant la Révolution*. Henriette de Sercey au duc d'Orléans.

ramener Mme de Genlis et Paméla dans une quinzaine de jours.

Après un nouveau retard à Douvres causé par le mauvais temps, Sheridan se laissa aller aux attendrissements et larmes exigés par la mode et l'on se sépara. La mer était orageuse, mais avec le vent arrière, la traversée se fit en « cinq quarts d'heure et douze minutes, chose qui a peu d'exemples! »

Revenons maintenant à Lord Edward Fitz Gerald.

FIN DU PREMIER VOLUME

APPENDICE

A

Acte de donation par le duc d'Orléans d'une rente viagère annuelle de douze cents livres à Paméla.

Acte du 6 février 1791. — Contient donation par Mme Brulart de Sillery, autorisée de son mari, non commune en biens, à Caroline Stéphanie Anne Syms, dite Paméla, mineure, de douze mille livres pour acquérir douze cents livres de rente annuelle viagère incessible et insaisissable, laquelle somme de douze mille livres a été versée à M. Louis Philippe Joseph d'Orléans, ci-devant premier prince du sang, aux termes dudit acte.

La donation faite par Mme de Sillery a été acceptée par M. Bertrand Barère, tuteur de la mineure Paméla au nom de cette dernière, ledit tuteur étant autorisé à cet effet par jugement de la Justice de paix, après consultation de trois membres de la famille; ce jugement est annexé à la minute de l'acte.

En conséquence, M. d'Orléans a créé à Mlle Syms Paméla douze cents livres de rente annuelle viagère, payables cent livres par mois sur sa simple quittance, nonobstant sa minorité. A sûreté de cette rente, hypothèque a été prise sur tous les biens présents et à venir de M. d'Orléans. Ladite rente a été stipulée remboursable, moyennant ladite somme de douze mille livres à charge d'un préavis de rois mois, et en pré-

venant également Mme de Sillery pour que celle-ci puisse créer une nouvelle rente à Mlle Paméla, sans que M. d'Orléans puisse jamais être assujetti à suivre ce remploi.

Il a été stipulé que ladite rente serait anéantie du jour du décès de Mlle Paméla, et que les biens de M. d'Orléans seraient libres de toute hypothèque de ce chef, à partir de la même date.

B

Le duc d'Orléans et les massacres de septembre.

Précis de la conduite de Mme de Genlis pendant la Révolution. — « Nous revînmes du Derbyshire à Bury dans les premiers jours de septembre 1792. J'y reçus une lettre de M. d'Orléans datée du 3 septembre 1792 (date affreuse et remarquable!) Cette lettre m'apprenait l'abominable massacre des prisons et en même temps me demandait positivement de revenir sans délai! » — On a accusé le duc d'Orléans d'avoir trempé dans les massacres de septembre (1). Il n'y fut pour rien. C'est Sénar, secrétaire du Comité de sûreté générale, qui a répandu ce mensonge, répété par plus d'un mémorialiste : il l'accuse principalement d'avoir dirigé l'assassinat de la princesse de Lamballe « pour se dispenser de lui payer une rente viagère de 500.000 francs qu'il lui devait ». D'abord, le duc d'Orléans n'a jamais dû payer de rente viagère à la princesse de Lamballe. C'était le duc de Penthièvre qui s'était engagé, au contrat de

(1) Le peuple, à qui l'on fait croire ce qu'on veut, le croyait. « Dès que le bruit se répandit que d'Orléans allait être exécuté, le peuple se précipita de toutes parts sur son passage... On lui rappela les journées des 2 et 3 septembre... « C'est toi, lui disait-on, qui fis périr le prince de Lamballe, c'est toi qui dernièrement fit assassiner sa veuve... » (DESESSARTS, *Procès fameux*, 1807. Cité par Lenôtre, *les Fils de Philippe-Égalité pendant la Révolution*, p. 284.)

mariage de cette princesse, à lui payer non pas une rente viagère de 500.000 francs, mais de 30.000, si elle survivait à son mari. Et comme le duc de Penthièvre vivait encore le 2 septembre 1792, ce n'était qu'à lui seul que pouvait être profitable l'extinction de cette rente. Il est vrai que, plus tard, elle devait profiter à la duchesse d'Orléans sa fille, mais cette princesse était séparée de biens avec le duc d'Orléans son mari, par jugement du 27 juillet 1792, antérieur par conséquent aux massacres de septembre. Il n'est donc pas vrai de dire que les intérêts du duc d'Orléans étaient engagés dans les journées de septembre. » (Le conventionnel Choudieu, *Mémoires*.)

Il était nécessaire de laver de cette calomnie la mémoire du père de Paméla.

On a accusé aussi sa mère, Mme de Sillery, d'avoir poussé aux massacres : le seul fait de sa présence en Angleterre suffit à l'en disculper.

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE III

Paméla au Palais-Royal.

CHAPITRE IV

Arrivée d'Hermine à Paris.

CHAPITRE V

Années d'enfance.

CHAPITRE VI

Avant la Révolution.

CHAPITRE VII

La Révolution naissante.

CHAPITRE VIII

Pendant la Révolution.

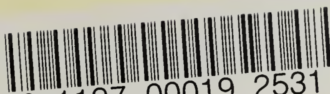
CHAPITRE IX

Une année en Angleterre.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 2566-2-23. — (Encre Lorilleux).

DATE DUE

GAYLORD			PRINTED IN U.S.A.


3 1197 00019 2531

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX. — 2568-6-23. — (Encre Lorilleux).